QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12183 – 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 28 MARS 1984

Bruxelles : la négociation agricole bloquée par l'Irlande

LIRE PAGE 29



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

Les dossiers du « Monde »

Page 9

La réduction de la durée du mandat présidentiel

La mort de Sekou Touré

La révolution dévoyée

Avec Sekou Touré, c'est un des derniers pères fondateurs de l'indépendance africaine qui disparaît : seuls restent encore au pouvoir MM. Houphouët-Boigny, Nyerere et Kaunda. Les traditionnels messages de condoléances ne vont pas manquer de fleurir, mais l'histoire sera sans doute sévère pour l'ancien chef d'Etat, qui régnait en dictateur sur son peuple depuis qu'il avait osé dire non au général de Gaulle en 1958.

Le geste avait de la grandeur, d'autant plus qu'il émanait d'un homme dont la carrière ne permettait pas de prévoir alors la dramatique évolution. Mais Sekou Touré fit un bien mauvais usage de son farouche sens de l'*indépendance, brûlant les* étapes de l'étatisation de l'économie, quitte à la ruiner totalement, imposant la règle rigide du parti unique, multipliant les épurations parmi ses fidèles à la suite d'innombrables complots dont beaucoup imaginaires, n'hésitant pas à faire assassiner ses adversaires potentiels. S'il y eut une révolution dévoyée en Afrique, c'est bien celle que Sekou Touré avait promise à son peuple il y a vingt-six ans.

Déçu par ses tentatives de coopération avec Moscou, Sekou Touré avait entrepris à partir de 1974 un rapprochement avec cette même France qu'il accusait peu auparavant de tous les crimes. La normalisation ne prit pas moins de quatre années, en raison notamment de la détention de nombreux citoyens français et de Guinéens mariés à des Françaises. Ce n'est, finalement, qu'en 1978 que M. Giscard d'Estaing fera le voyage de Conakry. Certains le lui reprocheront, Sekou Touré n'ayant accompagné ses ouvertures à l'Ouest d'aucune mesure de libéralisation de son régime. Mais il ne fut pas le seul chef d'Etat à vouloir se réconcilier avec l'adversaire d'hier, puisque dès 1979 MM. Houphouët-Boigny et Senghor ont invité Sekou Touré en Côte-d'Ivoire et au Sénégal.

Une nouvelle étape allait être franchie après l'arrivée de la gauche au pouvoir. Bien que Sekou Touré n'ait pas ménagé ses critiques au candidat du parti socialiste avant les élections de mai 1981, le rapprochement avec Paris s'est poursuivi. En septembre 1982 le chef de l'Etat guinéen était reçu pour la première fois en visite officielle en France et M. Mitterrand avait décidé de se rendre en Guinée avant la fin de 1984. Là encore, certains le reprocheront au président de la République, mais celui-ci n'a jamais caché que, en matière de politique africaine plus sans doute qu'en d'autres domaines, il s'est rallié au réalisme.

Les fruits de ce réalisme, il allait les cueillir à la conférence des Etats francophones de Vittel, en octobre 1983, qui vit Sekou Touré entraîner à sa suite la plupart des pays francophones dans le soutien à M. Hissène Habré. Le président guinéen, qui devait accueillir à Conakry en mai prochain le sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), aurait pu à cette occasion – on l'espérait tant à Paris qu'à N'Djamena – faciliter la recherche d'une solution négociée du conflit tchadien. Sa disparition, qui sera également vivement ressentie à Rabat, qu'il soutenait contre le Polisario, compromet un tel scénario. C'est un nouveau coup dur pour l'OUA, qui allait déjà d'échec en échec.

La plus grande inconnue concerne cependant la succession de Sekou Touré à la tête de son pays, tant il est vrai que la brusque disparition d'un dictateur peut créer un vide propice à tous les chaos et à toutes les convoitises.

Après plus de vingt-cinq ans de pouvoir absolu la succession du chef de l'Etat guinéen s'annonce difficile

M. Ahmed Sekou Touré, chef de l'Etat guinéen, est mort, à l'âge de soixante-deux ans, lundi 26 mars, à 23 h 30, à l'hôpital de Cleveland (Ohio), où il venait de subir une intervention chirurgicale. Victime d'une attaque cardiovasculaire, dimanche 25 mars, alors qu'il se trouvait en Arabie Saoudite, M. Sekou Touré avait été transporté aux Etats-Unis. Un communiqué du bureau politique du Parti démocratique guinéen (PDG), réuni lundi sous la présidence du premier ministre, M. Lansana Beavogui, a proclamé un deuil national de quarante jours en Guinée. Les obsèques de M. Sekou Touré auront lieu vendredi 30 mars à Conakry.

La vacance à la tête de l'Etat fait entrer la Guinée dans une période d'incertitudes. Le pouvoir sans partage exercé par M. Sekou Touré n'a pas facilité l'émergence d'hommes politiques de premier plan, même si, parmi les membres du bureau politique du parti unique et au sein du gouvernement, certaines personnalités se détachent. Pendant des années, le chef de l'Etat guinéen a méthodiquement écarté de sa route ceux dont, à tort ou à raison, il estimait devoir craindre quelque chose. Près de deux millions de Guinéens vivraient aujourd'hui à l'extérieur de la Guinée, chassés par une répression systématique. Ces expatriés contribuent d'ailleurs à la survie de l'économie guinéenne, largement dépendante de l'aide internationale, par l'argent qu'ils font parvenir aux membres de leur famille restés dans leur pays. C'est dans une large mesure au sein de cette diaspora que se trouve l'élite intellectuelle guinéenne.

A Conakry, quiconque entendait faire carrière, tant dans le secteur privé que public, devait faire allégeance au « guide » de la révolution et lui donner régulièrement des gages de fidélité. M. Sekou Touré savait récompenser cette fidélité en octroyant des postes honorifiques ou hautement lucratifs. Toute une « bourgeoisie » s'est ainsi constituée, s'enrichissant des trafics du marché noir.

Ce phénomène de la corruption, que le chef de l'État dénonçait périodiquement, gangrène de l'économie du pays, constituait aussi l'assise du pouvoir. M. Sekou Touré savait fort bien qu'il ne pouvait aller trop loin dans la remise en cause des privilèges de la bourgeoisie d'État et du parti. Paradoxalement, le pouvoir absolu dont jouissait le président guinéen doit donc être relativisé. D'autant que les dernières orientations de la diplomatie guinéenne, voulues par le chef de l'État, avaient provoqué un débat contradictoire parmi les membres du gouvernement et du parti.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 4.)

L'ONU accuse l'Irak

Le rapport des experts des Nations unies confirme que l'armée de Bagdad a utilisé des armes chimiques contre l'Iran

De notre correspondant

New-York (Nations unies). – Les Nations unies ont dissipé, lundi 26 mars, les derniers doutes qui pouvaient encore subsister sur les violations par l'Irak du protocole international de Genève de 1925, interdisant l'emploi des armes chimiques et bactériologiques. Les quatre experts indépendants récemment envoyés par l'ONU en Iran, à la requête des dirigeants de Téhéran, ont formellement identifié, au cours de leurs analyses, deux gaz de combat : l'ypérite (« gaz moutarde ») et le tabun (un agent innervant).

Le secrétaire général, M. Perez de Cuellar, a décidé la publication immédiate du rapport de ces experts, en déplorant le recours à ces armes chimiques. Mais il n'a pas été jusqu'à mettre en cause spécifiquement l'Irak : il s'est contenté de rappeler qu'il avait déjà condamné de telles violations, *« d'où qu'elles viennent et en quelque circonstance que ce soit »*.

Malgré la répugnance manifeste de l'ONU à prendre parti, qui s'est vérifiée tout au long du conflit, le rapport des quatre experts n'en constitue pas moins une victoire pour les dirigeants de Téhéran, qui voient ainsi leur adversaire mis au banc de la communauté internationale, même s'il n'est pas identifié formellement.

Ce succès était d'autant plus nécessaire, estiment certains diplomates spécialistes des questions iraniennes, que la dernière offensive militaire lancée ces dernières semaines contre l'Irak, dans la région de Bassorah, n'a pas donné les résultats escomptés et apparaît de plus en plus comme un revers, malgré les énormes moyens humains lancés par Téhéran dans la bataille.

Les quatre experts indépendants désignés par les Nations unies, le docteur Gustav Andersson (Suède), le colonel Manuel Dominguez (Espagne), le docteur Peter Dunn (Australie) et le colonel Ulrich Imobersteg (Suisse), s'étaient rendus en Iran du 13 au 19 mars dernier. Leur enquête les a conduits dans des régions proches du front (Shatt-e-Ali et Hoor-ul-Huwaizeh), où ils ont pu examiner des bombes chimiques, comme dans les centres d'Ahwaz et de Téhéran, où ils ont pu procéder à des examens cliniques sur une quarantaine de victimes des bombardements, ainsi qu'à des analyses des agents chimiques contaminants. Les résultats de celles-ci ont en outre été vérifiés par l'Institut de recherche de la défense suédoise, à Umea, et par le laboratoire AC Central de Spiez (Suisse).

(Intérim.)

(Lire la suite page 6.)

Salvador : M. Duarte en tête

Le candidat démocrate-chrétien est bien placé pour le second tour

De notre envoyé spécial

San-Salvador. – On s'achemine vers un second tour de l'élection présidentielle au Salvador. Il aura lieu au plus tôt dans un mois. M. Jorge Napoleon Duarte, candidat de la démocratie chrétienne, s'est proclamé lui-même vainqueur – avec plus de 45 % des voix – du premier tour qui a eu lieu le dimanche 25 mars dans des conditions difficiles.

M. Roberto d'Aubuisson, leader de l'extrême droite, est en revanche resté silencieux lundi. Son parti, l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA) aurait obtenu un résultat sensiblement égal (30 % des voix) à son score de 1982, lors des élections pour l'Assemblée constituante. Si les résultats officiels et définitifs devaient confirmer ces premières indications, le duel du deuxième tour opposerait donc M. Duarte à M. d'Aubuisson.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 4.)

L'AFFAIRE GENTHIAL

Policiers et magistrats

par JEAN-MARC THEOLLEYRE

De toutes les mutations qui viennent d'être opérées à la police judiciaire de Paris, pourquoi donc est-ce celle de M. Jacques Genthial qui agite le plus les esprits ? Cela tient assurément à la personnalité de celui qui succéda en mars 1982 à M. Marcel Leclerc à la tête de la fameuse brigade criminelle. Mais l'affirmation d'une personnalité ne saurait suffire pour que des juges d'instruction parisiens estiment devoir déclarer « *injuste* » la décision du ministre de l'intérieur. Ces magistrats, comme ceux de la section criminelle du parquet, déplorent le départ d'un homme qui avait contribué à aplanir depuis deux ans les relations entre la police et la justice : c'est-à-dire à respecter les règles du code de procédure pénale dont l'article 38 place la PJ sous la surveillance et le contrôle du parquet général. Dispositions simples, mais qui dans la pratique ne sont pas toujours respectées.

Les rapports entre la police et la justice n'ont jamais été faciles. Les réalités du quotidien, la courtoisie apparente des relations officielles dissimulent souvent des amertumes, des états d'âme et, à l'occasion, des divergences sinon des rancœurs profondes et réciproques. Il arrive qu'elles soient perçues par l'opinion. Les affaires Ben Barka ou de Broglie en ont fourni les exemples les plus criants. L'époque est encore plus proche où l'on apprenait qu'un juge d'instruction parisien avait estimé nécessaire d'adresser une lettre, précisément à M. Marcel Leclerc, prédécesseur de M. Genthial, pour se plaindre des lenteurs apportées à l'exécution d'une commission rogatoire qu'il lui avait adressée.

L'arrivée de M. Genthial, il y a deux ans, au Quai des Orfèvres avait paru inaugurer une ère nouvelle. D'autant plus qu'à la même époque M. Pierre Arpaillange, nouveau procureur général près la cour d'appel de Paris, avait adressé à M. Pierre Touraine, directeur de la police judiciaire à la préfecture de police, une lettre dont la teneur suffisait à montrer ce que l'on attendait désormais au palais de justice et qui jusque-là avait été perdu de vue.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Heure

Pour économiser de l'électricité – alors qu'on en a à revendre... – on nous impose tous les six mois un insupportable yo-yo avec les fuseaux horaires.

La colère monte dans les berceaux, les vaches songent à barrer les routes, les horloges s'affolent dans leurs cadrans. Les travailleurs de l'aube ont l'impression de replonger dans l'hiver, il n'y a plus de soirées. Les matinaux sont perturbés, les noctambules déboussolés.

Assez joué avec le temps ! Heure d'été, heure d'hiver : le temps est venu d'une révolte. A quand une grande manif. de la Terre au Soleil, pour la défense des opprimés du rythme biologique ?

BRUNO FRAPPAT.

Climat de guerre civile au Chili

LIRE PAGE 4 L'ARTICLE DE JACQUES DESPRÉS

Crise politique en Bolivie

LIRE PAGE 4 L'ARTICLE DE NICOLE BONNET

La restructuration de la sidérurgie

Faut-il construire le « train universel » de Gandrange ?

LIRE PAGE 30 L'ARTICLE D'ÉRIC LE BOUCHER

LE SEIZIÈME CONCOURS DE BAGNOLET

Jeune danse existentialiste

Le Ballet pour demain rassemble chaque année, à Bagnolet, le monde de la danse, venu prendre la température de la création. L'affluence y est chaque fois plus grande, et tenir une demi-journée serré, poussé, sur les gradins de bois d'un gymnase, dans une atmosphère enfumée, devient une épreuve harassante. Lazzis, bris de bouteilles, toute une faune agressive est là, prête à aimer ou à détester.

Le concours est en principe international. Le jury, nombreux, comporte des chorégraphes étrangers (1), mais c'est surtout de danse française qu'il est question. Une sévère pré-sélection de Jaque Chaurand, Maguy Marin, Suzan Buirge, a retenu dix-huit candidats sur quatre-vingt-dix, écartant les amateurs, mais aussi des genres, des techniques, jugés indésirables.

A Bagnolet, la grande fête de la danse populaire et bon enfant que l'on a connue pendant plus de dix ans a cédé le pas à une compétition serrée, de haut niveau professionnel, où tous les candidats ont tendance à bachoter pour obtenir un prix. Robin Howard, fondateur et directeur du London Contemporary Dance Theatre (2), invité d'honneur, a regretté que le résultat soit aussi déterminant pour la carrière des chorégraphes : il a souhaité que ceux-ci puissent concourir non pas pour gagner un prix mais pour montrer leur travail et donner leur vision intérieure, même si elle n'est pas du goût du public actuel. Un vœu pieu.

Il semble difficile de revenir en arrière, mais il est évident que tous les chorégraphes français travaillent actuellement dans le même sens. Question de mode ? De mentalité et d'environnement plutôt, si bien que tous ceux qui pratiquent un langage différent paraissent anachroniques et décalés, comme les deux groupes italiens d'Adriano Sinivia et d'Elena Gonzales-Correa jouant de l'onirisme et de l'expression des sentiments traitée en demi-teinte. Aucune chance pour eux.

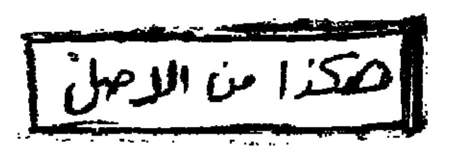
Il fut un temps où les essais chorégraphiques influencés par les « post modern » américains allaient dans le sens d'une recherche de danse pure et abstraite. Cette tendance est bien passée. Aujourd'hui, à Bagnolet, on s'oriente vers le creusement du mouvement, une exploration de plus en plus aiguë des rapports existentiels. Le marasme, l'angoisse, la solitude, l'agressivité, s'y traduisent dans un jeu constant avec le sol, la chute répétée obstinément, les courses éparses et des gestes transmis en relai. On recherche des formes de plus en plus elliptiques et sophistiquées, on en vient à promouvoir une sorte de constructivisme intellectuel qui réclame la justesse et l'exactitude du mouvement plutôt que l'élan et la fougue.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 13.)

(1) Cette année : Marguerite Asberg (Suède), Suzanne Egri (Italie), Viola Farber (Etats-Unis), Suzan Linke (Allemagne).

(2) Les trois lauréats de Bagnolet sont invités par M. Howard à se produire à The Place, à Londres.



Le Monde

idées

Police et justice

La police est un « grand corps malade », constate Nicole de Hauteclocque, qui préconise notamment pour le guérir un prompt retour au professionnalisme. Alain Deschamps et Jean Dubreuil réclament de leur côté des réformes allant notamment dans le sens d'une réduction des inégalités, les mutations de chefs ne pouvant en tenir lieu. Quant à Jean-Marc Théolleyre, il revient sur l'affaire Genthial, qui met en lumière la difficulté de la bonne entente, pourtant nécessaire, entre la justice et la police.

Des réformes pas le « combat des chefs »

par ALAIN DESCHAMPS (*) et JEAN DUBREUIL (**)

LE malaise de la préfecture de police de Paris – comme d'ailleurs celui de l'institution police – ne disparaîtra pas si l'on se contente du jeu bien connu « mutations-affectations des « grands patrons ». Le problème est ailleurs. Il se réduit à une seule question à laquelle le gouvernement doit répondre rapidement : y a-t-il ou non la volonté politique de mener « au fond » les réformes nécessaires pour que la police puisse assurer efficacement la sécurité des habitants de ce pays ?

A partir de l'exploitation publique d'un dossier du préfet de police de Paris concernant le manque d'effectifs en tenue dans la capitale, dont nous contestons certains arguments, nous constatons qu'il n'y a pas de volonté politique.

On ne saurait s'en tenir au seul calcul arithmétique pour décréter que la diminution du temps de travail est responsable de l'inefficacité des services de police. Si la sécurité est mal assurée (et nous sommes d'accord sur ce point), c'est davantage parce que les policiers sont mal utilisés.

Quelques exemples le montrent. S'agissant du personnel en tenue, « *l'évolution discordante entre les moyens et les besoins* » (*dixit* le préfet) ne peut-elle être réduite en s'attaquant sans désemparer aux charges indues et excessives qui sont le lot quotidien de trop nombreux gardiens de la paix ? Ceux qui assument de façon permanente des tâches purement administratives, ceux qui pallient les carences de l'administration pénitentiaire, ceux qui jouent les plantes vertes devant tel ou tel bâtiment administratif ou de prestige, ceux qui s'adonnent au relevé des prix des cacahuètes dans les épiceries de quartier à la place du personnel de la concurrence et des prix. La liste pourrait s'allonger.

Pour la CFDT-police, la volonté politique consiste à réduire les inégalités au sein de la police nationale (horaires et conditions de travail différentes), à proposer une réforme de structures intégrant la nécessaire complémentarité des corps de police, ce qui signifie efficacité des missions de police. Mais cette efficacité passe par le désengagement des policiers des charges administratives qui paralysent les services.

Enfin, nous proposons que la lutte contre la bureaucratie s'appuie, d'une part, sur la modernisation des équipements (télématique, informatique, bureautique) et, d'autre part, sur la démocratisation de l'institution, c'est-à-dire en particulier la modification des centres de décision afin que le « combat des chefs », qui ne règle en rien le fonctionnement *des services, ne détourne pas les* policiers et l'opinion des vrais problèmes du service public police.

(*) Secrétaire général de l'Union fédérale CFDT de la police nationale.

(**) Secrétaire général du syndicat CFDT de la police parisienne.

Un grand corps malade

par NICOLE DE HAUTECLOCQUE (*)

LA *police nationale donne l'impression* d'un grand corps malade. Entre des répits de plus ou moins longue durée, celui-ci est agité de soubresauts pour des raisons soit internes (assassinat ou arrestations de collègues pour des faits de service), soit externes, comme les projets de réforme du gouvernement.

Cette crise est ancienne mais elle s'est nettement aggravée ces derniers mois. Bien qu'elle reflète une crise de société, elle restera l'image de marque d'un gouvernement sectaire et aux abois dans tous les domaines économiques et sociaux.

La partie émergée de l'iceberg s'est révélée lors des événements du 3 juin 1983. Sans revenir sur les faits eux-mêmes, abondamment commentés, surtout par ceux qui n'étaient pas là, les intervenants respectant le droit de réserve, il faut souligner le sentiment des policiers à cette époque.

Les gardiens des compagnies d'intervention comme les inspecteurs de police, très directement touchés par les affaires du terrain et la sécurité de la voie publique, ont été choqués par la manière dont le gouvernement, suivi sinon précédé par les partis et les syndicats de gauche, a exploité ces événements contre les « factieux de droite » : car parmi les manifestants se trouvaient des policiers voire des délégués syndicaux de toutes *tendances, y compris de gauche. Ils ont été écœurés par la « magouille syndicale et politicienne » étalée sur la place publique alors que le métier de policier doit son efficacité à sa* discrétion.

Les sanctions, hors de proportion *avec les faits, ont eu un résultat* contraire à celui souhaité par le gouvernement. Elles ont amené un *resserrement* entre les policiers en civil *et en tenue, entre* les gens de la base *et leurs chefs présents* avec eux sur le terrain, *commissaires ou contrôleurs généraux.*

Le temps et le machiavélisme du gouvernement, qui a empêché les syndicats dits d'opposition de s'exprimer démocratiquement, ont amené une baisse de tonus et un « rencoquillage » de la plupart des fonctionnaires. Ceux-ci accomplis*sent* leur travail sans zèle ni plaisir, dans la stricte application de la loi et *de ses arguties juridiques ; dans le climat d'attentisme qui s'est établi, chacun, à la base surtout, s'est mis à moins parler de la fonction policière que des congés, du pouvoir d'achat ou des impôts.*

Des poussées de fièvre ont réveillé certains, conscients, surtout chez les commissaires, officiers et gradés, que la moindre atteinte aux structures, et à la pratique du métier, compromettrait non seulement l'avenir de la police mais surtout son efficacité et la tranquillité de la population.

« Démocratiser la police ? »

Ainsi a-t-on remis au goût du jour *de vieux projets soutenus par la FASP et les syndicats de gauche : ils ont été vite remisés en raison de leurs incidences budgétaires :*

– Modification des structures de commandement de *la* préfecture de police : création d'une direction du maintien de l'ordre, la direction de la sécurité publique étant amoindrie et la direction de la police judiciaire n'étant plus qu'un simple SRPJ.

– Modification des horaires, avec création d'une cinquième brigade comprenant les policiers des brigades spéciales supprimées. Cette réforme appliquée en province ne l'est pas à Paris.

– Attribution de la qualité d'OPJ aux officiers de paix et d'agents de police judiciaire aux gardiens de la paix.

Toutes ces réformes ont pour but avoué de « démocratiser » la police au sens que la FASP et les syndicats de gauche donnent à ce mot. Le code de déontologie qui vient d'être « créé » ne fait que confirmer cette prise de pouvoir sur les consciences des policiers *considérés comme* bafouant les *libertés publiques alors qu'ils ne font que les protéger.*

Le but « souterrain », évident depuis longtemps, est de casser le commandement et de rendre le syndicalisme de gauche moteur et responsable d'une hiérarchie parallèle. *Le résultat est la démotivation des effectifs qui se sentent devenir impuissants devant la montée délictuelle, ou plus exactement se sentent seuls à lutter, sans soutien ni des hautes autorités administratives, ni d'une partie de la justice, notamment* des concepteurs actuels, ni de mass media manipulés.

Les exemples sont nombreux :

– Confusion dans le haut commandement et contradictions entre le dire et le faire des dirigeants ;

– Limitation juridique des pouvoirs, en matière de contrôle d'identité notamment ;

– Relaxe immédiate d'individus en flagrant délit malgré toute absence de représentations en justice ;

– Mansuétude *allant* jusqu'à l'abandon des poursuites contre des individus coupables de plusieurs délits ;

– Mise en liberté, volontairement ou « par erreur », de truands notoires, dont beaucoup récidivent pendant leur permission ;

– Non-exécution de *la totalité* des peines, même criminelles, sous prétexte de bonne conduite ;

– Par contre, emprisonnement de gens honorablement connus, agissant en état de légitime défense ;

– Condamnation des victimes de vols à payer des réparations financières à leurs agresseurs et cambrioleurs et aux familles de ceux-ci ;

– Enfin, critique de certains juges à l'encontre des policiers, leur préférant ouvertement les truands et leurs « paroles d'honneur ».

La délation de gardiens de la paix, syndicalistes ou non, à *l'encontre de* leurs chefs, le manque de confiance, voire la suspicion de la hiérarchie envers certains commissaires, mis sur écoutes téléphoniques, en raison de leurs sentiments, complètent ces irritations qui énervent, au sens médical du terme, les policiers et la population.

L'attention épisodique du gouvernement, ses déclarations emphatiques mais creuses lors des obsèques de policiers, la visite du président de la République dans des locaux de police, considérées même à la base comme du mauvais cinéma publicitaire, ne peuvent modifier la situation troublée de la police, que l'opinion comprend mieux chaque jour.

Que faire pour redonner vie à ce grand corps malade ? Remèdes internes et externes sont nécessaires. Ils appelleraient de longs développements mais doivent s'insérer dans un système cohérent, fondé sur trois points peu souvent évoqués et pourtant essentiels.

– Le rôle prépondérant des techniciens de la police dans la conception comme dans la réalisation de cette remise en ordre. La vraie police et non celle des « polars et des films policiers » est le fruit d'une longue pratique que ne peut modifier n'importe quel politique ou juriste, quelle que soit sa valeur personnelle.

Imagine-t-on l'ordre des médecins dirigé par des non-médecins ? Les barreaux d'avocats sous la férule de policiers ou d'administrateurs ?

– Une ligne politique au sens littéral du terme, c'est-à-dire non politicienne, unique, cohérente, réfléchie, acquise dans un assentiment quasi général et surtout maintenue contre vents et marées, quelles que soient les fluctuations du pouvoir parlementaire et les pressions politico-syndicales.

– Un soutien administratif à tous les stades de la hiérarchie, basé sur la confiance envers les chefs de service *comme envers les hommes, un soutien législatif pour améliorer le travail de la police et de la justice et non point pour les entraver, un soutien des mass media* et de l'opinion pour approuver l'action de la police contre les truands et non pas systématiquement la critiquer.

C'est une véritable guerre, dégagée de toutes contingences politiques, qu'il faut mener contre toute délinquance. Les efforts de tous doivent tendre dans ce sens. Sinon, notre démocratie basculera bientôt dans l'anarchie et la dictature.

(*) *Député* RPR, adjoint au maire de Paris.

L'affaire Genthial

(*Suite de la première page.*)

« *Ma première préoccupation,* écrivait M. Arpaillange, *est d'être tenu régulièrement et complètement informé. Il importe pour cela que le procureur de la République compétent en raison du lieu où surviennent les faits délictueux, soit lui-même immédiatement avisé, au début ou en cours d'enquête, quels que soient les auteurs ou la qualité des personnes mises en cause. La même règle doit être observée à l'égard des juges d'instruction lors de l'exécution des commissions rogatoires. Il va de soi également que dans les cas particulièrement graves et importants, il pourra être opportun de compléter cette information par un compte rendu qui me sera donné personnellement et j'insiste pour que vous n'hésitiez pas à accomplir cette démarche chaque fois que vous l'estimerez utile. La concision, la précision, la rapidité de transmission des informations doivent éviter toute dénaturation ultérieure de l'appréciation des faits, faciliter les discussions futures et aider à la décision.* »

La même lettre rappelait les dispositions régissant la garde à vue et invitait le directeur de la police judiciaire à « *veiller scrupuleusement à ce que soient réunies toutes les conditions autorisant la mise en œuvre de cette mesure, à la totale application des différentes mesures prévues par le code : visites médicales, temps de repos, etc.* ».

En tous ces domaines, c'est à la brigade criminelle que se mesura la réalité d'un changement. Des juges d'instruction parisiens, qui gardaient le souvenir d'avoir été « piégés » dans les années passées, se plaisaient à dire qu'ils n'avaient plus « *l'impression d'être doublés* » par M. Genthial et son équipe. Le sentiment était le même à la section criminelle du parquet et s'exprimait à peu près en ces termes : « *Pour le moment, nous avons confiance. Cela tient peut-être tout bêtement aux hommes. En tout cas, ce n'est plus la guerre en permanence comme avant.* »

Ce qui est « sensible »

Il est vrai que, dans les rapports police-justice parisiens, la brigade criminelle n'est pas tout. Il est vrai aussi que son implantation géographique, à deux pas du Palais de justice, peut, si le désir est réel, faciliter les rencontres directes avec la magistrature.

Mais elle est l'interlocutrice, la collaboratrice, dès qu'il s'agit de ces affaires « sensibles » qui sont rarement traitées par d'autres brigades ou un commissariat de quartier. Que l'on soit policier ou magistrat, l'affaire « sensible » se flaire infailliblement à sa naissance. C'est celle qui d'une façon ou d'une autre met en émoi le monde politique et, au-delà de lui, tout ce qui touche le monde extérieur.

C'est, bien sûr, le terrorisme. Ce sont les affaires financières d'envergure. Les meurtres avec implication politique, les coups et blessures en période électorale. Ce peut être aussi un assassinat comme celui de Gérard Lebovici dès lors qu'on peut lui prêter tous les mobiles. Avec toutes ces affaires, les relations police-justice deviennent toujours plus délicates. L'ère Genthial les avait aplanies, même si tout n'était pas idéal. Ce « patron » ne se comportait pas comme tel avec le parquet et l'instruction. Avec lui, les magistrats n'éprouvaient plus le sentiment d'être mis à l'écart et de constater que les informations s'échangeaient en priorité à un niveau hiérarchique bien supérieur à celui de la relation normale : instruction-police judiciaire.

Ainsi s'explique la réaction judiciaire au départ obligé d'un homme tenu pour un collaborateur loyal. D'autant plus que si M. Genthial « jouait le jeu », c'est-à-dire celui que régit le code de procédure pénale, il restait sinon une exception, du moins un exemple. Ce n'est pas avec l'actuel préfet de police, M. Guy Fougier, que les magistrats peuvent espérer une aussi belle harmonie. Ses interventions auprès des brigades centrales comme des divisions de police judiciaire placées sous son autorité échappent le plus souvent au judiciaire, avec lequel il n'estime pas nécessaire d'avoir des rapports directs. Il lui est même arrivé de se trouver en opposition sur le terrain avec la section criminelle du parquet et même un policier, comme le chef de la brigade de recherche et d'intervention – dite « antigang » : contre la négociation, il réclamait le recours à la force le jour où Lionel Cardon avait pris en otage une avocate et une journaliste.

A chacun sa place

On risque donc de retomber dans les classiques divergences de conception, qui, au reste, continuent d'avoir cours. Car la brigade criminelle n'est pas tout. Les magistrats qui, à Paris, ont défendu M. Genthial ont en réalité pris parti contre une façon de mettre fin à un espoir ou, pour le moins, de prendre le risque d'y mettre fin.

« *La police et la justice,* a pu dire M. Arpaillange, *représentent l'autorité avec des moyens différents. Si elles devaient être adversaires, l'opinion rejetterait l'une et l'autre.* » Embarqués sur la même galère, policiers et magistrats ont à remplir des fonctions étroitement imbriquées. Il faut que chacun accepte de tenir sa place dans cette chaîne que constitue l'exercice de l'action publique, le parquet, l'instruction, le tribunal. La paix publique ne peut qu'avoir à souffrir de conflits et même de simples bisbilles.

Que les torts soient partagés, qui pourrait en douter ? Il y a des juges d'instruction qui peuvent dire à bon droit, parce qu'on ne le leur a pas envoyé dire, que la police voit en eux l'incarnation du « laxisme » avec cette seule excuse qu'ils « *ne peuvent pas comprendre, n'étant pas sur le terrain* ». Mais il y a aussi des policiers qui peuvent se plaindre, ici ou là, de n'avoir vu qu'une fois en six ans d'activité un procureur de la République ou l'un de ses substituts et pas plus de deux fois un juge d'instruction. On peut rappeler qu'au temps où il était directeur de la police judiciaire, M. Jean Ducret avait interdit à ses fonctionnaires de téléphoner directement aux magistrats. Il est vrai qu'à la même époque les magistrats n'avaient pas, eux, le goût de visiter les locaux de police et de se montrer dans les commissariats.

L'harmonisation des rapports entre justice et police, que l'affaire Genthial, quelle qu'en puisse être la motivation, n'est pas faite pour arranger, demande effort et continuité dans l'effort. Car le clivage n'est plus aujourd'hui entre les deux corps. Des alliances peuvent se conclure entre tel juge et tel commissaire ou inspecteur. Il leur arrive alors d'être plus « politiques » que naturelles, plus conjoncturelles qu'annonciatrices d'un changement des mentalités. Chacun dans ces occasions prend des risques, sans pour autant mettre fin à cette crise chronique, envenimée à l'occasion par les arrière-pensées politiques.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LU

« LA VIE QUOTIDIENNE DES RÉSISTANTS, DE L'ARMISTICE A LA LIBÉRATION », d'Henri Noguères

Un hommage au peuple de la nuit

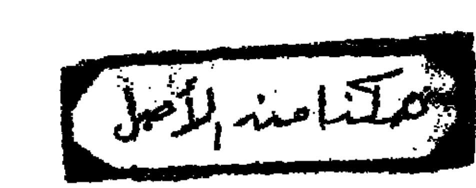
LES ouvrages de caractère plus ou moins historique sur l'Occupation abondent en ce moment, le pire côtoyant le *meilleur. C'est dans cette dernière catégorie qu'il* convient de classer *la Vie quoditienne des résistants, de l'armistice à la Libération,* d'Henri Noguères.

L'historien ne renouvelle pas entièrement le sujet, mais tel n'était pas son projet. En mêlant à son évocation du *combat de l'ombre ses souvenirs* personnels d'ancien membre d'un réseau, il nous donne un livre singulièrement attachant – et, qui plus est, honnête. Auteur d'une monumentale *Histoire de la Résistance en France* abordant de front nombre de problèmes tabous, Noguères fait, une fois encore, la preuve de son objectivité. Il reconnaît que, souvent, l'entrée dans un mouvement a résulté d'un concours de circonstances, il ne cache pas que *les pesanteurs administratives* ont paralysé *certains réseaux, il* ne cherche guère à dissimuler que des brebis galeuses ont pu s'y mêler. Son grand mérite est de *rendre sensible* la noblesse de la lutte de patriotes *qui,* fréquemment divisés par la lutte politique, étaient d'accord sur l'essentiel : l'horreur de l'asservissement à *l'ordre national-socaliste.*

Au fil de cette chronique, aussi alerte que remarquablement documentée, le peuple de la nuit ressuscite. Les « clandestins » *d'abord,* dont les relations avec Londres n'étaient *pas* toujours faciles, mais aussi les « légaux », c'est-à-dire les nombreux fonctionnaires ou responsables du secteur privé qui, tout en demeurant à leur poste, s'employèrent à *renseigner* les Alliés, à *noyauter les entreprises ou les administrations,* à saboter l'action de l'adversaire. L'ancien président de la Ligue des droits de l'homme rend *au passage un hommage mérité* aux agents de la SNCF, *qui,* à tous les échelons et au péril de leur vie, firent beaucoup pour la victoire finale.

Un *ouvrage* accessible à tous *et dénué de passion, fort utile* à l'heure où d'aucuns s'employaient à défigurer le vrai visage de la Résistance. – E.R.

★ *La Vie quotidienne des résistants, de l'armistice à la Libération,* d'Henri Noguères. Hachette, 275 p., 75 F.



étranger

LA MORT DE SEKOU TOURÉ

Le long règne d'un autocrate

« Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage ». – Le jeune tribun s'adresse au général de Gaulle venu soumettre aux peuples d'Afrique de dessein d'une « communauté française ». La scène se passe en *août 1958*, à Conakry. Une nation entre dans l'histoire. Sous les acclamations, Ahmed Sékou Touré trouve sa dimension de héros populaire : son destin désormais va s'identifier pleinement avec celui de son pays.

Visage énergique, regard presque *dur, physique bâti pour la lutte,* tout dans le personnage révélait une volonté peu commune. Mais le sourire éclatant, communicatif, était celui d'un homme habitué à tenir les foules sous son charme. Ce sourire, l'imagerie l'a répété à l'infini, jusque sur la toile des boubous. Car le « Chef suprême de la Révolution » avait un goût immodéré de la mise en scène, comme en témoignaient des discours-fleuves, où les propos violents et pittoresques étaient appuyés par d'amples mouvements de ses bras entourés de la tunique africaine blanche.

L'homme, alors, ne s'embarrassait guère de nuances : il s'agissait de séduire et d'entraîner plutôt que de convaincre. Sachant passer du lyrisme révolutionnaire au ton le plus familier, c'est dans les langues locales, soussou ou malinké, qu'il avait ses meilleurs effets d'orateur. Fier de descendre du grand Samory, précurseur farouche de la résistance noire, n'hésitant pas à mêler prières et danses aux discours, il avait davantage présent en lui l'orgueil des tribus peules que la ferveur de l'islam.

Les adversaires de Sekou Touré ne virent en lui qu'un démagogue brouillon et tyrannique, servi par l'Histoire, grisé par son propre rythme, qui avait pris les apparences trompeuses d'une sorte de moine. Son frère Ismaël, son « lieutenant » Diallo Safoulaye, furent des conseillers toujours écoutés.

D'un tempérament volontariste et joueur, aimant à brusquer l'événement, il savait aussi se dégager avec adresse et empirisme. Rebelle à tout dogmatisme, l'auteur de *la Révolution en Afrique* ne fut qu'un théoricien sans rigueur : sa foi intolérante n'était pas celle d'un doctrinaire, mais celle d'un homme d'action et de combat.

Autodidacte doué, petit fonctionnaire devenu grand dignitaire de l'Afrique occidentale française, le président guinéen eut des débuts qui auraient pu satisfaire un « assimilé » ambitieux. Mais, dès l'origine, il vit en rupture avec l'ordre établi : il est renvoyé du collège pour avoir organisé *une grève de la faim, exclu de* l'administration coloniale à cause de ses activités politiques. Car la révolte l'a déjà conduit à l'engagement révolutionnaire. Bientôt promu à la tête du jeune syndicalisme guinéen, il fait figure d'élément avancé, « marxiste » disait-on alors.

En 1953, le jeune leader trouve l'occasion de donner sa mesure. Il déclenche une grève générale pour obtenir l'application du code du travail en Guinée. Après plus de deux mois, le gouverneur de l'AOF doit lui accorder gain de cause. Pour les habitants de Conakry, Sekou Touré entre déjà *dans la légende.*

Dans sa lutte contre l'administration coloniale, il lui reste une dernière étape à franchir. En 1956, il recueille les fruits de sa popularité : maire, député, il est chargé de former le conseil de gouvernement guinéen. Mais le nouveau notable a d'autres ambitions que l'autonomie mesurée offerte par la loi-cadre. Usant avec habilité de ses pouvoirs, le premier en Afrique il brise les chefferies, installe des conseils de village élus, africanise la fonction publique. En 1958, la Guinée fut le seul pays d'Afrique française à choisir l'indépendance, mais était aussi le seul à s'y être, dans une certaine mesure préparé.

Menacée par l'isolement monétaire, désorganisée par une *étatisation* hâtive, l'économie de la jeune République dépérit rapidement. En 1963, le chef d'Etat dénonçait *« les manœuvres réactionnaires de la nouvelle classe mercantile »,* mais engageait une politique de libéralisation. Ces dernières années, il se félicitait même d'avoir associé des capitaux *étrangers à la mise en valeur minière* du pays.

Revenu à des solutions pragmatiques, le leader restait attaché aux slogans et aux rites du socialisme le plus intransigeant. En 1967, il lance la « révolution culturelle » : milices populaires, méditation des poèmes *et des pensées du maître, retour aux* langues africaines... Le charme des premiers temps était sans doute rompu. Sans l'écho des foules, le mot d'ordre, cette fois, reste une formule creuse. Dans le même temps, les difficultés s'aggravent. Condamnée à l'exil, une opposition s'organise, constitue un Front national de libération. Les complots, vrais ou imaginaires, se succèdent, ainsi que les procès, les épurations dans l'armée et le parti. *La terreur s'installe,* frappe jusqu'aux premiers compagnons de route. Le tribun, cédant à un étrange délire de persécution, se retrouve dangeureusement isolé.

Incertitude et déception apparurent également dans la pratique du *« neutralisme positif ».* Sekou Touré *conduisit avec un mélange d'impulsivité combative et d'adresse manœuvrière un jeu diplomatique délicat.* Mais il poussait, jusqu'à la maladresse, le goût des dénonciations véhémentes et des volte-face spectaculaires qu'il devait le plus souvent faire suivre de réconciliations embarrassées.

*L'ancienne métropole ne voulut jamais pleinement pardonner au rebelle de 1958 ni l'audace du premier refus ni l'imprudence d'accusations portées contre des ministres français lors du complot de 1965. Entre les deux pays, la reprise du dialogue n'eut pendant longtemps que des résultats médiocres. Le président guinéen dut, dans un premier temps, demander assistance au camp socialiste. Familier des pays de l'Est dès son jeune âge, il se rend en 1960 à Pékin, puis à Moscou. La même année que Fidel Castro, il reçoit le prix Lénine de la paix, qui consacre en lui le précurseur impatient des luttes du tiers-monde. Mais il se refuse à toute allégeance.

En 1961, il dénonce le *« complot des enseignants »,* où il croit reconnaître *« un plan machiavélique tendant à déclencher une révolution marxiste ».* Il va donner alors des gages à l'Ouest. A Washington, en 1962, il rencontre le président Kennedy et obtient de substantiels avantages pour l'équipement de son pays. Il semble par la suite se détourner à nouveau de l'Occident. Honneur insigne, l'URSS devait, en 1965, saluer en lui le secrétaire d'un *« parti presque frère ».* L'aide américaine est peu à peu suspendue. A poursuivre de front des politiques trop difficilement conciliables, l'homme d'Etat se condamnait à des demi-victoires.

Héros de l'émancipation nationale, Sekou Touré fut, un temps, le symbole de l'Afrique combattante. Son soutien aux mouvements de libération, en Algérie puis dans les territoires portugais, ses jugements sans nuances sur les sécessions katangaise et biafraise, sa dénonciation des politiques raciales en Rhodésie et en Afrique du Sud, le firent apparaître comme l'avocat le plus véhément de la libération du continent. Il ne voulut jamais partager la recherche d'un Senghor, inquiet de concilier *« la passion nègre et la raison hellène »,* ou se laisser aller à une collaboration confiante avec l'ancienne métropole. Pour lui, le thème de la négritude, le projet d'une communauté francophone, chers au poète et à l'homme politique sénégalais, n'étaient que des mystifications pernicieuses du néo-colonialisme.

En revanche, il a partagé avec un Lumumba, avec des hommes comme *Ben Bella, Modibo Keita, N'Krumah,* une même ferveur messianique, un même sens visionnaire de l'avenir africain. L'union de la Guinée avec le Ghana, puis avec le Mali, devait témoigner de cette communauté de dessein. Jusque dans son échec, elle n'eut guère que valeur de symbole. Les jeunes héros du progressisme furent tour à tour évincés de la scène politique.

Pour le leader guinéen, le succès des régimes militaires était le signe accusateur de l'ingérence « impérialiste ». Après juin 1965, nul ne fut plus sévère pour le nouveau régime algérien. En février 1966, offrant l'asile à N'Krumah, il devait même, dans un geste surprenant, partager sa charge de chef de l'Etat avec l'ancien « Rédempteur » ghanéen. Après la chute de Modibo Keita, Sekou Touré restait en Afrique le dernier paladin de la Révolution.

On ne lui pardonnait guère cette obstination. M. Yameogo l'avait un jour traité de *« commis-voyageur de la division ».* Le jugement est sommaire. Nostalgique des grands empires de l'ancienne Afrique, le président guinéen aurait voulu restaurer des fédérations régionales, dépasser l'affrontement des modérés et des progressistes. En 1963, à Addis-Abeba, il fut, avec son ami N'Krumah, l'artisan convaincu de l'Organisation de l'unité africaine.

Avec les pays de l'ex-AOF, il s'essaya même à l'art – difficile pour lui – du bon voisinage. Il ne sut pourtant les dissuader de rejoindre l'Organisation commune africaine et malgache. La maladresse avec laquelle il mit publiquement en cause MM. Houphouët-Boigny et Senghor en 1965 et en 1966, témoigne de l'amertume qu'il éprouvait à l'époque. Plus récemment, il devait multiplier les gestes de conciliation.

Complots...

En 1967 pourtant, le chef de l'Etat guinéen fait part de son souhait de rétablir le dialogue avec la France. Ce n'est alors qu'un « ballon d'essai ». Paris accueille son initiative avec circonspection. Très vite, cette prudence se révèle justifiée. A Conakry, *le chef de la révolution guinéenne* annonce la découverte d'un nouveau complot dans lequel sont impliqués plusieurs Etats africains, dont la Côte-d'Ivoire, et la France elle-même. Treize personnes, dont l'ancien confident, M. Keita Fodeba, sont condamnées à mort.

En 1970, des mercenaires guinéens et portugais tentent de reprendre le pouvoir à Conakry. Les affrontements auraient fait trois cents morts. A la faveur de ce dernier événement, une certaine solidarité africaine autour de la Guinée se reconstitue. A l'intérieur, la population serre *les rangs autour de son chef* suprême. Et même s'il s'avère ensuite que la tentative de pustch était surtout le fait de Guinéens de l'extérieur, M. Sekou Touré apparaît le seul garant de l'unité nationale.

A l'ONU, la France, les Etats-Unis, l'Espagne et la Grande-Bretagne refusent *de s'associer à la condamnation* du Portugal par le Conseil de sécurité. Voilà qui n'est pas de nature à réchauffer les relations entre Paris et Conakry. L'épisode du débarquement « portugais » va être suivi par une recrudescence de la répression. Quatre-vingt-onze personnes sont condamnées à mort et exécutées. M. Sekou Touré démontre une fois de plus qu'il n'attache aucune importance à l'opinion internationale.

Cette escalade de la terreur est suivie, sur le plan diplomatique, par une normalisation des relations avec la Côte-d'Ivoire et le Sénégal. En 1972, MM. Sekou Touré et Houphouët-Boigny exaltent même leur *« amitié éternelle »* ! Avec la France, il faudra attendre l'élection de M. Giscard d'Estaing, en mai 1974, pour que le dialogue soit réamorcé. Le 14 juillet 1975, après seize ans de brouille entre les deux pays, les « retrouvailles » entre Paris et Conakry sont officiellement célébrées. M. Sekou Touré fait un geste de bonne volonté en libérant des détenus politiques incarcérés à Conakry. M. Lecanuet, ministre d'Etat, se rend dans la capitale guinéenne en 1975, préparant la visite officielle que M. Giscard d'Estaing effectuera en décembre 1978. L'accueil du président de la République française est chaleureux, et des accords de coopération seront bientôt négociés.

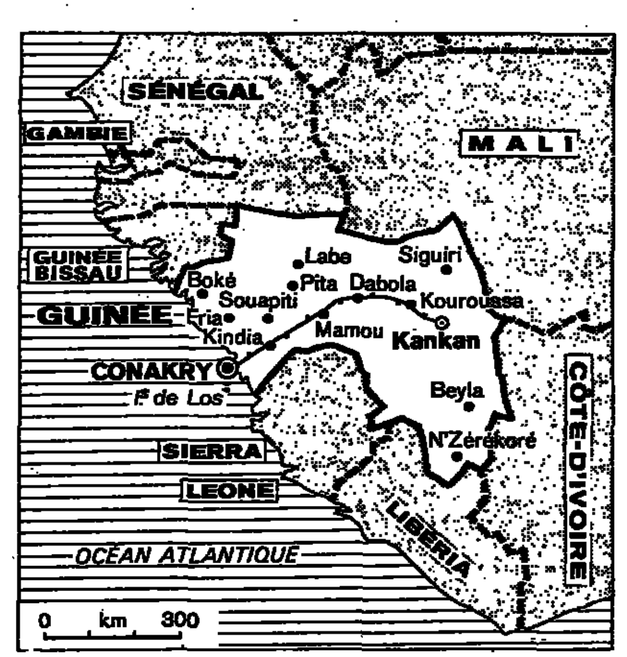
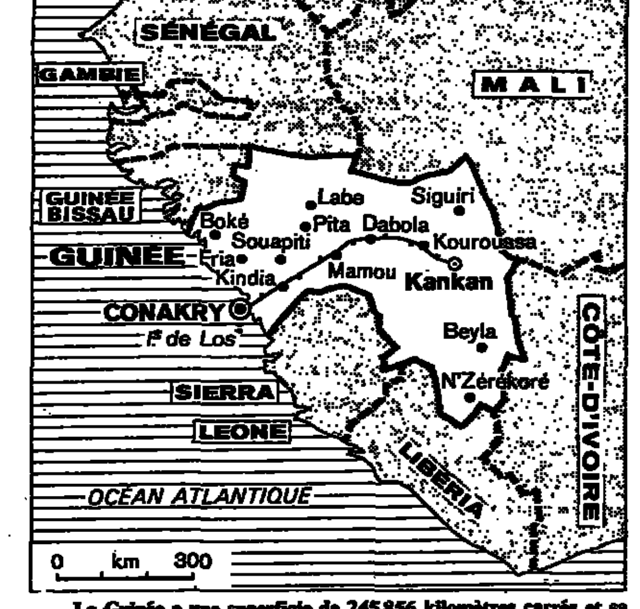
Parallèlement à cette normalisation des relations entre la Guinée et ses voisins africains et occidentaux, la situation intérieure ne s'améliore pas. L'économie guinéenne est moribonde, et la répression s'est banalisée. A Paris, les épouses de disparus politiques en Guinée rappellent inlassablement que la Guinée reste un Etat répressif et policier.

En septembre 1982, ce rappel sur la situation des droits de l'homme en Guinée pèse sur la visite officielle que le chef de l'Etat guinéen effectue en France. Les socialistes français ne se privent pas de faire comprendre qu'ils désapprouvent l'invitation à Paris de celui qui, en 1977, comparait M. Mitterrand à Hitler... Mais Conakry donne de nouveaux gages à *Paris en soutenant la position* de la France au Tchad. Lors de la conférence franco-africaine de Vittel, en octobre 1983, M. Mitterrand offre à M. Sekou Touré une aura de respectabilité.

Déçu par sa coopération avec le camp socialiste, le chef de l'Etat guinéen peut répondre à ses partenaires occidentaux qu'il est prêt à réorienter en partie sa diplomatie. Lors des travaux du douzième congrès du Parti démocratique de Guinée, en décembre 1983, un tournant est pris : le slogan n'est plus la « révolution », mais la « production ». Avec cette « ouverture à l'Ouest », le chef de l'Etat guinéen entend faire redémarrer l'économie de son pays. Allié de toujours, le Maroc aide puissamment la Guinée, mais cette coopération reste insuffisante. La Guinée souhaite recevoir des aides d'organisations internationales, fait appel à des investissements étrangers, notamment français, bref, elle s'ouvre vers l'extérieur.

Ces derniers mois, M. Sekou Touré s'était livré à de multiples démarches diplomatiques pour tenter d'éviter le report du prochain sommet de l'OUA, qui devait avoir lieu le 24 mai à Conakry. Futur président en exercice de l'OUA, M. Sekou Touré aurait obtenu ainsi la consécration de ses pairs africains.

J. de G.

La Guinée a une superficie de 245 856 kilomètres carrés et sa population est estimée à près de six millions d'habitants islamisée à 75 %. On pense cependant que près de deux autres millions de Guinéens vivent en-dehors de leur pays, notamment au Sénégal et en Côte-d'Ivoire. La capitale, Conakry, compte sept cent mille habitants. Les ressources économiques de la Guinée sont essentiellement constituées par l'exploitation de la bauxite (3e producteur mondial) et la culture des bananes, du café et des ananas.

Les revenus de la bauxite suffisent à peine à couvrir les frais de fonctionnement de l'appareil d'État et le service d'une forte dette extérieure (près de 2 milliards de dollars). La production rurale, en pleine régression, ne relève plus que de l'autosubsistance. Le commerce, qui avait été totalement étatisé, est dans une situation catastrophique.

LE TÉMOIGNAGE DE CHARLES DE GAULLE

« Jeune, brillant, ambitieux »

En août 1958, le général de Gaulle entreprend la tournée des pays africains membres de l'Union française pour leur demander de répondre « oui » au référendum qui, le 28 septembre, devait donner naissance à la Ve République. Le 25 août, il arrive à Conakry. Dans ses *Mémoires d'espoir* (tome I) le général raconte que la plupart des Etats où le Rassemblement démocratique africain (RDA) est au pouvoir s'apprêtent à voter « oui », et il ajoute :

« Mais cette tendance risque fort de se retourner là où le chef du gouvernement, disposant d'une équipe politique active et voulant jouer le rôle de champion du marxisme intégral et de la revanche sur l'impérialisme, s'apprête à afficher un « non ! » qui sera une proclamation.

» C'est le cas en Guinée. Le jeune, brillant et ambitieux Sekou Touré me le fait bien voir. A peine ai-je atterri sur le terrain de Conakry que je me trouve enveloppé par l'organisation d'une République totalitaire. Rien, d'ailleurs, qui soit hostile ni outrageant à mon égard. Mais, depuis l'aérodrome jusqu'au centre de la ville, la foule régulièrement disposée des deux côtés de la route en bataillons bien encadrés obéit comme un seul homme aux ordres des responsables, crie d'une seule voix : « Indépendance ! » et agite des banderoles innombrables où est inscrit ce seul mot. Au-devant, s'alignent des femmes, rangées centaine par centaine, dont chaque groupe porte des robes de coupe et de couleurs uniformes, et qui toutes, au passage du cortège, sautent, dansent et chantent au commandement.

» La « réunion de travail » a lieu à l'Assemblée territoriale, où le président du conseil a rassemblé ses militants. Sur un ton péremptoire, il m'adresse un discours fait pour sa propagande et coupé par des rafales bien rythmées de hourras et d'applaudissements. Il en ressort que la Guinée, jusqu'à présent opprimée et exploitée par la France, refusera toute solution qui comporterait autre chose que l'indépendance pure et simple. Je réponds nettement et posément que la France a fait beaucoup pour la Guinée ; qu'il y en a des signes éclatants, par exemple celui-ci : que l'orateur que je viens d'entendre a parlé en très bon français ; qu'elle propose une communauté de pays disposant d'eux-mêmes et pratiquant la coopération, et que, malgré ses charges qui sont lourdes, elle fournira son aide à ceux qui en feront partie ; que la Guinée est entièrement libre de dire « oui » ou de dire « non » ; que si elle dit « non », ce sera la séparation ; que la France n'y fera certainement pas obstacle, mais que, évidemment, elle en tirera les conséquences.

» Pendant l'entretien que j'ai ensuite avec Sekou Touré et au cours de la réception que je donne au palais du gouvernement, j'achève de mettre les choses au point. « Ne vous y » trompez pas ! *lui dis-je.* La » République française à » laquelle vous avez affaire » n'est plus celle que vous avez » connue et qui rusait plutôt que » de décider. Pour la France » d'aujourd'hui, le colonialisme » est fini. C'est dire qu'elle est » indifférente à vos reproches » rétrospectifs. Désormais, elle » accepte de prêter son » concours à l'Etat que vous » allez être. Mais elle envisage » fort bien d'en faire l'écono» mie. Elle a vécu très long» temps sans la Guinée. Elle » vivra très longtemps encore si » elle en est séparée. Dans » *cette hypothèse,* il va de soi » que nous retirerons aussitôt » d'ici notre assistance adminis» trative, technique et scolaire » et que nous cesserons toute » subvention à votre budget. » J'ajoute qu'étant donné les » *liens qui ont uni* nos deux » pays vous ne pouvez douter » qu'un « non » solennellement » adressé par vous à la solida» rité que la France vous pro» pose fera que nos relations » perdront le caractère d'amitié » et de *préférence* au milieu des » Etats du monde. »

« Le lendemain allant retrouver l'avion par la route que j'avais prise la veille, je n'y vois plus âme qui vive. La même discipline imposée qui l'avait, hier, garnie d'une foule compacte l'a, aujourd'hui, totalement vidée. Ainsi suis-je fixé sur ce qui demain sortira des urnes. A Sekou Touré, qui me salue à mon départ, je dis : « Adieu, la » Guinée ! »

Le 23 octobre 1958, après le succès du référendum, de Gaulle indique au cours d'une conférence de presse à l'hôtel Matignon : *« La Guinée est, pour nous, un devenir et nous ignorons lequel. Nous observons ce qu'elle va être et faire sous son actuel conseil de gouvernement, au point de vue de ses tendances et fréquentations extérieures et au point de vue de sa capacité d'Etat, s'il arrive qu'un Etat s'y constitue réellement.*

» Nous établirons nos rapports avec la Guinée en fonction de ce qui se passera dans ces différents domaines. Nous le ferons sans acrimonie, mais sans avoir, je dois le dire, la certitude que ce qui est aujourd'hui pourra persister demain. »

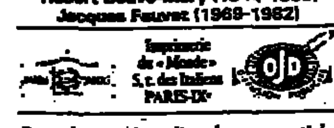
Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 85 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AFRIQUE

LA MORT DE SEKOU TOURÉ

VINGT-CINQ ANNÉES DE RELATIONS FRANCO-GUINÉENNES

1958

29 SEPTEMBRE. — Seul territoire d'outre-mer à voter « non » au référendum approuvant la Constitution de la Vᵉ République qui instituait *« la Communauté française »*, la Guinée accède à l'indépendance. La France cesse toute aide financière.

2 OCTOBRE. — La République est proclamée. Une semaine plus tard, M. Sekou Touré demande à la France de reconnaître le nouvel Etat et de conclure un accord d'association.

10 DECEMBRE. — Alors que M. Sekou Touré avait demandé au général de Gaulle que la France parraine la candidature de la Guinée à l'ONU, la France s'abstient lors du vote d'admission.

1959

15 JANVIER. — La France reconnaît la République de Guinée et décide d'y envoyer un chargé d'affaires.

1960

19 FEVRIER. — A la suite de l'explosion au Sahara de la bombe A, Radio-Conakry déclare : *« Nous n'aurons de cesse que la France ne soit balayée du continent africain. »*

2 MARS. — La Guinée sort de la zone franc. Paris suspend tous les transferts financiers avec la Guinée.

21 AVRIL. — M. Sekou Touré annonce la découverte d'un *« monstrueux complot »* et dénonce *« l'acharnement aveugle du colonialisme français »*. Six Français sont expulsés. Un pharmacien français est emprisonné et condamné à vingt-cinq ans de travaux forcés.

1961

10 MARS. — La France nomme un ambassadeur à Conakry.

31 JUILLET. — Un accord culturel franco-guinéen est signé. M. Sekou Touré déclare qu'une mission économique française serait bien accueillie en Guinée.

1962

9 JANVIER. — La Guinée nationalise toutes les compagnies d'assurances, ainsi que la dernière banque française implantée en Guinée.

1963

15 MAI. — Les négociations franco-guinéennes reprennent à Paris. Le général de Gaulle est invité en Guinée.

1965

16 NOVEMBRE. — La Guinée accuse la France, les Etats du Conseil de l'entente (la Côte-d'Ivoire, la Haute-Volta et le Niger) et Moïse Tschombé d'avoir fomenté un complot contre la Guinée. Deux jours plus tard, les relations diplomatiques sont rompues.

1969

12 MARS. — Radio-Conakry accuse la France d'être à l'origine d'un nouveau complot.

28 AVRIL. — Radio-Conakry se félicite du départ du général de Gaulle.

1971

19 JANVIER. — La Guinée accuse Paris et Bonn d'avoir participé à la tentative de débarquement du 22 novembre 1970. Une « cinquième colonne foccardienne » est accusée d'avoir préparé un nouveau complot pour décembre 1970. Une vingtaine de Français sont emprisonnés.

30 JANVIER. — Conakry rompt ses relations avec Bonn et demande à Paris et à Bonn de lui livrer les Guinéens condamnés par contumace et résidant en France et en RFA.

1974

17 AVRIL. — M. Jobert, ministre des affaires étrangères : « Les moyens ne sont pas réunis pour la reprise du dialogue avec la Guinée, quand un certain nombre de nos compatriotes sont maintenus en prison. »

12 JUILLET. — Revenu d'un séjour privé à Conakry, M. Bettencourt, député giscardien : « La Guinée et la France sont faites pour coopérer. »

10 AOUT. — M. Abelin, ministre de la coopération, confirme que des contacts franco-guinéens sont en cours.

22 OCTOBRE. — M. André Lewin, ancien chef de cabinet de M. Bettencourt, directeur de cabinet de M. Waldheim, se rend à Conakry pour une mission de bons offices.

24 OCTOBRE. — M. Giscard d'Estaing : « Les circonstances permettent d'envisager une normalisation des relations franco-guinéennes. »

1975

14 JUILLET. — Reprise des relations diplomatiques entre Paris et Conakry. Libération de dix-huit ressortissants français emprisonnés en Guinée.

22 JUILLET. — Voyage à Paris d'une **délégation gouvernementale guinéenne conduite par le premier ministre, M. Lansana Beavogui.**

NOVEMBRE. — Mission à Conakry de MM. Lecanuet, ministre de la justice, et André Jarrot, ministre de la qualité de la vie.

1976

JANVIER. — Échange d'ambassadeurs.

3 FÉVRIER. — M. André Lewin, ambassadeur de France à Conakry, présente ses lettres de créance.

AOUT-SEPTEMBRE. — Échange de **messages entre MM. Sekou Touré et Giscard d'Estaing.**

22 OCTOBRE. — Le gouvernement français interdit la diffusion du livre de M. Jean-Paul Alata, « Prisons d'Afrique », qui décrit l'univers pénitentiaire guinéen.

1977

26 JANVIER. — Règlement du contentieux financier franco-guinéen.

1978

22 NOVEMBRE. — M. Edgar Faure participe aux cérémonies de la fête nationale, en tant que représentant spécial de M. Giscard d'Estaing.

20-22 DÉCEMBRE. — M. Giscard d'Estaing séjourne en visite officielle en Guinée.

1980

4-8 MAI. — Voyage de M. Sekou Touré en République populaire de Chine.

15 MAI. — Le président guinéen échappe à un attentat, au cours d'une soirée artistique au palais du peuple à Conakry. Cet événement est suivi par l'arrestation de plusieurs personnalités.

1981

20 AVRIL. — Visite à Paris de M. Abdoulaye Touré, ministre guinéen des affaires étrangères.

11 SEPTEMBRE. — Visite à Conakry de M. Jean-Pierre Campredon, ambassadeur en mission spéciale, qui remet à M. Sekou Touré un message de M. Mitterrand.

1982

10 AVRIL. — Visite de M. Guy Penne, conseiller du président Mitterrand à Conakry.

30 JUIN. — M. Sekou Touré est reçu par le président Reagan à Washington.

14 SEPTEMBRE. — Le président guinéen confirme publiquement l'exécution de huit détenus politiques mariés à des Françaises.

16-20 SEPTEMBRE. — Visite officielle à Paris de M. Sekou Touré.

1983

3-4 OCTOBRE. — M. Sekou Touré participe pour la première fois au sommet des chefs d'État francophones à Vittel.

Une succession difficile

(Suite de la première page.)

L'« ouverture à l'Ouest » prônée par Conakry avait irrité plusieurs responsables formés dans les pays de l'Est et habitués à penser selon les préceptes de la « révolution socialiste ». M. Sekou Touré avait fait *prévaloir son point de vue, mais* certains ministres lui en gardaient quelque rancœur.

Qui pourra demain assumer un si lourd héritage ? Il n'a jamais été aisé, en Guinée, de recueillir les confidences des hommes qui entouraient le chef de l'Etat. dans la mesure où toute indiscrétion déplacée pouvait entraîner la disgrâce de son auteur. Le premier ministre, M. Lansana Beavogui, est sans doute l'un des mieux à même de s'imposer, sans pour autant avoir été *le plus proche du chef d'Etat défunt.* Le confident — bien que M. Sekou Touré s'en méfiât — était le président de l'Assemblée nationale, M. Damontang Camara. C'est lui qui veillait au bon déroulement des congrès, lui que le « prési » appelait à ses côtés pour lui donner des directives ou... qui lui avançait son siège. Le « numéro deux » du régime est, officiellement, M. Moussa Diakité, ministre chargé de l'habitat, des domaines et de l'urbanisme, qui est également « numéro deux » du parti. Il devrait avoir un poids non négligeable dans la course à la succession qui est d'ores et déjà engagée.

M. Sénaïnon Béhanzin, qui ne jouit pas d'une place de premier plan dans la hiérarchie du parti, mais qui est ministre des FAPA (fermes agropastorales d'arrondissement), bénéficie d'une longue expérience gouvernementale. Enfin, le demi-frère de M. Sekou Touré, M. Ismaël Touré, ministre des mines et de la géologie, fait figure, à Conakry, d'exécuteur privilégié de la politique de l'ancien chef de l'Etat. Peut-être plus que M. Beavogui, c'était lui le véritable « homme fort », après le chef de l'Etat, du régime guinéen.

LAURENT ZECCHINI.

L'INTÉRIM

La Constitution guinéenne, adoptée le 10 novembre 1958, prévoit qu'en cas de vacance de la présidence *« le gouvernement révolutionnaire reste en fonction pour expédier les affaires courantes jusqu'à l'élection d'un nouveau chef de l'Etat dans un délai maximum de quarante-cinq jours »*.

C'est donc le gouvernement dans son ensemble qui assure l'intérim de la présidence, la Constitution ne faisant pas mention du premier ministre, fonction créée en avril 1972, et confiée à M. Lansana Beavogui, qui est par ailleurs secrétaire général adjoint du Parti démocratique de Guinée.

La réalité du pouvoir est concentrée entre les mains du Parti démocratique de Guinée, promu « parti Etat » en 1978.

AMÉRIQUES

Chili

Le couvre-feu a été instauré dans la capitale à l'occasion de la huitième « journée de protestation »

Une très vive tension est perceptible au Chili où l'opposition au général Pinochet a organisé, pour ce mardi 27 mars, sa huitième « journée de protestation nationale » en moins d'une année.

Santiago. — Un climat de guerre civile s'instaure au Chili après le relatif apaisement de l'été austral. Dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26 mars, sept explosions ont secoué la capitale. Les trois premiers attentats visaient le réseau d'électricité, et les quatre autres le métro. La ligne nº 2 a été complètement paralysée aux premières heures de la matinée à la suite de l'explosion d'une bombe qui a détruit la voie sur une vingtaine de mètres.

Quelques heures plus tard, le général René Vidal, chef de la zone métropolitaine, soumise comme le reste du pays à l'état d'urgence, a communiqué aux habitants de son secteur d'autorité, que le couvre-feu serait instauré pour deux nuits. Seuls sont autorisés à circuler les véhicules de l'armée, de la police, des membres du gouvernement, des membres du corps diplomatique, des pompiers et les ambulances. Ceux *qui n'obtempéreront pas aux ordres* des forces de sécurité *« devront en souffrir les regrettables conséquences »*.

C'est la première fois depuis le début de l'agitation civique, en mai 1983, que les autorités décrètent le couvre-feu pour une durée aussi longue.

De notre envoyé spécial

Près de vingt-cinq mille soldats sont consignés dans les casernes de la capitale et les hôpitaux ont été placés « en alerte rouge ».

Les arrestations d'opposants ont, en outre, continué le lundi 26. Plus de quarante dirigeants particulièrement actifs en milieu ouvrier, dans les universités et les *poblaciones* (banlieues déshéritées), ont été interpellés sur ordre du ministre de l'intérieur, sans qu'aucune charge leur ait été signifiée. Il s'agit pour la plupart de personnes qui avaient été reléguées à l'occasion des sept *protestas* de l'année 1983, et qui avaient recouvré la liberté en décembre dernier. L'objectif du pouvoir est clair : il s'agit de laisser les protestataires sans encadrement.

La situation est particulièrement tendue dans les quartiers pauvres : les *pobladores* redoutent que les forces de l'ordre ne se livrent aux brutales opérations de ratissage dont elles sont coutumières. *« Bloquez les accès et retranchez-vous à l'intérieur de la* poblacion. *Organisez des meetings et des marches. Tâchez de convaincre les indécis. Repliez-vous chaque fois que cela sera nécessaire »*, telles sont les consignes données par une « Organisation combat » qui précise dans un communiqué que *« la journée de protestation du 27 mars n'est qu'une étape vers la grande grève ouvrière et populaire... Vous devez participer activement à la* protesta, *mais en évitant les affrontements inutiles. Les pierres ne peuvent rien contre les mitraillettes... »*.

La gravité de l'heure n'a pas échappé à l'Église catholique, qui avait joué un rôle décisif dans l'ouverture, en août 1983, du « dialogue » entre l'Alliance démocratique et le ministre de l'intérieur, M. Onofre Jarpa. L'archevêque de Santiago, Mgr Juan Fresno, a lancé dimanche un vibrant appel à tous les Chiliens pour qu'*« ils ne se laissent pas entraîner dans l'escalade de la violence, et s'asseoient autour d'une table avant qu'il ne soit trop tard »*.

Les responsables du Commandement national des travailleurs (CNT rassemblant trois cent quinze syndicats) et l'ensemble des partis politiques, des formations de droite restées fidèles au régime jusqu'au Mouvement démocratique populaire (MDP extrême gauche), ont accueilli favorablement l'exhortation du successeur du cardinal Silva Henriquez. On voit mal, toutefois, comment le dialogue pourrait être rétabli avec un pouvoir dont le seul langage est celui de la force.

Les partisans d'une ouverture modérée et contrôlée, avec à leur tête le ministre de l'intérieur, sont actuellement minoritaires au sein du gouvernement du général Pinochet : comme l'a souligné le leader socialiste M. Ricardo Lagos, *« l'instauration de l'état d'urgence marque l'échec de M. Onofre Jarpa »*.

JACQUES DESPRÈS.

Bolivie

La crise politique s'éternise à La Paz

Une crise politique sérieuse s'est ouverte à la fin de 1983 en Bolivie lorsque le Parlement a décidé de voter la censure contre le président de la République, M. Siles Zuazo. La majorité conservatrice met apparemment en cause l'« autoritarisme » du chef de l'Etat, et, en réalité, les aspects socialisants de son programme. M. Siles doit, en outre, faire face à l'hostilité grandissante de la centrale ouvrière (COB), préoccupée par les mesures d'austérité. Enfin, le chef de l'Etat doit se garder, comme toujours en Bolivie, des tentations putschistes des forces armées, promptes à exploiter tout vide de pouvoir.

Lima. — Pour sortir de l'impasse, dont la Bolivie est prisonnière depuis plusieurs mois, le président M. Hernan Siles Zuazo, a promis un *« changement radical »* de sa politique. Il a également annoncé un nouveau plan de redressement économique, le troisième en dix-sept mois. Enfin, il a promis la désignation d'une nouvelle équipe ministérielle, la quatrième depuis le retour à la démocratie après presque dix-huit ans de régime militaire.

Les promesses de M. Siles Zuazo remontent à plusieurs semaines. Elles sont fréquemment interprétées comme des faux-fuyants. En fait, elles sont plutôt le reflet de la gravité des décisions que doit prendre le chef de l'Etat. Il doit choisir entre « blanchir » son régime, en excluant ses deux ministres communistes, ou le « rougir » en remplaçant les indépendants par des progressistes, voire des radicaux.

En économie, M. Siles Zuazo devra soit renoncer à son programme de développement social en acceptant les *« recommandations »* du Fonds monétaire international, soit coopérer avec la puissante centrale syndicale ouvrière, la COB, et affronter, par contre-coup, un blocus financier.

Un funambule

La crise politique a, en réalité, commencé à La Paz lorsque le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) a abandonné toute responsabilité gouvernementale, le 26 janvier 1983. Le MIR formait avec le Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche (MNRI), dont le chef de l'Etat est le leader, et le PC, l'un des trois piliers sur les*quels reposait la coalition de centre*-gauche qui avait remporté les élections générales de 1978, 1979 et 1980, contestées, à chaque fois, par les militaires.

Les six ministres (sur dix-huit) du MIR ont démissionné, moins de trois mois après leur entrée en fonctions, pour protester, d'une part contre l'excès de présidentialisme du régime, et d'autre part contre l'insuffisance alléguée de la répression frappant les groupes paramilitaires et les trafiquants de cocaïne.

Les représentants du MIR ont été remplacés par des membres de la démocratie chrétienne et par des technocrates indépendants. En fait, le glissement à droite était flagrant. Ce glissement a provoqué de sérieux affrontements au sein du cabinet. En particulier, il a été dénoncé par les ministres communistes qui occupent les postes-clés du travail et des mines, où ils tentent de contenir la pression des syndicats, conformément au rôle que le président leur a assigné. Pour les indépendants, détenant les portefeuilles des finances et de la planification, il ne s'agissait là que d'un premier pas vers une rectification politique plus affirmée...

Correspondance

Chaque crise gouvernementale a duré plusieurs semaines. Le président Siles gouvernait un peu à la manière d'un funambule. Un bref rappel des événements les plus marquants de ce début d'année démontre bien ce caractère pendulaire de la politique présidentielle. A la fin de janvier, cinq mille syndicalistes entamaient une grève de la faim afin d'appuyer des demandes d'augmentation des salaires. Ils obtenaient gain de cause. Mais les chefs d'entreprise protestaient à leur tour, fermant les portes de leurs entreprises. *Le gouvernement négocia alors* avec le patronat, annonçant le gel des rémunérations et la suppression de subventions. Les ouvriers et les paysans devaient revenir à la charge, élevant des barricades, brandissant la menace d'une grève générale, et « arrachant » une vingtaine de décrets visant à satisfaire leurs revendications...

L'anarchie a ainsi régné pendant plus d'un an. Le nouvel *« homme fort »* du régime, le ministre de la planification, M. Jordan Pando (considéré par les progressistes comme un *« déviationniste de droite »*), a exhorté le président Siles à choisir une bonne fois pour toutes entre *« la politique de lutte des classes, que prônent les communistes, et celle d'alliance de classes, à laquelle aspirent les Boliviens »*.

Mais c'est finalement l'ultimatum lancé par le PC qui semble devoir peser le plus lourd. Les communistes ont assuré qu'ils abandonneraient le gouvernement si l'Union démocratique et populaire (UDP, la coalition, formée par le PC, le MNRI du président et le MIR) ne reprenaient pas les rênes pour appliquer le programme progressiste initial. Or le PC a une influence décisive sur la COB, la puissante centrale ouvrière...

M. Siles a donc renoué des relations avec le MIR, dont le leader M. Jaime Paz Zamora, est aussi vice-président de la République. Après avoir pris ses distances avec le régime, celui-ci était entré dans une opposition de gauche. Mais aucune déclaration officielle n'est venue confirmer ces évolutions. Un « message à la nation », ainsi que la désignation du nouveau cabinet et la formulation d'un « plan de redressement » ont été, plusieurs fois, reportés.

En attendant, la droite ne désarme pas. Elle exige des élections générales anticipées. Constitutionnellement, celles-ci ne devraient avoir lieu qu'en 1986. Mais la démocratie peut-elle supporter si longtemps de tels atermoiements ?

NICOLE BONNET.

El Salvador

M. Duarte en tête

(Suite de la première page)

Cette élection « à la française » inquiète beaucoup de salvadoriens qui redoutent une campagne agitée et passionnée : *« La violence*, dit un évêque, *va encore augmenter... »* M. Duarte lui-même — qui a été menacé de mort comme la plupart des candidats à la veille du premier tour — avait incité ses compatriotes à éviter au pays la redoutable épreuve d'une nouvelle campagne électorale.

Certains des petits partis qui étaient en lice n'ont pas renoncé à obtenir une annulation du scrutin du 25 mars en faisant valoir que les très nombreuses irrégularités constatées dans la capitale et dans l'intérieur ont faussé le jeu. Mais seule l'Assemblée constituante peut prendre cette décision. Il faudrait donc que l'ARENA de M. d'Aubuisson adopte la même attitude et soutienne la requête de plusieurs petites formations de droite en faveur d'une annulation. L'extrême droite et la droite conservatrice sont majoritaires à l'Assemblée.

Les membres du conseil central électoral (chargé d'organiser, de vérifier les élections et de proclamer les résultats officiels) ont multiplié les justifications et les explications pour répondre à la volée de bois vert qu'ils ont reçue. Le conseil est considéré par tous comme responsable de la grande pagaille de dimanche : des dizaines de milliers de Salvadoriens n'ont pu voter en raison des « faiblesses » de l'organisation. Il y a eu beaucoup d'abstentionnistes forcés. Le nombre total de votants ne devrait pas dépasser un million trois cent mille alors que deux millions et demi de personnes figuraient sur les listes révisées.

Les membres du conseil ont fait valoir, non sans raison, que le pays vit une situation exceptionnelle : guérilla, terrorisme, violence de tous bords, communications irrégulières et menacées. Depuis trois jours, les coupures de courant provoquées par des dynamitages de pylônes sont incessantes. Les membres du conseil ont également fait leur autocritique. *« C'est vrai que nous avons commis des erreurs. Nous n'avons pas vérifié personnellement tous les bureaux de vote. C'est vrai aussi que certains des observateurs des différents partis politiques ne se sont pas présentés dimanche comme ils le devaient à leur bureau. Parce qu'ils ont eu peur. D'autres ont gardé les bulletins de vote chez eux. Des urnes ont été volées, détruites ou perdues. Dix pour cent de celles de San-Miguel ont été inutilisables après l'accident de l'Hercules C-130 qui a touché des mines. »*

« Un vote contre la violence »

M. Duarte les a publiquement accusés d'« incapacité » et d'« incompétence », et il a cité des cas de présidents de bureaux qui ont conservé leurs *« cinq cents bulletins de vote à la maison »*. Mais le leader de la démocratie chrétienne n'a pas parlé de fraude. *« Malgré toutes les irrégularités*, a-t-il dit, *ce serait une injustice à l'égard du peuple qui est descendu dans la rue pour voter en masse que de demander une annulation. »* Très en verve, acclamé par ses partisans aux cris de *« Presidente ! Presidente ! »*, M. Duarte a remercié les forces armées pour leur *« neutralité absolue pendant le scrutin »*. Pour M. Duarte, l'élection du 25 mars est valable et il estime que le peuple *« a d'abord voté contre la violence, contre toutes les violences, celles des Escadrons de la mort et celle du communisme »*.

Il a accusé la guérilla d'avoir volontairement attaqué des localités où la démocratie chrétienne est traditionnellement forte, par exemple à Chinameca ou à El-Triunfo, entre San-Vicente et San-Miguel. Il a manifesté une fois de plus son respect pour l'entreprise privée et prévu une aide *« aux producteurs de café et de coton »*. Mais, a-t-il conclu, *« mon gouvernement sera le gouvernement des pauvres »*.

MARCEL NIEDERGANG.

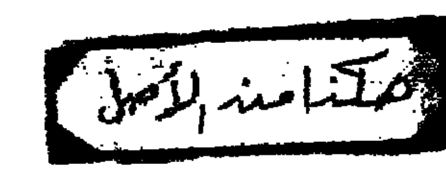
M. REAGAN : « UNE VICTOIRE DE LA LIBERTÉ SUR LA TYRANNIE »

Washington *(AFP)*. — Le président Reagan a présenté, le lundi 26 mars, l'élection présidentielle au Salvador comme *« une victoire de la liberté sur la tyrannie »*.

Au cours d'une cérémonie à la Maison Blanche, il s'est félicité que les Salvadoriens aient *« bravé la violence et les sabotages de la guérilla »* pour se rendre aux urnes.

Il a reçu, dans la soirée, des observateurs américains qui se sont rendus au Salvador pour surveiller les opérations de vote.

Deux d'entre eux, MM. Jack Kemp, représentant républicain de New-York, et Luis Aguilar, professeur d'histoire à l'université Georgetown, ont déclaré au cours d'une conférence de presse que l'élection était *« un pas dans la bonne direction, vers la démocratie, vers l'établissement d'un gouvernement qui puisse s'atteler aux problèmes du pays en bénéficiant du soutien populaire »*.



EUROPE

Espagne

La querelle sur la pêche

Les milieux politiques basques s'en prennent à Madrid

De notre envoyé spécial

Vitoria. — « *Le gouvernement de Madrid a réagi devant le mitraillage par la marine française de deux chalutiers d'Ondarroa, comme il le fait devant le terrorisme. Il affecte de croire qu'il s'agit d'un simple différend entre l'Espagne et la France, ce qui lui évite d'aborder le problème de fond qui est d'ordre interne : en l'occurrence l'absence de restructuration de la flotte de pêche basque.* » Cette réflexion d'un membre du PNV (Parti nationaliste basque) reflète bien la position des milieux nationalistes à Bilbao et à Vitoria à propos de l'incident du 7 mars dans le golfe de Biscaye.

Paradoxalement, en effet, les milieux politiques basques se sont montrés plus mesurés que ceux de Madrid et ont évité de se laisser entraîner dans la même escalade verbale antifrançaise. Même les secteurs extrémistes, comme la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, ont gardé cette prudence, pour des raisons différentes il est vrai : ils veulent éviter une polémique avec Paris, qui ne pourrait que compliquer la situation des sympathisants de l'ETA réfugiés au nord des Pyrénées.

Le gouvernement autonome basque de Vitoria (contrôlé par le PNV) n'a pas d'attribution en matière de pêche en haute mer et ne s'est donc pas vu directement impliqué dans cette affaire, pour lui délicate. Les ports de pêche de la côte basque sont l'un des fiefs traditionnels du PNV (largement majoritaire, notamment à Ondarroa), et les pêcheurs attendent de ce parti et du gouvernement basque qu'ils se fassent les porte-parole de leurs revendications auprès de Madrid.

A Vitoria, si l'on a condamné sans équivoque l'action de la marine française, on est loin d'appuyer toutes les demandes des pêcheurs d'Ondarroa. Certes, le gouvernement basque partage leurs craintes de voir la pêche, particulièrement importante pour cette région, sacrifiée au profit de l'agriculture dans la négociation en cours sur l'adhésion de l'Espagne à la CEE. Mais on reconnaît en privé, à Vitoria, que la situation à Ondarroa est devenue insoutenable, car la flotte de pêche n'a cessé d'y croître ces dernières années. Une réduction du nombre des bateaux est jugée indispensable, d'autant qu'un redéploiement vers de nouveaux lieux de pêche plus lointains apparaît impossible étant données les caractéristiques des chalutiers.

« *Il faut cesser de considérer la pêche comme une simple activité extractive*, affirme-t-on au gouvernement de Vitoria. *La seule solution envisageable à Ondarroa consiste à affecter une partie de la population active à des tâches de transformation et de commercialisation du poisson.* » On cite le précédent du port de Pasajes (près de la frontière française), qui se trouvait lui aussi, il y a quelques années, dans une situation difficile, mais qui a partiellement réussi sa reconversion grâce à l'installation d'entrepôts de congélation et de conserverie.

Le gouvernement de Vitoria avait soutenu par des crédits à taux d'intérêt réduit cette diversification d'activités entreprise par les armateurs de Pasajes eux-mêmes. Reste toutefois à convaincre ceux d'Ondarroa — plus hostiles aux innovations — de suivre la même voie. Seul le PNV est aujourd'hui en mesure d'influer sur les esprits. Mais il n'a pas la tâche facile dans une région où le langage de la raison n'est pas souvent écouté.

THIERRY MALINIAK.

L'ancien responsable de la lutte contre le terrorisme est inculpé

De notre correspondant

Madrid. — Le commissaire Manuel Ballesteros, principal responsable de la lutte antiterroriste à l'époque du gouvernement centriste, a été inculpé le lundi 26 mars par un tribunal de Saint-Sébastien, en relation avec l'affaire du Bar Hendayais, une fusillade dans un bar d'Hendaye en novembre 1980 revendiquée par le bataillon basque espagnol. M. Ballesteros, qui a été laissé en liberté provisoire, est accusé de refus de collaboration avec la justice pour n'avoir pas communiqué les noms des responsables de cet attentat que, suivant le tribunal, il connaissait.

Le 23 novembre 1980, trois hommes, mitraillettes au poing, faisaient irruption dans le Bar Hendayais, habituellement fréquenté par des réfugiés basques, et tirait sur les consommateurs, faisant deux morts et neuf blessés. Le commando gagnait la frontière toute proche et, après avoir forcé le passage du côté français, était arrêté au poste espagnol. Les trois hommes étaient toutefois rapidement libérés après un coup de téléphone à Madrid, vraisemblablement au ministère de l'intérieur. Survenant après plusieurs autres attentats revendiqués par le Bataillon basque espagnol, cette fusillade avait provoqué une vive tension entre la France et l'Espagne.

Suivant des informations parues ensuite dans la presse espagnole, les membres du commando, parmi lesquels les deux frères Perret, originaires d'Afrique du Nord, étaient liés à l'OAS. Le nom du commissaire Ballesteros, qui dirigeait alors la Brigade centrale d'investigations, fut rapidement cité en rapport avec cette affaire comme d'ailleurs en relation avec plusieurs autres (jugé à la même époque à Pau pour le meurtre d'un dirigeant de l'ETA, un militant d'extrême droite, M. Maxime Szonek, avait affirmé être en contact avec le chef de la Brigade d'investigations). Le commissaire fut cité à comparaître par la justice française en qualité de témoin, après la fusillade d'Hendaye, mais refusa de se présenter.

Ces différentes péripéties n'empêchèrent pas M. Ballesteros, personnalité controversée en Espagne même, d'être ensuite nommé chef du Commandement unique de la lutte antiterroriste. L'opposition, au Pays basque notamment, critiquait son passé dans la police franquiste qui rendait illusoire toute collaboration de la population locale dans la lutte contre l'ETA. Pour le gouvernement centriste, au contraire, seuls M. Ballesteros et son équipe disposaient d'un niveau d'information suffisant pour lutter efficacement contre le terrorisme. Après l'arrivée des socialistes au pouvoir, M. Ballesteros fut écarté, tout en se voyant attribuer un poste de « conseiller » au ministère de l'intérieur, aux attributions mal définies.

Th. M.

RFA

Le départ à la retraite du général Kiessling

Bons baisers de Mme Rogers...

Correspondance

Bonn. — Aucun n'avait manqué le rendez-vous : ni M. Manfred Wörner, le ministre de la défense, ni le général Rogers, commandant en chef de l'OTAN, ni le général Altenburg, inspecteur général de la Bundeswehr. Ils étaient tous là, comme si de rien n'était, pour fêter lundi 26 mars, à la caserne Ernst-Moritz-Arndt, près de Fribourg-en-Brisgau siège de la deuxième division des Panzergrenadier, le départ officiel à la retraite du général quatre étoiles Gunther Kiessling.

Déchu, mis à la retraite anticipée, accusé d'homosexualité, puis réhabilité solennellement par le chancelier Kohl lui-même, le 1er février dernier, l'ancien adjoint du général Rogers au quartier général de l'OTAN à Mons a quitté la scène, en grand uniforme, avec tous les honneurs dus à son rang et en prime un double baiser de Mme Rogers elle-même. Au rythme des fifres, des tambours et des trompettes, étendards levés, près d'un millier d'hommes ont pris part à la traditionnelle cérémonie d'adieu de la Bundeswehr à ses chefs. Debout sur un petit tapis rouge, M. Wörner et le général Kiessling, visage fermé, ont prié côte à côte avant de se séparer pour de bon.

Pour l'ancien chef de bataillon des Panzergrenadier, qui n'a pu cacher « *un sentiment d'amertume* », une page est définitivement tournée. Reste pour M. Wörner à comparaître une dernière fois jeudi devant la commission d'enquête parlementaire qui doit mettre cette semaine un point final à ses auditions sans avoir apparemment réussi à faire la lumière sur cette affaire.

H.B.

L'ATTENTAT CONTRE JEAN-PAUL II EN MAI 1981

Où l'on reparle de la « filière bulgare »

Les tribulations de M. Sergueï Antonov, emprisonné, assigné à résidence chez lui pour raisons de santé, puis renvoyé dans sa cellule, laissent ouvertes toutes les questions sur l'existence d'une « filière bulgare » dans la tentative d'assassinat du pape Jean-Paul II. Le fonctionnaire de la Balkan Air à Rome, accusé par Ali Agça de complicité, attend que le juge Martella dépose ses conclusions et que le procureur décide s'il y a lieu ou non de poursuivre. Ce devrait être maintenant une question de semaines.

La journaliste américaine Claire Sterling n'a pas attendu que le juge d'instruction italien rende publiques ses conclusions pour proposer les résultats de sa propre enquête (1). Sa thèse est double : premièrement, Ali Agça a bien tenté de tuer Jean-Paul II pour le compte des services bulgares (et donc soviétiques) ; il n'est pas ce psychopathe isolé, fanatique musulman, membre d'une organisation turque d'extrême droite que l'on a décrit. C'est un mercenaire, un homme à tout faire au service de la mafia turque dont les liens avec la Bulgarie sont connus.

Deuxièmement, un autre « complot », fomenté celui-là par l'Occident pour étouffer l'affaire, se superpose au complot contre le pape. Personne n'a intérêt à l'éclatement d'une vérité gênante. L'explication en est surprenante, mais finalement crédible : « *Si Moscou avait adopté une politique d'assassinat des dirigeants occidentaux, quelle politique occidentale pourrait être à la mesure de cette réalité ? Quels arrangements avec l'URSS pourrait-on envisager ?* » demande Claire Sterling. En effet, même à une époque où la détente ne fait plus illusion, les relations internationales ne peuvent fonctionner sans un minimum de confiance. Les partenaires doivent respecter certaines règles du jeu, ou, plus exactement, il est indispensable que les Occidentaux fassent comme s'ils croyaient que les Soviétiques respectent ces règles.

La démonstration de Claire Sterling paraît convaincante. Les personnages et les faits s'emboîtent parfaitement dans un puzzle où il reste peu de blancs. Peut-être manque-t-il la contre-expertise, mais la journaliste américaine défend une thèse, elle n'instruit pas un procès.

Quelques éléments nouveaux viennent renforcer les présomptions. Ainsi s'est ouvert à Istanbul le procès de onze membres de la mafia turque accusés de complicité dans l'assassinat, en 1979, du journaliste de gauche Abdi Ipekci. Pour ce meurtre, Ali Agça a déjà été condamné à mort par contumace. On affirmait alors qu'il avait agi seul pour des raisons idéologiques. L'enquête a été reprise, et il apparaît que Ipekci n'a pas été tué par un illuminé à cause de ses convictions mais parce qu'il s'apprêtait à publier dans son journal *Milliyet* une série sur la mafia. Abuzer Ugurlu, le « parrain », est parmi les accusés. Ses dix coïnculpés ont tous séjourné en Bulgarie, plaque tournante du trafic d'armes et de drogue pour la mafia turque. Un autre gros bonnet de cette organisation criminelle, Bekir Celenk, mis en cause dans l'attentat contre Jean-Paul II, se cache en Bulgarie. Autre élément troublant : Omer Mersan, qui passe pour le bras droit de Ugurlu et qui aurait rencontré Agça à Sofia en 1980, est depuis le 30 décembre dernier en prison à Munich où il attend son extradition vers l'Italie, à la demande du juge Martella.

L'avertissement du pape à Brejnev

Pour confirmer l'intérêt politique que les dirigeants du Kremlin auraient pu trouver à une élimination du pape polonais, Claire Sterling cite l'avertissement que Jean-Paul II aurait fait parvenir à Brejnev vers la fin de 1980 : si les Soviétiques étaient intervenus en Pologne contre Solidarité, le pape aurait regagné son pays ! Devant une conférence épiscopale, le cardinal Wyszinski y avait fait allusion, mais l'existence d'une lettre de Jean-Paul II à Brejnev n'a jamais été officiellement confirmée. Le professeur Szajkowski, un proche du défunt primat de Pologne, qui enseigne maintenant à l'université de Cardiff, a écrit à Claire Sterling ; il affirme avoir lu le journal privé du cardinal dans lequel la lettre du pape au Kremlin et les circonstances dans lesquelles elle a été envoyée étaient longuement évoquées.

Ce n'est évidemment pas une preuve que le Kremlin a ordonné l'assassinat du souverain pontife, de même que l'inculpation officielle de M. Sergueï Antonov, voire sa condamnation, ne seraient pas la preuve irréfutable que les services bulgares et *a fortiori* le KGB ont trempé dans l'affaire. Tous ces éléments, comme le livre de Claire Sterling, comme les conclusions du juge Martella quand elles seront rendues publiques, sont les pièces d'un dossier. Encore faut-il les connaître avant de juger.

DANIEL VERNET.

(1) Claire Sterling, *le Temps des assassins*, Ed. Mazarine, 314 pages, 72 francs.

Pologne

Un appel pour la libération de l'écrivain Marek Nowakowski

Une vingtaine d'écrivains et d'intellectuels français ou domiciliés en France ont demandé aux autorités polonaises de « *libérer dans les plus brefs délais* » l'écrivain Marek Nowakowski, arrêté à Varsovie le 7 mars dernier. Marek Nowakowski est notamment l'auteur d'un *Rapport sur l'état de guerre*, publié clandestinement en Pologne, et édité également à Paris, en polonais, et en français sous le titre de *Chroniques clandestines d'un pays en guerre*. Les signataires se déclarent « *scandalisés* » par son arrestation, et « *déplorent de semblables mesures qui ne peuvent que nuire aux relations si anciennes et si fécondes entre les cultures polonaise et française* ».

Cet appel est signé par André et Marie-Pierre Bay, Breyten Breytenbach, Jean-Claude Brisville, Pierre Daix, Pierre Emmanuel, Alain Finkielkraut, Michel Foucault, Pierre Gascar, Jean Guiloineau, Eugène Ionesco, Constantin Jelenski, Raymond Las Vergnas, Guy Le Clec'h, Artur et Lise London, Claude Mauriac, Marek Rudnicki, Marcel Schneider, Dimitri Stolypine, Michel Tournier, René Tavernier, Valentine Verdier, ainsi que par Jean Rosenthal, directeur des éditions Stock, et tous ses collaborateurs.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- **LE PAKISTAN REMET LE CORPS D'UN PILOTE.** — Le corps d'un pilote afghan, le sous-lieutenant Mohammed Hashim, qui, selon l'agence de presse gouvernementale pakistanaise, s'est tué alors qu'il tentait de poser son appareil, le dimanche 25 mars, près de Quetta, capitale du Baloutchistan, en dépit de mauvaises conditions atmosphériques, a été remis, lundi, aux autorités afghanes au poste frontalier de Chaman, a-t-on annoncé officiellement au Pakistan. — *(AFP.)*

Brésil

- **LE BILAN DE L'INCENDIE DANS UN BIDONVILLE PRÈS DE SAO-PAULO.** — L'explosion de l'oléoduc de Cubatao, près de Sao-Paulo, le 25 février, a fait cinq cent huit morts, pour la plupart des enfants, et cent vingt-sept blessés, selon le rapport officiel remis le lundi 26 mars à la justice (*le Monde* du 28 février). Les enquêteurs ont estimé que la sécurité des installations pétrolières, qui traversaient le bidonville, était pratiquement nulle.

Grèce

- **DÉMISSION DU MINISTRE DES FINANCES.** — M. Yannis Pottakis, le ministre grec des finances, a donné sa démission et ses compétences échoient désormais à M. Gerassimos Arsenis, le ministre de l'économie nationale, a annoncé, lundi 26 mars, le chef du gouvernement, M. Papandréou. — *(AFP, Reuter)*

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AUX ÉTATS-UNIS

M. Mitterrand se déclare favorable à une « symbiose » entre l'université, la recherche et l'industrie

San-Francisco. – Il ne manquait au bonheur américain de M. François Mitterrand qu'une manifestation de foule. Il l'a rencontrée – mi-sympathique, mi-contestatrice – lundi 26 mars sur le campus de l'université de Berkeley, où un millier d'étudiants lui ont réservé un accueil bruyant – youyous à l'africaine, sifflets à roulette, slogans divers mêlés d'applaudissements – et, somme toute, bon enfant.

Il y avait là les homosexuels de la *Berkeley's gay lesbian Union* en colère, non pas contre M. Mitterrand, mais contre le gouverneur de Californie, M. Deukmejian, qui accompagnait le président français. M. Deukmejian a eu la mauvaise idée de s'opposer à une loi destinée à supprimer toute discrimination sexuelle dans la recherche d'un emploi.

Eparpillés parmi les *gays*, des manifestants pacifistes hostiles à la politique nucléaire de la France et des Etats-Unis, des étudiants pro-islamiques *(« Vive la République islamique »)*, des libertaires qui distribuaient un tract dénonçant le chef de l'Etat français comme *« chef de file du capitalisme »* dans son pays et d'une politique qualifiée de *« libéralisme réchauffé »*. *« Mitterrand*, lisait-on, *est aussi socialiste que le marché des changes. »*

M. Mitterrand a apprécié comme il convenait : *« Très vivant et très sympathique »*, a-t-il dit, après avoir serré les mains, dans la foule, au hasard, en évitant autant que possible, les contestataires.

De notre envoyé spécial

Dans l'auditorium de l'université, le chef de l'Etat a remarqué : *« La liaison université-économie est l'une des clés de votre réussite. Pour nous, c'est un de nos objectifs actuels. »* Un accord a été signé au cours de la journée entre l'université de Californie, six universités et onze grandes écoles françaises. Cet accord prévoit, l'échange de trente étudiants chaque année et une meilleure communication en matière de recherche, la définition de programmes de recherches prioritaires communs, ainsi que, à terme, la « coproduction » de résultats scientifiques (*le Monde* du 27 mars).

L'après-midi, le chef de l'Etat s'est rendu à l'université Stanford qui a joué un rôle moteur dans le développement de la Silicon Valley, région industrielle de la baie de San-Francisco, spécialisée dans l'électronique et les biotechnologies.

M. Mitterrand, que Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur, avait rejoint, a participé à un débat avec des universitaires, chercheurs, chefs d'entreprise, représentants du « venture capital » (capital à risques) qui investissent dans la haute technologie.

La discussion a permis à M. Mitterrand d'obtenir la confirmation du long chemin qui reste à parcourir pour que la France se hisse au niveau des Grands en matière d'application industrielle de la recherche et de l'électronique, dont son entourage considère qu'elle peut être un élément essentiel d'une stratégie visant à sortir de la crise. L'un de ses interlocuteurs lui a fait remarquer qu'un étudiant français, qui sort de l'université, n'a pas l'idée ou la possibilité de créer sa propre société.

M. Feigenbaum estime, pour sa part, *que les Français sont « trop théoriciens »*, que leurs universités n'utilisent pas suffisamment l'ordinateur. *« Nous entrons dans une ère nouvelle de l'informatique*, a-t-il ajouté. *Non plus celle des machines qui calculent, mais celle des machines qui raisonnent et qui apprennent. Ceux qui auront ces machines disposeront d'un ascendant politique et culturel sur les autres. (...) »* *« Notre pays aborde cette phase avec du retard*, a admis M. Mitterrand. *C'est pourquoi nous faisons un effort considérable. Nous avons fait l'impasse sur toute une période, il nous faut rattraper au bon moment. »* Le chef de l'Etat a remarqué : *« On ne sait pas assez ce que nous faisons en France. Nous ne sommes pas de très bons commerçants, de très bons publicitaires. »*

Un représentant du « venture capital » a vanté les mérites des facilités fiscales accordées dans son pays à ce type d'investissements et précisé que, aux Etats-Unis, on conseille aux financiers qui veulent investir en Europe de le faire dans l'ordre de préférence en Allemagne, en Grande-Bretagne, puis, loin derrière, en France, où les formalités de création d'entreprises sont, à son avis, trop lourdes et trop compliquées.

De cet exercice de confrontation publique avec des chercheurs, industriels, financiers américains, originale pour un chef d'Etat, et de ses visites à Berkeley et à Stanford, M. Mitterrand a tiré une confirmation : la symbiose entre l'université, la recherche et l'industrie représente *« ce qu'il convient de faire ailleurs »*. Il lui apparaît nécessaire de faire en sorte que le capital à risques *« joue sa chance »* et dispose donc *« d'un certain nombre de facilités »*. Volonté que l'un de ses conseillers traduit plus abruptement : *« Plus on réduit l'impôt sur le gain du capital réalisé à partir des nouvelles technologies, plus on encourage l'investissement dans ce secteur, et plus on a de chance que ce secteur se développe. « Il faut récompenser financièrement*, ajoute ce conseiller, *la prise de risques, la création d'entreprises établie sur des technologies nouvelles. Des incitations fiscales ont été mises en œuvre. D'autres vont suivre. »*

M. Mitterrand a été l'hôte à dîner du World Affaires Council (hommes d'affaires, industriels, banquiers) et du Commonwealth-Club de San-Francisco. Il devait quitter San-Francisco mardi matin pour Peoria (Illinois), où il visitera la ferme de M. John Block, secrétaire à l'agriculture, puis pour Pittsburgh, où il prononcera un discours à l'université de Carnegie-Mellon qui fut la première à harmoniser des formations en sciences humaines et en technologie. M. Mitterrand devait arriver mardi soir à New-York, où son voyage aux Etats-Unis s'achèvera mercredi soir, après des entretiens avec des hommes d'affaires.

JEAN-YVES LHOMEAU.

« LES MINISTRES COMMUNISTES NE SONT PAS PLUS BÊTES QUE LES AUTRES... »

(De notre envoyé spécial.)

Au terme du banquet offert à M. Mitterrand par le World Affairs Council et le Commonwealth Club de San-Francisco, Mme Shirley Temple, ancien chef du protocole du président Ford, a été chargée de rapporter au président de la République les questions posées par écrit dans la salle. L'une de ces questions concernait la présence de ministres communistes au gouvernement et leur capacité d'adhésion, à la politique de la France en faveur des technologies nouvelles. M. Mitterrand a répondu : *« Ils ne sont pas plus bêtes que les autres. Les quatre ministres communistes du gouvernement sont allés à l'école. Ils ont réfléchi. Leur QI est comparable à la moyenne de cette assemblée. Cela étonne qu'il y ait des ministres communistes dans le gouvernement français ? Voilà la réalité : si j'ai formé un gouvernement avec quatre ministres communistes sur une quarantaine, c'est parce que j'ai voulu, par rapport à un combat politique mené depuis longtemps, associer toutes les familles du mouvement populaire que j'ai cherché à créer, à développer, puis à faire triompher, afin de réaliser des objectifs surtout sociaux qui avaient été négligés. Quand on est membre d'un gouvernement, on n'est plus le représentant d'un parti en France* (...) ; *le gouvernement doit former un tout* (...) *;je ne le regrette pas. Je pense que, sur le plan de la politique étrangère, les choix que j'ai faits recueillent une adhésion beaucoup plus large. Ils sont proches des vôtres* (...) *;si j'avais à m'expliquer sur ce sujet, je le ferais dans mon pays, pas ailleurs. »*

J.-L. L.

● RECTIFICATIF. – Dans l'article publié dans *le Monde* daté du 27 mars, page 4, concernant un accord entre des universités françaises et américaines, il fallait lire : CUNY (City University of New-York) et non NYU.

Le contentieux agricole entre Washington et la CEE reste vif malgré les perspectives de détente

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le contentieux agricole est une donnée permanente des relations entre la CEE et les Etats-Unis. Les accalmies succèdent aux périodes de tension. La dernière coïncide avec l'arrivée de M. Reagan à la Maison Blanche. Confronté à des excédents importants – qui ont entraîné le financement en 1982 d'un programme coûteux de réduction des surfaces cultivées – le gouvernement américain a rendu en partie responsable le Marché commun des difficultés de l'agriculture américaine.

Dès 1981, Washington lançait auprès des instances du GATT une série de plaintes contre les subventions aux exportations – ou restitution – (farine et pâtes), les aides aux industries de transformation (pêche, pois, raisins secs) et autres avantages tarifaires consentis par les Dix aux pays en développement riverains de la Méditerranée (agrumes). Ces différents recours n'ont en rien éclairci la situation, puisque les règles de fonctionnement de la politique agricole commune (PAC) sont autorisées par l'arrangement international sur le commerce.

L'administration républicaine a également poussé son offensive au niveau diplomatique. A la réunion ministérielle du GATT de novembre 1982, la délégation américaine a exercé une forte pression sur les Dix afin qu'ils prennent l'engagement d'éliminer progressivement les restitutions. Devant le refus de la Communauté, les Etats-Unis ont alors souhaité l'ouverture de discussions avec la Commission européenne, dans le but d'évaluer l'ampleur du différend.

La *tension était* tombée d'un cran lorsque, au début de 1983, les Américains concluaient avec l'Egypte, débouché traditionnel des ventes européennes, un contrat portant sur la livraison de 1 million de tonnes de farine à un prix inférieur au cours mondial. Quelques mois plus tard, l'opération *était* renouvelée *avec* Le Caire pour la fourniture, cette fois, de 24 000 tonnes de produits laitiers (beurre et fromage). Les exportateurs américains ont également pris pied au Maroc, autre marché traditionnel des Dix dans le secteur des céréales, grâce à des crédits avantageux *consentis par les autorités* fédérales.

Après les protestations – de pure forme – des instances communautaires, les relations agricoles entre la CEE et les Etats-Unis ont connu une période de calme. Jusqu'à ce que les Dix s'attaquent réellement aux excédents laitiers de la PAC. Pour mieux faire admettre la réduction de la production de lait, la Commission, appuyée par la France et l'Italie, a proposé la perception d'une taxe à la consommation des matières grasses végétales, conformément aux règles du GATT – parce qu'elle ne serait pas discriminatoire entre les produits fabriqués ou importés dans la CEE. Le prélèvement envisagé a tout de même provoqué un tollé chez la puissante association américaine de producteurs de soja. De leur côté, le Danemark, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale sont tellement opposés à cette opération qu'il paraît peu probable que les Dix aboutissent finalement à un accord.

L'autre sujet d'irritation pour Washington est la volonté des Dix membres de stabiliser les importations de produits de substitution aux céréales (PSC). Conçu comme un facteur important de la maîtrise de la production laitière, le projet est d'ouvrir des négociations au GATT afin de déterminer les compensations commerciales à accorder aux pays fournisseurs.

Le climat est plutôt à la détente, d'autant queles États-Unis ont un excédent commercial substantiel dans le secteur agricole avec la CEE (entre 6 et 7 milliards de dollars). Reste que les Américains sont toujours prêts à déclencher l'offensive, surtout en année électorale. Récemment, les viticulteurs californiens ont déposé une plainte, repoussée par la Commission fédérale sur le commerce (ITC), contre les importations de vin en provenance de France et d'Italie. Il ne faut pas oublier enfin la détermination des États-Unis de faire participer l'Europe aux mesures d'embargo contre l'URSS. Après l'invasion de l'Afghanistan, la CEE a été ainsi privée pendant plusieurs années du marché soviétique pour ses exportations de beurre.

MARCEL SCOTTO.

PROCHE-ORIENT

CINQ ANS APRÈS LA SIGNATURE DU TRAITÉ

L'Égypte et Israël s'engagent dans la voie d'une « paix glaciale »

Les Israéliens ont célébré le 26 mars, non sans amertume, le cinquième anniversaire de la paix conclue entre Jérusalem et Le Caire. Lors d'une rencontre avec des journalistes, dont notre correspondant, M. David Kimche, directeur général du ministère israélien des affaires étrangères, a déclaré : *« De nombreuses personnes en Égypte tentent de saboter l'œuvre du président Sadate par le biais de vicieux articles de presse. »* La plupart des quarante-cinq accords, conclus entre les deux pays dans divers domaines, n'ont pas été mis en œuvre.

Le Caire. – Présentes depuis plusieurs années comme la « paix froide », les relations égypto-israéliennes s'apparentent à une « paix glaciale ».

Non seulement les relations sont restées au point mort pour toutes les questions litigieuses, mais, de plus, l'atmosphère se détériore depuis un an en raison de l'échange d'accusations et des campagnes de presse.

L'Egypte refuse toujours de remplacer son ambassadeur à Tel-Aviv, rappelé en consultation en septembre 1982, malgré les discrètes pressions américaines exercées lors de la visite du président Moubarak à Washington en février dernier.

M. Boutros Ghali, ministre d'Etat pour les affaires étrangères, déclarait encore à ce sujet, le 14 mars, que l'Egypte maintenait ses trois conditions pour l'envoi d'un nouvel ambassadeur à Tel-Aviv : relance des efforts en vue d'un règlement du problème palestinien, retrait des forces israéliennes du Liban et ouverture de négociations pour la formation d'une commission d'arbitrage sur le litige frontalier de Taba (enclave de 1 kilomètre près d'Eilat, sur le golfe d'Akaba) qu'Israël a refusé d'évacuer le 25 avril 1982.

Quelques rares tentatives pour débloquer la situation ont été vainement entreprises au cours de l'année écoulée. Les visites en Egypte de MM. David Kimche, en novembre 1983 et de M. Giddeon Patt, ministre du commerce, à l'occasion de la Journée d'Israël à la Foire internationale du Caire en mars, et celle en

Correspondance

Israël de M. Chafei Abdel Hamid, adjoint du ministre égyptien des affaires étrangères, en décembre dernier, sont toutes restées infructueuses. La seule visite qui ait eu un résultat *« satisfaisant »* a été celle du ministre israélien de l'énergie, M. Ytzhak Modai, en août 1983, puisqu'elle a permis de reconduire l'accord pétrolier en vertu duquel l'Egypte vend à Israël pour 400 millions de dollars de brut du Sinaï.

En fait, ce sont les signes de détérioration des relations qui ont été les plus importants sinon les plus spectaculaires. La visite du chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, en décembre 1983, qui a marqué l'aboutissement du rapprochement progressif entre Le Caire et le chef de la centrale palestinienne, a provoqué de vives protestations de Tel-Aviv, auxquelles l'Egypte a opposé une fin de non-recevoir.

Divers incidents

D'autre part, le rapprochement croissant entre l'Egypte et plusieurs pays arabes (Irak, Maroc, Jordanie) et sa réintégration à l'Organisation de la conférence islamique n'ont pas été pour calmer les appréhensions israéliennes de voir le traité de paix sacrifié sur l'autel de la Ligue arabe.

M. Boutros Ghali répondait cependant aux inquiétudes israéliennes en déclarant, récemment, que l'Egypte *« n'était pas pressée de réintégrer la Ligue »* et que, en tout état de cause, *« elle ne le ferait pas au détriment du traité de paix »*.

D'autres incidents, moins spectaculaires, ont eu un impact important en Egypte. En décembre 1983, les diplomates égyptiens en poste à Tel-Aviv se plaignaient d'être victimes d'actes de malveillance. Une semaine plus tard, la presse égyptienne menait une violente campagne anti-israélienne après le décès d'un citoyen égyptien dans des conditions suspectes dans une prison israélienne. L'hebdomadaire officieux *Al Moussaouar* écrivait alors : *« Si cela ne tenait qu'à l'opinion publique égyptienne, l'ambassadeur israélien aurait été expulsé depuis le 5 juin 1982, dès le début de l'invasion du Liban par les forces de l'Etat hébreu. »*

Autre signe d'hostilité des intellectuels égyptiens à l'égard d'Israël : à l'occasion du quatrième anniversaire, l'inauguration de l'ambassade de Tel-Aviv au Caire, l'ordre des avocats brûlait en février dernier un drapeau israélien pour marquer son refus de la présence de l'ambassade de l'Etat hébreu.

Enfin, l'humoriste égyptien Salah Jahin s'attaquait férocement à l'Etat hébreu dans un recueil de poèmes publiés au Caire (1) : *« Un cocktail d'ambassade... Arrive l'invité israélien... Chaussures aux pieds, il grimpe sur le buffet, piétine les mets nationaux et se conduit comme s'il était aux latrines... »*

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(1) *Mélodies de septembre*, Editions Madbouli.

L'ONU accuse l'Irak d'avoir utilisé des armes chimiques contre l'Iran

(Suite de la première page.)

Selon le rapport, les bombes inspectées étaient toutes semblables; longues de 2,26 mètres, d'un poids total de 135 kilos, elles se présentaient extérieurement dans une enveloppe verdâtre, sans marque distinctive, à l'exception du code (BR 250 WP). Toutefois, au démontage, les experts ont noté que les détonateurs portaient l'inscription suivante, en espagnol : *« Pour délai d'explosion inférieur à six secondes, enlever la vis. Voyant rouge : danger. ESPMU-09, lot 83. 01. »* Ce détail a immédiatement fait naître de nouvelles spéculations sur l'origine de ces bombes, quoique, selon les spécialistes des questions irakiennes, Bagdad soit en mesure de fabriquer de telles armes.

L'examen des victimes a confirmé, selon le rapport, les résultats *des tests sur les agents chimiques*. Sur les quelque quarante personnes examinées, *« trente-deux présentaient un ensemble cohérent de signes cliniques »*, dont les manifestations ont commencé par divers troubles oculaires, suivis de lésions cutanées s'étendant parfois sur presque tout le corps, ainsi que des troubles respiratoires allant jusqu'à la broncho-pneumonie. *« Les résultats des examens cliniques et des analyses*, ont noté les experts, *cadrent parfaitement avec les descriptions des lésions causées par des substances vésicantes »*.

Les diplomates irakiens à l'ONU n'ont pas voulu commenter les conclusions de ce rapport, transmis aux quinze membres du Conseil de sécurité. On ignore encore si ceux-ci vont maintenant s'emparer de ce dossier et condamner l'Irak. Il est douteux, en tout cas, que Téhéran prenne l'initiative en saisissant le Conseil. Le représentant de l'Iran à l'ONU a déclaré ce mardi qu'une condamnation de l'Irak ne garantirait pas que ce pays n'aurait pas, à nouveau, recours à de telles armes. *(Intérim.)*

SIX DES AUTEURS DES ATTENTATS DE KOWEIT CONDAMNÉS A MORT

Koweït, *(AFP)*. – La Cour de sûreté de l'Etat de Koweït a prononcé, ce mardi matin 27 mars, six condamnations à mort, dont trois par contumace, dans le procès des vingt-cinq personnes accusées d'avoir commis les attentats à la bombe du 12 décembre dernier.

Les trois condamnés à mort présents au procès sont deux Irakiens – Bader Ibrahim Abdel Reda, considéré comme le principal organisateur, et Hussein Qassem Hassan – et un Libanais, Elias Fouad Saab, spécialiste en explosifs.

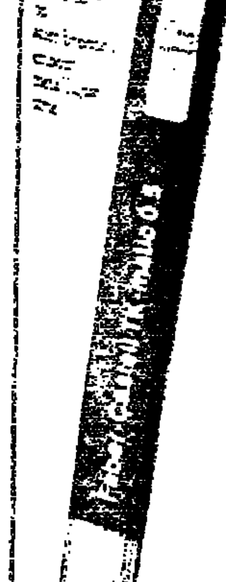
La Cour, qui a rendu son verdict en séance publique, a par ailleurs prononcé sept condamnations à la prison à vie, cinq à des peines de prison de quinze ans et deux à des peines de cinq ans de prison. Cinq des accusés ont été acquittés.

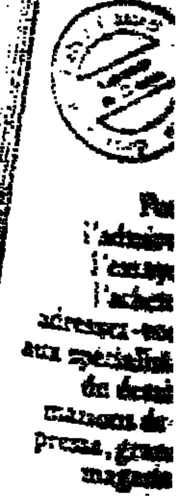
Les attentats du 12 décembre, réalisés à l'aide de camions ou de voitures piégés, étaient dirigés contre les ambassades des Etats-Unis et de France, la tour de contrôle de l'aéroport de Koweït, des bâtiments officiels et des installations pétrolières. Ils avaient fait six morts (dont l'auteur de l'attentat contre l'ambassade américaine) et quatre-vingt-six blessés.

UN DIPLOMATE FRANÇAIS GRIÈVEMENT BLESSÉ A BEYROUTH

Beyrouth *(AFP)*. – Un diplomate français, M. Sauveur Gliozzo, a été grièvement blessé par balles, ce mardi matin 27 mars, à Beyrouth, alors qu'il se rendait à l'ambassade de France, en plein cœur de Beyrouth-Ouest, apprend-on auprès de l'ambassade. M. Gliozzo, qui était secrétaire général des services culturels français, a été atteint de quatre balles et souffre d'une hémorragie interne, précise-t-on de même source. Il a été transporté à l'Hôpital américain, et son état est jugé critique.







مكتبة الأهرام

Le Monde politique

UN LIVRE D'ERIC ROUSSEL

Une histoire de la République pompidolienne

Des trois anciens présidents de la Vᵉ République la gauche est tentée sinon de choisir Georges Pompidou, du moins de faire preuve à son égard d'une certaine compréhension. Valéry Giscard d'Estaing, l'adversaire battu, est trop proche et encore trop présent pour qu'on puisse lui reconnaître le moindre mérite. De Gaulle, l'ennemi familier depuis le 13 mai d'il y a un quart de siècle, est trop grand depuis qu'il est entré dans le Panthéon commun pour que l'on reprenne contre sa mémoire des polémiques surannées. Georges Pompidou, entre les deux, est celui en qui les Français se reconnaissent le plus volontiers. Le pouvoir actuel, ne pouvant ni ne voulant briser le miroir du peuple, préfère ménager, parfois flatter, le souvenir de l'ancien député du Cantal. Il arrive même qu'on souhaite continuer son action en retrouvant une grande politique industrielle, en parsemant Paris de statues d'hommes illustres, en laissant sa moderne trace au Louvre comme naguère à Beaubourg.

Sous la Vᵉ République, le chef de l'Etat est un personnage à la fois fragile et puissant, solitaire et public, maître de lui et tributaire des autres. Son ambivalence est permanente. Si de Gaulle a incarné à la fois l'être et le paraître, si Giscard d'Estaing a surtout mis en avant le paraître, Georges Pompidou a spontanément préféré l'être. Sans le dire expressément, Eric Roussel le démontre dans sa vaste biographie lorsqu'il rappelle ce que disait l'ancien président en 1969 : *« Je souhaiterais que les historiens n'aient pas trop de choses à dire sur mon mandat. Que mon nom soit mentionné ou ne le soit pas n'est pas très important. Ce qui compte, c'est que mon mandat soit pour la France une période de sécurité et de rénovation, de bonheur et de dignité! »*

Avec le recul du temps, en ce dixième anniversaire de la mort de l'ancien chef de l'Etat, on peut constater que ce vœu sage mais assez modeste a été en partie exaucé. Il y manquait, il est vrai, les ambitions gaulliennes d'autorité, de puissance, de grandeur. L'auteur de ce nouveau Pompidou n'a pas connu son héros, mais il a interrogé beaucoup de ceux qui l'ont approché et a tout lu sur lui. Il trace donc un portrait appliqué mais conventionnel de ce personnage plus dense et complexe qu'il pourrait paraître.

Le normalien attiré par les républicains antifascistes dans sa jeunesse, devenu un professeur de lettres plus esthète que militant, plus séduit par la culture que par la politique, n'hésite pas, en 1944, à frapper à la porte du cabinet de de Gaulle, bien qu'il n'ait aucun titre de résistance. Homme d'ordre, respectueux des institutions établies, il montre ainsi qu'il sait également saisir les opportunités et, au besoin, forcer le destin. Eric Roussel souligne ce trait que Georges Pompidou illustrera plus tard en de décisives occasions.

Sa deuxième vie commence alors, dans laquelle les séjours au Conseil d'Etat ou à la banque Rothschild ne seront que des entractes d'une longue fidélité à de Gaulle, et dont la rupture ne lui incombe pas. Et pourtant, en 1958, il ne participe à aucun des « complots » pour ramener le général au pouvoir, car il ne croit pas à l'effondrement prochain de la IVᵉ République. De Gaulle lui confirme la confiance nouée pendant la « traversée du désert » en le choisissant comme son directeur de cabinet. Toutefois, à deux reprises, en 1959 et en 1961, il refuse le portefeuille des finances, car, dit-il à plusieurs témoins, le seul poste qui l'intéresserait serait celui de premier ministre. Ce qui se produit effectivement en 1962.

Premier non-parlementaire à diriger un gouvernement, Georges Pompidou inaugure non sans mal ses nouvelles fonctions. Malgré la fin de la guerre d'Algérie, il n'obtient pas le concours des radicaux, perd celui du MRP et ne récupère pas les socialistes. L'ouverture au centre échoue, et c'est une défaite personnelle pour le premier ministre. De plus, à l'opposition ouverte de la gauche s'ajoute épisodiquement la fronde des indépendants qui ne sont pas encore « giscardiens ». A revivre les années « pompidoliennes », qui laissent aujourd'hui un souvenir plutôt serein et flatteur, on se remémore la diversité et la gravité des épreuves traversées, qui montrent que l'hôte de Matignon n'était dénué ni de sang-froid ni d'intelligence politique. La fin de la guerre d'Algérie, l'OAS, la réforme de la Constitution, le référendum, la dissolution de l'Assemblée, les progrès de l'inflation, la grève des mineurs, les rebondissements de l'affaire Ben Barka, la colère paysanne, la révolte des étudiants, jalonnent, entre autres, les quatre années qui précèdent mai 68.

Tout à fait loyal envers de Gaulle, le premier ministre fait cependant montre d'une grande prudence. Si, comme le suggère Eric Roussel, il fut hostile au référendum de 1962, rien ne le prouve formellement. Peu à peu, laissant à de Gaulle le monopole des affaires de la France, Georges Pompidou se façonne un domaine propre, celui des problèmes des Français. Concrètement, cela donnera une politique dynamique d'industrialisation et d'aménagement du territoire accompagnée de quelques réformes sociales comme l'intéressement et la mensualisation. Sa doctrine combine de façon empirique libéralisme et intervention de l'Etat. Mais les entraves viennent de désaccords de plus en plus fréquents avec le ministre des finances, M. Giscard d'Estaing, qui traite directement avec de Gaulle par-dessus son premier ministre. La brouille était inévitable devant tant d'ambition si mal contenue.

Une ténébreuse affaire

Quand Georges Pompidou a-t-il envisagé d'avoir un *« destin national »* ? L'auteur laisse entendre que l'affaire Markovic, en 1969, a servi de révélateur à cette aspiration cachée. Reprochant à de Gaulle de ne pas l'avoir défendu assez vite et assez fort contre la calomnie, Pompidou aurait résolu de « déstabiliser » le chef de l'Etat pour lui succéder plus rapidement. Cette thèse fait peu de cas du fait que, dès 1964, la classe politique voyait dans le premier ministre le dauphin naturel, surtout lorsqu'il s'est dressé face au concurrent potentiel qu'était M. François Mitterrand, qu'il qualifiait d'*« aventurier politique »*. C'est oublier aussi que, en 1965, il était déjà prêt à briguer l'Elysée et qu'il en avait même averti M. Valéry Giscard d'Estaing avant que de Gaulle ne se décide. D'ailleurs, bien avant 1969, Georges Pompidou avait tout fait pour écarter le concurrent qu'il pressentait dans *« ce jeune homme aux épaules étroites et aux dents longues »* qu'était son ministre des finances.

Cependant, l'affaire Markovic, bâtie sur un fait divers, apparaît bien comme une sordide machination pour écarter de la course à la présidence *« l'homme qui a tenu bon en mai 68 »* et dans laquelle tous ses adversaires ont trouvé leur « ragoût », comme aurait pu dire de Gaulle. Georges Pompidou soupçonne tout à la fois le gaulliste de gauche René Capitant, garde des sceaux, Louis Vallon, qui le poursuit d'une hargne méchante, et M. Maurice Couve de Murville, qui lui a succédé à Matignon, et il se demande même si des ficelles ne sont pas tirées par les services secrets de l'Est. Ces affirmations de M. Roussel, basées sur des témoignages anonymes ou contestés, provoquent déjà des démentis. Georges Pompidou a-t-il vraiment dit qu'il *« tuerait de ses propres mains »* M. Couve de Murville ?

Devenu président de la République en juin 1969, Georges Pompidou réalise sans peine l'ouverture politique vers le centre qu'il n'avait pas réussie comme premier ministre. Mais, alors que beaucoup de notables pensent que, avec un nouveau président et un chef de gouvernement comme M. Chaban-Delmas, la réalité du pouvoir reviendra à Matignon, la réalité du « quinquennat » pompidolien prouvera le contraire. Le nouveau président remplace en effet le charisme de son prédécesseur par une intervention plus directe sur la conduite des affaires du gouvernement, surtout après la période du cabinet Chaban-Delmas, équivoque quant à l'équilibre des pouvoirs. Il accentue ainsi l'interprétation présidentialiste des institutions que ses successeurs développeront encore.

Toutefois, il ne recueille pas, avec le référendum de 1972 sur l'élargissement du Marché commun, le surcroît d'autorité et le rajeunissement de sa légitimité qu'il escomptait. Son succès arithmétique est en réalité un échec politique. Ce « coup »-là a été mal joué. La même année, le remplacement du premier ministre par M. Pierre Messmer marque surtout la volonté de s'émanciper du clan des « barons » du gaullisme qui ont toujours inconsciemment vu en lui une sorte de parricide. La tutelle de l'Elysée s'accentue sur le gouvernement, et Matignon tout entier entre, selon les jours, dans le domaine réservé du chef de l'Etat.

Cependant, dès la fin de 1972, les premières atteintes de la maladie de Waldenström qui l'emportera le 2 avril 1974 se font sentir. Malgré cela, le résultat des élections législatives de 1973, qui enregistrent un recul des gaullistes, incite Georges Pompidou à se représenter en 1976 pour faire barrage à M. François Mitterrand, qui a, dit-il, *« une capacité de rebondissement étonnante »*. Il met donc en chantier une réforme pour réduire le mandat présidentiel à cinq ans. Mais en écartant certains gaullistes du gouvernement pour faire place aux « giscardiens » – toujours son souci d'élargissement – Georges Pompidou fait en réalité le lit des adversaires de l'UDR qui, d'ailleurs, s'en rend bien compte et le paiera en 1974 de la perte du pouvoir suprême.

Cette histoire de la République pompidolienne, résultat d'une studieuse compilation faite par un spectateur extérieur, n'apporte guère d'éléments inédits, de révélations ou d'explications originales pour la compréhension d'une période dont les éléments essentiels sont assez bien connus mais dont beaucoup de zones d'ombre ne sont pas encore dissipées. Ce survol respectueux a le mérite de rappeler les grandes lignes du deuxième septennat interrompu de la Vᵉ République.

ANDRÉ PASSERON.

★ **GEORGES POMPIDOU, par Eric Roussel. J.-C. Lattès éditeur, 562 pages, 119 francs.**

Une exposition à l'Hôtel de Ville de Paris

M. François Mitterrand inaugurera, jeudi matin 5 avril, en la salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville de Paris une exposition consacrée à Georges Pompidou, *« Un homme, un président »*.

Due à l'initiative de M. Jacques Chirac et patronnée par un comité présidé par M. Edouard Balladur, dernier secrétaire général de l'Elysée en 1974, cette exposition sera ouverte au public du 6 avril au 6 mai. Elle sera ensuite transférée dans de nombreuses villes de province.

Plusieurs documents inédits seront exposés, tels que photos, notes de jeunesse, livres personnels, lettres du général de Gaulle, ainsi que des œuvres acquises par l'Etat à l'initiative de Georges Pompidou et dues à Kandinsky, Nicolas de Staël et Fautrier, de même que le Salon Agam, qui avait été installé à l'Elysée.

L'exposition s'organise autour de plusieurs thèmes : le progrès économique, la culture, l'Europe, les relations Est-Ouest, dans le but de montrer *« le mélange de tradition et de modernité qu'incarnait l'ancien président de la République »*, selon les organisateurs de cette manifestation, dont le secrétaire général est M. Denis Baudouin.

● *A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Georges Pompidou, survenue le 2 avril 1974,* la librairie Flammarion réédite les œuvres de l'ancien président. *Entretiens et discours* (édition 1975), *le Nœud gordien* (avril 1974), et *Pour rétablir une vérité* (œuvres posthumes publiées en 1982).

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

L'UDF et le RPR s'organisent

Mme Simone Veil, tête de liste d'union de l'opposition aux élections européennes, et M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, deuxième de liste, occuperont les mêmes locaux durant toute la durée de la campagne, dans un immeuble de six étages au 225, rue Saint-Honoré à Paris.

M. Paul Cousseran, directeur de la campagne, sera secondé par M. Yves Fromion, sous-préfet. Un comité politique de six représentants de chaque parti a été désigné. Il comprend, pour l'UDF, MM. Didier Bariani (rad.), Jacques Blanc (PR), Adolphe Chauvin, président de l'intergroupe UDF du Sénat, Jean-Pierre Fourcade, sénateur RI, Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, et Pierre Méhaignerie, président du CDS. En font partie, pour le RPR, MM. Bernard Pons, Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Christian de la Malène, président du groupe DEP à Strasbourg, Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, Jacques Chartron, délégué national aux élections et Michel Péricard, député des Yvelines, chargé plus directement de seconder M. Pons.

Un comité opérationnel de coordination a lui aussi été constitué. Il comprend, pour l'UDF, MM. Jacques Blanc, Yves Galland, secrétaire général du Parti radical, et André Santini, délégué national de l'UDF : pour le RPR, MM. Jacques Chartron, Elie Crespi, conseiller en communication, et Alain Marleix, chargé des fédérations.

UNE LISTE DES GAULLISTES DE GAUCHE

M. Jean-Louis Delecourt, secrétaire général du Mouvement gaulliste populaire, a annoncé le lundi 26 mars que le conseil national de *son mouvement avait, le samedi* 24 mars, décidé de présenter une liste aux prochaines élections européennes.

Ceux qui se veulent les héritiers des gaullistes de gauche affirment que la pensée gaulliste n'est pas pour l'instant présente dans la campagne puisque le RPR « *a opéré un virage à 180 degrés sur ses thèmes de 1979* » et s'est allié avec les centristes. Aussi, pour assurer la présence des idées gaullistes, le Mouvement gaulliste populaire a décidé de prendre contact, notamment, avec des hommes comme MM. Pierre Lefranc ou Léo Hamon, avec le Mouvement des démocrates, voire avec des personnalités des milieux socioprofessionnels.

Le premier ministre regrette le « manque de discrétion dans la police parisienne »

« *On manque beaucoup de discrétion dans la police parisienne* », a déclaré M. Pierre Mauroy, premier ministre, interrogé sur Europe 1, mardi 27 mars, à propos du malaise créé par les récentes mutations dans la police. « *Il faut s'habituer à travailler au service de l'Etat dans la discrétion la plus grande* », a-t-il ajouté. M. Gaston Defferre devait s'exprimer, pour sa part, mardi 27 mars, sur Antenne 2 dans le journal de 20 heures.

Le préfet de police de Paris a décidé de fermer une salle de presse située au Quai des Orfèvres, dans les locaux de la police judiciaire.

Chasse aux fuites Quai des Orfèvres

La chasse aux fuites, avérées ou supposées, se confirme. Après la mutation du chef de la brigade criminelle, le commissaire Jacques Genthial, le préfet de police de Paris, M. Guy Fougier, entend continuer son offensive. Ainsi a-t-il reçu, la semaine passée, le directeur de l'information de l'Agence France-Presse, M. Francis Lara, et le directeur général adjoint de l'Agence centrale de presse, M. Régis Baron, pour leur annoncer que les possibilités de travail offertes aux journalistes accrédités auprès de la préfecture de police seront prochainement réduites.

La décision de M. Fougier consiste à fermer le bureau des journalistes, situé dans les locaux de la police judiciaire, au 36, quai des Orfèvres. A la préfecture, on fait valoir que les journalistes permanents – une dizaine – sont accrédités auprès du préfet de police et non pas auprès de la police judiciaire. Tous les professionnels de la presse seront donc invités prochainement à s'installer dans les deux bureaux disponibles à la préfecture, 7, boulevard du Palais. Cette mesure concerne essentiellement les deux permanents de l'AFP et de l'ACP – qui assurent la correspondance pour des journaux, – mais aussi les simples accrédités qui se rendaient Quai des Orfèvres, lors des grandes affaires criminelles.

M. Fougier précise qu'il a cependant « *le souci de maintenir aux journalistes leurs facilités de travail pour obtenir les faits bruts* » qui leur sont nécessaires. « *Il s'agit pour moi*, nous a-t-il déclaré, *de mettre un peu d'ordre dans la confusion. Il n'est pas normal que des journalistes aient leur bureau au sein des services de police. Il n'y a là rien d'attentatoire à la liberté de la presse, rien d'inconvenant ou d'incongru.* »

M. Fougier a pris sa décision après avoir « *entendu tout le monde* ». Des policiers interrogés sur les fuites que les autorités reprochent à leurs services les auraient expliquées par la présence de journalistes « *se baladant dans les couloirs* » et auraient conclu : « *Eloignez-les.* »

L'explication vaut ce qu'elle vaut. Mais elle ne vaut pas – par exemple – pour la publication par *le Point* du 19 mars d'un extrait du rapport du préfet sur les effectifs de la police parisienne.

Les fuites et les rumeurs sur les fuites agitent la préfecture de police de Paris depuis des mois sans que l'on comprenne toujours l'émotion des autorités. L'Inspection générale des services (IGS), la « police des polices », a été plus d'une fois mobilisée.

Depuis la mutation du commissaire Genthial, policier réservé que l'on semble accuser d'être à l'origine de fuites, Paris tient la vedette. L'ouverture d'une information par le procureur de la République de Bourg-en-Bresse, après les indiscrétions relatives à l'autopsie de la jeune lycéenne retrouvée assassinée dimanche, montre que le problème est plus général. Les mutations de policiers à Bordeaux, il y a quelques jours, dont certaines pourraient être la conséquence de fuites lors de l'enquête sur la mort des époux Aran, aussi.

LAURENT GREILSAMER.

Une protestation de l'AFP

La direction de l'Agence France-Presse a diffusé mardi matin la protestation suivante : « *La préfecture de police de Paris vient de notifier à la direction de l'Agence France-Presse sa décision irrévocable de fermer le bureau des accrédités de l'agence à la police judiciaire. Le motif officiellement invoqué pour justifier cette mesure étendue à l'ensemble de la presse est la nécessité de mettre un terme aux « fuites » constatées Quai des Orfèvres.*

« *La direction de l'AFP regrette vivement cette décision qui lui est imposée. Qui plus est, les raisons avancées apparaissent comme une sanction à l'égard de journalistes qui ont toujours rempli scrupuleusement leur tâche dans un strict respect de l'éthique professionnelle. En rompant brutalement avec une pratique qui remonte au début du siècle, la préfecture de police de Paris entrave gravement les activités des journalistes dans un domaine important de la vie nationale.* »

Le débat sur l'école privée prévu à la mi-mai dominera la session parlementaire de printemps

Comme le prévoit avec précision la Constitution, la session de printemps du Parlement s'ouvrira le lundi 2 avril. L'Assemblée nationale consacrera sa première séance à la procédure, comme le prévoit son règlement, en constituant son bureau et ceux de ses commissions. Le Sénat n'aura pas à remplir cette tâche qu'il n'accomplit qu'après chacun de ses renouvellements triennaux.

Mais, sans attendre, les commissions sont au travail, à la demande du gouvernement, et, les 27 et 28 mars, le groupe socialiste se réunit en journées d'études. Le groupe UDF le fera à son tour le 29 mars. C'est que – une fois encore – le travail législatif ne manquera pas, au point qu'une quinzaine de jours de session extraordinaire, au début du mois de juillet, sont déjà sérieusement envisagés, d'autant que les élections européennes obligeront à ralentir le rythme des séances début juin. Comme il y a cinq ans, il n'est pas prévu que le Parlement se mette en vacances à cette occasion, mais il est bien évident que le ton de la campagne réagira sur la tenue des débats des Assemblées.

La question scolaire a toutes chances de dominer cette session, même si, pour l'heure, il est prévu que le projet de loi préparé par M. Savary ne soit inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée que vers le 15 mai, soit un mois après son adoption annoncée pour le conseil des ministres du 11 avril. Ceux des députés socialistes qui trouvent que, dans sa version actuelle, le texte fait la part trop belle à l'école privée vont s'efforcer de faire revenir le gouvernement à une conception plus « laïque » du dossier. Dans le même temps, l'opposition continue à fourbir ses armes. Son attitude dépendra, en partie, de la position prise par les porte-parole officiels de l'*enseignement catholique*.

Entre les uns et les autres, le gouvernement devra naviguer serré. Certes, un engagement de sa responsabilité par l'utilisation de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution lui permettrait de clarifier les choses et surtout d'éviter les débordements de tous ordres ; mais le Parti socialiste, lors de sa convention du week-end, lui a clairement fait savoir qu'il entendait bien avoir son mot à dire.

Le pouvoir exécutif ne disposant pas de tels moyens coercitifs sur le Sénat, la possibilité que ce texte soit définitivement adopté avant les vacances d'été dépend aussi de la stratégie que retiendront les sénateurs de l'opposition.

Pour la presse, il en va évidemment de même. Contrairement aux espoirs du gouvernement, la commission spéciale constituée au Palais du Luxembourg ne s'est pas officiellement mise au travail durant l'intersession, et le dépôt de quelque cinq cents amendements par Mme Brigitte Gros (Yvelines) et dix-huit de ses collègues de la gauche démocratique inquiète les responsables gouvernementaux, même si cette initiative est critiquée par la majorité sénatoriale. Comme l'« urgence » n'a pas été proclamée, l'Assemblée nationale aura encore trois fois l'occasion de se prononcer sur ce projet, un accord entre les deux Chambres n'étant pas envisageable. Le planning sera serré pour que ce texte soit lui aussi définitivement adopté au cours de cette session ou de la session extraordinaire qui la suivra. D'autant que, bien entendu, ces deux textes ne sont pas les seuls qui doivent être débattus.

Dès le 3 avril, l'Assemblée nationale doit se saisir du projet sur le foncier agricole, qui a amené quelques difficultés entre le groupe socialiste et M. Michel Rocard. Ensuite elle s'attaquera aux deuxième et troisième volets de la réforme du « droit des faillites » préparée par M. Robert Badinter : un texte de deux cent trente-cinq articles qui modifie le règlement judiciaire et un de quarante-six articles sur les professions qui s'en occupent : syndics et administrateurs judiciaires. Les députés débattront ensuite du texte sur les activités sportives, déjà vu par le Sénat il y a un an, du projet sur la formation permanente des agents des collectivités locales, des statuts de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie, du volet législatif des restructurations industrielles, de la réforme du Conseil économique et social avant son renouvellement, qui doit intervenir au mois d'août 1984, d'un texte comprenant diverses mesures d'ordre social, du projet réglementant l'aménagement de la montagne, voire d'une réforme du code foncier concernant l'aménagement urbain ; sans oublier un éventuel collectif budgétaire consacré à l'éducation, qu'avaient souhaité M. Pierre Joxe et le groupe communiste.

Les sénateurs auront à débattre avant les députés de la création d'un établissement public pour le Carrefour international de la communication prévu à la Défense et d'une réforme de la maîtrise d'aménagement qui est actuellement dans un vide juridique. Les uns et les autres auront à continuer l'étude de textes commencée lors de précédentes sessions : la pêche en eau douce, les compétences des régions d'outre-mer, la location-accession à la propriété immobilière.

A noter que ne figurent pas dans ce programme deux projets pourtant déposés depuis plusieurs mois et dont la discussion a été à plusieurs reprises annoncée : la loi de « respiration du secteur public », qui doit permettre aux groupes nationalisés de se défaire de certaines de leurs filiales, ou d'acheter d'autres sociétés ; et le projet antisexiste de Mme Yvette Roudy.

THIERRY BRÉHIER.

Des universitaires s'élèvent contre les accusations formulées par M. Philippe Robrieux à l'encontre de Mme Lilly Marcou

Une trentaine d'universitaires, enseignant à l'Institut d'études politiques de Paris, à l'Université Paris-I ou à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, ont adressé, aux éditions Fayard, une lettre exprimant leur indignation devant un passage du quatrième tome de *l'Histoire intérieure du Parti communiste*, de M. Philippe Robrieux, qui vient de paraître chez cet éditeur (*le Monde* du 24 mars).

Il s'agit d'une page de l'« *Avant et arrière-propos* », dans laquelle l'auteur met en cause, sans la nommer, Mme Lilly Marcou, chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire du mouvement communiste. Comme le soulignent les signataires de la lettre adressée aux éditions Fayard, les indications données par M. Robrieux sont suffisamment précises pour que le lecteur qui s'intéresse aux recherches sur le communisme puisse reconnaître Mme Marcou.

Celle-ci est présentée par M. Robrieux comme appartenant à « *une sorte de filière roumaine* », constituée de personnes qui auraient tenté d'égarer l'auteur dans ses investigations ou d'obtenir de lui qu'il leur révélât ses sources d'informations sur le PCF. « *Avocate de Staline* », selon M. Robrieux, Mme Marcou aurait dissimulé ses véritables intentions sous des professions de foi eurocommunistes. Quelques pages plus loin, Mme Marcou est, cette fois, nommée, mais son nom est précédé du qualificatif d'« historienne » placé entre guillemets, M. Robrieux l'accusant, à propos d'un article publié par *le Monde*, de complaisance envers le PCF.

Les auteurs de la lettre s'élèvent contre les accusations sans preuve, les insinuations malveillantes et calomnieuses, les allégations diffamatoires que M. Robrieux formule, ainsi, à l'encontre de Mme Marcou, dont ils soulignent qu'ils ne partagent pas tous les opinions et les jugements.

P. J.

Propos et débats

M. Barre : pays de cocagne

Dans un article de la revue *Commentaire* intitulé : « *La crise des politiques économiques et sociales et l'avenir des démocraties* », M. Raymond Barre écrit notamment : « *Il faut admettre que le monde de l'économie n'est pas le pays de cocagne mais le monde des choses rares et que la lutte contre la rareté impose à tous l'effort et le travail.* » L'ancien premier ministre remarque que « *une politique économique cohérente pour la stabilité et le développement est à la fois une politique monétaire, une politique budgétaire, une politique du taux de change et une politique de l'offre compétitive qui encourage les propensions individuelles au travail, à l'activité d'entreprise, à l'épargne et à l'investissement et favorise l'adaptation des structures productives* ».

Selon M. Barre, « *l'expérience socialiste montre qu'une politique de relance par déficit budgétaire massif est rapidement brisée par le déficit extérieur et qu'une augmentation des coûts de production des entreprises due à des charges sociales supplémentaires est inefficace du point de vue d'une politique de l'emploi* ». Il estime que l'opinion publique, surtout lorsqu'elle a été habituée à une longue période de prospérité, « *se caractérise par l'impatience des résultats obtenus* ». « *Une équipe politique,* juge-t-il, *est souvent portée au pouvoir par des attentes qui ne peuvent être satisfaites rapidement ; après avoir bénéficié du jugement d'insuffisance de l'équipe précédente, elle devient très vite soumise au même jugement, ce qui provoque une aspiration à un nouveau changement d'équipe et de politique.* » Il poursuit : « *Seul un long processus d'apprentissage, lié à la dure leçon des faits* [pourra] *apporter à l'opinion plus de maturité, sinon une acceptation par lassitude et résignation de sacrifices inéluctables.* »

M. Delors : formule creuse et faux diagnostic

M. Jacques Delors, interrogé lundi 26 mars sur Europe 1, a affirmé que « *la continuation de la politique de rigueur est la seule chance de la gauche* » dans la perspective des élections législatives de 1986. « *Si non seulement nous savons être justes et généreux, mais que nous gérons bien l'économie d'ici fin 1985 sans défaillance, les Français le reconnaîtront et le ratifieront dans leur vote en 1986.* » Le ministre de l'économie et des finances a jugé que M. Giscard d'Estaing, en affirmant que « *la crise internationale est finie* » et que « *nous sommes dans la crise du socialisme français* », est en train de « *se tailler une réputation de spécialiste de la formule creuse et du faux diagnostic* ». Selon M. Delors, « *c'est parce que nous sommes en retard que nous nous en sortirons mieux* ».

M. Jospin : les théories du râteau

Commentant l'éventualité d'une deuxième liste de l'opposition, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a affirmé lundi que « *si des gens expriment leurs convictions, c'est bien* ». Mais il a jugé « *insoutenable* », pour certains membres de l'opposition, « *la chape que, pour des raisons d'opportunisme politique, on essaie de mettre sur des convictions ou des contradictions* ». Selon lui, l'existence d'une seule liste de l'opposition constitue « *un travestissement de la réalité politique* ». A propos de la liste de centre gauche, M. Jospin a exprimé son scepticisme pour les « *théories du râteau* », et a ajouté qu'il « *ne voit pas la politique comme du jardinage* ».

A propos des divergences entre le PS et le PC sur l'Europe, il a déclaré : « *Il est peut-être gênant d'avoir des points de vue différents, mais, si on a des avis différents, il est bien de les exprimer sur des listes différentes.* » Il a ajouté que pour ces élections européennes de 1984, « *il sera important de montrer que les enjeux sont plus lourds qu'en 1979* ».

M. Jobert : l'électorat de centre-gauche est parti à droite

Invité lundi de l'émission « Face au public » sur France-Inter, M. Michel Jobert a estimé que l'électorat de centre-gauche « *qui a puissamment concouru à l'élection du président Mitterrand* [est] *aujourd'hui parti à droite* ». Il a regretté que cet électorat « *ne soit pas là pour une opération de centre-gauche* », car « *on pourrait dépassionner le débat droite-gauche* ».

L'ancien ministre du commerce extérieur de M. Mitterrand a jugé que le gouvernement français s'était mis au Liban « *à la remorque* » d'une politique américaine « *dont l'objectif n'était pas l'indépendance du Liban* ».

A propos du sommet de Bruxelles, il a déclaré : « *Tout cela est de l'épicerie, ce n'est pas la volonté de l'Europe, qui est une volonté de liberté.* » Interrogé sur la politique de défense européenne, M. Jobert a remarqué que « *l'Allemagne n'est pas aujourd'hui en mesure d'accepter une conversation en matière atomique à l'échelon européen* ». Il a exprimé l'inquiétude que « *de fil en aiguille on en arrive à une subordination de la France à l'OTAN* » et a jugé que la Force d'action rapide « *nous intègre* ipso facto *dans un schéma de défense qui n'est pas le nôtre* ».

M. Galland (rad.) : moralité et efficacité politique

M. Yves Galland, secrétaire général du parti radical, a estimé lundi que M. François Léotard, secrétaire général du PR, « *ne peut pas critiquer sans cesse la constitution de la liste d'union de l'opposition sans porter atteinte à sa réussite et à ses résultats* ». « *Le Parti républicain,* a-t-il déclaré, *doit décider clairement et définitivement s'il participe ou non au combat commun de l'opposition UDF-RPR pour les élections européennes. Mais il ne peut à la fois prétendre avoir des candidats et des élus sur la liste menée par Simone Veil, la critiquer en permanence et laisser entendre qu'il pourrait y avoir une autre liste. Cela pose le double problème de la moralité et de l'efficacité politique.* »

M. Chirac : nous saurons gouverner ensemble

Poursuivant la visite des municipalités de la région parisienne conquises par l'opposition, M. Jacques Chirac s'est rendu, lundi 26 mars, à Sarcelles (Val-d'Oise), dont le maire est M. Raymond Lamontagne (sans étiquette). M. Chirac a notamment déclaré devant quinze cents personnes : « *Nous saurons gouverner ensemble le pays comme, ensemble, nous avons été capables de proposer quelque chose pour l'Europe. L'opposition a un programme, mais il lui est difficile de le faire connaître en raison de la mainmise de l'Etat sur les grands moyens modernes d'information.* » Il a critiqué l'usage politique fait de certains pouvoirs financiers en faisant allusion à « *La Chapelle-Fabius, pardon La Chapelle-Darblay* ».



Le Monde

dossier

Le point sur...

La réduction de la durée du mandat présidentiel

M. François Mitterrand, dans une interview à *Paris-Match* du 22 mars, indique que la réforme de la Constitution ne figure pas parmi ses « préoccupations principales », mais précise qu'une éventuelle réduction du mandat présidentiel de sept à cinq ans ne s'appliquerait qu'à son successeur. M. Valéry Giscard d'Estaing, dans son dernier ouvrage, « 2 Français sur 3 », confirme sa préférence pour un mandat de six ans renouvelable une fois. La perspective d'une réduction du mandat présidentiel est de plus en plus largement admise, au point que M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur républicain indépendant des Hauts-de-Seine, a pu indiquer au « Grand Jury RTL-*le Monde* » du 11 mars qu'il voterait une telle réforme si M. Mitterrand la soumettait à référendum.

L'hypothèse du quinquennat

M. François Mitterrand, qui ne répugne pas à aborder le problème de la réduction de la durée du mandat présidentiel dans des entretiens privés, le traite avec pragmatisme et réalisme. L'actuel chef de l'Etat constate qu'il ne dispose pas d'une majorité suffisante pour obtenir une révision de la Constitution par la voie parlementaire selon l'article 89 de la Constitution. Il faudrait en effet que le projet de réforme, pour être promulgué, recueille les trois cinquièmes des suffrages des sénateurs et des députés réunis en congrès du Parlement à Versailles ou qu'il soit voté en termes identiques par l'Assemblée nationale et le Sénat, puis soumis au référendum populaire pour devenir définitif. Le Sénat, où l'opposition est actuellement largement majoritaire, ne peut donc permettre de mener à bien une révision de la Constitution par cette voie. Il reste cependant à la disposition du chef de l'Etat la possibilité d'user de l'article 11 de la Constitution, qui lui permet, sur proposition du gouvernement, de soumettre directement au référendum *« tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics »*. Nul ne peut évidemment prédire quelle majorité se dégagerait dans le pays en faveur d'une telle réforme, surtout après une campagne électorale qui ne manquerait pas d'être passionnée et dont l'objet serait inévitablement détourné.

On voit mal le chef de l'Etat, qui se réclame de la gauche, user d'une procédure qui avait été dénoncée pour son caractère plébiscitaire par la gauche elle-même lorsque le général de Gaulle l'avait utilisée à l'automne 1962 pour obtenir que le président de la République soit à l'avenir élu au suffrage universel. C'est à cette époque que M. Gaston Monnerville, alors président du Sénat, avait accusé le premier ministre — en l'occurrence Georges Pompidou — de *« forfaiture »* pour avoir proposé cette procédure au général de Gaulle.

Pas de fétichisme

M. Mitterrand ne cache pas non plus qu'il répugne totalement à effectuer des réformes à son usage personnel. Il rappelle ainsi que, élu pour sept ans en 1981, il remplira son mandat jusqu'à son terme, coupant ainsi court à toutes les supputations relatives à une éventuelle démission. Et lorsqu'on l'interroge sur la possibilité d'un second mandat ramené aux dimensions d'un quinquennat, il feint de s'étonner de la question et répond, en riant, qu'il aura certes soixante-et-onze ans en 1988, mais qu'il n'aura « que » soixante-dix-huit ans en 1995.

Et pourtant, le candidat de la gauche de 1981 avait prévu dans sa proposition 45 une modification du mandat présidentiel. Deux possibilités étaient énoncées sans que l'une soit privilégiée : *« Le mandat présidentiel sera ramené à cinq ans renouvelable une fois ou limité à sept ans sans possibilité d'être renouvelé. »*

Quant à savoir si M. Mitterrand briguera en 1988 un nouveau mandat, la question relève naturellement de l'opportunité politique du moment et ne pourrait recevoir aujourd'hui qu'une réponse prématurée ou donner lieu à hypothèses, spéculations et scénarios dont la *variété* peut être infinie.

Paradoxalement, les Français ne semblent guère attachés au septennat, qui existe pourtant dans notre pays depuis les lois constitutionnelles de 1875, alors qu'ils sont tout à fait partisans du maintien de l'élection du président de la République au *suffrage universel*, qui n'a été instaurée qu'en 1962.

Il est vrai qu'en cent neuf ans le septennat a connu bien des avatars. Depuis Mac Mahon sous le « règne » duquel il a été institué, dix-huit présidents se sont succédé mais huit seulement ont effectué la totalité de leur mandat (Jules Grévy, Emile Loubet, Armand Fallières, Raymond Poincaré, Gaston Doumergue, Albert Lebrun, Vincent Auriol, Charles de Gaulle, M. Valéry Giscard d'Estaing). Parmi les huit qui ont achevé leur mandat, *aucun des trois qui avaient entamé* un second mandat n'a pu mener celui-ci à son terme (Jules Grévy, Albert Lebrun et Charles de Gaulle).

Certes, avant la réélection au suffrage universel de Charles de Gaulle en 1965, les présidents n'étaient élus que par le congrès du Parlement réuni à Versailles (sauf de Gaulle en décembre 1958, élu par un collège de soixante quinze mille notables). Issus du sérail parlementaire, sans réel pouvoir *exécutif*, les présidents de la IIIe et de la IVe République voyaient leur rôle, comme le disait de Gaulle avec quelque mépris, limité à *« l'inauguration des chrysanthèmes »*. Désignés au terme de combinaisons électorales et de savants dosages — il a fallu treize tours pour élire René Coty en décembre 1953 — les présidents ont été longtemps loin du peuple et coupés de l'électorat. Cela explique que les Français n'aient pas le fétichisme du septennat. Un sondage réalisé par la SOFRES en septembre 1983 (*le Monde* du 4 octobre 1983) établit que 35 % y demeurent attachés, alors que 60 % préféreraient que le président ne soit élu que pour cinq ans. C'est à l'UDF (67 %) que l'on rencontre le plus de faveur pour le quinquennat, puis au RPR (63 %), au Parti socialiste (53 %) et enfin au Parti communiste (49 %).

En revanche, l'adhésion à l'élection du président de la République au suffrage universel est massive : 86 %, et plus forte encore parmi l'électorat socialiste (94 %), qui distance ainsi même les gaullistes (91 %) et l'UDF (89 %), alors que les communistes sont en relatif retrait avec 88 %.

On peut approximativement faire remonter la contestation du septennat aux événement de mai 1968, lorsque les manifestants du quartier Latin donnaient, sans s'en douter, une forme constitutionnelle à leur antigaullisme en scandant : *« Dix ans, ça suffit ! »*

On peut même solliciter leurs arrière-pensées en estimant qu'ils fixaient ainsi à un double quinquennat la durée supportable d'un même président à l'Elysée. C'est à partir de cette époque que tous les candidats à la charge suprême — hormis Georges Pompidou en 1969 — ont évoqué une possible réduction du mandat présidentiel, un peu comme s'ils voulaient se faire plus modestes qu'ils n'en avaient l'air et donner confiance à l'électorat en lui promettant qu'il pourrait, au besoin, rectifier son vote sans trop attendre. Ce n'était, il est vrai, qu'un argument électoral car on constate aussi qu'une fois au pouvoir les élus ont soit oublié leurs engagement, soit n'ont pas eu les moyens de les tenir.

Seul Georges Pompidou, qui pourtant n'avait fait aucune promesse en ce sens dans sa campagne électorale de 1969, a tenté d'instaurer concrètement le quinquennat en 1973, en faisant adopter par les deux assemblées un projet de loi. C'est cette tentative qui a relancé le débat sur les avantages et les inconvénients du quinquennat, dont il n'avait jamais été beaucoup question en France depuis un siècle.

La principale objection à une telle *réforme* est simple : qui dit concomitance de l'élection de l'Assemblée et du président dit « présidentialisation » accrue du régime. En revanche, comme le disait Georges Pompidou, le président *« sera aussi près du peuple que les députés »*, et aucun ne pourra reprocher à l'autre d'avoir une légitimité plus récente.

Au cours des débats de 1973, l'éventualité de la limitation du nombre des mandats n'a pratiquement pas été évoquée, pas plus qu'elle ne l'avait été en 1958 et en 1962. Seul Georges Pompidou, répondant à une question dans une conférence de presse du 27 septembre 1973, avait estimé qu'elle n'était *« pas souhaitable »*, ajoutant : *« Il vaut mieux laisser la porte ouverte, et s'il y a des amateurs pour quinze ans, eh bien ! on verra... »*

Sauf erreur, la première personnalité à avoir envisagé la limitation du nombre des mandats est M. Jean Royer, maire de Tours, député non inscrit, candidat à l'élection présidentielle de 1974 (3,17 % des suffrages au premier tour). Il déclarait le 19 avril : *« Le mandat de sept ans peut être accepté s'il n'y a pas de rééligibilité, mais avec un vice-président. »*

Un paradoxe

Quant à M. Giscard d'Estaing, qui trouvait pendant sa campagne que *« sept ans, c'est trop long »*, il estime, une fois installé à l'Elysée, que le septennat doit être maintenu dans sa durée sinon *« ce serait mauvais pour la France »* ; mais il n'évoque pas le problème du non-renouvellement. En juin 1980 à l'initiative de M. François Luchaire, le Mouvement des radicaux de gauche propose que le président sortant, à la fin de son septennat, ne soit pas rééligible. En septembre 1980, M. Michel Debré, dans une interview au *Monde*, prend la même position en précisant que ce n'est pas là un problème prioritaire.

Enfin, pour la première fois, M. François Mitterrand, le 18 novembre 1980, déclare à Granges-les-Valence (Ardèche) sur un ton qui relève davantage de la polémique électorale que de l'analyse constitutionnelle : *« M. Giscard d'Estaing détient la quasi-totalité de l'exécutif et du législatif ainsi qu'une large part du judiciaire et de l'information. Un président de cette nature ne devrait pas être rééligible. Sept ans c'est trop, quatorze ans c'est encore plus. »* L'idée d'une limitation fait donc son chemin, sans grand bruit. On peut même dire que les milieux politiques s'y intéressent peu. Elle trouve cependant sa place en janvier 1981 dans le manifeste de Créteil du Parti socialiste précédé de cette phrase : *« Nous ne sommes déjà plus tout à fait en République. Où en serons-nous dans sept ans si, par malheur, M. Giscard d'Estaing était réélu le 10 mai ? »*

En réalité, le débat, sur ce point précis, n'a pas été ouvert. Et comme c'est souvent le cas en politique, le balancier va peut-être trop loin. Pour éviter que le chef de l'Etat ne soit trop, ou trop longtemps éloigné de l'onction populaire qui lui donne sa légitimité, on souhaite raccourcir le mandat. Soit. Mais n'en rajoute-t-on pas en voulant lui interdire de se présenter plus de deux fois aux suffrages des électeurs. Comme un vulgaire mauvais élève, le chef de l'Etat serait autorisé à redoubler mais pas à tripler !

La limitation du quinquennat à deux mandats exprime un paradoxe : on souhaite rapprocher le président de ses sources mais on l'empêche de s'y retremper.

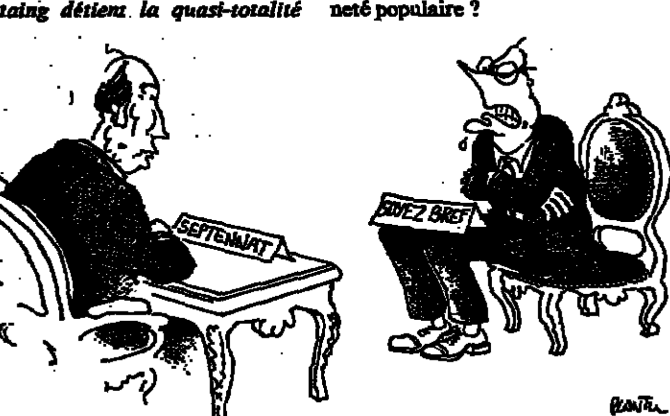
Une telle limitation serait une marque de défiance envers le suffrage universel et un geste de suspicion pour l'électeur. Selon l'article 3 de la Constitution, *« la souveraineté nationale appartient au peuple »*. Pourquoi empêcher « le peuple » de maintenir à la tête de l'Etat, au-delà de dix ans, un président qui pendant deux quinquennats aurait fait son bonheur ?

Peut-il y avoir en démocratie un souverain supérieur à la souveraineté populaire ?

5, 6, 7, 10, 12, etc. ?

Voici l'état actuel des propositions de réforme de la durée du mandat présidentiel :

- M. Mitterrand : sept ans non renouvelable, ou un mandat de cinq ans renouvelable une fois.
- MRG : sept ans non renouvelable (manifeste de 1980).
- M. Michel Jobert : sept ans non renouvelable.
- RPR : cinq ans renouvelable une fois.
- M. Michel Debré : sept ans non renouvelable.
- M. Maurice Couve de Murville : sept ans renouvelable.
- M. Jacques Chaban-Delmas : six ans renouvelable une fois.
- M. Valéry Giscard d'Estaing : six ans renouvelable une fois.
- M. Jean Lecanuet : sept ans non renouvelable.
- M. Raymond Barre : septennat renouvelable (maintien du régime actuel).
- M. Jean-Pierre Fourcade : cinq ans renouvelable une fois.



L'analyse des juristes

La question de la réduction de la durée du mandat présidentiel intéresse particulièrement les milieux politiques et les cercles universitaires. Des colloques, organisés en novembre 1983 par la Fondation nationale des sciences politiques et en mars 1984 par l'Association française de science politique à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la Ve République, ont étudié cet aspect particulier du fonctionnement des institutions.

Ainsi, M. René Taxidor, assistant à l'université de Paris-X, note l'attitude contradictoire des hommes politiques à l'égard du révisionnisme constitutionnel, selon qu'ils sont dans l'opposition ou au pouvoir. Analysant ce chassé-croisé des prises de position, il a observé que lorsqu'une coalition est au pouvoir, la formation dominante se montre la plus antirévisionniste. Comme l'écrit Olivier Duhamel, professeur de droit à l'université de Besançon, *« c'est une loi de l'histoire des idées constitutionnelles que l'ampleur du révisionnisme est fonction de la faiblesse politique »*, une loi que l'on vérifie autant à droite qu'à gauche. M. Taxidor explique que, alors qu'il avait combattu les institutions de la Ve République, M. Mitterrand s'est rallié à elles dès 1965 lorsqu'il a été candidat à l'Elysée, *« n'hésitant pas à mener une campagne qui, dans le style comme dans le contenu, n'était pas celle d'un candidat à un poste honorifique ou même d'arbitrage »*. Il rappelle que le 7 janvier 1973, devant la convention nationale du PS, le premier secrétaire déclarait : *« Faut-il enlever des pouvoirs au président de la République ? Nous ne le pensons pas. La gauche n'entend pas bouleverser les institutions. »* Et M. Taxidor ajoute : *« Aujourd'hui M. Mitterrand n'exerce pas ses fonctions de façon différente de ses prédécesseurs, à quelques nuances près. »* Il en déduit que l'ardeur révisionniste de la gauche s'est affaiblie avec le temps, et qu'elle n'a jamais dit comment elle parviendrait à ses fins.

Très révisionniste en 1972 avec le programme commun, qui prévoit de réduire à cinq ans le mandat présidentiel et de toucher à tous les pouvoirs du chef de l'Etat, la gauche est assez discrète sur ce sujet pendant la campagne de 1981. Les attitudes de la droite comme de la gauche en matière de révision constitutionnelle sont donc avant tout fonction des circonstances et relèvent davantage de la tactique politique que d'une véritable analyse de fond, conclut M. Taxidor.

⁂

Mme Françoise Decaumont, maître-assistant à l'université de Caen, dans une communication au titre explicite : « Le quinquennat, échec d'hier, solution de demain ? » affirme que le mandat présidentiel de cinq ans est une formule mieux adaptée à la Ve République, *« l'accroissement continu des pouvoirs présidentiels rendant nécessaire un retour plus fréquent devant les électeurs »*. Il évite l'érosion du pouvoir. L'abrègement du mandat semble à Mme Decaumont d'autant plus nécessaire pour M. Mitterrand qu'il a été élu sur un programme précis et non, comme ses prédécesseurs, sur de vagues orientations qui leur laissaient plus de souplesse. Cette remarque, toute théorique, ne semble pas pour le moment confirmée par la réalité.

M. Jacques Robert, ancien président de l'université de Paris-II, a pris position à de nombreuses reprises dans nos colonnes en faveur du quinquennat. Mais il est allé plus loin en estimant que la coïncidence de l'élection du président et de celle des députés limitera les risques de discordance. M. Roger-Gérard Schwartzenberg, professeur de droit, aujourd'hui secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, rappelait dans *le Monde* du 15 février 1980 sa faveur pour le quinquennat, et souhaitait que la réforme de 1973 fût remise en route par M. Giscard d'Estaing, avec la convocation du congrès *« afin que la révision puisse s'appliquer à l'élu de mai 1981 »*. Selon lui, *« cette réforme pourrait enclencher un processus vers un régime « démonarchisé » où le président ne soit plus le maître lointain d'une couronne élective »*.

Tous les manuels de droit constitutionnel étudient le projet de réforme de 1973. C'est notamment le cas du plus récent, *la Vie politique sous la Ve République*, de M. Jacques Chapsal, édité en mars 1984, aux Presses universitaires de France. Pour l'ancien directeur de l'Institut d'études politiques de Paris, Georges Pompidou, avec l'échec politique du référendum de 1972 sur l'Europe et la non-réforme de 1973 sur le quinquennat, n'a pas réussi à « débloquer » la société.

La réforme avortée de 1973

C'est dans son message au Parlement, le 3 avril 1973, que le président de la République révèle son intention de réviser la Constitution. S'il le fait à ce moment-là — alors qu'il n'en avait jamais parlé auparavant, — c'est que le résultat médiocre des élections législatives pour la majorité lui a fait prendre conscience des risques de déséquilibre qu'aurait provoqué une victoire de l'opposition.

Le problème de la cohabitation, dont il est tant question aujourd'hui lorsque l'on évoque les élections législatives de 1986, se posait alors au chef de l'Etat. De Gaulle, qui aurait pu se poser la même question, par exemple en 1967, ne l'a pas fait. Se serait-il senti désavoué par l'élection d'une Assemblée où les députés se réclamant de lui auraient été minoritaires ? Il a en tout cas ressenti ainsi le rejet du référendum du 27 avril 1969 sur la réforme du Sénat et des régions, puisqu'il a aussitôt cessé d'exercer ses fonctions. Elu à l'Elysée depuis le 15 juin 1969, Georges Pompidou devrait dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche en 1973 cohabiter avec elle jusqu'en 1976. Si le quinquennat existait, il n'aurait plus à supporter cette situation que pendant un an. L'inconvénient ne serait pas supprimé ; il serait écourté et ramené à la durée à peu près normale d'une campagne électorale présidentielle.

L'exposé des motifs du projet de loi soumis aux députés en septembre 1973 indique seulement : *« La règle du septennat ne correspond plus au rôle que le président de la République joue dans la définition des orientations générales de la politique nationale. Les événements et leur évolution doivent permettre aux Français de se prononcer sur ces orientations à intervalles plus fréquents. »* Le texte du projet de loi est laconique : *« Le premier alinéa de l'article 6 de la Constitution est remplacé par la disposition suivante : le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. »*

Dans un entretien à l'ORTF avec Georges Suffert, le 21 octobre 1973, après l'échec de la procédure parlementaire, le président explique sa déception : *« Je savais que la majorité, à quelques rares exceptions près, voterait cette réforme. Je savais également que les leaders et les partis de l'opposition avaient presque unanimement réclamé cette réforme ; elle est même inscrite en toutes lettres dans le programme commun de M. Mitterrand et du Parti communiste. Je me doutais bien que les communistes trouveraient un prétexte pour voter « non », mais je pensais que les autres, voyant qu'on leur proposait quelque chose qu'ils avaient déclaré souhaiter, la voteraient ou s'abstiendraient. L'expérience prouve qu'en France l'opposition considère qu'elle doit toujours être systématique. »* En effet, le 16 octobre, l'Assemblée n'accorde que 270 voix contre 211. Il en manque donc 18 pour atteindre les trois cinquièmes nécessaires. Toute l'opposition de gauche a voté contre, mais elle a reçu le renfort de 25 « réformateurs » sur 34, de 8 « non-inscrits » sur 14, parmi lesquels Christian Fouchet, et de 3 UDR, MM. Couve de Murville, Raymond Offroy et Jean-Paul Palewski, tandis que M. Debré s'abstenait, ces *« gaullistes historiques »* trouvant, il est vrai, dans ce débat une occasion de faire pièce à un « pompidolisme » qui cherche à s'affranchir de ses origines. Mais ce sont surtout les centristes réformateurs, partisans à l'époque d'un véritable régime présidentiel, qui font échouer le projet.

Au Sénat, le texte recueille le *19 octobre 162* voix contre 112. Au total, il faudrait atteindre 464 voix au Congrès pour que les trois cinquièmes des parlementaires adoptent le texte. L'addition des votes séparés des Chambres ne donne que 432. Le risque étant trop grand, Georges Pompidou renonce à le convoquer, et la réforme avorte. Le quinquennat était à l'époque une fausse bonne idée.

Dossier établi par ANDRÉ PASSERON

La Constitution cinq fois révisée

La Constitution de 1958 a été *révisée à cinq reprises* :

— **4 JUIN 1960** : Modification des conditions de révision du titre XII relatif à la Communauté (règles spéciales de révision prévues par l'article 85).

— **28 OCTOBRE 1962** : Référendum organisé en application de l'article 11 modifiant l'article 6 pour instituer l'élection du président de la République au suffrage universel direct.

— **30 DÉCEMBRE 1963** : Le Congrès modifie le régime des sessions parlementaires par révision de l'article 28. Les sessions s'ouvriront le 2 octobre pour quatre-vingts jours et le 2 avril pour quatre-vingt-dix jours.

— **21 OCTOBRE 1974** : Le Congrès modifie l'article 61 et dispose que le Conseil constitutionnel pourra être saisi également par soixante députés ou soixante sénateurs.

— **14 JUIN 1976** : Le Congrès modifie l'article 7 relatif aux conditions d'élection du président de la République (décès des candidats avant et pendant la campagne électorale).

Trois échecs

A trois reprises, des projets de réforme constitutionnelle n'ont pu aboutir :

— **27 AVRIL 1969** : Rejet par le corps électoral du référendum portant réforme du Sénat et des régions, rejet qui a entraîné le départ du général de Gaulle.

— **19 OCTOBRE 1973** : Non-présentation au Congrès (convoqué pour cette date) du projet instituant le quinquennat.

— **21 OCTOBRE 1974** : Le président de la République retire de l'ordre du jour du Congrès un projet réformant le statut des parlementaires suppléants de ministres, alors qu'il avait recueilli les trois cinquièmes des voix au Sénat, mais non à l'Assemblée nationale.

Le Monde

société

UNE DÉCLARATION AU « MONDE » DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Le chanoine Guiberteau dénonce « la calomnie et l'intoxication » et estime venu « le temps du réalisme »

Alors que le conseil supérieur de l'éducation nationale examine, mardi 27 mars, l'avant-projet de loi sur l'enseignement privé, le chanoine Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, explique au *Monde* la position prise par le comité national (*le Monde* du 27 mars).

Voici le texte de la déclaration du chanoine Paul Guiberteau :

Le comité national de l'enseignement catholique a pris position face aux dernières décisions gouvernementales. Il l'a fait en toute indépendance, puisque jamais aucune de ses instances officielles et représentatives n'a signé d'accord ou même suggéré de compromis. Calomnie et intoxication n'ont pourtant pas manqué pour accréditer de telles nouvelles et discréditer les responsables que certains accusent obstinément de vouloir brader la liberté scolaire : *« Mentez, mentez... »* Il a pris ses responsabilités en un moment capital pour l'enseignement privé dans ses rapports avec l'Etat ; les échéances annoncées ne laissent pas de doute à ce sujet : sauf événement imprévisible, il y aura dépôt de loi au Parlement.

Il a agi en toute conscience, fort d'un héritage à assumer et d'un avenir à conforter, riche de l'espérance des communautés éducatives, toujours actives dans le désir de servir la jeunesse.

Ce faisant, il a voulu dresser un bilan et prendre date. Avec le risque d'être mal compris. Etait-ce le moment de faire le point, ne valait-il pas mieux lancer tout de suite une action plus mobilisatrice et apparemment plus efficace ? L'un n'empêche pas l'autre.

Le bilan est d'abord celui des convergences.

D'un côté, une poussée incoercible, exprimant des revendications éducatives essentielles ; position sans cesse réaffirmée, sans défaillance, par l'*enseignement catholique*. Cinq manifestations en furent le moyen et le signe.

De l'autre, des textes gouvernementaux où semblent s'esquisser des convergences : liberté de choix des parents, autonomie des établissements, respect des choix éducatifs et du genre d'éducation, choix des chefs d'établissement par l'autorité privée, financement reconnu par les pouvoirs publics instaurant la parité du public et du privé.

Ces moyens d'une liberté éducative sont devenus le bien commun d'un très large consensus national et reconnu même dans des sphères sociales et politiques de plus en plus étendues. Ce n'est pas sans importance, ni signification. Toute réflexion aujourd'hui sur l'éducation devra en tenir compte, de même que toute action présente ou future des gouvernants, *quelles que soient leurs* options politiques et leurs idéologies. C'est un bilan qui veut prendre date.

Mais c'est un bilan sans concession. L'ensemble des dispositions affichées ne peut nous satisfaire. Des obscurités et du flou demeurent dans les textes. Trop de volonté assimilatrice s'impose dans la lourdeur des contraintes administratives et les perspectives d'une gestion des maîtres qui ne respectent pas suffisamment l'initiative privée. Il y a trop d'inquiétudes, voire de menaces sous-jacentes pour l'avenir proche ou lointain dans le fonctionnement des EIP et dans la dynamique de la fonctionnarisation progressive et à terme des maîtres.

L'équilibre n'est pas encore satisfaisant, et les fragiles convergences risquent, en bout de course, d'apparaître bien illusoires et mensongères.

C'est cela que doivent comprendre les responsables de l'Etat : un tel décalage entre les aspirations de ceux qui veulent les *moyens* de la *liberté* d'enseignement et ce qui serait définitivement proposé sera vite générateur de déceptions et de conflits. On ne peut affirmer des principes sans que suivent les moyens concrets de les réaliser. On ne peut à la fois avancer vers la décentralisation et accentuer *les mécanismes* assimilateurs ; la diversité des structures éducatives dans leur fonctionnement doit être respectée et voulue comme telle. C'est la seule voie de l'avenir par où peut se gagner la paix.

Il n'est pas encore trop tard, mais le temps est compté : le temps du réalisme.

EN BREF

Guerre scolaire à Albi

Des incidents se sont produits, lundi 26 mars, avant la réunion du conseil municipal d'Albi. Quelques centaines de manifestants soutenant « l'Association albigeoise pour la promotion et le développement scolaires », qui gère les écoles privées de la ville, ont tenté de pénétrer dans la salle où le conseil examinait la participation de la commune, en 1984, aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat.

Le maire socialiste, M. Michel Castel, avait annoncé son intention de réduire de 30 % le montant global de cette participation, car 280 élèves des classes élémentaires (sur 950) n'habitent pas Albi. M. Castel a fait valoir que les contribuables de sa commune n'avaient pas à payer pour les communes voisines, les négociations qu'il a menées pendant six ans avec celles-ci n'ayant pas abouti.

Après une bousculade, une vingtaine de personnes ont pu assister à la réunion du conseil, qui a adopté par 32 voix contre 11, la proposition du maire.

Nouvelles inculpations contre M. Jean Durieux

Déjà inculpé, depuis le 19 janvier, de vol et de recel de vol de clichés de l'identité judiciaire représentant les restes de la victime de l'étudiant cannibale japonais Isseï Segawa, *M. Jean Durieux, rédacteur en chef* de *Paris-Match*, l'a été de nouveau, lundi 26 mars, par M. Claude Grellier, juge d'instruction.

Ces nouvelles inculpations de recel de vol visent une photographie publiée par *Paris-Match*, le 29 juillet 1983, *montrant le réfrigérateur* dans lequel Segawa avait placé les morceaux du cadavre dépecé de sa victime, un cliché du corps de Jacques Mesrine, reproduit dans le numéro de novembre 1983 du mensuel *Photo* et, enfin, un cliché du corps de Germain Descombes, propriétaire du restaurant Le Louis-XIV, assassiné dans l'Eure, reproduit dans *Paris-Match* du 27 octobre 1983. Cette dernière photographie avait été dérobée, le 25 octobre, à la gendarmerie d'Evreux avant d'être restituée. Les autres clichés avaient tous été pris par les services de l'identité judiciaire de la préfecture de police de Paris.

Une disparition au Pays basque

Bayonne. — Alors que se succèdent depuis quatre mois, sur la côte basque, les attentats meurtriers du Groupe antiterroriste de libération (GAL) — neuf morts dont un jeune poseur de bombe, — la police semble tourner en rond. Elle ne disposerait que de peu d'éléments pour essayer de dissiper le mystère qui entoure le GAL. Faut-il lui attribuer la disparition, depuis le 12 mars, de José Ramond Canal, Espagnol de cinquante-trois ans, gérant d'une buvette dans les halles de Saint-Jean-de-Luz ? Une demande de recherches dans l'intérêt des familles a été déposée auprès de l'administration mais n'a donné aucun résultat à ce jour.

Apparemment, José Ramond Canal n'a aucune activité politique, mais l'emploi qu'il occupait en 1981 et 1982, comme chauffeur au consulat d'Espagne de Bordeaux, offre peut-être une piste. A l'époque, il avait emprunté 10 000 F à une employée du consulat pour une « *question de vie ou de mort* ».

On pense aussi à l'éventualité d'une confusion, comme ce fut le cas, en décembre 1983, avec l'enlèvement à Hendaye par le GAL de Segundo Marey, relâché dix jours plus tard. — *(Corresp.)*

La croissance des dépenses de santé s'est fortement ralentie en 1983

Les dépenses de consommation médicale se sont élevées à 319,6 milliards de francs en 1983, soit *5 847 F* par personne et *8,2 %* du produit intérieur brut, chiffre en augmentation de 13,1 % par rapport à 1982.

Le rapport des comptes nationaux de la santé, qui devait être présenté le mardi 27 mars aux ministres concernés, parle à ce propos de *« décélération brutale »*, soulignant que cette progression est l'une des plus faibles depuis 1970.

Les taux moyens de croissance des années précédentes oscillaient, en effet, autour de 17 %.

Les dépenses d'hospitalisation, qui représentent 50,1 % de l'ensemble, n'augmentent que de 12,3 %, ce qui marque un progrès très net par rapport à la décennie précédente (20 % en 1981, 18 % en 1982). Les frais de séjour en hospitalisation publique ont augmenté de 12,7 % et ceux de l'hospitalisation privée de 8,8 %. Les dépenses de consommation pharmaceutique, en augmentation de 10,6 %, connaissent, elles aussi, une modération sensible. Il n'en est pas de même pour les soins ambulatoires (consultations médicales, etc.), dont le coût progresse *de 16 % et qui représentent 29,8 %* de l'ensemble des dépenses, soit 840 F par personne.

La progression du nombre des consultations a été modérée (+ 4,8 %), moins importante que celle des visites (+ 6,6 %). Mais on constate une *évolution très nette* de l'activité des praticiens vers une plus grande technicité, ce qui se traduit par un accroissement continu des actes relevant d'une tarification plus élevée que la simple consultation. Les soins dentaires n'augmentent que de 12,8 % (ils représentent 538 F par personne), alors que les actes d'auxiliaires (kinésithérapeutes, etc.) croissent de 21,1 % et que les dépenses de cures thermales sont moins importantes que les années précédentes (+ 14,2 %).

Le tassement des dépenses pharmaceutiques (médicaments, pansements et autres) est attribué par la commission des comptes à une vigilance plus grande des médecins qui veillent à leurs prescriptions, à l'effet des mesures instituant pour les grossistes et les officines une baisse du taux de marque et à la diminution du taux de remboursement de certaines spécialités depuis la fin de 1982. En effet, 1 258 spécialités ont vu leur taux de remboursement passer depuis cette date de 70 à 40 %, cependant qu'une vingtaine d'autres ont été rayées de la liste ou ont vu leur taux de remboursement passer de 100 à 70 %.

La diminution des dépenses hospitalières a joué un *rôle essentiel* dans ce que la commission nomme la décélération brutale des dépenses de santé. Plusieurs facteurs ont contribué à ce résultat, notamment la rationalisation des dispositifs de gestion, la réforme de la tarification, la *rigueur* accrue des contrôles budgétaires, la diminution de la durée des séjours et les transferts vers la médecine ambulatoire ou le maintien à domicile des personnes âgées, autrement dit une diminution des hospitalisations abusives.

Les efforts entrepris pour maîtriser les coûts de la santé semblent en voie de porter leurs fruits, mais il est clair que la croissance constatée reste supérieure à celle du revenu national. Avec 8,2 % du produit intérieur brut, les dépenses de santé des Français se situent nettement au-dessus de celles de la Grande-Bretagne, légèrement au-dessous de celles des États-Unis (10,5 %) et sensiblement au même niveau que celles de l'Allemagne fédérale, où le ralentissement de la croissance a été nettement plus marqué qu'en *France depuis une décennie*.

La part des dépenses prises en charge par la Sécurité sociale n'a cessé de croître en France depuis 1970 pour atteindre globalement près de 75 %. Ce chiffre traduit des taux de financement variables selon *qu'il s'agit des hospitalisations* — où le taux de remboursement est très élevé (94 %), — des soins des médecins (63 %), des soins dentaires (35,7 %), des médicaments (57,30 %), des lunettes (35,5 %), des analyses (82,6 %) ou des soins d'auxiliaires médicaux (87 %).

Les dépenses de santé qui n'ont pas été remboursées par la Sécurité sociale ont été assumées à raison de 3,5 % par les mutuelles, de 2,3 % par l'aide médicale, et le plus largement par les ménages eux-mêmes, à concurrence de 20,9 % (27,7 % en 1970).

Peu important pour l'hospitalisation (6,4 %), ce financement privé représente plus du tiers des dépenses des soins ambulatoires et 37,5 % des dépenses de biens médicaux : pharmacie, pansements et autres. La privatisation partielle des dépenses de santé, à laquelle d'aucuns songent comme moyen de maîtriser les coûts, connaît donc déjà un début de réalisation, tout au moins pour les secteurs les moins onéreux concernant les risques sanitaires les moins graves.

Mais c'est l'hôpital, remboursé à 94 %, qui coûte le plus cher. C'est là que devraient se trouver les malades les plus gravement atteints (1). Il apparaît que l'effort de rationalisation des dépenses devrait se poursuivre en priorité sur son organisation et sur un meilleur usage d'installations techniques sans cesse plus complexes et plus coûteuses.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) 10 % des Français entraînent 70 % des dépenses de santé ; 4 % seulement des très gros consommateurs de soins absorbent à eux seuls 50 % des dépenses.

UN ÉBOUEUR PARISIEN BROYÉ PAR SA BENNE

Un éboueur de la Ville de Paris, M. Youssef Djeboui, quarante-cinq ans, d'origine tunisienne, est mort lundi 26 mars broyé par sa benne à ordures, rue de Valois (Paris 1er). La main puis le corps de M. Djeboui ont été happés par le mécanisme alors qu'il tentait de récupérer un de ses gants.

Ces bennes à ordures sont équipées de deux boutons de sécurité indépendants, permettant d'arrêter le mécanisme. Une expertise, mardi 27 mars, devait permettre de déterminer si ces dispositifs n'ont pas fonctionné ou s'ils n'ont pas été actionnés correctement.

En Belgique

UN DÉTENU ÉVADÉ TUÉ PAR LA POLICE

Des tireurs d'élite de la police belge ont tué, lundi 26 mars, un détenu évadé qui pointait le canon d'un fusil sur la tête de son otage devant l'entrée de la prison de Louvain. Atteint de deux balles à la tête par des tireurs de la brigade antiterroriste bruxelloise Diane, Andreino Fabri, qui purgeait une peine de dix ans d'emprisonnement pour vol à main armée, est mort sur le coup.

Au moyen de gaz lacrymogènes, la police a eu raison du deuxième évadé. Peter Carlier, reconnu coupable de meurtre, qui s'est rendu. Le suspense a duré cinq heures.

En s'évadant lundi matin, les *deux détenus avaient pris en otage* le directeur de la prison et son adjoint. Mais la police a immédiatement isolé le secteur, contraignant les prisonniers évadés à rester près de l'entrée de l'établissement pénitentiaire avec leurs otages. — *(Reuter.)*

• *Trois associés américains à l'Académie des sciences.* — Trois biologistes américains ont été élus, lundi 26 mars, à l'Académie des sciences en tant qu'associés étrangers. Il s'agit de M. Irwin C. Gunsalus, membre de l'Académie des sciences américaine, connu pour ses études des phénomènes chimiques complexes de la cellule ; M. Mathew Stanley Meselson, inventeur d'une méthode *permettant* de mesurer la densité des macromolécules d'origine biologique et de les séparer ; M. Alexander Rich, professeur de biophysique au Massachusetts institute of technology (MIT), qui a découvert l'ADN-Z, une variante de l'ADN ordinaire.

FAITS DIVERS

DES BRIGADES DE COMMERÇANTS DANS LE RHONE

Le béret de M. Gasquet

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Jean-Paul Gasquet, quarante-trois ans, commerçant à Villefranche-sur-Saône, est content. Il est devenu un personnage public, faussement étonné par l'impact de ses initiatives de *« défense des commerçants indépendants »*. Il a organisé dans sa ville une *« conférence de presse d'envergure nationale »* pour expliquer d'une voix forte que les commerçants n'étaient *« ni des cow-boys, ni des fachos »*.

Résumons : les commerçants du Rhône sont exaspérés par l'augmentation des actes délictueux commis contre leurs établissements. Quatre-vingt-dix-huit présidents d'union commerciales du département viennent de se rassembler à Oullins pour prendre, à l'issue d'une réunion enflammée, deux décisions : la création de quatre-vingt-une *« brigades d'intervention fiscale »* et la formation de quatre *« brigades motorisées de vigiles de nuit »* qui *« seront armés à compter du 15 avril, si les responsables du ministère de l'intérieur et des pouvoirs publics ne veulent pas venir à une table de négociations »*.

Les cambrioleurs et les agents du fisc n'ont qu'à bien se tenir. L'idée de « brigades de vigiles » grandit sur un terreau fertile. Et M. Gasquet tente d'être un catalyseur.

A quarante-trois ans, c'est un commerçant actif qui ne semble pas menacé par la crise : il possède trois magasins de vêtements, deux à Villefranche, un à Belleville-sur-Saône et emploie treize personnes. Il collectionne les « casquettes » : président de la Fédération départementale du *Rhône de l'Union du commerce* indépendant et des artisans (FUCIAR), président de la Chambre régionale des Unions commerciales Rhône-Alpes, vice-président national de la Fédération française des associa*tions de commerçants*.

Rondes nocturnes

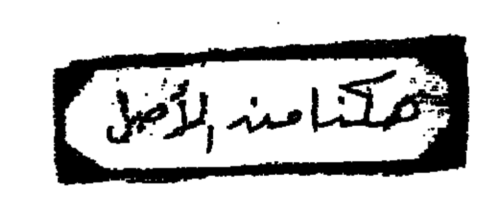
Issu du mouvement des gaullistes de gauche (le MSP de M. Philippe Dechartre), il a rejoint, après diverses péripéties, le RPR, dont il sera, pendant deux ans, secrétaire de la dixième circonscription du Rhône. Il sera même candidat, en mars 1978, dans ce secteur. Ecrasé dès le premier tour par le futur député UDF, M. Francisque Perrut, il contribue tout de même à la défaite du maire socialiste de Villefranche, M. André Poutissou. C'est le même homme qui déclare aujourd'hui : *« En 1981, une lueur d'espoir était venue à l'ensemble du petit commerce (...) M. André Delelis a été le meilleur ministre du commerce que nous ayons eu depuis M. Royer. »*

Bref, en politique, rien n'est simple. Cela explique peut-être son repli stratégique vers le syndicalisme commerçant dans la ligne de MM. Pierre Poujade ou Gérard Nicoud, deux leaders dont il tente d'assumer l'héritage et, pourquoi pas, de reprendre le flambeau. Tous les moyens sont bons pour se mettre en avant. L'outrance verbale : les contrôleurs du fisc emploieraient des méthodes de *« nazis »* ou d'*« agents de la Gestapo »* ; la provocation-fanfaronnade : *« Si je vais en prison, on verra ce que fera notre grand ministre de la justice, quel choix il fera entre les gangsters et les commerçants... Je connais d'avance la réponse de l'opinion publique. »*

Le discours de M. Gasquet a-t-il un impact ? Sans doute. Dix-sept brigades antifiscales seraient déjà constituées. Les volontaires *ne manquent pas pour assurer*, notamment à Oullins et à Villefranche, des rondes nocturnes et dissuasives. *« Avec les policiers qui ont compris notre démarche, on se partage les zones à surveiller »*, précise M. Gasquet. Ce leader se laisse parfois aller à la nostalgie : *« Avant, monsieur, nous avions tous un béret ! On le levait pour dire bonjour. Aujourd'hui, les jeunes n'ont pas de béret et ne disent plus bonjour. »*

Le préfet de police du Rhône, *M. Bernard Grasset, ne doit pas* avoir de parade face à l'évolution de la mode vestimentaire et des mœurs. En revanche, il a averti : *« Il ne doit pas y avoir d'hommes en armes. »*

CLAUDE RÉGENT.



AU CONSEIL DE PARIS

60 000 mètres carrés de bureaux dans l'est de la capitale

La gauche conteste le choix de la majorité municipale

Faut-il construire des bureaux ou bien aménager des zones industrielles dans Paris ? La ville, tout le monde en convient, manque des uns et des autres. Mais comme l'espace est mesuré, il faut choisir. Ce débat de fond dont la solution pèsera sur la composition sociologique et donc sur la physionomie politique de la capitale, les conseillers de Paris l'ont abordé, le 26 mars, au cours de leur séance mensuelle. La majorité municipale a opté pour le tertiaire alors que l'opposition socialiste et communiste a plaidé en vain pour l'industrie.

Les élus avaient à examiner trois projets d'aménagement intéressant le douzième, le treizième et le dix-huitième arrondissement. La nécessité de rabâtir ces trois quartiers, qui s'inscrit dans la politique générale du rééquilibrage de Paris vers l'est, n'est contestée par personne. C'est sur le contenu de ces projets que les avis divergent.

La première opération consistera à rénover le secteur de la Goutte-d'Or, dans le dix-huitième, en démolissant deux mille logements vétustes et parfois insalubres, pour leur substituer six cent vingt logements neufs, une école, une installation sportive, ainsi que 9 600 mètres carrés de commerces et d'ateliers. D'autre part, mille six cents appartements seront remis à neuf. Ce remodelage complet nécessitera le déplacement, puis le relogement, de nombreux habitants. Par la voix de M. Lionel Jospin, député PS et conseiller du secteur, les élus de gauche se sont fait l'écho des inquiétudes de la population. Ils ont demandé que celle-ci soit informée très vite des intentions de la municipalité qui, en l'occurrence, sera représentée par un aménageur unique, l'office d'HLM de la Ville.

Autre exigence exprimée par M. Louis Baillot, conseiller communiste : *« Nous ne tolérerons pas que cette opération aboutisse à chasser les gens modestes. »* M. Roger Chinaud, maire UDF de l'arrondissement, a assuré ses collègues que telle n'était pas l'intention de la majorité municipale et qu'une antenne d'information serait prochainement mise en place.

Le véritable débat s'est engagé à propos de deux autres projets tout aussi importants. L'un se propose de rénover l'îlot Diderot-Mazas dans le douzième, un pâté de vieux bâtiments municipaux proches de la gare de Lyon, en face du pont d'Austerlitz. Le programme prévoit la création d'une crèche, de cent vingt logements neufs, la reconstruction d'une piscine et l'édification de 30 000 mètres carrés de bureaux. Or autour de la gare de Lyon s'est élevée ces dernières années une véritable cité du tertiaire à laquelle vont s'ajouter 10 000 mètres carrés de bureaux dans l'îlot Châlon et l'immense ministère des finances près de Bercy. Faut-il encore charger la balance ?

L'autre projet est situé dans le treizième arrondissement. Il intéresse les 7 hectares du quartier Chevaleret-Jeanne d'Arc, une zone d'ateliers médiocres et d'entrepôts SNCF. Il s'agit d'édifier, autour d'un jardin de 8 000 mètres carrés, huit cents logements, une crèche et des locaux commerciaux. Plus loin seront installés 4 000 mètres carrés d'ateliers et des immeubles abritant 30 000 mètres carrés de bureaux. Coût total pour la ville : 83 millions de francs.

M. Daniel Benassaya, conseiller socialiste, a fait observer que cette rénovation allait se solder par la perte d'une centaine d'emplois sur les trois cents actuellement offerts par le quartier. Et il a posé la question : *« Où les entreprises qui s'étendent, aujourd'hui, sur 20 000 mètres carrés, pourront-elles se réinstaller ? »* Quant à Mme Gisèle Moreau, élue communiste du secteur, elle a vivement critiqué un programme qui, selon elle, fait beaucoup trop de place aux bureaux et pas assez à l'industrie et aux logements sociaux. *« Vous gâchez là une grande chance »*, a-t-elle lancé à M. Jacques Chirac.

L'opposition municipale a donc proposé que les 60 000 mètres carrés de bureaux prévus sur les deux secteurs Diderot-Mazas et Chevaleret-Jeanne d'Arc soient réduits de moitié au profit d'une zone industrielle de 15 000 mètres carrés et de logements sociaux supplémentaires. Mise aux voix, cette suggestion a été repoussée, puis les projets tels qu'ils avaient été présentés ont été approuvés par les amis de M. Chirac.

Ceux-ci considèrent, en effet, qu'ils peuvent et qu'ils doivent courir deux lièvres à la fois : les ateliers et le tertiaire. La ville aménage donc une zone d'activité dans le dix-huitième arrondissement sur 75 000 mètres carrés. Une seconde est projetée précisément dans le treizième, dans le secteur de la gare de Tolbiac, sur 60 000 mètres carrés. S'il n'est pas certain qu'ils se garniront aussi vite qu'on le souhaiterait, ces espaces sont au moins réservés à l'industrie.

Autre nécessité : relancer les programmes de bureaux dont les surfaces nouvelles mises à la disposition des entreprises sont tombées en dix ans de 160 000 mètres carrés à 20 000 mètres carrés par an. Or M. Chirac compte sur eux pour créer des emplois tertiaires, pour équilibrer financièrement la construction des logements et pour alimenter les caisses municipales par la taxe professionnelle (250 F par an et par mètre carré de bureaux).

Il s'est donc fixé pour objectif d'introduire, dans tous les programmes de construction de l'est parisien, des immeubles de bureaux à raison de 30 000 mètres carrés par an. Cette politique, qui implique l'aval de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire), contrarie celle du gouvernement qui, lui, veut accompagner la décentralisation politique et administrative en encourageant le tertiaire en province (*le Monde* du 3 janvier 1984). Le débat bureaux ou usines, apparemment très parisien, en cache un autre plus général et beaucoup plus politique.

MARC AMBROISE-RENDU.

SCIENCES

L'explorateur japonais Naomi Uemura a disparu

Les recherches viennent d'être abandonnées : le grand explorateur japonais Naomi Uemura est porté définitivement disparu en Alaska, sur les pentes du mont McKinley.

C'est le 16 février qu'il devait être repéré pour la dernière fois par un pilote américain dans un abri de neige, à une altitude de 5 100 mètres après avoir atteint, le 12 février, le plus haut sommet de l'Amérique du Nord (6 196 m), où il venait de fêter, seul, ses quarante-trois ans.

TÉMOIGNAGE

Le samouraï du pôle

La décision de faire, pour la seconde fois, l'ascension du mont McKinley, mais en hiver — ce qui n'avait jamais encore été tenté, — Naomi Uemura l'avait, semble-t-il, prise « soudain ».

Il m'avait, en effet, et depuis longtemps, promis d'être présent à Paris au congrès international du CNRS sur le pôle Nord, en novembre 1983, où il devait présenter des observations scientifiques sur la neige et les aérosols des abords du pôle ; puis il s'était brusquement décommandé, non sans *« un vif regret*, m'assurait-il, *de ne pas rencontrer les quatre autres conquérants du pôle »* qui devaient se rendre à Paris avec lui. Il souhaitait préparer sur place cette périlleuse expédition.

Hélas, le dernier rendez-vous, qu'il avait pris au mont McKinley, était, sans doute, irrésistible, et le surnom que s'était donné sa femme, la « veuve de l'aventure », tragiquement justifié.

⁂

Naomi Uemura, né en 1941 dans une famille paysanne pauvre de la région de Hyogo, près d'Osaka — il en était le sixième fils, — avait fait ses études à l'université de Meiji. Petit — 1,52 m, — de son corps ramassé, puissant, émanait une force intérieure souveraine. Son visage était changeant : parfois douloureux, il s'éclairait soudain avec les Inuits d'un rire d'enfant (1).

Alpiniste, il escalade seul, en 1968, l'Aconcagua, le plus haut pic de l'Amérique latine. Il descend seul, sur un radeau, les six mille kilomètres de l'Amazone.

Le 11 mai 1970, il réussit l'ascension de l'Everest et, en août de la même année, seul et en sept jours, celle du mont McKinley.

Est-ce le souvenir du grand explorateur F.-A. Cook — qui le poussa à tenter, par deux fois, l'ascension de ce mont McKinley, où il devait trouver la mort ?

Si l'on considère le choix de ces expéditions arctiques, on peut, certes, penser que l'héroïsme de Naomi Uemura avait de prestigieux inspirateurs, en particulier Cook et Peary. Outre le mont mc Kinley, il va, en effet, à son tour et en empruntant le même itinéraire que Peary depuis le cap Columbia, conquérir le pôle Nord, le 29 avril 1978, en traîneau à chiens, après avoir parcouru 800 terribles kilomètres de banquise à travers glaces tourmentées, hummocks et crevasses.

Quoi qu'il ait été, contrairement à ses illustres prédécesseurs, régulièrement ravitaillé par des parachutages aériens, il faut insister sur le fait que c'est en solitaire que Naomi Uemura devait accomplir cette conquête alors que Cook, en 1908, était accompagné de deux Esquimaux, et Peary en 1909, de quatre, sans compter son serviteur noir, Matt Henson.

Et il faut aussi, pour mesurer à sa juste valeur l'endurance exceptionnelle de l'explorateur japonais, savoir que cet exploit avait été précédé par un parcours fantastique — encore solitaire — de 12000 kilomètres en traîneau du Groenland à l'Alaska, et immédiatement suivi après le pôle, d'une prodigieuse « première » : la traversée longitudinale du Groenland, du nord (cap Morris-Jessup) au sud (Narsarssuaq) (10 mai 1978 - 22 août 1978).

Mais ce raid de cinquante-cinq jours, qui s'est achevé au pôle Nord, est surtout d'un immense intérêt pour l'histoire de l'exploration polaire, car il permet de réexaminer sous un jour nouveau avec, beaucoup d'attention et dans le détail (résistance des hommes et des traîneaux, temps de parcours en fonction de l'itinéraire et du nombre d'hommes, etc.), les itinéraires de la première conquête du pôle toujours controversée. On sait que nombreux sont encore les spécialistes, à travers le monde, convaincus que Cook fut victime de « la plus grande escroquerie de l'exploration de tous les temps ».

La mémoire de Naomi Uemura ne sera pas embuée, elle, de ce halo maléfique... Elle a ému, unanimement et profondément, non seulement le Japon, l'Alaska et tout le monde de l'exploration polaire, mais aussi le Groenland et particulièrement Thulé, où l'explorateur japonais avait résidé pendant une année, en 1977-1978, et que les Esquimaux polaires considéraient comme un frère de race et un « géant ».

Naomi Uemura leur avait emprunté leurs techniques (conduite des traîneaux à chiens, méthodes de chasse...) et leurs costumes. Il les avait choisis entre tous les Inuits comme ses « maîtres à penser » pour la conquête du pôle, et certes, même s'il était seul physiquement, c'est avec eux, du moins en esprit, qu'il devait la réussir.

Ce qui finalement différencie le plus l'exploit de l'explorateur japonais de celui de ses prédécesseurs, c'est que ceux-ci furent d'abord habités — voire harcelés — par l'idée fixe d'être les premiers à atteindre l'axe de la Terre.

Naomi Uemura, lui, ne fut porté que par la passion infiniment gratuite du dépassement de soi... et peut-être par le souffle héroïque de ces lointains ancêtres extrême-orientaux qui, venus de Sibérie, il y a dix mille ans, ont conquis l'Arctique américain et groenlandais.

JEAN MALAURIE
directeur de recherche au CNRS, directeur du Centre d'études arctiques.

(1) Uemura était lié à la France ; il a vécu pendant son adolescence dans un petit village alpin, près de la frontière suisse. Il y resta trois ans, se perfectionnant dans les techniques alpines.

Uemura était membre d'honneur de la Société artique française.

LE CARNET DU Monde

Décès

— Mme Odile Frénal, née Odile Barbier,
M. Etienne Andreux et Mme, née Anne Dejouany, et leurs enfants,
Les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 24 mars 1984, en sa quatre-vingt-septième année, de

Mme Yvonne BARBIER,
née Perrant,
retraitée de la SNCF,
(chef du personnel du service de la voie et des bâtiments de la région Sud-Ouest),
chevalier des Palmes académiques.

Les obsèques religieuses ont lieu à *Maupravoir* (Vienne), le mardi 27 mars, à 16 heures.
24, avenue de Pontaillac, 17200 Royan.
2, rue Jean-Moulin, 78190 Trappes.

— Mme Raymond Blamont,
Le docteur et Mme Jacques Franck,
Pascal et Lise Franck,
Pierre et Odile Franck,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu à la suite d'un cancer, de

***Raymond* BLAMONT,**
à l'âge de cinquante-huit ans.

5, passage Doisy, 75017 Paris.

— Marseille (Sousse).

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Carlo BOCCARA,
(Lolo),

survenu à Marseille, le 26 mars 1984, à l'âge de soixante-quartorze ans, 37, boulevard de la Pugette, 13009 Marseille.

L'inhumation a eu lieu ce mardi *27 mars 1984*, à 11 heures, au cimetière des Trois-Lucs, à Marseille.

— Mme Raymond Brochard, son épouse,
M. et Mme Guy Brochard et leurs enfants,
M. et Mme Claude Terrière et leur fils,
M. et Mme Christian Brochard et leur fils,
M. et Mme Alain Brochard et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Brochard et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

l'ingénieur général de première classe des fabrications d'armement

Raymond BROCHARD,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu en son domicile, dans sa quatre-vingt-huitième année, le 25 mars 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 29 mars, à 14 heures, en l'église Sainte-Clotide, à Paris-7e.

6, rue Saint-Simon, 75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jeanne CASATI,

le *20 mars 1984*, à Neuilly, dans sa quatre-vingt-onzième année.

De la part de
Henri et Maggy Casati, leurs enfants et petits-enfants,
Madeleine et Jean Viaud, leurs enfants et petit-fils,
Georges et Albina Casati.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret).

76, rue Charlot, 75003 Paris.
20, rue Vignon, 75009 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Armand Dupuis, son époux,
M. et Mme Pierre Huraux, leurs enfants et petits-enfants,
M. Gilbert Patouillard-Demoriane, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Patouillard-Demoriane, leurs enfants et petits-enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Dupuis, Dolige, Deneufbourg, Dupressoir, Vimont,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Armand DUPUIS,
née Hermine Deneufbourg,
médaillée de la Reconnaissance française,

pieusement survenu le 24 mars 1984 en son domicile, 8, boulevard de Courcelles à Paris, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 28 mars 1984, à 14 heures, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 *bis*, rue Legendre, Paris-17e, suivie de l'inhumation au cimetière de La Villette, rue d'Hautpoule à *Paris-19e*, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, boulevard de Courcelles, 75017 Paris.
60190 Sacy-le-Petit.

— *David Kern,*
M. et Mme Bernard Babarier et leurs filles,
Mme veuve H. Neumann,
M. Paul Neumann,
Les familles Kern
Et alliées,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme David KERN,
née Margit Neumann,

leur épouse, mère, grand-mère, fille, sœur et parente, survenue le 25 mars 1984 à Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 28 mars 1984. On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 h 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

M. David Kern, 35, rue Notre-Dame-de-Lorette, 75009 Paris.

— Mme B. Lazareff,
Mme G. Roy,
M. et Mme Serge Lazareff,
Alexandre Lazareff,
font part du décès de leur petite-fille, fille et sœur,

Anne LAZAREFF,

survenu brutalement le 25 mars 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 mars 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre d'Avon près de Fontainebleau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue des Renaudes, 75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le rappel à *Dieu, dans sa quatre-vingt-huitième* année, de

Mlle Anne LEENHARDT,
infirmière d'Etat,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre TOE (étoile de bronze),
médaille coloniale Indochine,

à *Montpellier*, le *23 mars 1984*.

12, rue Marceau, 34000 Montpellier.

— Mme Robert Mandrou, née Lalloué, son épouse,
Ses enfants, parents et *alliés*,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert MANDROU,
professeur d'université
et directeur d'études à l'EHESS
(en retraite),

survenu à l'âge de soixante-trois ans, le 25 mars 1984.

La levée du corps aura lieu le 29 mars 1984, à l'hôpital Cochin (75014), à 13 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Houilles (78800), à 15 h 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Méchain, 75014 Paris.

— Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

Robert MANDROU,
directeur d'études.

— Le président et le conseil de l'université Paris-X Nanterre,
Le directeur et le conseil de l'UER d'histoire de l'université Paris-X Nanterre,
Et l'ensemble du personnel,
ont le regret de faire part du décès de

M. Robert MANDROU,
professeur d'histoire moderne,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 25 mars 1984.

[Né le 31 janvier 1921 à Paris, Robert Mandrou, agrégé d'histoire et docteur ès lettres, a *commencé sa carrière comme professeur* d'histoire dans l'enseignement secondaire (1954-1957). Depuis 1957, il était directeur d'études *(histoire sociale des mentalités modernes)* à l'Ecole pratique des hautes études. Il fut, en outre, secrétaire de la revue « Annales, économies, sociétés, civilisations » (1954-1962), professeur d'histoire moderne à l'université Paris-X Nanterre (1969-1981), vice-président de la mission historique française en Allemagne (1977-1979).

En 1981, il avait demandé à faire valoir ses droits à la retraite. Robert Mandrou, qui avait pris part aux débats qui ont agité l'université, *notamment celle de Nanterre, dans les* années 70, avait à plusieurs reprises exprimé sa position dans « le Monde », en particulier sur la réforme Fontanet *de 1974 qu'il qualifiait de* « véritable régression culturelle » (« le Monde » du 20 mars 1974).

Robert Mandrou était l'auteur d'une quinzaine de livres. Parmi les plus récents : « Introduction à la France moderne 1500-1640 » (1974), « l'Europe absolutiste, raison et raison d'Etat » (Fayard 1977), prix Gobert d'histoire de l'Académie française 1978, « Chronique discontinue de la Fronde » (1978), « Possession et sorcellerie en France au XVIIe siècle » (1979).]

— Limoges (87). Antony (92).

Mme Georges Petit et ses enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges PETIT,
trésorier-payeur général
de la Haute-Vienne
et de la région du Limousin,
ancien élève de l'Ecole nationale
de la France d'outre-mer,
conseiller
auprès de la banque Tarneaud,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu à l'âge de cinquante-six ans.
Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Michel-des-Lions, à *Limoges*, le mardi 27 mars 1984, à 8 h 30.
Inhumation au cimetière d'Antony, à 17 heures.

— Jean-Marc PORTOLANO a la douleur de faire part du décès de son épouse,

Caroline,
née Rittener,

survenu dans sa quarantième année, à Rouen, le 17 mars 1984.
Les obsèques auront lieu le mercredi 28 mars, à 16 heures, au cimetière du Père-Lachaise.
8, rue Pasteur, 75011 Paris.

— Mme Jean Prouvé,
Le docteur Pierre Gauthier et Mme, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Prouvé et leurs enfants,
M. et Mme André Schlosser et leurs enfants,
Mme Hélène Prouvé, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Drouin et leurs enfants,
Les familles Prouvé, Lagarde, Georges, Roy,
font part du décès de

M. Jean PROUVÉ,

survenu à son domicile, le 23 mars 1984, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 26 mars à Nancy.

6, rue A.-Hacquard, 54000 Nancy.
(*Le Monde* daté 25-26 mars).

Anniversaires

— Pour le *troisième anniversaire* de la mort de

Huguette COSTA,
à l'âge de vingt-deux ans,
à Delhi,
des prières seront dites le vendredi 30 mars 1984, à 12 h 45, au cimetière du Montparnasse.
Merci d'y assister ou de nous y rejoindre par la pensée.

Messes anniversaires

— Il y a un an mourait

Paul PERROT,
chargé de mission
au cabinet du maire de Paris.

Une messe sera célébrée à son intention le *vendredi 30 mars, à 19 heures, en* l'église Saint-Eustache.

Communications diverses

— Un séminaire ayant pour thème « Création et créateurs dans le Japon, aujourd'hui » animé par MM. Pierre *Aubry et Gérard* Coste aura lieu, le mercredi 28 mars, à 20 h 30, à l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris, avec la participation du créateur de mode Yamamoto Kansai. Au programme : musique, peinture, théâtre et esthétique.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

« Fémin'autres »

Elle tient du moineau et de la fourmi, Céline : vive comme le premier et efficace comme la seconde. Impossible de ne pas partager son enthousiasme pour l'association dont elle est permanente — *Fémin'autres (1)*, — créée en 1982 par un groupe de militantes féministes et tiers-mondistes. Leur credo : une foi inébranlable dans l'esprit d'initiative des femmes, un goût prononcé pour les actions concrètes, et la quasi-certitude que rien ne peut changer pour *le sexe dit* «faible» sans une solidarité bien organisée.

Dans un premier temps, l'association se proposait surtout d'organiser des rencontres entre femmes d'ici et d'ailleurs, pour les aider à mieux connaître les *différentes pratiques sociales et* économiques, ou multipliant les occasions de contacts entre des femmes créatrices de petites entreprises et d'autres tentées par l'aventure : «tables rondes», projections de films, chants, présentation et vente de produits.

Un jour, une Somalienne a raconté que, dans son pays, les femmes d'un village n'hésitaient pas à mettre des fonds en commun pour permettre à l'une d'elles d'acquérir un commerce. Une fois l'affaire lancée, le remboursement du prêt permettait *de financer un autre projet*. L'idée a germé, et c'est ainsi que Fémin'autres a ajouté une nouvelle corde à son arc en créant un réseau de solidarité financière.

Grâce à ses cotisations et à des prêts sans intérêt, l'association aide des mini-entreprises à *se monter. La dernière-née :* SOS-Câlins (2), une agence de baby-sitting. Mais Fémin'autres aimerait élargir son assise financière. Elle vient de lancer une campagne en direction des contribuables. En effet, le code des impôts permet à ces derniers de verser *jusqu'à 5 % de leur* revenu imposable à des fondations ou associations reconnues d'utilité publique. L'association a donc ouvert un compte : « Fémin'autres fondation » (3), sous l'égide de la Fondation de France, et recueille les fonds de ceux qui désirent donner un coup de pouce à des initiatives de femmes.

Fémin'autres sert également d'intermédiaire ou de caution auprès des organismes financiers. Un restaurant végétarien a ainsi été créé à Paris ; une jeune Béninoise pleine de talent, Gisèle Gomez, créatrice de mode, a pu sortir sa collection grâce à cette entraide, et beaucoup d'autres initiatives ne demandent qu'à fleurir. Pour Françoise Hermann, qui ouvre à Bordeaux un salon de thé, Le Déjeuner sur l'herbe, il faudrait 50 000 F. Véronique Comesno, réalisatrice vidéo qui a créé la société Imagik, a besoin rapidement de 100 000 F pour lancer deux projets. Une fois sur pied, ces mini-entreprises s'engagent à verser 1 % de leur chiffre d'affaires à l'association, apportant ainsi un peu d'eau au moulin.

Intéressé par cette expérience féminine, le ministre de l'emploi, M. Jack Ralite, a signé en juillet une convention avec les deux animatrices de l'association, Estelle Didia et Céline Ostyn, et leur a donné l'autorisation de parrainer des demandes de primes pour la création de cinquante emplois.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Fémin'autres, 72, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Téléphone : 770-09-65.

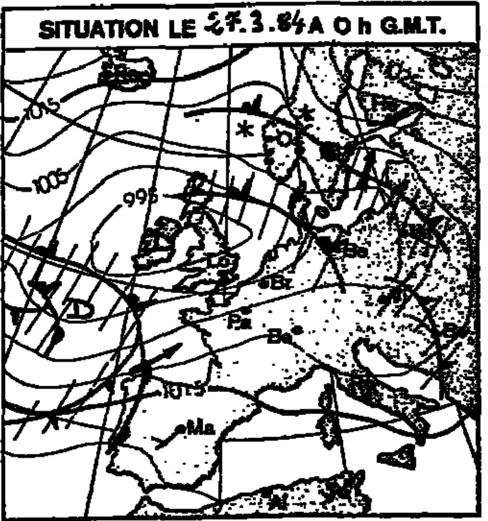
(2) SOS-Câlins, 125, avenue Aristide-Briand, 94110 Arcueil. Téléphone : 547-45-12.

(3) Fémin'autres Fondation 05-175, à envoyer rue du Château-d'Eau.

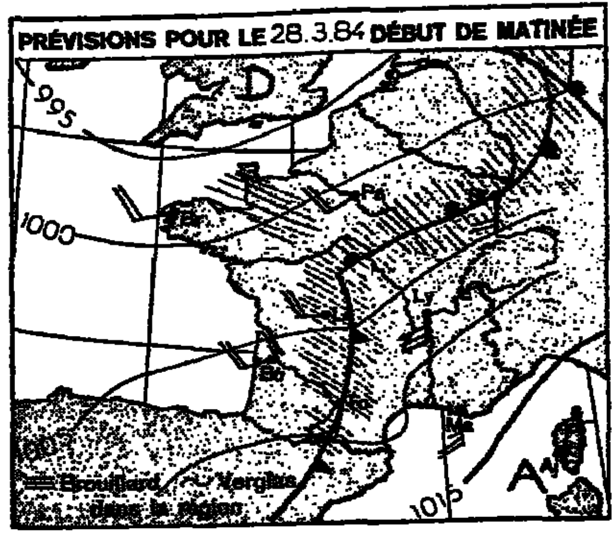
★ L'association Fémin'autres est l'invitée de Radio 1901-Cité 96 (92.80 FM), mardi 27 mars à 19 h 30.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27.3.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28.3.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 27 mars à 0 heure et le mercredi 28 mars à 24 heures.

Un flux perturbé circulera au sud d'un minimum centré sur les Iles britanniques.

Mercredi : le temps sera nuageux et pluvieux.

Le matin, une première onde de ce flux ayant traversé une grande partie du pays mardi apportera des pluies modérées du nord de la Seine aux Vosges, à l'est du Massif Central et au nord des Alpes, tandis qu'une deuxième onde intéressera les régions proches de l'Atlantique. Sur le pourtour méditerranéen et le sud des Alpes, le temps sera assez beau ; ailleurs, il sera très nuageux. L'après-midi se produira une aggravation pluvieuse, essentiellement au sud de la Loire, avec des pluies localement orageuses sur le Midi méditerranéen. Corrélativement, les vents de sud se renforceront à partir de l'après-midi dans le Sud-Est.

Les températures de 6 à 8 °C sur les régions méridionales, 4 à 6 °C ailleurs en fin de nuit atteindront des maxima de 11 à 15 °C dans la moitié nord, 14 à 18 °C dans la moitié sud.

Sens de l'évolution pour la fin de semaine :

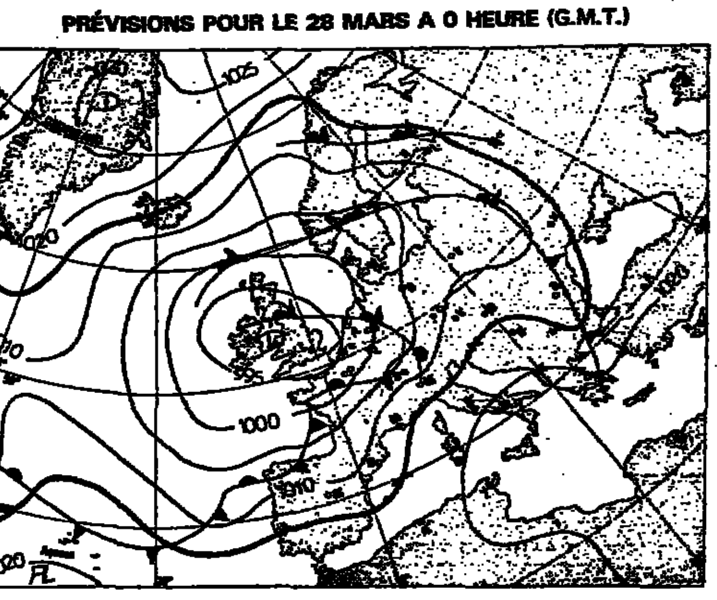
La zone dépressionnaire établie sur le sud de l'Angleterre se déplacera vers la Scandinavie, maintenant notre pays sous l'influence d'un temps perturbé d'ouest.

Temps prévu de jeudi à samedi :

Jeudi : le matin, le ciel sera très nuageux et il pleuvra (ou neigera au-dessus de 800 à 1 200 mètres) près des Pyrénées et de la Corse aux Alpes et aux régions du Nord-Est. A l'arrière, généralisation d'un temps variable avec giboulées se localisant en soirée au nord de la Loire et sur nos régions orientales. Des éclaircies se développeront de la Vendée à la Gironde et près du golfe du Lion. Le mistral et la tramontane souffleront fort. Les températures maximales seront stationnaires ou en baisse de 1 ou 2 °C.

Vendredi : le temps sera frais le matin avec *de faibles gelées du Bassin aquitain* au Centre et au Nord-Est. Des averses résiduelles tomberont de la Manche aux frontières du nord et des Alpes à la Corse. Ailleurs, il y aura de belles éclaircies dans la journée, surtout près de la mer Méditerranée, mais une nouvelle aggravation pluvieuse atteindra la

PRÉVISIONS POUR LE 28 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Bretagne puis l'Aquitaine en fin d'après-midi où les vents souffleront assez fort du sud. Plus à l'est, le mistral et la tramontane persisteront.

Samedi : le temps sera nuageux et pluvieux *sur la* majeure partie *de la* France. Les vents de sud-ouest seront assez forts à forts. Le temps sera beau, plus chaud, sur nos régions méditerranéennes.

La pression atmosphérique réduite, au niveau de la mer était à Paris, à *7 heures, le 27 mars*, de 1005,3 milli*bars, soit 754 millimètres* de mercure.

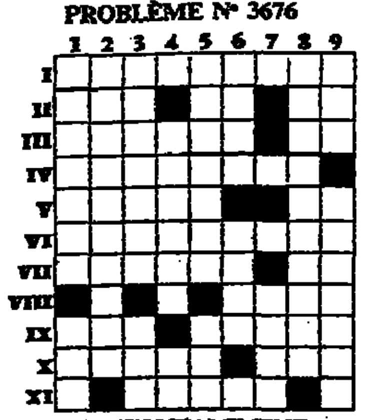
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 mars; le second le minimum de la nuit du 26 au 27 mars) : Ajaccio, 16 et 6 degrés; Biarritz, 14 et 6; Bordeaux, 12 et 6; Bourges, 12 et 5; Brest, 11 et 6; Caen, 11 et 5; Cherbourg, 10 et 5; Clermont-Ferrand, 11 et 3; Dijon, 12 et 5; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 13 et 2; Grenoble-Saint-Geoirs, 12 et 1; Lille, 9 et 4; Lyon, 12 et 4; Marseille-Marignane, 16 et 5; Nancy, 10 et 5; Nantes, 12 et 6; Nice-Côte d'Azur, 19 et 9; Paris-Montsouris, 19 et 6; Paris-Orly, 11 et 5; Pau, 16 et 5; Perpignan, 18 et 5; Rennes, 12 et 6; Strasbourg, 14 et 6; Tours, 12 et 5; Toulouse, 15 et 3; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 20 et 9 degrés; Amsterdam, 9 et 5; Athènes, 17 et 10; Berlin, 14 et 4; Bonn, 11 et 5; Bruxelles, 8 et 5; Le Caire, 23 et 19; îles Canaries, 22 et 16; Copenhague, 4 et 0; Dakar, 25 et 19; Djerba, 25 et 14; Genève, 10 et 3; Jérusalem, 11 et 4; Lisbonne, 16 et 9; Londres, 10 et 4; Luxembourg, 8 et 4; Madrid, 12 et 3; Moscou, 1 et 0; Nairobi, 28 et 17; New-York, 9 et 1; Palma-de-Majorque, 18 et 3; Rome, 18 et 7; Stockholm, 0 et −2; Tozeur, 24 et 14; Tunis, 23 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3676



HORIZONTALEMENT

I. — Porte ostensiblement sa croix pour rallier ceux qui sont dans la souffrance. — II. Certains en sont piqués, d'autres ne peuvent le sentir. Préposition. Possessif. — III. Infection atteignant la région olfactive. Participe passé. — IV. Fournisseur d'un masticatoire. — V. Fer à repasser. Etre, en classe de philo. — VI. Que le moindre échauffement risque de faire éclater. — VII. Plus d'une femme voudrait se mettre dans sa peau. Limite le règne d'une reine de beauté. — VIII. Bouffait énormément à l'époque de Vatel. — IX. Ne crache qu'après avoir été saisi. Produit de culture ou d'inculture. — X. Qui s'est représenté avec succès pour continuer à représenter. Fils que l'on croise dans les souks. — XI. Panier percé.

VERTICALEMENT

1. Théâtre euphorique recherché par les amateurs de neige. Au sein d'une mamelle de Marianne. — 2. Graduation indiquant le niveau des huiles. — 3. Air vif. Garniture de coffre japonais. — 4. Epithète mettant sur un même rang le crack et le tocard. Article. — 5. Figures exigeant *quatre* visages et trois temps. Mauvaise humeur. — 6. Pétillante vedette de la *dolce vita*. Vente en plein air. — 7. Cercle des gens de lettres. — 8. Une épithète qui aurait pu sauver notre plus grande héroïne. — 9. Noie beaucoup de choses, sauf le chagrin. Vieux jeux.

Solution du problème n° 3675

Horizontalement

I. Pyromane. — II. Caparaçon. — III. Air ; iso. — IV. Treille. — V. Apeurée. — VI. Emus ; Ur. — VII. Do ; ortie. — VIII. Ries ; en. — IX. Ask ; rudes — X. Lion ; rut. — Pensées

Verticalement

1: Cathédrale. — 2. Pair ; moisi. — 3. Ypréan ; ékop. — 4. Ra ; Ipsos ; ne. — 5. Orale. — 6. Ma ; lutteurs. — 7. Acier ; indue. — 8. Nos ; eue ; été. — 9. Enouer ; as.

GUY BROUTY.

LOTO NATIONAL N° 12 — TIRAGE DU SAMEDI 24 MARS 1984

2 · 26 · 29 · 30 · 32 · 41 — numéro complémentaire 13

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 28 ET SAMEDI 31 MARS

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

6 BONS N°s		CAGNOTTE 6 806 011 F
5 BONS N°s + complémentaire	21	162 047 F
5 BONS N°s		16 573 F
4 BONS N°s	46 163	221 F
3 BONS N°s	1 017 161	14 F

BONUS DU SAMEDI — 1 BONS N° + complémentaire : 14 F x 2 = 28 F

PARIS EN VISITES

JEUDI 29 MARS

« Exposition Bouguereau », 10 h 30, Petit-Palais, Mme Vermeersch.

« L'Opéra », 13 h 15, vestibule, Mme Duhesme.

« La rue Réaumur », 14 h 30, 124, rue Réaumur, M. Garquez-Roméro.

« Saint-Sulpice et Delacroix », 15 heures, entrée de l'église, Mme Bouquet des Chaux.

« La Mosquée », 15 heures, entrée, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Trois ans d'acquisitions du musée d'Orsay », 14 h 30, 13, avenue du *Président-Wilson (Approche de l'art).*

« Exposition Bouguereau », 14 h 30, Petit-Palais (J.-Y. Jaslet).

ÉCHECS

La finale du Tournoi des prétendants

SEPTIÈME PARTIE NULLE EN 14 COUPS

Quatorze coups en cinquante-quatre minutes (trente-deux pour Kasparov, vingt-deux pour Smyslov) : la septième partie de la finale du Tournoi des prétendants aura été, jusqu'à présent, la plus courte du match.

Jusqu'au septième coup, les deux joueurs ont répété la troisième partie du match, puis Kasparov a préféré 7. Cd2 au lieu de 7. C×d5, mais Smyslov, par une série d'échanges, a simplifié la position et son jeune adversaire lui proposa la nullité.

Le score est maintenant de 4,5 à 2,5 en faveur de Kasparov. La huitième partie doit se jouer le mercredi 28 mars.

Blancs : KASPAROV
Noirs : SMYSLOV
7e partie
Gambit de la dame
Variante Cambridge-Springs

1. d4	d5		8. Dç2	0-0
2. Cf3	Cf6		9. a3	dxc4
3. ç4	ç6		10. Fxf6	Cxf6
4. Cç3	é6		11. Cxç4	Fxç3+
5. Fg5	Cbd7		12. Dxç3	Dxç3+
6. é3	Da5		13. bxç3	ç5
7. Cd2	Fb4		14. Fé2	Nulle

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 26 et mardi 27 mars :

UN DÉCRET

● Relatif aux justifications à fournir par les sociétés coopératives artisanales ou de transport ou par leurs unions.

UN ARRÊTÉ

● Portant ouverture à titre expérimental du service de la carte télécommunications et fixation de la tarification applicable à ce service.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux mesures d'action économique et de soutien à l'emploi dans les pôles de conversion.

∴

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* publie des arrêtés portant promotions et nominations dans l'ordre du Mérite agricole.





JEUNES

CONCOURS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Passeport pour la réussite

Les concours de création d'entreprise se suivent et se ressemblent, à quelques nuances près. Certains lauréats décrochent même plusieurs gros lots avec un seul dossier. Dans tous les cas, les candidats se débrouillent par eux-mêmes, et la plupart du temps leur entreprise existe déjà.

Avec le concours « Passeport pour la création d'entreprise », l'Agence nationale pour la création d'entreprise (ANCE), la Conférence des grandes écoles et la direction régionale de l'industrie et de la recherche Ile-de-France prennent le problème différemment. La compétition sera pédagogique, et portera véritablement sur des projets d'entreprise. En effet, entre la date de leur inscription et celle de la remise de leur dossier, les candidats auront une année scolaire pour le mettre au point et la possibilité de se faire assister par des experts en création d'entreprise qui sauront les faire bénéficier de leur expérience et de leur connaissance des milieux industriels et commerciaux.

Le jury remettra dix-huit prix (de 30 000 à 250 000 F), dont un premier prix de 250 000 F en espèces pour une création industrielle, et un premier prix de 120 000 F pour une création de service. Au total, 1 200 000 F de prix seront distribués aux lauréats. Passeport pour la création d'entreprise s'adresse uniquement aux élèves des grandes écoles d'ingénieurs et de gestion de Paris et de la région parisienne (1), porteurs de projets d'entreprise industrielle ou de service, à l'exclusion du commerce de gros ou de détail, de l'artisanat non industriel et de l'agriculture.

(1) Cinquante-cinq grandes écoles auxquelles s'ajoutent l'Ecole supérieure d'optique et l'Ecole des sciences politiques, soit au total cinquante-sept.

★ Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à l'ANCE, 142, rue du Bac, 75007 Paris, dans les Junior entreprises ou, éventuellement, dans les bureaux des élèves des grandes écoles. Clôture des inscriptions : 26 avril 1984. Remise des prix : 21 juin 1985.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vente après liquidation de biens et sur folle enchère, aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance à Tours, au Palais de Justice de ladite ville, place Jean-Jaurès, le MARDI 17 AVRIL 1984, à 14 h 30

90 HA DE VERGERS

à SAINT-BRANCHS et ESVRES-SUR-INDRE (I.-et-L.)

avec bâtiments d'habitation et d'exploitation saisis à la requête de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Indre-et-Loire sur la SCI VERGERS DE TOURAINE, ladite saisie ayant été convertie en vente volontaire par le syndic de la liquidation des biens de ladite SCI et remise en vente sur folle enchère

MISE A PRIX : 1.500.000 FRANCS

S'adresser pour renseignements à Me Paul CHAS, avocat poursuivant, 51, boulevard Béranger à TOURS, tél. 61-43-31 ; au greffe du Tribunal de Grande Instance à Tours où est déposé le cahier des charges ; à tous avocats inscrits au barreau de TOURS, qui, seuls, peuvent porter les enchères.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

THOMSON SEMICONDUCTEURS

Leader français en semiconducteurs, aux ambitions internationales, 9 usines en France et dans le monde (USA, Extrême-Orient) recherche pour sa filiale EFCIS à GRENOBLE,

RESPONSABLE DU CONTRÔLE DE GESTION

rattaché au Directeur Financier, il prendra en charge la gestion prévisionnelle (budget, prévisions, plans, propositions d'actions correctives), il devra animer des réunions type forecast et aura la responsabilité d'une équipe d'une dizaine de personnes.

Ce poste conviendrait à un contrôleur de gestion ayant acquis une expérience dans un environnement industriel et commercial. La connaissance de l'anglais et du reporting (anglo-saxon) est nécessaire.

Merci d'adresser votre CV, photo et prétentions au Service Recrutement THOMSON EFCIS - Avenue des Martyrs - BP 217 - 38019 GRENOBLE Cedex.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

SPRAGUE

Tours

UN PROCESS ENGINEERING ASSOCIE AUX METHODES

Notre unité tourangelle - 650 personnes - est spécialisée dans la fabrication de composants électroniques et, en particulier, de condensateurs CHIPSES TANTALE.

INGENIEUR CHIMISTE ou PHYSICO CHIMISTE

A partir de l'analyse des processus de fabrication américains, vous étudiez et proposez des adaptations à notre production française. Votre rôle recouvre à la fois une fonction «méthodes» et «processus de fabrications», très proche de l'atelier.

Homme ou femme d'études et d'applications vous possédez un bon sens des réalités qui vous permet - entre autres - d'encadrer une petite équipe. Compte tenu de vos contacts quasi permanents avec les USA, la connaissance de l'anglais est indispensable. Une expérience d'environ 3 ans aux Méthodes ou en R & D est nécessaire.

Notre Conseil, chargé d'établir avec vous les premiers contacts, vous remercie de lui adresser votre candidature complète, mentionnant vos souhaits de rémunération, sous référence 84/37/121.

DOMINIQUE LELIGOIS 1 rue Grécourt - BP 1522 - 37015 TOURS Cx

DESIGN — CSNCR

ITT COMPOSANTS ET INSTRUMENTS

Département Instrumentation Métrix
recherche pour son Agence de Paris

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL H/F

FORMATION : ingénieur électronicien ou niveau équivalent. La connaissance et l'expérience en micro-informatique seront un atout supplémentaire pour les candidats à ce poste.
Priorité sera donnée à personne tenace, active et ayant le sens de l'organisation.

MISSION : sera chargé du suivi d'une clientèle industrielle variée, et, pour Paris, de certains grands corps d'état.

Rémunération sur 13 mois + intéressement sur résultats. Véhicule fourni.

Adresser CV, photo et prétentions à METRIX - Service du Personnel BP 30 - 74010 ANNECY CEDEX.

THOMSON SEMI-CONDUCTEURS

Leader français en semiconducteurs, aux ambitions internationales, 9 usines en France et dans le monde (USA, Extrême-Orient) recrute de nouveaux collaborateurs pour sa filiale **EFCIS à GRENOBLE.**

Ingénieurs de conception, réseaux prédiffusés

chargés des projets de développement de circuits spéciaux en technologies avancées MOS ou Bipolaire ils utilisent les moyens de CAO en simulation, implantation, vérification.

Ingénieurs spécialisés

dans la conception de salles blanches pour les semiconducteurs.

Ingénieurs procédés

ils assurent le support technique à la fabrication, le développement et la mise en production de nouvelles technologies garantissant l'amélioration de la qualité.

Ingénieurs de production

ils ont la responsabilité de l'utilisation des moyens en personnel et équipements pour réaliser les objectifs de fabrication du front-end.

Ingénieurs produit

ils participent à l'industrialisation des nouveaux produits en collaboration avec les équipes de conception, s'occupent du suivi des produits en fabrication (optimisation des rendements et des coûts de fabrication) et assurent la liaison avec le marketing.

Ingénieurs de tests

ils définissent et mettent en œuvre des outils de test de circuits complexes logiques et analogiques. Ils travaillent sur des testeurs automatiques programmables et participent avec les concepteurs à la génération automatique de séquences de tests et à la validation du produit.

Ingénieurs d'équipement

ils sont chargés de maintenir le caractère opérationnel des équipements de production (diffusion, implantation, photolithographie).

Ingénieurs de développement

ils assurent la mise en œuvre de nouvelles technologies depuis la phase développement jusqu'à la phase productive de volume en optimisant les conditions de fabrication des produits.

Ingénieurs d'applications

ils apportent un support technique direct aux clients (postes basés à Vélizy). Ils assurent le support à l'introduction de nouveaux produits (postes basés à Grenoble).

Ces divers recrutements s'inscrivent dans le cadre d'un développement important de notre entreprise, nos objectifs sont ambitieux. Ceux que nous recrutons aujourd'hui, moteur de notre croissance, auront de larges perspectives d'évolution. Nous souhaitons rencontrer des hommes ayant une solide formation et la capacité de "meneurs d'hommes". Notre politique de gestion des cadres récemment mise en place leur permettra de progresser rapidement.

Viviane CLERC vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée en indiquant le poste qui vous intéresse, à EFCIS - Avenue des Martyrs - BP 217 - 38019 GRENOBLE CEDEX.

HAVAS CONTACT



THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

cimatel

Invites you to innovate with leaders

intel MHS

Cimatel, filiale d'INTEL Corporation et MHS est située dans la région de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les équipes d'ingénieurs-concepteurs de Cimatel sont chargées de transférer la technologie avancée de INTEL Corporation en France pour la conception et le design de produits VLSI pour les marchés de l'informatique, des télécommunications et de l'automatisme.

CIMATEL double ses effectifs techniques en 84 et recherche des

INGENIEURS CONCEPTION CIRCUITS VLSI

4 à 10 ans d'expérience

Vous avez une expérience en conception de systèmes électroniques ou de circuits intégrés. A CIMATEL, vous aurez accès aux méthodes et aux équipements de pointe développés par INTEL, à des échanges techniques fréquents avec les équipes américaines, un environnement international, un système du management américain.
Une formation aux techniques d'INTEL, est assurée en France ou aux Etats-Unis.

Evolution de carrière possible dans le groupe INTEL ou Matra Harris - Anglais nécessaire. Rémunération motivante et bonus.

Envoyer C.V. à Direction du Personnel, CIMATEL, «Les Quadrants», 3 avenue du Centre, 78182 St-Quentin-en-Yvelines ou téléphoner à Félix Bustin, (3) 043.60.97.

média-system

Société de gestion d'appareils distributeurs automatiques recherche pour Paris proche Banlieue Sud

CHEF COMPTABLE

160 000 F ± selon expérience
Environ 33 ans avec DECS complet et expérience en cabinet.
Doit avoir le sens de l'organisation pour animer un service d'une dizaine de personnes, être très bon technicien de la comptabilité et de la fiscalité.

Adresser CV, photo et rémunération actuelle s/réf. 91044 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 750940 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

GROUPE TEXTILE LEADER
recherche

JEUNE MANAGER A VOCATION INTERNATIONALE

capable de s'intégrer dans les projets de développement du Groupe.
Mobilité, performance, esprit de compétition sont les qualités recherchées.
Première expérience exigée.

Adresser CV manuscrit, prétentions photo (indispensable) sous réf. 8450

Le secret des candidatures est assuré par



LAMCO Conseils d'Entreprises
78 Champs-Elysées 75008 PARIS

Ingénieurs grandes écoles ou équivalent valorisez votre formation informatique

Société d'ingénierie informatique, nous devons notre progression à la notoriété de nos clients et à la compétence de nos collaborateurs.

Pour étoffer nos équipes, nous recherchons d'authentiques professionnels de l'informatique afin de participer à la conception et au développement de projets d'envergure auprès des grandes *entreprises (télétraitement et bases de données).*
Si vous êtes débutants (option informatique) ou avec une première expérience, nous vous offrons la possibilité d'approfondir vos connaissances et d'évoluer à la mesure de vos *ambitions dans un* environnement dynamique.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature en précisant vos prétentions à Gérard MIARA.
Acor informatique,
26 rue Vivienne 75002 Paris.

ACOR informatique

Gradés cl. III ou IV

Nous sommes un organisme central du Groupe des Banques Populaires et nous recherchons des spécialistes des opérations de Bourse et Titres sur l'Etranger.

Les candidats retenus seront des gradés de banque classe III ou IV et auront nécessairement plusieurs années d'expérience dans les domaines concernés.

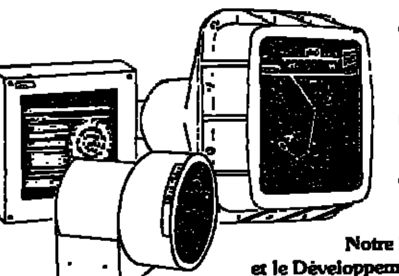
Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 2901/LM à **MEDIA P.A.** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

Caisse Centrale des Banques Populaires



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



GRENOBLE

THOMSON-CSF
TUBES ET DISPOSITIFS A IMAGE

Notre **LABORATOIRE DE RECHERCHE** a pour mission l'Étude et le Développement de **DÉTECTEURS à SEMICONDUCTEURS** pour la prise de vue dans **l'INFRAROUGE**, destinés à des applications civiles et militaires.

Nous souhaitons intégrer à nos équipes, deux Ingénieurs à fort potentiel justifiant d'une première expérience dans un environnement de Recherche Industrielle.

Nous recherchons

UN INGÉNIEUR CHIMISTE
(ESPCI, ESCP...)

ayant acquis des compétences en chimie minérale et en physique du solide. (Réf. 1/M).

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
(ESE, ENSERG, INSEP...)

ayant de bonnes connaissances en physique, pour leur confier la responsabilité d'une équipe de Recherche et Développement assurant la conception de nouveaux dispositifs opto-électroniques. (Réf. 2/M).

Merci d'adresser un dossier de candidature détaillé en précisant le poste choisi à H. THIERRY - THOMSON-CSF - D.T.E. - BP 55 - 38120 ST-ÉGRÈVE.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

NICE
Société cherche
PROFESSEUR
de français langue étrangère, créateur, comme responsable, recherche et réalisation matériaux pédagogiques. Expérience audiovisuelle CREDIF et parlant anglais exigés. Envoyer c.v. détaillé à RÉGIE-PRESSE, sous nº T 044.850 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Importante société de transports internationaux recherche pour son agence de LYON/SATOLAS
UN CHEF D'AGENCE
EXPÉRIMENTÉ
Connaissance anglais apprécié. Téléphoner pour rendez-vous M. BOUCY 16 (7) 890-44-28.

MOTEURS LEROY-SOMER S.A.
recherche
POUR SES ÉTABLISSEM. D'ANGOULÊME (CHARENTE)
INGÉNIEUR ou TECHNICIEN technico-ccial Expert
3 à 5 ans d'expérience souhaitée, formation mécanique ou électronique. Bilingue anglais.

Ecrire avec C.V.
MOTEURS LEROY-SOMER
Service du Personnel
Boulevard Marcellin-Leroy
16015 ANGOULÊME CEDEX.

CHEF DE PRODUIT SENIOR

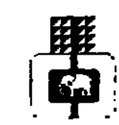
Côte d'Or, filiale d'un groupe européen spécialisé en **chocolaterie / confiserie** implanté à l'échelon international, renforce son équipe marketing et propose le poste de **chef de produit senior** à un **professionnel** des produits de grande consommation.

Sa formation Grandes Ecoles Commerciales complétée par une expérience de plus de 5 ans dans une équipe marketing performante est la base de son CV.

Mais c'est surtout un grand sens de la créativité, associé à une bonne perception des réalités du terrain qui en font un candidat idéal.

Sa mission : proposer un plan marketing annuel et en assurer la mise en œuvre, le suivi et le contrôle.

Langue anglaise souhaitée.
Rémunération attrayante pour candidat performant.
Ce poste est à pourvoir rapidement en **banlieue lilloise**.



Adresser lettre manuscrite
+ C.V. + photo sous réf. L.M. à
COTE D'OR SA - Gonzague DUFOUR
BP 189 - 59471 SECLIN Cédex.

COTE D'OR

THOMSON-CSF
BORDEAUX-PESSAC
INGÉNIEUR SYSTÈME
École Ingénieurs ou Miage

Une première expérience sur système IBM serait appréciée.

Anglais souhaité.

Écrire curriculum vitae, photo, Service du Personnel, B.P. 94, 33600 PESSAC.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

Administration commerciale et gestion des fabrications

PME, filiale d'un Groupe Industriel, spécialisée dans la transformation et la vente de produits métallurgiques réputés :
- *75 % du Chiffre d'Affaires à l'export*
- *Leader en Europe*

recherche
pour l'une de ses unités située dans le Centre de la France

CADRE COMMERCIAL

HAUT POTENTIEL (HEC, Sup de Co, ESSEC ou Ingénieur Grande Ecole)

Préparé par une première expérience professionnelle à assurer :
- l'interface commerciale et technique entre la clientèle française ou étrangère, via les réseaux commerciaux, et l'unité de fabrication;
- l'utilisation et le développement d'un outil informatique opérationnel;
- l'animation d'une équipe d'une douzaine de personnes.

La connaissance de l'Anglais est INDISPENSABLE, celle de l'Allemand est souhaitee.

Merci de prendre contact en adressant CV et photo sous réf. 91053 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

LA MAIRIE DE VITROLLES
Dans les BOUCHES-DE-RHONE (25.000 habitants)
envisage de recruter d'urgence
par voie de mutation

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Adresser candidature plus c.v. à :
MONSIEUR LE MAIRE
Service du Personnel
B.P. 102
13743 VITROLLES CEDEX
avant le 26 MARS 1984.

MATRA GCA

Société Européenne, spécialisée dans le développement de matériel de haute technologie pour la fabrication de composants électroniques, crée le poste de :

responsable industrialisation électronique

Cet ingénieur de haut niveau, à la fois créatif et rigoureux, aura pour mission, en liaison constante avec le Bureau d'Etudes et la Fabrication d'établir les dossiers industriels, la "faisabilité" - dans les meilleurs délais, coûts et fiabilité - de sous-ensembles électroniques de machines complexes incluant également l'optique et la mécanique de précision.

Ce poste implique une formation supérieure en électronique (ENSG, INSA, ESEO...), une expérience confirmée (10 ans environ), en tant qu'ingénieur de fabrication et/ou ingénieur méthodes.

Le poste est basé dans notre nouvelle usine de la région nantaise.

Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et prétentions à : **MATRA GCA**
Direction des Relations Humaines
ZI de la Croix-Blanche MALVILLE
44260 SAVENAY

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

PRENEZ VOTRE MESURE SUR LE TERRAIN AVANT DE REJOINDRE NOS EQUIPES DIRIGEANTES.

X, MINES, CENTRALE...

Jeunes ingénieurs de formation scientifique et financière ou économique toutes les activités de notre groupe, l'un des plus importants groupes financiers privés en France, vous sont ouvertes : finance, commercial, planification, informatique. Votre évolution future dans l'un de ces départements vers une fonction de haut niveau, se prépare sur le terrain et constitue un atout pour votre développement de carrière. Avant d'assurer la responsabilité du secteur géographique qui vous sera attribué, d'en définir les objectifs commerciaux et de prendre en charge l'encadrement de votre force de vente (animation, assistance, contrôle, formation) vous bénéficierez d'une formation adaptée de plusieurs mois. Après un passage de quelques années constructives sur le terrain, vous serez prêt à intégrer notre équipe d'état major pour assurer des responsabilités de haut niveau.

Merci de contacter Annie Lion, Compagnie Bancaire, 5, Avenue Kléber, 75791 Paris Cédex 16.

compagnie bancaire

• UFB/LOCABAIL • UCB • CETELEM • COFICA • CARDIF • SINVIM • SIS

média-system

CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'EURE

recherche pour son siège à EVREUX et dans un environnement technique IBM 3033 MVS - CICS - DL1 :

CHEF DE PROJET

Etudes supérieures (ingénieur ou équivalent)
Expérience de quelques années en informatique de gestion.

SA MISSION : généraliste capable de concevoir, réaliser, maintenir et faire évoluer des applications informatiques dans leur globalité, organisation informatique, en relation avec les utilisateurs.

SA RESPONSABILITE : une équipe de réalisation de 3 à 5 personnes.

ORGANISATEURS

Etudes supérieures (ingénieurs, écoles de commerce)
Débutants ou expérimentés
Motivés par l'évolution de l'organisation bancaire et l'amélioration des procédures et des circuits.

Adresser candidature manuscrite avec c.v. photo et prétentions en précisant le poste qui vous intéresse à Monsieur le Chef du Personnel C.R.C.A.M. de l'EURE - 5, rue de la Rochette 27004 Evreux Cedex.

Avoir des compétences, c'est bien... Paris-Lyon

pouvoir les valoriser, c'est mieux !

Nous avons fondé notre développement sur une politique commerciale tournée vers le service et le conseil informatique aux gros utilisateurs assurant à nos équipes des missions diverses et évolutives.
Pour renforcer notre implantation à PARIS et LYON, nous recrutons de nouveaux collaborateurs en

Informatique industrielle
- **Automaticiens débutants**
  Diplômés d'une grande école d'ingénieur, option informatique souhaitée. (Réf. A/1).
- **Automaticiens confirmés**
  2 à 5 ans d'expérience temps réel acquise sur SOLAR, MITRA, PDP 11, VAX ou MICROS (Intel, Motorola). (Réf. A/2)

Informatique de gestion
- **Ingénieurs débutants**
  Diplômés d'une grande école. (Réf. I/1)
- **Ingénieurs confirmés**
  Ayant 2 à 5 ans d'expérience en grands systèmes (IBM ou BULL) et maîtrisant les bases de données. (Réf. I/2).

Nous offrons pour l'ensemble de ces postes de réelles opportunités de carrière ainsi qu'un salaire lié au potentiel.
Adresser candidature : C.V. et prétentions en indiquant la référence et le lieu de travail souhaité à



cori *conseil et réalisation en informatique*
6, rue Daru - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

MEDIA PA

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Ecrivains cinéastes, André Malraux : l'Espoir; 19 h, Henri Verneuil : Une manche et la belle : 21 h : Cinéma japonais : la Vie d'O'Haru, femme galante, de K. Mizoguchi.

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A NOS AMOURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ASCENSEUR (Holl.) (*), V.o. : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BAD BOYS (A., (*), V.o. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LA BIBLE (Fr.) : Action Rive gauche, 5e (354-47-62).

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

CARMEN (Esp.) : (v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gambetta 20e (636-10-96).

COMME SI C'ETAIT HIER (Belge) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES COMPÈRES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 18e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

CHRISTINE (v.o.) : Escurial (Hsp), 13e (707-28-04) ; V.f. : Paris Ciné I, 10e, (770-21-71).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'ENFANT INVISIBLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ENFER DE LA VIOLENCE (A) (**) ; V.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

L'ETINCELLE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FEMME FLAMBÉE (All.) (**) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; – (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

GORKY PARK (A.) (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) – (V.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GWENDOLINE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

LE JOUR D'APRES (A.) (v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LAISSE BETON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LE LEOPARD (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LOCAL HERO (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE LEZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LE MARGINAL (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**), 7e : Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PLANETE DES FEMMES (Fr.) Le Marais, 4e (278-47-86).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

REBELOTE (Fr., version concert) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; (v.f.) Paris loisirs bowling, 18e (606-64-98).

LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SCARFACE (A, v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-14-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CRIME DE CUENCA (**), film espagnol de Pilar Miro (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

HOTDOG, *film américain de Peter Markle* (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94). – V.o. : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LETTRES D'AMOUR PERDUES, film français de Robert Salis : Movies Halles, 1er (297-53-74) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

MAUVAISE CONDUITE, film français *de Nestor Almendros et de Orlando Jimenez Leal* : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

POLAR, *film français de Jacques Bral* : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 4e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-36-14) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RISKY BUSINESS, film américain *de Paul Brickman (v.f.) : Impérial*, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Images, 18e (522-47-94). – V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

SECOND CHANCE, film américain de John Herzfeld (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Les Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SPECTACLES

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

SOB (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

STAR 80 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) : (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque : le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) : UGC Danton, 6e (329-42-62) : Biarritz, 8e (723-69-23) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) : Secrétan, 19e (241-77-99).

LE TEMPS SUSPENDU (Hongrois) (v.o.) Logos, 5e (354-52-34).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRICHEURS (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (329-29-46) : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-42) : Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27) : Mayfair, 16e (525-27-06).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic, 14e (545-35-35).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) : Mistral, 14e (539-52-43) : UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99)

WEN KUUNI (LE BON DIEU) (Hte-Volta) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

Les festivals

H. BOGART (v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) : la Femme à abattre.

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07) : Un jour aux courses.

J. CARPENTER (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h 30 : The Thing ; 18 h 30 : Assaut : 20 h 30 : New-York 1977.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : In girum imus nocte et consumimur igni.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46), 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 : Sabotage. – Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Faux Coupable.

DIX ANS DE CINÉMA FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 18 h : le Loup-garou de Londres (*) ; 20 h : Fantasmes ; 22 h, Hurlements.

RÉTROSPECTIVE OTTO PREMINGER (v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), 16 h 30, 19 h, 21 h 30 : Tempête à Washington.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Rue Barbare (*).

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 20 h 30, Noces de sang.

TARKOVSKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 17 h, 22 h : le Miroir.

TROIS PORTRAITS DE FEMMES PAR MANUEL DE OLIVEIRA (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : Francisca ; Benilde ; le Passé et le Présent.

Les séances spéciales

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h 10.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (*) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45 + Grand Pavois, 15e (554-46-85), 21 h 30.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h.

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h, 20 h.

L'HYPOTHÈSE DU TABLEAU VOLÉ (Fr.), Olympic, 14e (545-35-38), 18 h.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (227-87-23), 24 h.

MAC DIXON, DÉTECTIVE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A. v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

OUTSIDERS (A ; v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 19 h 15.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25 et 0 h 15.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h.

COMMUNICATION

MEETING SUR LA PRESSE A LA MUTUALITÉ

La mélopée de l'opposition

Beaucoup de Français n'ont pas encore compris. « *Un processus révolutionnaire est en marche dans notre pays depuis mai 1981. Point par point, les socialistes suivent leur programme de conquête du pouvoir selon le processus marxiste.* » M. Charles Pasqua, président de la commission spéciale du Sénat sur la presse, et quinze autres orateurs ont révélé l'« implacable complot », lundi soir 26 mars, dans la salle de la Mutualité à Paris. Les sept cents personnes qui avaient répondu à l'appel du Conseil national pour la liberté de la presse, de MM. Henri Amouroux et Jacques Baumel (1), étaient acquises d'avance à la démonstration : le pouvoir, à travers son projet de loi, veut bâillonner la liberté de la presse, clé de toutes les autres libertés.

« *Nous ne sommes pas en dictature, mais nous ne voulons pas revoir le moment où l'expression n'était plus possible* », commence, avec modération, M. Amouroux, écrivain et éditorialiste, ancien directeur général de *Sud-Ouest* et de *France-Soir*. La salle applaudit. « *Non, nous n'admettons pas que la voix du PS devienne la voix de la France, que le tout-Etat-média-PS devienne le bras séculier du monarque*, lance Mme Brigitte Gros, sénateur des Yvelines. *Le responsable de cette mise en tutelle de la pensée et de l'expression, c'est François Mitterrand !* » La salle s'échauffe et siffle le président de la République. M. Jacques Baumel (député des Hauts-de-Seine), brandit un buste de Marianne la bouche entravée d'un bandeau rouge : « *Voyez, ils l'ont bâillonnée, faisons le serment de la débâillonner. Ensemble, nous gagnerons car la liberté guide nos pas !* » La salle trépigne. « *Nous sommes dans un pays de liberté, mais cette liberté est menacée quand les communistes sont au gouvernement !* », clame M. Jean d'Ormesson, académicien et éditorialiste du *Figaro Magazine*. Cris, brouhaha.

« Un même combat »

L'ambition des socialistes et des communistes ? « *Coloniser les cerveaux et unifier les consciences pour que l'histoire aille enfin dans le bon sens. Il est plus que temps de dire : ça suffit !* » La salle fait une ovation à M. Alain Ravennes, président du *Comité des intellectuels pour une* Europe libre (CIEL). Comme elle l'a fait au dessinateur Jacques Faizant *(le Figaro)*, le plus populaire des intervenants (2).

Le processus ? Le marxiste François Mitterrand, fossoyeur de la tradition socialiste française, a chaussé les bottes du « fascisme rouge ». Il s'est allié au diable communiste pour mettre notre pays, comme tous ceux du bloc de l'Est, sous la domination des totalitaires. Il s'est emparé de la radiotélévision d'Etat pour en faire un instrument de propagande (Jean d'Ormesson) insidieux (Pierre-Christian Taittinger) et de désinformation (Jean Cazeneuve). *S'il* a entrouvert le monopole de l'audiovisuel en 1982, c'est pour mieux le refermer à son profit. Il en va de même pour l'école : son plan vise à mettre tous les petits Français sous la coupe réglée d'éducateurs rouges, chargés d'inculquer la bonne façon de penser et d'agir.

Reste la presse écrite, ce « *contre-pouvoir nécessaire en face du pouvoir* » (Henri Amouroux). Le gouvernement déclare vouloir à son sujet « *la transparence et le pluralisme* » : « *C'est en fait nuit et brouillard que nous devrions nommer le projet de loi* », déclare M. Baumel. Mais s'agit-il bien ici du texte discuté à l'Assemblée nationale et bientôt au Sénat ?

Propos de tribune ? Voire. La droite, en vérité, redécouvre les meetings, appelle ses troupes à se mobiliser *(« Citoyens, c'est à votre tour d'apprendre l'art de descendre dans la rue ! »*, exhorte Charles Pasqua), elle rode ses slogans, sa phraséologie. La gauche avait ses rythmes incantatoires, l'opposition entonne sa mélopée : « *La presse libre, l'école libre, l'usine libre, l'Europe libre : un même combat pour la même cause* » (Jacques Baumel) : « *La liberté n'est pas une valeur de gauche, socialiste, matérialiste, marxiste, c'est une valeur humaniste, spiritualiste* » (Maurice Druon).

L'école et ses symboles (Versailles), la presse – et donc la *liberté – en « péril de mort »*, deux grands combats mobilisateurs pour une droite amnésique (en particulier sur la radiotélévision) : dénoncer l'hideuse pieuvre étatique dont les tentacules ne cessent de s'étendre. Et dont la tête est à Moscou.

YVES AGNÈS.

(1) *Qui annoncent près de trente* mille adhérents.

(2) Ont également pris la parole l'humoriste Jean Amadou, le dessinateur Trez, MM. Jean Cazeneuve, Jean Cluzel, Michel Droit, Maurice Druon, Alain Fernbach, Pierre-Christian Taittinger, *Me Jean-Marie Varaut ; et deux* journalistes étrangers, Williams T. Deeds *(Daily Telegraph)* et Jurgen Liminsky *(Die Welt)*.

« Le Figaro », « France-Soir » et « Paris-Turf » pourraient être imprimés au Maroc

Le projet d'impression, au Maroc, de journaux étrangers – notamment français – grâce au système du *fac simile*, fait actuellement l'objet d'une vive campagne de presse. Ce projet constitue « *une atteinte à la souveraineté marocaine* » et revêt « *la même gravité et les mêmes dimensions que celles d'une base militaire étrangère* », écrivait, lundi 19 mars, *Al Alam*, organe du parti de l'Istiqlal, membre de la *coalition gouvernementale*.

Le premier des journaux incriminés, *Al-Sharq Al Awsat*, basé à Londres, est d'origine saoudienne. Il devrait être imprimé par une société saoudo-marocaine qui a investi 15 millions de dirhams (*160 millions de francs*) dans une imprimerie offset ultra-moderne, à Casablanca. Le groupe Hersant aurait l'intention d'utiliser cette imprimerie pour réaliser *le Figaro, France-Soir, Paris-Turf*. Le quotidien sportif *l'Équipe* (groupe du *Parisien libéré*) envisage aussi d'emprunter la même filière, ainsi que *Al Mouharrir*, journal libanais paraissant à Beyrouth. Le projet n'attend plus que l'autorisation de la présidence du conseil du gouvernement de Rabat.

Le Syndicat national de la presse marocaine (SNPM), qui regroupe les représentants des journaux locaux, a adressé un message au premier minisre, M. Mohamed Karim Lamrani, lui demandant d'interdire l'impression de journaux étrangers à Casablanca grâce au *fac simile*. Il observe que « *cette concurrence déloyale* » coûtera au Maroc 10 millions de dollars par an en devises fortes et menacera l'emploi de quelque douze mille ouvriers d'imprimerie marocains. – *(AFP, Reuter.)*

● *La direction des* Dernières nouvelles d'Alsace *assigne en justice deux délégués syndicaux.* – A la suite d'un conflit émaillé d'un grave incident qui a eu lieu récemment (*le Monde* du 16 mars), la direction des *Dernières nouvelles d'Alsace* a décidé d'assigner en justice deux délégués syndicaux du Livre CGT et le secrétaire du syndicat du Livre CGT de Strabourg, afin d'obtenir des dommages et intérêts. Le refus opposé par les ouvriers d'encarter, depuis le 22 février, des suppléments publicitaires ainsi que la grève du 13 mars représenteraient une perte de 2 millions de francs. Dans une communiqué demandant l'annulation cette décision « *scandaleuse* », la FFTL-CGT déclare prendre « *toutes les dispositions pour la riposte avec toute la force qu'il convient de donner à cette inqualifiable politique de répression* ».

● *Accès à l'antenne des familles de pensés.* – M. Jean Cahen-Salvador, conseiller d'Etat honoraire, a été nommé président de la commission chargée d'instruire les demandes d'accès à l'antenne, créée auprès de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Cette commission, précise la décision de la Haute Autorité, examinera les demandes « *émanant de familles de croyance et de pensée, ainsi que des partis politiques, n'ayant pas déjà accès à l'antenne* ».

« L'INDICATEUR BERTRAND » SERAIT RACHETÉ PAR LE GROUPE HERSANT

L'Indicateur Bertrand, journal bimensuel d'annonces immobilières, passera-t-il sous la coupe de M. Robert Hersant ? Des pourparlers très avancés sont effectivement engagés (et, selon nos sources, auraient abouti) avec Noviprint, une des filiales du groupe Hersant. Ce qu'on admet à la direction de *l'Indicateur Bertrand*, « *sans qu'il soit permis d'en dire plus pour le moment* ».

Mardi 27 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Politiques.
M. J. Chirac, maire de Paris, président du R.P.R., répond aux questions de C. Nay (Europe 1), C. Cabanes (l'Humanité), *F.-O. Giesbert* (le Nouvel Observateur) *et P.-L. Séguillon (TF1).*

21 h 55 Première mondiale : spectacle français vu d'ailleurs. L'Orchestre de France à New-York.
Pour ce deuxième numéro de « Première mondiale », TF 1 a enregistré l'un des derniers concerts donnés par l'Orchestre national de France, sous la direction de Lorin Maazel, au Carnegie Hall de New-York : Symphonie no 2, de Rachmaninov. Un débat (en direct de Paris) portera sur le phénomène de l'internationalité du chef de la formation, des solistes, sur la musique aux Etats-Unis et en France, sur la place de la musique française dans le monde ; à 23 h 25, suite du concert : Concerto no 2, de Prokofiev ; Daphnis et Chloé, *de Ravel. Le concert et le débat sont retransmis simultanément en stéréophonie sur France-Musique.*

0 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : les Aventures de Robin des Bois.
Film américain de M. Curtiz et W. Keighley (1938), avec E. Flynn, O. de Havilland, B. Rathbone. (Rediff.)
Reprenant le rôle tenu par Douglas Fairbanks en 1922, Errol Flynn est devenu le héros mythique d'un film hollywoodien exaltant la justice et la liberté.

22 h 25 Mardi cinéma.
Avec M.-C. Barrault, M. Laforêt, G. Fontanel, J.-F. Balmer, R. Berry et R. Bohringer.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : la Loi.
Film franco-italien de J. Dassin (1958), avec G. Lollobrigida, M. Mastroianni, Y. Montand. (N.)
Les rapports de forces entre différents habitants d'un village des Pouilles, au bord de l'Adriatique où le « jeu de la loi » donne la puissance à qui la gagne. Une jeune servante, convoitée par tous les hommes, mène sa stratégie personnelle. D'après un roman de Roger Vailland.

22 h 40 Journal.
23 h 5 Spécial Salon du livre.
23 h 10 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Cycle cinéma italien : le Temps des amants. Film de Vittorio de Sica (1969).
18 h 35 Magazine : Présence du théâtre.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Dialogues : L'écriture et la voix, avec Jean Gilibert et Guy Dupré.
21 h 15 Les amis de la musique de chambre : Récital de piano A.R. El Bacha (Schubert, Ravel et Mozart).
22 h 30 Nuits magnétiques : série sur le sport ; Wozzeck et Jouve.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (festival de Lille 1981) : *Dante-Symphonie*, de Liszt, par les chœurs et l'orchestre philharmonique de Liège, direction P. Bartholomée, chef des chœurs P. Herreweghe.
21 h 55 Concert (en simultané avec TF1, et donné le 20-3-1984 au Carnegie Hall de New-York).
0 h 20 Les soirées de France-Musique : Jazz-club, le quintette du pianiste Zool Fleischer.

Mercredi 28 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Vitamine.
16 h Jouer le jeu de la santé.
16 h 5 Temps X.
17 h 5 Un métier pour demain : cuisinier.
17 h 20 Les infos.
17 h 25 Le village dans les nuages.
17 h 45 Série : Holmes et Yoyo.
18 h 15 Presse citron.
18 h 25 Jack Spot.
18 h 50 Variétés : Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
19 h 53 Tirage de la loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Série : Dallas.
21 h 25 Magazine santé : l'éthique médicale.
La naissance, les médicaments, la mort douce. Un débat sur la responsabilité médicale, avec des médecins. Cette émission sera prolongée d'un débat sur France-Culture le 30 mars à 20 heures.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : l'Instit.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
14 h 25 Dessins animés.
15 h Récré A 2.
17 h 30 Micro Kid.
18 h Platine 45.
Avec The Alan Parsons Project, les Calamités, Elbow Bones, Lydia Nurdock, Kenny Loggins.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 Sport : football.
France-Autriche, en direct de Bordeaux.
22 h 15 Psy-show.
Un couple, Patricia et Lionel – trente-cinq ans, mariés depuis treize ans, trois enfants, – se détériore, au fil des années. Ils tiennent pourtant l'un à l'autre. Pascale Breugnot et le psychanalyste Mony Elkaïm posent des questions, éclairent un conflit dont les racines remontent à l'enfance de chacun.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Agora : L'homosexualité.
Autour de trois fictions diffusées en triplex et en direct à Paris, Genève et Montréal, un débat sera organisé sur l'homosexualité.

23 h 35 Journal.
23 h 55 Spécial Salon du livre.
0 h Prélude à la nuit.

FR 3 - PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 5 La porteuse de pain.
18 h 30 Destination vingt ans.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : *Le trésor des Hollandais.*
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

14 h 5 Un livre, des voix : « Œuvres », du cardinal de Retz.
14 h 47 L'école des parents et des éducateurs.
15 h 2 Les après-midi de France-Culture : à Villeneuve-d'Ascq ; à 15 h 35, La radioactivité artificielle ; à 16 h 10, Science ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilleton : la Chanson des Nibelungen.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : La richesse animale *(les insectes géomètres), avec le professeur J. Lecomte* (rediff.).
20 h La belle œuvre : la *VIe Symphonie*, de G. Mahler (acte IV : « Catastrophe »), par le Cleveland Orchestra, dir. G. Szell ; œuvres de Berg, Sibelius, Bruckner, Tchaïkovski.
22 h 30 Nuits magnétiques.

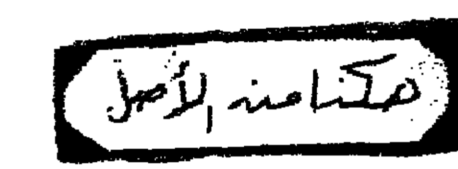
FRANCE-MUSIQUE

15 h Microcosmos : Elle était une fois Blanche-Nouilles ; 15 h 25 Un sonal dans la sono ; 15 h 30 Mico-digital ; 15 h 50 Les femmes sont nos frères féminins ; 15 h 55 Maraboudeficel ; 16 h 25 Court-circuit.
17 h Histoire de la musique.
18 h 5 L'imprévu, en direct du studio 119.
19 h Le temps du jazz.
20 h Magazine de la musique contemporaine.
20 h 30 *Concert*, perspectives du vingtième siècle (donné le 26-3-1983 à Radio-France) « La jeune musique par les jeunes musiciens » : *Kontakte*, de Stockhausen ; *Trois pièces pour violon et piano*, de Webern ; *Fantaisie pour violon et piano, Sérénade*, de Schoenberg ; *Concert pour neuf instruments*, de Webern ; *Ensemble-Konzert*, de Goldmann ; *Interrelationen*, de Diederichs ; *Six bagatelles*, de A. Huber ; *Cinq pièces pour petit orchestre*, de Webern, par l'ensemble moderne de la Junge Deutsche Philharmonie, direction P. Eotvos.
23 h Les soirées de France-Musique : La Ballade, œuvres de *Zumsteeg*, Schubert, Loewe, Mendelssohn, Brahms et Wolf.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 27 MARS

– *M. Gaston Defferre*, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, est invité au journal de 20 heures, sur Antenne 2.



	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Région CENTRE
recherche pour son Bureau d'Etudes

UN INGÉNIEUR ACOUSTICIEN

- Possédant une formation spécialisée en acoustique et vibrations ainsi que de solides connaissances en hydraulique.
- Le candidat retenu aura 4 à 5 ans d'expérience pratique d'application dans le domaine des engins de travaux publics.
- Il sera en outre capable de suivre les normes et réglementations en vigueur en Europe et aura donc une bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V. et prétentions à Agence HAVAS,
sous nº 240, qui transmettra.
18100 VIERZON.

Important Groupe CHIMIE-PHARMACIE recherche

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

- titulaire du DECS, 35 ans minimum
- excellentes connaissances nécessaires en comptabilité générale, comptabilité industrielle, fiscalité, consolidation des comptes, trésorerie, date de valeur,
- expérience indispensable en moyens informatiques,
- dépendant directement de la Direction Générale, son implantation étant à Orléans,
- sera responsable de l'ensemble des comptabilités des Sociétés du Groupe (Holding, Production pharmacie et Commerciale) sous tous leurs aspects.

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 9497 à



qui transmettra.

Jeune Ingénieur Développement Technique

SEPROSY – 267 M de F de CA, 580 personnes – est un des leaders de l'emballage plastique en progression constante. Pour faire face à son expansion et au développement de son outil industriel, cette société recherche le Responsable Études et Réalisations Techniques, Essais, Lancements de son usine de LAGNIEU (région lyonnaise).

Avec pour objectif la compétitivité de l'usine dans l'avenir (automatismes, machines de contrôle, robots,...) il proposera des solutions nouvelles visant à améliorer les produits et les procédés actuels. Dans le cadre des investissements annuels, il animera le bureau d'études chargé de leur réalisation, il contrôlera et négociera les achats qui en découlent. Enfin, il assurera le démarrage des installations nouvelles et le lancement des produits nouveaux.

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur A.M. ou équivalent, débutant ou ayant déjà une première expérience, motivé par une activité à la fois d'étude et de terrain. De larges perspectives d'évolution lui sont ouvertes vers des postes plus opérationnels tant dans la Société que dans le Groupe BSN dont elle fait partie.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. Y25M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Burroughs

au 3e rang mondial de l'informatique, nous recherchons pour notre siège social de Cergy-Pontoise le

DIRECTEUR JURIDIQUE

Personnalité de 1er plan, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et possédez au minimum 3 ans d'expérience dans la fonction juridique. Des notions acquises au sein d'une multinationale anglo-saxonne constitueraient un plus. En relation avec la Direction Générale et les Directeurs d'Agences, votre rôle concerne :

- LE CONSEIL ET L'INFORMATION,
- L'ELABORATION ET LE SUIVI DES CONTRATS CLIENTS,
- LE CONTENTIEUX.

Vous serez également en relation avec la *Division Europe*, basée à Londres. Le poste est évolutif, avec accès possible aux missions de *Secrétariat Général*.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) à :
Isabelle SOMMET, BURROUGHS D.R.H., Boulevard de l'Oise, 95015 Cergy-Pontoise Cedex

Burroughs *: un partenaire ... des services*

Directeur financier

Cette fonction est à pourvoir dans une société française

AU TOUT PREMIER RANG MONDIAL

de son secteur d'activité (prestations de services).
Membre essentiel d'une équipe de direction de haut niveau, le nouveau titulaire sera responsable de la fonction financière et comptable de la société ainsi que de ses filiales françaises et étrangères.
La diversification internationale de cette société ainsi que l'originalité de ses prestations lui font rechercher une personnalité qui, de par sa *formation générale et technique de premier plan* **(HEC, ESSEC,...+ EXPERTISE COMPTABLE)** et son expérience, peut animer une équipe, traiter des problèmes fiscaux au niveau international, concevoir et mettre en place des systèmes de contrôle de gestion.
De courts voyages dans le monde entier sont à prévoir.
Le poste est situé à Paris.
Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 402122 M (à mentionner sur l'enveloppe)

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS

DIGILOG
GROUPE DIGITONE

Notre Société est spécialisée en ingénierie informatique et micro-informatique.
Nous recherchons des

INGENIEURS

possédant quelques années d'expérience en logiciel temps réel pour applications de nature technique. Connaissances en logiciel de base et en logiciel graphique appréciées.

Ecrire avec C.V. :
DIGILOG
21, rue Frédéric Joliot
13763 LES MILLES
AIX-EN-PROVENCE

VILLE DE TOURCOING recrute

4 ENSEIGNANTS

pour son école régionale supérieure d'expression plastique

- SCIENCES ET TECHNIQUES APPLIQUÉES A LA CONSTRUCTION.
- PLASTICIEN « REPRÉSENTATION ET SIMULATION DE L'ESPACE ».
- PLASTICIEN PRÉDOMINANCE « GRAVURE ».
- PLASTICIEN PRÉDOMINANCE « GRAPHISME ».

Candidat. avec c.v. à adresser à M. le Maire, 59208 Tourcoing AVANT LE 13-4-84. R. compl. (20) 76-35-94.

MATRA SALBRIS

A proximité d'Orléans, le Centre de SALBRIS (environ 650 personnes) *est orienté sur la fabrication de matériels aéronautiques* en petite et moyenne série et recherche pour son activité bancs de tests et systèmes *électroniques H/F*

Responsable Qualité-Contrôle Electronicien

Il participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique générale du contrôle et de la qualité sur des systèmes électroniques complexes.

Sa responsabilité est engagée dans le contrôle des réalisations et la *qualité des matériels fabriqués en s'appuyant sur une équipe de* 20 techniciens.

Rattaché au Chef du Département Contrôle Qualité, sa fonction l'amène à établir des relations suivies avec d'autres services de MATRA et avec les clients.

Ce poste concerne un ingénieur électronicien, ayant des compétences en micro-informatique, et une première expérience industrielle, le sens de l'animation d'une équipe et de bonnes qualités de relation et de négociation.



Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1130 à S.A. MATRA Service Recrutement — B.P. 29 — 41300 SALBRIS



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



ICRISAT

L'Institut international de recherche
sur les cultures des zones tropicales semi-arides
recherche

UN CHEF DU PROGRAMME
d'amélioration du mil

Fonctions : sous la supervision du Directeur de la recherche, il dirige et administre le Programme d'amélioration du mil du Centre ICRISAT. Il planifie et réalise les projets de recherche sur le mil, en fonction des objectifs fixés par l'Institut. Il coordonne les activités de recherche dont il a la responsabilité avec celles des autres programmes du Centre et celles réalisées dans d'autres pays. Il participe à la direction et à la gestion de l'Institut et il entretient de bons rapports avec d'autres organismes de recherche.

Le programme d'amélioration du mil compte 14 chercheurs et comprend 4 sous-programmes : sélection, phytopathologie, physiologie et microbiologie.

Qualifications — Essentielles : doctorat dans une discipline pertinente et une excellente carrière académique ; aptitude à diriger une équipe de chercheurs et à participer à des programmes de recherche multidisciplinaire ; bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé.

— Souhaitables : solide expérience en amélioration des plantes ; au moins dix ans de recherche post-doctorale ; connaissance du français.

Traitement : lié aux qualifications et à l'expérience ; indemnités supplémentaires attrayantes offertes.

Le Chef du Programme d'amélioration du mil travaillera au Centre ICRISAT (1 394 ha), près de Hyderabad en Inde, où il pourra compter sur un excellent support technique et scientifique. *Les conditions de vie du milieu sont bonnes.* Les installations récréatives, médicales et éducatives (enfants de 10-12 ans) sont adéquates. Il est facile d'y établir des correspondances avec les vols internationaux.

Les c.v., accompagnés des noms de trois personnes pouvant fournir des références, doivent parvenir à l'adresse suivante, avant *le 30 avril 1984 : Director General,* ICRISAT Patancheru P.O. 502 324, Andhra Pradesh, INDE.

Kienzle Informatique

FILIALE FRANÇAISE
D'UN IMPORTANT CONSTRUCTEUR EUROPEEN - RECHERCHE

pour la région NORD de la FRANCE

DIRECTEUR REGIONAL

chargé de poursuivre le développement de l'activité commerciale pour la diffusion de produits et services performants auprès des *PME-PMI.*
Il développe et applique une politique de vente, adaptée à la région, dans le cadre d'une stratégie nationale. Il s'appui sur une organisation technique et commerciale existant depuis de nombreuses années.

Ce poste requiert un homme d'expérience, dynamique, responsable, gagneur, ayant une bonne connaissance du terrain, le goût des contacts de haut niveau et désireux d'atteindre un épanouissement personnel dans une société en pleine expansion.

Rémunération élevée et motivante.

pour la REGION PARISIENNE (Ile de France) et la PROVINCE

INGENIEURS D'AFFAIRES

chargés de développer la vente de systèmes et d'applications adaptée à des secteurs d'activité tels que : négoce, cabinets comptables, administration de biens, etc..., correspondant à la stratégie de la société et avec l'aide d'un *support bien structuré : logiciel, formation, après-vente.*

Expérimentés dans la vente de systèmes conversationnels, rompus aux problèmes de gestion PME-PMI et possédant déjà une spécialisation dans une ou plusieurs branches d'activité.

Pour tous les candidats, l'expérience professionnelle sera un facteur déterminant, ainsi qu'une réelle aptitude à la négociation à tous niveaux.

La rémunération est très motivante et l'avenir peut offrir des possibilités *d'évolution vers des responsabilités commerciales et élargies.*

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions en précisant le poste qui vous intéresse à *KIENZLE INFORMATIQUE - Direction du Personnel*
62, 64 avenue du Général de Gaulle 94000 CRETEIL.

ASSOCIATION
TREMBLAYSIENNE
POUR LE CINÉMA
recrute
pour le 11 avril 1984

DIRECTEUR(TRICE)

salle de cinéma
(53.000 entrées en 1983).
Conditions de rémunération
de 6.600 F à 7.400 F
selon états de service,
13e mois,
5 semaines de congés annuels.

Envoyer c.v. + lettre au Service culturel, hôtel de ville, 93290 Tremblay-lès-Gonesse. Tél. : 861-86-71 poste 546.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)



INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION

invites applications for

eleven Senior Training Expert posts

at the Telecommunications Institutes in Riyadh or Jeddah in the

KINGDOM OF SAUDI ARABIA

in the following specialities for **Project SAU/81/001 :**

Teaching methods (telecommunications) and audio-visual aids (Posts 11.06 and 11.16)
Responsible for development of course material ; producing/validating training packages and associated audio-visual materials ; preparing instructor guides ; training counterpart staff as instructors. (One post each in Riyadh and Jeddah).

Outside plant (Posts 11.09 and 11.19)
Responsible for training in theoretical/practical aspects ; reviewing work procedures in field of external plant ; organizing training courses ; preparing syllabi and training manuals ; assisting in establishment of laboratories ; specifying training equipment and training aids, demonstration sets, etc. ; training counterpart staff as instructors. (One post each in Riyadh and Jeddah).

Telegraphy and data transmission (Posts 11.10 and 11.20)
Responsible for training in theoretical/practical aspects ; organizing training courses ; preparing syllabi and training manuals ; assisting in establishment of laboratories ; specifying training equipment and training aids, etc. ; training counterpart staff as instructors. (One post each in Riyadh and Jeddah).

General telecommunication subjects (Posts 11.13 and 11.23)
Responsible for training courses in electricity, electronics, fundamentals of telecommunications and broadcasting techniques ; specifying equipment, training aids, demonstration sets, etc. ; assisting in establishment and maintenance of laboratories ; training counterpart staff as instructors. (One post each in Riyadh and Jeddah).

Telephone switching (Post 11.17)
Responsible for training in theoretical/practical aspects of telephone switching : PRX system and LME telephone exchanges types AXE, ARE 11 and ARE 13 ; organizing training courses ; assisting in establishment of laboratories ; training counterpart staff as instructors. (One post in Jeddah).

Line transmission and radio relay systems (Post 11.18)
Responsible for training in theoretical/practical aspects carrier and line transmission systems including radio relay systems ; preparing syllabi and training manuals ; specifying equipment, training aids, demonstration sets, etc. ; assisting in establishment and maintenance of laboratories ; training counterpart staff as instructors. (One post in Jeddah).

Power plant and general electrical/mechanical workshop practice (Post 11.21)
Responsible for training in theoretical/practical aspects telecommunication power plant ; developing and organizing training courses ; preparing syllabi and training manuals ; specifying training equipment, training aids, etc. ; assisting in establishment of laboratories ; training counterpart staff as instructors. (One post in Jeddah).

Duration of each assignment will be for a period of one year (with possibility of extension) commencing as soon as possible.

Candidates should possess either a B.Sc and minimum ten years' experience, or an M.Sc. and minimum five years' experience or a Ph.D. and minimum two years' experience, with at least 30 % candidate's professional career in field of training. A sound knowledge of English is required ; a knowledge of Arabic would be an advantage.

The final selection will be subject to an interview in either Geneva or Riyadh.

Conditions of employment are in accordance with normal United Nations practice and salary is tax-free.

Please send curriculum vitae (but **do not** include at this stage copies diplomas/documentation) by **12 April 1984 to : ITU, place des Nations, CH-1211, Geneva 20, Switzerland**



INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION

invites applications for

EIGHT posts

at the Ministry of Posts, Telegraphs and Telephones, Riyadh

KINGDOM OF SAUDI ARABIA

in the *following specialities for* **Projects 9-SAU/84/21 and SAU/82/003 :**

Frequency management and radio monitoring (Posts 11.16, 11.17 and 11.18)
(THREE Senior Expert vacancies exist in this speciality)
Responsible for : reorganization Frequency Section, updating country's licensing and recording procedures ; reviewing existing Saudi Arabian regulations concerning spectrum management ; preparation procedures and manuals for monitoring ; preparation national frequency plan. Theoretical knowledge/wide practical experience computerized frequency management/organization radio monitoring services, calculation interferences. Knowledge International Radio Regulations. Training experience an advantage. University degree in engineering or science. Thorough knowledge English essential. Knowledge Arabic an advantage.

Documentalist for the Frequency Section (Post 11.19)
Develop up-to-date filing system to be stored on computers, microfilms ; develop a procedure for filing ; develop a programme for compilation of regulatory documents. Minimum ten years' practical experience in library and documentation work. Ability to work with computers through proper terminal essential. University degree in Arts with evidence of specialization in library/documentation work. Thorough knowledge English and Arabic essential.

Translator, Arabic/English/Arabic, Frequency Section (Post 11.20)
Translate from English into Arabic and vice versa, all technical/administrative material on frequency management aspects ; compile a list and card index of all translations into Arabic of telecommunication terms. Continuous professional experience in technical translations from English to Arabic and vice versa — minimum five years' experience essential. University degree in languages with evidence specialization in technical translations. Candidates should be of Arabic mother tongue with full command of classical Arabic and the English language.

Local networks (Post 11.02)
Supervise and approve local network plans ; study progress of local network projects ; lay down guidelines and procedures for future planning ; prepare specifications and tender documents ; investigate staff and training requirements. Extensive experience, not less than fifteen years, in Telecommunication Administrations mainly in field local networks. Experience in digitalising local networks is essential as well as knowledge network optimization methods. University degree in engineering or science. Thorough knowledge English essential. Knowledge Arabic an advantage.

Switching systems (Post 11.11)
Advise on matters : pertaining to the store programme control telephone exchanges, inter alia : PRX systems, LME telephone exchanges types AXE, ARE 11 and ARE 13 ; preparing specifications and tender documents for digital type exchanges ; in supervision of contractors ; in scrutinizing progress reports ; in maintaining a supply of spare parts ; in investigating staff and training requirements ; Extensive experience, not less than fifteen years, in telecommunications including minimum ten years in switching. Experience in traffic engineering an advantage. University degree in engineering or science. Thorough knowledge English is indispensable. Knowledge of Arabic an advantage.

Message switching system (Post SAU/82/003/11.04)
Advise and assist on development telegraph systems particularly message switching system capable of operating both Arabic and Latin scripts ; preparation/implementation detailed plans for expansion/modernization using automation techniques ; plant procurement and assisting in technical evaluation of tenders ; arrangement for implementation of automation. Wide theoretical knowledge/practical experience in message switching system with its power plant and peripheral equipment. University degree in engineering or science. Thorough knowledge English essential. Knowledge Arabic an advantage.

Duration of each assignment will be for a period of one year (with possibility of extension) commencing as soon as possible.

The final selection will be subject to an interview in either Geneva or Riyadh.

Conditions of employment are in accordance with normal United Nations practice and salary is tax-free.

Please send curriculum vitae (but **do not** include at this stage copies diplomas/documentation) by **20 April 1984 to : ITU, place des Nations, CH-1211 Geneva 20, Switzerland.**



emplois régionaux

emplois régionaux
emplois régionaux
emplois régionaux

Telemecanique
les solutions de progrès

recherche
pour son service
TECHNOLOGIE COMPOSANTS

PROGRAMMEURS DE TESTS DE CIRCUITS INTEGRES

INGENIEURS et TECHNICIENS
Expérimentés en CIRCUITS LOGIQUES ET MICROPROCESSEURS.
Une expérience sur SENTRY ou TALICEMAN serait appréciée.

Lieu de travail : SOPHIA ANTIPOLIS
près d'ANTIBES (06).

Envoyer CV + photo + diplômes + prétentions à :
TELEMECANIQUE ELECTRIQUE
DIRECTION DU PERSONNEL
Route des Lucioles - 06565 VALBONNE
sous référence : JPC/PT/03/84.

SEREG

recherche
pour établissement de Thiers (63)
spécialisé dans la conception et la fabrication de vannes de régulation un

Jeune ingénieur d'études

Après une période d'adaptation destinée à se familiariser avec nos produits, il s'intégrera à une équipe et participera à la conception de nouveaux produits en relation avec les services Marketing et Méthodes.

Ce poste s'adresse à des ingénieurs diplômés *d'une grande école* (A.M., E.N.S.M., Centrale... *ayant* suivi des options comme résistance des matériaux, techniques de production, électrotechnique, etc...). Il constitue pour un débutant ou presque un excellent tremplin au sein du Groupe International de tout *premier plan.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. + *photo*) sous la *référence* S 380 à *Rémy* MALDANT, SEREG, 100 rue de Paris, 91302 Massy Cédex.

SEREG
Schlumberger

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Indre-et-Loire, recrute :

1 ORGANISATEUR

avec utilisateurs et informaticiens

– Il élabore :
  – Etudes d'opportunité ;
  – *Dossiers de conception fonctionnelle.*
– Il met en place les solutions.

PROFIL
– Qualités d'analyse et de synthèse.
– Idées personnelles qu'il sait défendre.
– *Facultés d'écoute.*

SERONT APPRÉCIÉES
– Connaissances de l'outil informatique.
– Connaissance de méthode d'organisation administrative.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et prétentions à :
Monsieur le Directeur CRCAM d'Indre-et-Loire,
bd W.-Churchill, 37041 TOURS Cedex, av. le 5-4-84.

Chef du service juridique

Nous sommes un groupe industriel performant, leader dans sa spécialité et largement implanté à l'étranger. Nos produits grand public bénéficient d'une forte notoriété.

Au sein de notre Holding située à LYON, le titulaire du poste exercera des responsabilités de conseil, proposition et contrôle, notamment en matière de droit des sociétés, contrats de distribution, concessions de licences, marques et Know how, etc..., tant en France qu'à l'Etranger.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel confirmé, diplômé d'études supérieures et justifiant d'au moins dix années d'expérience comme juriste d'entreprise ou de cabinet spécialisé.

Cette fonction relationnelle exige des qualités affirmées d'écoute, de dialogue et de persuasion. Anglais opérationnel indispensable.

Merci d'envoyer votre C.V. avec photo sous réf. 13566 à CONTESSE PUBLICITE
74, rue Béchevelin - 69363 Lyon Cedex 07, qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE A PARIS

recherche pour son

DÉPARTEMENT JURIDIQUE

JURISTE DIPLOME(É) DROIT DES AFFAIRES

Le candidat(e) devra satisfaire aux conditions suivantes :

– *Age 28 ans minimum ;*
– Expérience professionnelle acquise dans la profession bancaire d'au moins 4 ou 5 ans et dans des fonctions comportant des *responsabilités* ;
– Maîtrise parfaite de la langue anglaise écrite et parlée ;
– Rémunération élevée en *raison* des *responsabilités* confiées.

Envoyer c.v. et prétentions sous n° 7.698 le Monde Pub.,
service annonces classées,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CADRE GESTIONNAIRE

Nous sommes une entreprise de production, établissement social de 250 personnes.

Nous recherchons un cadre gestionnaire titulaire d'une maîtrise en sciences éco plus DESS ou DECS qui attestera d'une expérience minimum dans une *fonction similaire, de préférence en PMI.*

Homme de terrain, pragmatique, en liaison directe avec le DG, il aura la responsabilité des services généraux, administratifs, comptables, transport, et de la maintenance des matériels et bâtiments.

Le poste est à pourvoir rapidement dans le Tarn.

Envoyer votre C.V., lettre manuscrite, et prétentions à notre cabinet conseil en recrutement qui vous garantit une totale discrétion.

françois dollé CONSEIL

LA VEDILLERIE - LES CABANNES 81170 CORDES
Tél. (63) 56.01.71.

chef de projet informatique

LAON (02)

Nous sommes la filiale française d'une multinationale américaine de grande notoriété leader sur le marché français. Nous fabriquons et commercialisons du mobilier de bureau de qualité.

Notre Directeur Informatique recherche un Chef de Projet. Celui-ci en étroite collaboration avec les responsables système et exploitation aura pour mission :

• l'animation et la coordination du service **ETUDES,**
• l'encadrement d'une équipe d'ANALYSTES-PROGRAMMEURS.

De formation supérieure (MIAGE ou équivalent), vous possédez quelques années d'expérience réussie dans une *fonction qui vous aura confronté au milieu industriel. Vous avez de solides connaissances en COBOL et en* techniques de **BASES de DONNEES et TELECOM.**

Nous vous offrons une formation adaptée et souhaitons que vous connaissiez l'ANGLAIS.

Merci d'adresser C.V., prétentions sous référence MS 12 à notre Conseil qui traitera les dossiers confidentiellement



COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75012 PARIS

THOMSON-TITN Provence

recherche pour son établissement d'AIX-LES-MILLES

• Ingénieurs débutants
Grandes écoles ou équival. (Réf. TON/01)

• Analystes
IUT ou équivalent. (Réf. TON/02)

★ ★ ★

Pour réalisation logiciel de base et de télécommunication sur micro-processeurs.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à *THOMSON T.I.T.N.* - 7, rue Louis-Armand - B.P. 83 - 13762 LES MILLES Cedex.

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

Le Monde

culture

MUSIQUE

« DIDON ET ÉNÉE », à l'Opéra-Comique

Pour Jessye Norman

Jessye Norman a entraîné dans son triomphe, lundi à l'Opéra-Comique, une production de *Didon et Enée* d'Henry Purcell qui ne méritait peut-être pas tant d'honneur. Mais la présence de cette grande tragédienne, ces bras en croix qui embrassent *toute la terre*, ces gestes de conjuration montant vers le ciel, ces chancellements lents qui semblent entraîner dans l'abîme l'humanité entière, et par-dessus tout cette splendide étoffe vocale qui transmet comme physiquement la vibration de l'être humain jusqu'à sa racine, avec une pureté de phrasé et de diction admirable, suffisent à sublimer le spectacle.

De cet opéra pour jeunes filles anglaises du dix-septième siècle, Nicolas Joël et Piet Halmen ont fait un drame vaguement mauresque, du « baroque africain », selon eux, qui alourdit et banalise cette musique magique, parfaite comme du Mozart, presque immatérielle.

Les coiffures enturbannées sur de maigres robes à panier surmontées d'une cuirasse rigide laissant nues les épaules et la naissance de la poitrine, les costumes schématiques des guerriers troyens sentant le carton, ne sont ni très beaux ni vraisemblables, pas plus que ces appartements de Didon qui tiennent de la mosquée et du temple égyptien. Et les truculentes sorcières feraient peur si leurs quatre yeux semblaient appartenir au même visage, deux d'entre eux étant trop visiblement postiches.

Les jeux scéniques, bien ordonnés, apparaissent pourtant anecdotiques en regard des évolutions écrasantes de Norman ; les danses surtout et puis le tableau des marins, assez vulgaire, malgré sa merveilleuse *musique qu'on doit toujours privilégier aux dépens du livret.* Enée (William Stone) est particulièrement raide, en dépit de sa belle prestance et de sa voix assez sombre, mais peu convaincante. Et pourquoi Belinda n'est-elle pas auprès de sa sœur qui lui confie ses dernières volontés ?

Il existe tant de magnifiques enregistrements de *Didon et Enée* qu'ils font pâlir cette exécution simplement honorable, sous la direction pourtant ardente de Jean-Claude Casadesus, avec une bonne Belinda (Christine Barbaux) dont la jolie voix est cependant un peu sèche, des sorcières sadiques à souhait (Marianne Rorholm, Lucia Scappaticci, Eva Saurova) et des chœurs excellents. Mais seule Jessye Norman rejoint ses illustres devancières dans l'empyrée du chant.

En lever de rideau, une charmante paraphrase scénique de *la Damoiselle élue* de Claude Debussy, mise en scène par Nicolas Joël dans un parc, devant un mur portant deux *« paysages romantisés dans le style des nazaréens et des préraphaélites »*, nous dit Piet Halmen (ou même de Claude Lorrain, dirions-nous). A travers le tulle apparaît la « Damoiselle » dans son tabernacle d'or comme une vision de Gustave Moreau. Un jeune homme gris à canotier se meurt d'amour pour elle, au milieu de groupes gracieux de jeunes filles en robes blanches. Si Michèle Command, malgré sa belle voix saine, n'a peut-être pas le caractère et l'aura du personnage de Rossetti, le tableau est agréable et reflète bien le caractère à la fois frais, sensuel et un peu académique de cet « envoi de Rome », tandis que l'Orchestre de l'Opéra, sous la direction de Casadesus, sonne avec une subtile délicatesse. Une mention aussi pour la récitante Martine Mahé et le chœur harmonieux des jeunes filles

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Prochaines représentations les* 29 mars, 2, 5, 9, 12, 14 et 18 avril, à 19 h 30.

ACTION CULTURELLE

LA CRISE DES INSTITUTIONS

UNE JOURNÉE DE GRÈVE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SUBVENTIONNÉS

Le SYNPTAC (Syndicat national des professionnels du théâtre et de l'action culturelle) branche technique et administrative de la Fédération nationale du spectacle (CGT) lance un appel à la grève dans les trente-huit établissements subventionnés répartis en France. Ce mouvement déclenché à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, ce mardi 27 mars, doit s'accompagner à Paris d'une manifestation entre la place de la Bourse et le ministère de la culture. Les spectacles de certains théâtres nationaux sont annulés, même si les comédiens ne suivent pas le mouvement.

Le SYNPTAC met en cause le *« laxisme »* du ministère de la culture et sa *« mauvaise gestion »* d'un budget pourtant important en dénonçant notamment *« l'atomisation des fonds en aides dérisoires accordées à tels ou tels groupes ou associations : 10 000 F par ci, 20000 F par là, de quoi faire naître des illusions mais on ne peut avec de telles sommes parler de professionnalisme »*. Comme le SYNDEAC, il fait état, d'autre part, des retards avec lesquels les subventions sont versés.

Le SYNPTAC, qui a dressé la longue liste des établissements qui seront en déficit en 1984, craint une diminution du budget de la culture pour 1985, mais ce sont surtout les menaces pesant, selon lui, sur l'emploi et les salaires des techniciens du spectacle vivant qui l'inquiètent. Le syndicat réfute les chiffres avancés à ce sujet par la direction du théâtre, prosteste contre *« l'absence de concertation entre pouvoirs publics et organisations professionnelles »*, à un moment où se prépare la réforme des statuts des établissements subventionnés. — M. L. B.

Le SYNDEAC propose de nouveaux statuts

Le SYNDEAC (Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles) a tenu le 26 mars une conférence de presse. Il a d'abord évoqué les maisons de la culture et les CAC (centres d'action culturelle), entreprises de type associatif, financées en partie par l'Etat, en partie par les municipalités qui sont propriétaires des bâtiments. D'où une fragilité que la régionalisation pourrait accentuer, mais ces entreprises ayant une vocation nationale restent sous la tutelle du ministère de la culture. Encore faut-il que leur action réponde au niveau de leur vocation.

Quoi qu'il en soit, le SYNDEAC souhaite que les maisons de la culture, comme les CAC, bénéficient d'une totale autonomie, et il propose de nouveaux statuts qui accorderaient à l'équipe de direction la responsabilité sans partage — mais sous le contrôle d'un conseil de surveillance et avec l'aide d'associations de spectateurs — du cahier des charges, sur une durée de trois ou quatre ans. M. Jack Lang a envoyé une lettre rassurante, déclarant que ses services allaient étudier les propositions et qu'il était prêt à recevoir une délégation.

En principe, les établissements culturels ne sont pas de la compétence du SYNDEAC. En fait, ils le sont : ils constituent pour le théâtre un important réseau de diffusion, que le SYNDEAC voudrait d'ailleurs mettre davantage au service de la production artistique. On en revient alors au sempiternel conflit création-action culturelle. Mais c'est l'arbre qui cache la forêt : c'est-à-dire les complexités des politiques locales et les jeux de l'électoralisme. De vraies forêts vierges, qu'on ne peut pas tailler à la machette ou négliger parce qu'on n'y reconnaît pas les clivages schématiques gauche-droite des discours télévisés. On voit des CAC en conflit avec des municipalités de gauche, on voit des municipalités de droite se faire un plaisir de fermer des maisons de la culture dont l'action ne justifie pas les subventions accordées pendant des années. Dans ce cas, quand même, mieux vaudrait changer l'équipe que de fermer l'établissement.

Sauf dans les capitales régionales, les établissements culturels trop souvent sont vieux, mal adaptés à la diversité des spectacles et des publics. Il n'y en a pas assez. Ceux qui les dirigent détiennent une sorte de monopole, mal vécu par une partie de la population, malaise exploité en période électorale.

Un vieux paradoxe

On se trouve devant une situation paradoxale : les compagnies se multiplient à un rythme étouffant, mais rares sont les personnalités capables de faire vivre et évoluer une maison de la culture. Malgré l'optimisme des chiffres officiels, annonçant une augmentation notable des représentations, le chômage augmente parmi les comédiens. On a l'impression d'entendre année après année les mêmes mots, sur le même ton, comme un enregistrement en boucle.

Les trois cinquièmes des compagnies qui émargent au budget du théâtre manquent tellement de métier qu'on ne saura jamais ce qu'elles valent. Puis, il y a les situations acquises depuis trop longtemps pour changer. Puis, les gens à qui on ôte une situation et à qui, pour compenser, on donne une subvention. Après quoi, il reste peu d'argent pour ceux qui ont fait la preuve d'un talent à développer. Il reste juste à chacun de quoi s'endetter s'il veut utiliser cet argent, c'est-à-dire montel un spectacle.

Le ministère de la culture a hérité d'un état de fait que, jusqu'à présent, il n'a pas réussi à maîtriser — malgré Patrice Chéreau à Nanterre et l'expérience grenobloise d'une maison de la culture-foyer de créations. C'est une affaire de choix, et de cohérence. Le 26 mars au matin, sur France-Inter, M. Robert Abirached, directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture, se félicitait du « succès » de la Semaine internationale du théâtre : *« Il faut aller là où il n'y a rien,* disait-il en substance, *en Champagne, pour se rendre compte ! »* Faut-il conclure qu'une représentation ponctuelle d'amateurs en Champagne est ce que le directeur du théâtre appelle *« enjeu national ? »*.

COLETTE GODARD.

Champ de bataille

A Villeneuve-d'Asq, la municipalité — socialiste — récuse le travail de l'équipe théâtrale, dont le directeur, Pierre-Etienne Heymann, doit démissionner. A Villepreux, c'est la nouvelle municipalité — d'opposition — qui, pour raison d'économie, ferme le Centre d'action culturelle et interrompt l'activité de l'équipe théâtrale. Deux exemples, parmi d'autres, qui se répètent semaine après semaine.

Pour ce qui est des maisons de la culture, celle de Chalon-sur-Saône a été fermée (quarante-trois licenciements). Dans la Seine-Saint-Denis, l'antenne d'Aulnay-sous-Bois voit la subvention de la municipalité diminuée de 90 %. Au Havre, le déficit atteint 2 millions de francs. A Créteil, 800000 F. A La Rochelle, après plusieurs mois de négociations difficiles, un nouveau directeur est enfin nommé pour un an. Il s'agit de Claude Hudelot, producteur à France-Culture et à la télévision. Il doit opérer six licenciements. A Nevers, il y en a eu douze.

Un autre point a été évoqué par le SYNDEAC : le retard dans le versement des subventions qui oblige à des emprunts bancaires. En 1983, l'ensemble des entreprises a ainsi versé 1 milliard (de centimes) en agios. Le ministre de la culture a promis de veiller à ce que les subventions soient désormais versées à temps. — C. G.

PATRIMOINE

La Gaîté lyrique à l'inventaire

Paris possède quatre scènes lyriques et même... cinq, puisqu'on va présenter *Aïda* au cours du mois d'avril au Palais des sports de Bercy.

Un de ces théâtres, celui de la Gaîté lyrique, situé rue Denys-Papin, à deux pas de Beaubourg, vient d'être inscrit en totalité sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques par les soins du ministre de la culture.

Cette très jolie salle à l'italienne, comportant mille six cents places, et qui a été construite en 1861 par les architectes Cusin et Hittorff, présente une architecture exemplaire : vaste accès, galeries circulaires, large fosse d'orchestre et décor très Second Empire. Offenbach la dirigea en 1870 et on y créa *durant* près d'un demi siècle de nombreuses œuvres de Audran, de Lecocq et de Lehar.

En 1920, on y accueillit Saint-Saëns puis, *durant une saison,* les Ballets russes de Serge de Diaghilev. Après cela, la Gaîté lyrique, devenue Opéra lyrique municipal, devait être entièrement consacrée à l'opérette, et on y reprit même *la Belle Hélène*, d'Offenbach, avec une distribution à la tête de laquelle brillait la célèbre Marguerite Carré et... Mme Denise Grey, toujours vaillante, qui y tenait pour ses débuts le rôle du jeune Oreste.

Abandonnée après la dernière guerre, la Gaîté lyrique a fait l'objet, il y a quelques années, de travaux de réfection rendus indispensables par *un état de vétusté alarmant ; mais si on veut que cette jolie salle retrouve tout son éclat, il faudrait faire procéder à une restauration complète de ses équipements techniques et de son décor.* C'est évidemment et comme toujours une question de crédits, et il appartient à la Ville de Paris, qui en est propriétaire, de résoudre un problème qui, à première vue, n'est pas des plus faciles.

ANDRÉE JACOB.

DANSE

Le seizième concours de Bagnolet

(Suite de la première page.)

L'énergie prend des chemins détournés. Ceux qui sont les moins experts à ce jeu des corps partent à la dérive, comme Annie Delichères ou Michèle Ettori qui ne trouvent plus rien à dire et recherchent une ambiance. Jacquette de Bussac, Marie Barbaud et d'autres emploient le glissé, la chute, de manière brouillonne. Christine Burgos reste à mi-chemin entre Karine Saporta et Theresa de Keersmaeker (introspection-répétition). Claude Brumachon, qui a plus de méthode, gagnera un prix. Laurent Van Kote, très subtil, n'en aura pas, peut-être parce qu'il n'a pas su assez se démarquer de Jean-Claude Gallotta.

L'Aixois Georges Appaix, adepte de la marche *répétée et sautée* héritée d'Odile Duboc, est un des rares à apporter quelque chose de personnel avec *le Bel Eté*, œuvre populiste fleurant bon le Midi. Claude Lastrade et son groupe d'Auch, qui jouent les naïfs ou l'Américain Michael O'Rourke, un faux naïf, lui, subverti par Cabu, auraient eu quelque chance s'il existait encore un prix de l'humour. Mark Tompkins, plus heureux, emporte un second prix avec un sketch burlesque et « macho », *Trahison,* où cinq garçons (*« Enfin des hommes ! »,* crie le public) se giflent, se tirent les oreilles, se malmènent, comme de la graine de Pilobolus.

Le premier prix revient tout naturellement à Catherine Diverres et à Bernardot Montet pour *le Rêve d'Hellen Keller,* relation entre trois personnages (deux hommes, une femme), tendre, intériorisée, retenue ; une transe à la François Verret (avec qui Bernardo Montet a beaucoup dansé), revisitée par l'expérience du Buto.

A Bagnolet, les candidats ont dix minutes pour faire leurs preuves. Mais le prix peut devenir un cadeau empoisonné) chaque année en apporte la preuve. Sollicités par les programmateurs, les lauréats vont devoir très vite courir sur une longue distance, créer des œuvres d'une heure au moins, sans même le droit à l'erreur. Pour eux, maintenant, le plus dur reste à faire.

MARCELLE MICHEL.

Palmarès

- Prix de Bagnolet. — Premier prix : Catherine Diverres et Bernardot Montet ; deuxième prix : Mark Tompkins ; troisième prix : Claude Brumachon.
- Prix du ministère de la culture : Catherine Diverres et Bernardot Montet.
- Prix de la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis : Claude Brumachon.

■ RANDY WESTON A PARIS. — Le pianiste américain Randy Weston se produira à l'UNESCO, le mercredi 28 mars, pour un concert unique et gratuit à 18 heures (UNESCO, salle n° 1, place de Fontenoy, Paris-7e).

CINÉMA

LES FILMS DE FEMMES A SCEAUX

Trois directions

Le public du sixième Festival international de films de femmes de Sceaux a couronné le 25 mars *Crise*, de Barbara Sass (Pologne), et le jury une œuvre de Helga Reidemeister, qui avait déjà eu les honneurs du Festival du réel à Beaubourg l'an dernier, *Mit starrem Blick auf Geld* (littéralement : le regard fixé sur l'argent).

Un troisième film, *Karnal*, de Marilou Diaz-Abaya (Philippines), avait provoqué, samedi 24 mars, un débat très vif par son style franchement agressif et « racoleur ». Helga Reidemeister, avec à ses côtés la réalisatrice indienne de *Prima Karanth*, avait exprimé son indignation devant une mise en scène qui reprend tous les clichés du vieil Hollywood : la femme objet, la violence rédemptrice, l'action pour l'action.

Le côté le plus sympathique, le plus directement culturel, de Sceaux, est cette franchise de dire à haute voix ce que, à l'accoutumée, on évacue pieusement. Il n'y a pas un, mais plusieurs genres de cinéma. A chacun de reconnaître son bien, si les finances veulent bien suivre, donc les producteurs, ainsi que le public.

Karnal appartient à une catégorie de films éminemment populaires aux Philippines, baptisée d'un titre anglais, en fait repris des Américains, *True to life* (fidèle à la vie). On part d'un fait divers *exemplaire, dûment catalogué ; là-dessus on brode, on amplifie par tous les moyens cinématographiques* disponibles le thème de base. Pour Marilou Diaz-Abaya, le public doit reconnaître son aliénation : *« Mélodrame et émotion constituent le langage du cinéma. Il vaut mieux participer, au risque d'offenser certains. »*

Karnal, transposé dans les années 30, décrit la décomposition de la structure familiale, l'intolérance du père, tyran domestique aux passions incontrôlées ; en face de lui, la jeune épouse du fils, venue de la ville avec son mari et broyée dans cet engrenage. Marilou Diaz-Abaya traite son sujet de manière flamboyante, exacerbe les passions. *On est stupéfait d'apprendre que cette jeune femme de vingt-neuf ans a déjà sept films derrière elle et qu'elle* touche un large public.

Helga Reidemeister, *elle*, traite un sujet *encore plus violent, mais tout en intériorité : la vie d'un mannequin de mode, sa propre sœur, parvenue à l'âge critique où la beauté s'évanouit* et où l'on gagne son pain en prenant quotidiennement sur soi. Constat terrible, angoissant, travail de bénédictin, moins abouti que le premier film de la cinéaste — *Von wegen, Schicksal,* célébré par Marguerite Duras, néanmoins assez exceptionnel.

Crise nous parle de la Pologne de 1982 de manière allusive. Ce qu'elle masque sur le plan politique, Barara Sass l'exprime par l'aventure individuelle : une jeune femme d'un milieu très pauvre obtient un travail à l'hôpital. Elle y est confrontée à un jeune infirmier beau comme un dieu et à un malade symbolique, bonne *vieille crapule qui a trempé dans les combinaisons les plus sordides. La réalisatrice, sans dépasser un certain flou artistique, cherche elle aussi à exprimer, par des images souvent précieuses,* la violence de la société où elle vit.

LOUIS MARCORELLES.





NOTES

Théâtre

« LE RETOUR »
d'Harold Pinter

Objet de désirs

Sous-entendus, mal-entendus, non-dits, imperceptibles lapsus, litotes à ramifications multiples : quand l'insignifiance glaciale tient lieu de rhétorique et le coq-à-l'âne de règle du jeu. *« Il écrit des comportements, Pinter. C'est tout et c'est beaucoup »*, dit Stuart Seide qui met en scène *le Retour*, reprenant l'adaptation efficace signée par Eric Kahane en 1966 lors de la création française.

Il propose un rigoureux travail, Stuart Seide. *C'est tout et* c'est beaucoup. Il s'est choisi d'habiles décorateurs et un puriste de l'éclairage pour installer le living-room d'un pavillon de banlieue londonienne (style miteux et glauque, disons naturaliste). Entre canapé et coin cuisine, Raymond Jourdan entre sans barguigner dans la peau peu ragoûtante de Max, ancien boucher dont les trois fistons ont réussi diversement.

Le premier à paraître en scène est Lenny, maquereau de son métier. Le second travaille dans un chantier de démolition et fait de la boxe le soir. Bientôt arrive des Etats-Unis le troisième, dont personne n'attendait le retour. Celui-là, professeur de philosophie (il faut de tout pour faire un monde) a une femme, Ruth — genre comme il faut, mais énigmatique et prompte à la provocation.

Maîtrisant son rôle d'objet de désirs confus, Laurence Roy a quelque chose d'une Delphine Seyrig dont cette maisonnée sinistre piquerait la perversité. Belle-sœur distinguée, maîtresse hypothétique, ou putain qui se découvre à moins que matrone rentrée, Ruth laisse son légitime époux repartir sans elle. Pinter en reste là, et le spectateur aussi.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Athénée, 19 h 30.

Cinéma

« LE CRIME DE CUENCA »
de Pilar Miro

La justice du Malin

Second long métrage de Pilar Miro, *le Crime de Cuenca* décrit avec un raffinement presque sadique un cas exemplaire d'erreur judiciaire perpétrée en toute bonne conscience. En Nouvelle-Castille, au cœur de l'Espagne, un berger disparaît. La rumeur, les on-dit, font un moment accuser deux autres bergers, sans preuves solides. La machine judiciaire se met en place, invente des preuves inexistantes, détruit physiquement et moralement les deux présumés coupables. Pour sauver leur vie, ils reconnaissent un crime imaginaire. Dix ans et demi après le verdict, le berger prétendument assassiné reparaît.

Pilar Miro arrive au *Crime de Cuenca* avec une triple expérience : des études de droit puis de journalisme, mais surtout une longue pratique de la dramatique de télévision. Elle cible à la perfection son objectif, rend l'horreur accablante, l'injustice intemporelle : l'action se passe essentiellement de 1910 à 1915, mais, à l'évidence, la cinéaste parle aussi bien pour l'Espagne de 1979 (date du tournage), celle de l'immédiat après-franquisme. Ce qui valut au film deux ans d'interdiction pour offense à la garde civile.

Directeur général de la cinématographie espagnole depuis 1982, Pilar Miro témoignait avec *le Crime de Cuenca* d'un métier sans faille et dirigeait à la perfection ses comédiens, surtout les hommes. C'est le genre d'ouvrage un peu officiel qu'on montrera volontiers à des aspirants cinéastes : le pur exercice de style.

L. M.

★ Voir les films nouveaux.

Photo

JEAN LOUVEL

Présence du temps

C'est en artiste que le temps transforme les murailles vétustes en fresques qu'on ose qualifier d'abstraites tant elles concrétisent notre destinée dans leurs craquelures, leurs craquelages.

Ce langage muet, Jean Louvel a voulu l'éterniser. Pour mieux l'arracher à son sort éphémère, il fait transparaître, par contraste, des images de vie : paysages, fleurs, objets familiers.

Mieux qu'une prouesse technique, c'est une récréation sur un double registre. Le temps y parle toujours par transparence, mais ses rites ne parviennent qu'à renforcer la présence des choses périssables.

J.-M D.

★ *Craquelages*, chez Pictorial Service, 9, rue Delambre.

CRETEIL
Maison des Arts
Représentations : 28-29 mars à 20 h 30
Représentation du 27 reportée au 30 mars à 20 h 30

L'ITALIENNE À ALGER
de Rossini
mise en scène
Alain Marcel
ODIF
direction
Jacques Mercier
production
Action Lyrique Ile de France

Un réalisme comique très savoureux... la vocation "bouffe" de la musique de Rossini s'y prête fort bien.
Pierre Petit LE FIGARO

Vif, pimpant et allègre, on se croirait dans une bande dessinée...
Caroline Alexander LES ÉCHOS

Place Salvador Allende Tél. 899.94.50
Métro Créteil-Préfecture

CONCERTS

Radio France

NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

GRAND AUDITORIUM jeudi 29 mars, 20 h 30 complet	dir. : Emil TCHAKAROV Boris Belkin, violon PROKOFIEV – TCHAIKOVSKY

MUSIQUE AU PRÉSENT

RADIO FRANCE Grand Auditorium samedi 31 mars 17 h	P. MARCLAND – T. SCHERCHEN P. MEFANO – C. CHAYNES Vinko Globokar, trombone Ensemble instrumental du NOUV. ORCHESTRE PHILHARMONIQUE dir. : Gilbert AMY

MUSIQUES SACRÉES

EGLISE ST-LOUIS DES INVALIDES jeudi 5 avril, 20 h 30	BERLIOZ – SCHMITT T. Zylis-Gara, W. Raffeiner Chœurs de Radio France Maîtrise de Radio France NOUV. ORCHESTRE PHILHARMONIQUE dir. : Marek JANOWSKI

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES lundi 9 avril, 20 h 30	dir. Charles DUTOIT P. MERCURE – BERLIOZ STRAVINSKY

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES mardi 10 avril, 20 h 30	dir. : Zoltan PESKO P. Hellouin K. Kovats – L. Budai MALEC – BARTOK

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

MAISON de l'UNESCO 119, av. de Suffren Mardi 3 avril 20 h 30 (p.e. Musicaglotz Cart-Dandelot)	Dixième Anniversaire du Fonds International d'Entraide Musicale UNESCO Concert exceptionnel I. POGORELICH I. COTRUBAS Th. PARASCHIVESCO Y. MENUHIN Chopin - Liszt - Bach Billets en vente FNAC et UNESCO soir du concert
SALLE GAVEAU Vendredi 30 mars 20 h 30 (p.e. Kiesgen)	ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE PARIS Mr. Evelyne AIELLO Hélène JEANNEY piano Masanori Kasai (1er aud.) Chopin - Schubert
SALLE PLEYEL Vendredi 6 avril à 20 h 30 RAINER/GAI	Récital de violon ITZHAK PERLMAN Piano : Bruno CANINO Bach - Beethoven - Kim Saint-Saëns

ORCHESTRE DE PARIS

Directeur Daniel Barenboïm

SALLE PLEYEL - 20H30

28, 29 mars
M.-W. CHUNG
direction et piano
A. MOGLIA
violon
E. PÉCLARD
violoncelle
VIVALDI - BEETHOVEN - DVORAK

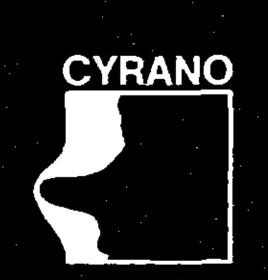
11, 12 avril
A. FISCHER
direction
MAHLER Adagio symphonie n° 10
MAHLER Symphonie n° 1

18, 19 avril
G. BERTINI
direction
MAHLER Symphonie n° 6

LOCATION : Salle Pleyel/563.87.96

DERNIÈRES

CHAILLOT 727 81 15
THÉÂTRE NATIONAL
Faut-il choisir? Faut-il rêver?
BRUNO BAYEN *1 mars-7 avril*

CYRANO

MOGADOR

LE THÉÂTRE MOGADOR SERA EN RELÂCHE EXCEPTIONNELLE DU 27 MARS AU 8 AVRIL.

LES REPRÉSENTATIONS DE CYRANO DE BERGERAC - MISE EN SCÈNE DE JÉROME SAVARY AVEC JACQUES WEBER ET NICOLE JAMET - REPRENDRONT LE MARDI 10 AVRIL A 20 H 30.

LES BILLETS VENDUS POUR LES SOIRÉES OU MATINÉES DE CETTE PÉRIODE D'ARRÊT SERONT, SOIT VALIDÉS POUR UNE DATE ULTÉRIEURE, SOIT REMBOURSÉS.

TOUS RENSEIGNEMENTS : 285.45.30

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ARDEN DE FEVERSHAM – Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h 45.
TÊTE DE FAUNE – Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.
LE DRAP DE SABLE – Lucernaire (544-57-34), 22 h 30.
ARCHITRUC – Epinay, MJC (822-41-40), 20 h 30.
LA MORT DE SÉNÈQUE – Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30.
ORESTE NE VIENDRA PLUS – Essaïon (278-46-42), 20 h 30.

Les salles subventionnées

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Ionesco, par le TNP (sous réserves).
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Sarcasme.
TEP (364-80-80), 21 h 30 : la Double Inconstance ; 21 h 30 : portraits vidéo-théâtre.
BEAUBOURG (277-12-33), Concert-Animation : 18 h 30 : l'Ecole de Vienne (Schœnberg).
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Jacques Bertin.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), Théâtre : 21 h : les Perses.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougâh.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : Enrico IV.
ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : la Parisienne.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Bonheur à Romorantin.
ATHENEE (742-67-27), I : 19 h : le Retour ; II, 18 h 30 : Passagères.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Celle qui ment.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95), 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 16 h : le Retour d'Iphigénie.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : l'Epopée de Gilgamesh.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé. – Resserre, 20 h 30 : l'Homme Job.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.
ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Chant dans la nuit.
LA FORGE (371-71-89), 20 h 30 : la Demoiselle de Tacna.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.
LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : Tchoufa.
LUCERNAIRE (544-57-34), 18 h 30 : la Dentelle du cygne ; 20 h 15 : Six heures au plus tard. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 30 : le Rhinocéros.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Suddenly last summer.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 21 h : le Journal d'une femme de chambre.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30 : On a tous les jours cent ans.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.
POCHE (548-92-97), 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Elève de Brecht.
PORTE-ST-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Assassino-assassino.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Echec à la reine.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
SALLE VALHUBERT (584-30-60), 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ?
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla. – II. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – III. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Gouverneurs de la rosée.
THÉATRE DE PARIS, Grande salle, (280-09-30), 20 h : Roi Lear de Shakespeare. – Petite salle, 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Affaires sont les affaires. – Petite salle, 20 h 30 : Pense à l'Afrique.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Long voyage vers la nuit.
THÉATRE 347 (874-28-34), 20 h : Dom Juan.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux ; 22 h : Une Noce - Une demande en mariage.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : le Boa voit rouge ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) ; 20 h : Chant d'épandage.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 + sam. 0 h 15 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h : Britannicus ; 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie ; Petite suite pour femme solo.
RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Soirée « privée ».
SENTIER DES HALLES (236-37-27) I. – 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les papas ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), II. – 20 h 15 : M. Boujenah ; 22 h : Plus la peine de frimer.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : les Ironies de l'amour ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 27 à 21 h : K. King.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle, M. Béjart.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Collectif Ixsion ; aby danse trio.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : P. Perret.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Villeret.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : G. Cavier.
FORUM (297-53-47), 21 h : J. Bosco.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : P. Desproges.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Odeurs.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : G. Dahan.
MUSÉE GUIMET (723-61-65), 18 h 30 : Marionnettes chinoises.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : J.-J. Goldman.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Jim ven der Woude.
PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h : les Garçons « Boris super Vian ».
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : Josefina.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : M. L. Charnaux, Hommage (Beethoven, Schumann, Fauré).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Dang Thai Son (Chopin, Mozart, Prokofiev).
Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français. Dir. J.-F. Gonzales (Vivaldi).
Centre Bösendorfer, 20 h 45 : F. Clidat (Liszt).
Eglise Saint-Merri, 21 h : E. Lamandier.
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble vocal Contrepoint, dir. O. Schneebeli, Orchestre français d'Oratorio, Quintette de cuivres J.-B. Arban, dir. A. Myrat (Purcell, Stravinski).
Cité des Arts, 21 h : N. Rist.
Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Rossain, J.-E. Bavouzet (Bach, Bartok, Ravel...).
Eglise allemande, 19 h : R. Tambyeff, Ensemble vocal B. Salle (Bach).
Eglise Saint-Severin, 21 h : Ensemble S. Bequet (Vivaldi, Haydn, Mozart...).
Eglise de la Madeleine, 18 h : Chœur des Petits Chanteurs du Marais, chef de chœur : J. Poupart.
Église St-Germain-des-Prés, 21 h : orchestre de chambre, B. Thomas (J.-S. Bach, Haendel, Vivaldi).
Institut polonais, 20 h 30 : R. Jablonski (violoncelle) ; K. Boracinska (piano).
Église Notre-Dame du Liban, 20 h 30 : Orchestre symphonique de Paris, dir. M. Podolak. Schubert, Mozart, Beethoven.

Jazz, pop, rock, folk

A. DÉJAZET (887-97-34), 22 h 30 ; lun. à 20 h 30 : Y. Micenmacher.
BERCY (341-72-04), 20 h 30 : G. Benson.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Macombo.
ELDORADO (208-18-76), 20 h : Chalice.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : Worthy et A. Sanders ; mardi : Clément, Céleste, Worthy.
NEW MORNING (523-51-41), 20 h, et 23 h : R. Hanna, R. Carter, R. Williams.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : C. Bolling Trio.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : New Badini Swing Machine.
SAVOY (277-86-88), 21 h : Zool Fleischer, M. Bertaux, Ch. Schneider, L. Benhamou, T. Rabeson.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Royal Tencopators.
SUNSET (261-46-60), 23 h : Ph. Drouillard, F. Lockwood.

En région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), 21 h. Liberté à Brême.
AULNAY, CC (868-00-22), 20 h30 : Théâtre Gobline.
CERGY-PONTOISE, CC (030-33-33), 21 h : la Peste écarlate.
CHAMPIGNY, Théâtre des Boucles de Marne (880-96-28), 20 h 30 : la Camisole.
CHATOU, CC (952-28-37), 21 h : spectacle de danse.
CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Eluard (890-89-79), 20 h 30 : la Perle de la Canebière.
CLAMART, centre culturel J.-Arp, (645-11-87), 20 h 30 : Trahisons.
CRETEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : M. Vitrac ; petite salle, 20 h 30 : l'Italienne à Alger.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h : Terre étrangère.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), I : 20 h 30 : la Dédicace ; II : 20 h 30 : Mechtild Grossmann.
SEVRAN, salle des fêtes, 21 h : le groupe Odeurs.
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), 71-18). Chapelle de l'hôpital, 20 h 30 : Ensemble de cors de Versailles (dir. D. Bourgue).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Pour adhérer au Club du Monde des Spectacles envoyez le bulletin ci-dessous au journal Le Monde, service publicité, 5 rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal Le Monde.
Nom ______ Prénom ______
Ville ______ Rue ______
N° ______ Code postal ______ N° tél ______

Mardi 27 mars

LE THEATRE A BRETELLES
présente
du 24 au 31 mars
« MÉTAMORPHOSES D'UNE MÉLODIE »
d'après I.-L. Peretz
Péniche Atmosphère
200, quai de Jemmapes, 75010 Paris
tél. : 249-74-30

THÉÂTRE NATIONAL OPÉRA DE PARIS
22, 23, 24 (m. et s.), 27, 28, 29 MARS, 5, 7, 11, 14, (m. et s.) AVRIL
CHORÉGRAPHIE : PIERRE LACOTTE
BALLET EN TROIS ACTES
MARCO SPADA
CLERC · LOUDIÈRES · PLATEL · THESMAR · DE VULPIAN
ATANASSOFF · BART · DENARD · DUPOND · FRANCHETTI
GUIZERIX · LORMEAU · NOUREEV · PILETTA

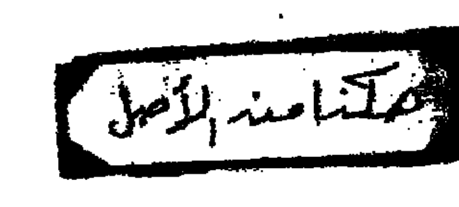
IRCAM
jeudi 29 vendredi 30 mars 20 h 30
AEROFORMES
création mondiale de
FRANÇOIS BAYLE
Espace de projection loc : 278 79 95

DERNIÈRE SAMEDI 31 MARS
AVEC DENISE BONAL CATHERINE GANDOIS
ATHÉNÉE SALLE CHRISTIAN BÉRARD
RÉALISATION PHILIPPE MERCIER THÉATRE DU PONT-NEUF
PASSAGÈRES DE DANIEL BESNEHARD
LOC. 742.67.27 - FNAC - AGENCES

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

3 nominations Oscars Hollywood 84
dont
Meilleur Film

LES COPAINS D'ABORD
BIG CHILL



Organisez !

Pour faire face à son développement constant, la CASDEN - BP regroupe ses effectifs (300 personnes) à **MARNE LA VALLEE** au 1er Septembre 1984.
Dans ce but, elle crée la fonction **ORGANISATION**, autonome et rattachée aux instances dirigeantes de la Banque et recrute **DES AUJOURD'HUI** à Paris dans le cadre de cette expansion, un

Cadre spécialiste de l'Organisation soucieux de « s'investir »

Homme de dialogue, vous maîtrisez parfaitement le sens de la communication et de la négociation.
Votre formation supérieure ne manque pas d'intérêt ; vous êtes parvenu directement ou après une première expérience professionnelle, à ce que l'on nomme **«UNE FONCTION D'ORGANISATEUR»** dans un poste similaire (Banque, Assurances ...) d'une durée d'au moins 5 ans.

Homme de terrain, vous avez su prouver vos compétences techniques et vos facultés d'adaptation.

Alors, votre personnalité nous intéresse et votre rémunération en sera directement liée.

Ainsi, vous avez en mains les armes nécessaires pour assurer la mise en place de nouvelles applications technologiques dans le cadre d'un plan bancaire global.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au Service du Personnel
CASDEN - BP - 87, rue Notre-Dame-des-Champs
75272 PARIS Cedex 06.

Banque Populaire

TRAITEMENT DU SIGNAL

Appliqué aux Essais non Destructifs

VOTRE RÔLE AUJOURD'HUI

Être maître d'œuvre de la définition des programmes R & D dans le domaine du Traitement du Signal appliqué aux END pour un groupe industriel français de premier plan :

- **lancement des programmes et des études, pilotages des actions, analyse des résultats jusqu'au transfert industriel.**

Et ce, en étroite relation avec les Laboratoires de Recherches internes et externes.

VOTRE VOCATION, DEMAIN

Devenir l'EXPERT, donc l'homme de référence Traitement du Signal END, d'une entreprise mettant en œuvre de larges moyens et, donc, des projets d'importance.

INGÉNIEUR de formation, votre expérience de 3 à 5 ans en Laboratoire de préférence, votre aptitude à ENTREPRENDRE constituent nos critères d'intégration et sont les garants de votre réussite.

ANGLAIS souhaité. Lieu de travail : PARIS.

***Assuré d'une absolue discrétion*, votre dossier de candidature est à adresser, sous référence 80856 M à notre Conseil MILO M.R.H. - 43 bis, bd Victor-Hugo - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.**

MILO M.R.H

HAVAS CONTACT

AVIONS MARCEL DASSAULT BREGUET AVIATION

Notre Centre de Brétigny s/Orge (Essonne) assure la mise au point des systèmes avioniques embarqués.

Nous recherchons :

2 INGENIEURS RESPONSABLES "SYSTEMES"

FORMATION GRANDES ECOLES

Ces ingénieurs, débutants ou ayant quelques années d'expérience, auront une solide formation en électronique et des connaissances en informatique...
Ils prendront la responsabilité de la mise au point de systèmes avioniques sur bancs d'essais et participeront à la mise au point en vol.
Les candidats recherchés pour ces postes devront avoir l'esprit "systèmes", le goût des responsabilités, des contacts et du travail en équipe.



Merci d'envoyer votre CV sous Nº 91004 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

AVIONS MARCEL DASSAULT – BREGUET AVIATION

Direction Financière GROUPE INTERNATIONAL FRANCAIS

(C.A. 3 Milliards de F - 10.000 personnes - 30 usines) recherche

Jeunes cadres financiers

de haut niveau

qui pourront selon leurs aptitudes se voir confier une ou plusieurs des missions suivantes :

- exercer une activité de contrôle et de coordination des résultats des filiales et assurer le suivi du reporting ;
- participer à l'élaboration des synthèses budgétaires ;
- effectuer diverses missions d'audit financier et d'organisation ;
- participer au sein d'une équipe informatique en développement, aux projets mettant en œuvre les techniques comptable et financière.

Une formation supérieure est indispensable (HEC, ESCP, ESSEC), *anglais courant et allemand.*

Première *expérience dans* un cabinet d'audit ou dans une grande entreprise industrielle.

Ces postes basés à PARIS, offrent des possibilités d'évolution de carrière intéressantes.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 5036 M à mcg carrières 48 rue St Ferdinand - 75017 PARIS, qui transmettra.

SERVICES TECHNIQUES

Filiale d'un des tout premiers groupes chimiques mondiaux, **la Société Française HOECHST** réalise un chiffre d'affaires proche de 4 milliards de Francs, dont un tiers à l'exportation.
Employant plus de 2000 personnes, elle dispose en France de 4 usines et d'un Centre de Recherches et d'Applications où elle développe sa propre chimie.
Elle recherche pour son Usine de **LAMOTTE (Oise) :**

UN JEUNE INGENIEUR E.C.P., A.M. ...

éventuellement débutant.

Destiné, dans un premier temps, à renforcer l'encadrement du **Service Entretien** (95 personnes) son développement de carrière lui permettra d'évoluer ultérieurement vers des responsabilités importantes dans un des établissements de la Société.

La connaissance de l'allemand et, si possible, de l'anglais est nécessaire.

Adresser C.V. et prétentions s / réf. 667 Département des Ressources Humaines
SOCIETE FRANCAISE HOECHST
Tour Roussel Nobel - Cédex 03
92080 PARIS LA DEFENSE.

Hoechst

Valeo

1er Fabricant Français d'Equipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
27600 personnes – C.A. 9 Milliards de Francs
recherche pour développer son potentiel humain

INGENIEURS
généralistes ou mécaniciens diplômés grandes écoles

Ingénieur Méthodes

Valeo Embrayages - (Amiens –80)

Vous avez QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE en Méthodes ou Production. Au sein de cette usine de 1600 personnes, nous vous proposons avec une équipe de 5 techniciens et dessinateurs de prendre en charge la conception, la mise en oeuvre, l'amélioration des procédés et matériels de fabrication de nos frictions et butées d'embrayages afin d'obtenir les meilleures conditions techniques, humaines et économiques de production. *Réf.* 53593/1/M

Ingénieur Méthodes et Industrialisation

Valeo Thermique - (Nogent Le Rotrou – 28)

Vous valoriserez une PREMIERE EXPERIENCE Industrielle en prenant en charge, au sein du département «Thermique Moteur» de cette usine de 1250 personnes, l'animation d'équipes chargées de la conception, la réalisation et la mise au point des moyens machines et outils de nos radiateurs ainsi que l'animation de l'atelier d'outillage (35 personnes). Réf. 53593/2/M

Ingénieur Méthodes «Energie»

Valeo - Direction Organisation Automobile - (Saint-Ouen – 93)

DEBUTANT, au sein du Service Central «Energie» du Groupe, vous serez chargé d'études techniques sur les procédés de fabrication ainsi que des actions de formation et de sensibilisation auprès des responsables «Energie» basés dans nos différentes unités de production en France et à l'étranger (*Italie, Espagne*). Réf 53593/3/M

Ingénieur Information Scientifique

Valeo - Direction des Etudes Avancées Automobiles - (Saint-Ouen – 93)

DEBUTANT, au sein d'une équipe de 9 personnes, vous serez chargé d'exploiter la documentation aussi bien scientifique qu'économique, à destination de l'ensemble des sociétés du Groupe.
Anglais, Allemand lu et écrit indispensable. *Connaissances en électronique souhaitées.* Réf. 53593/4/M

A partir de tous ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant *la référence* du poste choisi à :
Valeo Service Recrutement I & C – 43, rue Bayen – 75017 PARIS

UNILOG

Groupe indépendant de Sociétés de Services et de Conseils en Informatique
– 8 Sociétés – 430 Ingénieurs –
s'est doté d'une organisation décentralisée, privilégiant des équipes de dimension humaine, capables de *s'adapter très vite aux nouvelles techniques.*
UNILOG recrute pour le **7 Mai 1984** des

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Écoles d'Ingénieurs ou 3e cycle d'études supérieures scientifiques.

Après un cycle de formation rémunérée de 6 mois, ils seront *intégrés dans l'une des sociétés d'UNILOG.*

Au sein d'équipes opérationnelles, ils interviendront chez nos clients équipés **de grands ou moyens systèmes IBM,** *conception, réalisation, génie logiciel,...*

Leur évolution ultérieure leur permettra d'actualiser en permanence leurs connaissances et **d'évoluer vers la conduite de projets.**

Adressez-nous dès maintenant votre candidature, sous réf. 435 à

UNILOG Systèmes 9, rue Alfred-de-Vigny 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

HAVAS CONTACT

SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN,
recherche

CHEF DU SERVICE ELECTRONIQUE

Il encadrera les travaux de nos équipes d'ingénieurs et de techniciens qui conçoivent des équipements faisant appel aux acquis les plus récents de la recherche en particulier dans le domaine des microprocesseurs.

Une formation Grande Ecole (ESE, ENST, ENSAE,...) et une expérience de l'encadrement dans une entreprise de pointe sont indispensables.

Le poste est à pourvoir en proche banlieue Parisienne.

Adresser CV, lettre manuscrite sous référence 91145 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

L'ENTREPRISE MINIÈRE ET CHIMIQUE (11 milliards de CA consolidé, dont près de 50% à l'étranger) intervient, par une centaine de filiales, dans trois domaines principaux : la potasse, la chimie, l'alimentation animale.

GROUPE EMC La Holding du groupe à Paris 13e crée la fonction et le poste d'

auditeur interne.

Celui-ci organise et assure la fonction suivant le programme de travail établi par les Directions de la Holding et les filiales concernées. Il suit l'application des mesures correctrices décidées.

De formation supérieure, HEC, ESSEC, ESCP + DECS, à 30 ans au moins, vous avez aujourd'hui de préférence la double expérience de l'audit, surtout comptable et financier, en entreprise comme en cabinet.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, *vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4455 LM).*

LABORATOIRES **BOIRON**

Leader mondial de l'homéopathie (250 MF de CA, 1000 salariés), nous créons à Lyon, le poste de

responsable du service des prix,
destiné à un jeune économiste statisticien.

Vous animez un service des prix de 4 p. et êtes chargé des études de prix et de rentabilité. Vous devenez notre expert maîtrisant parfaitement la réglementation générale des prix (achats-vente-marges...), en contrôlant la bonne application et conseillant les directions opérationnelles *dans leurs décisions, notamment tarifaires. Vous assurez les liaisons avec les administrations* et les organismes professionnels. Vous bâtissez des prévisions d'évolution générale des prix, à court et à moyen terme.

Cela implique une bonne culture générale, une formation de type maîtrise de Sciences Économiques et un excellent sens des contacts et de la négociation.

Notre consultante, Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 945 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE -75008 PARIS
7, RUE SERVIENT -69003 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une société de 600 personnes située en proche banlieue parisienne. Notre mission est de piloter, auprès d'importantes sociétés industrielles sous-traitantes, des projets d'équipements et de systèmes électroniques d'armement de haut niveau. Nous recherchons pour notre SERVICE INFORMATIQUE, des

Jeunes Chefs de Projets HF

Directement rattachés au Chef des Études "Informatiques de Gestion", vous conduirez des projets orientés vers le télétraitement et les bases de données dans l'un des domaines suivants :
- **Administration du personnel,**
- **Comptabilité, finances,**
- **Systèmes de documentation, associés à nos équipements.**

Certaines études pourront conduire à la mise en place de moyens micro-informatiques et au développement de l'utilisation des techniques VIDÉOTEX chez les utilisateurs.

VOTRE MISSION :

Vous serez plus particulièrement chargés :
- **de la conception et de la réalisation des applications à développer ou en cours de développement,**
- **de piloter dans le cadre de vos attributions les réalisations confiées à des SSCI,**
- **de l'encadrement et de l'animation d'une équipe d'Analystes-Programmeurs.**

VOUS ÊTES :

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'une MIAGE et vous possédez de préférence une première expérience de la conduite de projets.

ENVIRONNEMENT TECHNIQUE :

- **3 DPS 7,**
- **80 Terminaux.**

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence à 80871 HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra. Réponse et discrétion absolue assurées.

HAVAS CONTACT

NORSOLOR

Un leader de la chimie européenne des produits acryliques, filiale en expansion d'un grand groupe chimique français, recherche pour son unité située en province

• INGENIEUR PROCEDES de fort potentiel

- formation à forte orientation génie chimique,
- quelques années d'expérience en procédés ou réalisations (la candidature d'un débutant ayant une solide formation et des stages intéressants peut être envisagée)

pour poste dans service Etudes Générales comportant les aspects suivants :
- amélioration de procédés,
- aide génie chimique à l'exploitation,
- *études d'avant-projets (développement important prévisible),*
- réalisations et modifications d'ateliers dont interface avec engineering interne au groupe et extérieur.

référence CK 385 AM

• INGENIEUR RECHERCHE

débutant ou quelques années d'expérience (thèse souhaitée).
- formation grande école chimique

pour poste en recherche appliquée dans le domaine des acryliques portant sur :
- amélioration et développement de procédés acryliques,
- optimisation sur pilote de catalyseurs de type hétérogènes.

référence BJ 384 AM

Carrières évolutives notamment vers postes de responsabilités dans Direction Recherche, Technique ou Fabrication.

Ecrire en précisant la référence.

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Membre de Syntec

SOCIETE INTERNATIONALE D'ELECTRONIQUE
Leader sur son marché recherche pour
SECTEUR RHONE-ALPES

ingénieur de ventes technico-commercial

DE FORMATION BTS-DUT MINIMUM

Sous la reponsabilité du Directeur de Ventes, il est chargé :
- de développer les marchés existants
- de rechercher de nouveaux clients
- de promouvoir les nouveaux produits.

Cette fonction nécessite :
- une expérience confirmée dans les composants électromécaniques ou électroniques
- le sens aigu de la vente
- celui de l'organisation
- un excellent contact.

La connaissance de l'anglais serait appréciée.
Le poste est basé à LYON.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 91137 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

De jeunes diplômés pour notre direction financière

IMPORTANTE BANQUE - PARIS

Importante banque française de dépôt, à vocation internationale, nous souhaitons compléter les équipes de notre Direction Financière par l'intégration de **quelques jeunes cadres, à fort potentiel,** à qui nous proposons des **postes à responsabilités** dans l'un des secteurs suivants :

- Bourse, - Emissions, - Gestion de patrimoine, - Gestion obligataire, - Etudes financières.

De formation supérieure orientée vers la gestion, la finance ou l'actuariat (Grande Ecole de Commerce, Dauphine, Sciences Po...) vous êtes débutant ou possédez une première expérience.

Par le biais de stages, de mémoires, de clubs d'investissements..., vous avez témoigné de votre intérêt pour ces domaines.

Vous bénéficierez dès votre arrivée d'une **formation complète,** théorique et pratique, vous permettant de mieux connaître les techniques et opérations financières. Puis vous serez intégré dans une équipe performante.

Notre taille, notre dynamisme et notre volonté d'expansion vous garantissent, si vous faites preuve d'efficacité, **d'intéressantes perspectives de carrière** au sein de notre Direction Financière ou dans d'autres secteurs de la banque.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf.5035 à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS, qui transmettra.

Jeune ingénieur responsable méthodes et fabrication

Nous sommes une société internationale d'origine américaine à forte croissance. Depuis 25 ans nous privilégions l'innovation technologique en investissant 10 % du C.A. en recherche et développement. Aussi nos techniques de pointe dans le domaine des polymères conducteurs, des plastiques thermorétractables et des métaux à mémoire apportent des solutions originales dans des secteurs industriels porteurs.

Votre mission ? Vous aurez en charge les activités de soutien technique aux productions établies et par ailleurs vous serez responsable des améliorations, études et réalisations de machines automatiques et d'équipements destinés à l'assemblage de nos produits de connectique.

Vous travaillerez en étroite collaboration avec une équipe d'ingénieurs et techniciens supérieurs et un atelier de prototypes et développement de machines. Vous serez sous l'autorité directe du directeur de production.

Vous avez une formation d'ingénieur mécanique et une expérience de 2-3 ans dans l'engineering. Cette expérience vous a permis d'acquérir des connaissances en micro-informatique et automates programmables.

La faculté d'intégration dans une équipe jeune, soudée et dynamique est un facteur essentiel de réussite. Une bonne connaissance de l'anglais est également nécessaire.

Nous vous offrons un environnement motivant, une activité «pointue», et la possibilité de donner libre cours à votre ambition et à vos goûts, bref de créer vous-même votre carrière.

Alors envoyez votre C.V. *avec photo et rémunération sous* référence 560 M. à : Raychem - Direction du Personnel - B.P. 738 - 95004 Cergy Pontoise Cédex.

Raychem

média-system

Spie Batignolles
Division Electricité et Nucléaire

(16.000 personnes - C.A 6 milliards de F.) spécialisée en équipements électriques et automatismes industriels recherche plusieurs

Ingénieurs d'affaires
électriciens
(Paris - Strasbourg - Metz)

Chargés de piloter et de gérer d'importants contrats en électricité **courants forts ou courants faibles** dans les domaines bâtiment tertiaire et industrie.
De formation ingénieur grande école d'électricité ou équivalent, les candidats auront une **expérience** en entreprise d'**équipements électriques de 2 à 10 ans.** Des connaissances en **anglais** seront appréciées.
Nous donnerons aux candidats à potentiel les moyens de gérer leur carrière au sein d'un groupe pluridisciplinaire et international.

Merci d'adresser CV dét., photo et prétentions sous réf. 273 M. à Spie Batignolles, Division Electricité et Nucléaire, D.P.G.R.H., 202 quai de Clichy, 92111 Clichy Cédex.

Spie Batignolles

média-system

CGR MeV

recherche

2 INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Un spécialiste en mécanique et servo-mécanisme, capable d'assurer la conception mécanique et le suivi de machines nouvelles (accélérateurs scientifiques et médicaux). Diplômé d'une École d'Ingénieurs (Arts et Métiers...) parlant anglais, ce futur collaborateur aura déjà acquis une expérience de 3 ou 4 ans en Bureau d'Études.

Un jeune Ingénieur Grande École (Centrale, Physique-Chimie...), capable d'effectuer les calculs de base pour accélérateurs de particules (Études de trajectoire, optique, magnétisme).
Connaissance de l'anglais requise.

Lieu de travail : BUC (Près VERSAILLES - Yvelines)
Les dossiers de candidatures (+ photo et rémunération souhaitée) sont à adresser à M. DECOBERT, CGR MeV, Rue de la Minière - BP 34 - 78530 BUC.



HAVAS CONTACT

Analyste de crédit
confirmé

La BANQUE PARIBAS recherche, pour son DEPARTEMENT INTERNATIONAL à PARIS, un analyste de crédit confirmé.

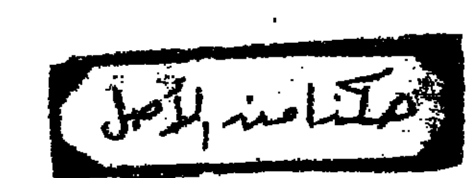
PROFIL :
- âgé de 26 ans minimum,
- formation grande école,
- 2 à 3 ans d'expérience bancaire dans l'analyse de crédit,
- excellent anglais pratiqué couramment,
- SENS DE L'AUTONOMIE et dynamisme.

Ce poste, à pourvoir très rapidement, peut déboucher sur une évolution de carrière à l'étranger après 2 ou 3 ans passés au siège.

Merci d'adresser C.V. accompagné d'une lettre manuscrite, sous réf. AF/M à la Direction des Relations Humaines de la BANQUE PARIBAS - B.P. 141 - 75078 PARIS CEDEX 02.

BANQUE PARIBAS

MEDIA PA.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

etap

4, rue Massenet 75116 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur d'usine
référence GZ 382 AM

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE PERFORMANTE spécialisée dans les produits d'assemblage métalliques et plastiques (moyennes et grandes séries) recherche un **Directeur d'Usine.**

Chef d'établissement rattaché au Directeur Général, il assumera la **responsabilité complète de l'unité de production** (350 personnes) et sera tout spécialement chargé de l'élaboration et la **mise en œuvre d'un plan de modernisation.**
INGÉNIEUR MÉCANICIEN DIPLÔMÉ (Centrale, AM ou équivalent) d'environ 40 ans, son expérience de la production en série (équipements automobiles, petit électroménager...) ne sera pas inférieure à 6/8 années.
Associé au développement de l'entreprise, il devra faire la preuve de qualités incontestables d'homme de terrain, d'animateur mais aussi d'organisateur rigoureux.

Poste : proche banlieue sud-est Paris. **Rémunération : 350 000 F +**

Attaché de direction administrative et financière poste évolutif
référence CV 378 AM

DELAS-WEIR
ALSTHOM-ATLANTIQUE

La Société **DELAS-WEIR** offre un poste formateur et une **réelle opportunité de développement de carrière** à un candidat, ESSEC, ESC, SC PO... désireux de valoriser et d'élargir une première expérience de 3 à 5 ans dans le domaine finance ou gestion.

Dans un premier temps, il se verra confier des missions variées, en particulier :
- reporting avec le groupe Alsthom Atlantique et les filiales Delas-Weir à l'étranger,
- contrôle de gestion de la société et de ses filiales,
- développement d'applications informatiques,
- amélioration des procédures de contrôle de gestion et d'organisation administrative.

Sa réussite lui permettra d'assumer des responsabilités plus larges.
Ce poste conviendrait à un candidat de très bon potentiel, disposant de bonnes capacités d'analyse et de synthèse, ayant le tempérament d'un opérationnel et témoignant d'excellentes aptitudes relationnelles.

Poste à Levallois-Perret.

Directeur d'usine
référence DC 386 CM

UNE SOCIÉTÉ PERFORMANTE (export 35%) chimie des mélanges (caoutchouc - résines) et extrusion, recherche un **Directeur d'Usine.**

Ce poste conviendrait à un ingénieur, ayant de solides connaissances en mécanique, organisateur et animateur, capable d'optimiser et d'améliorer les installations, de former le personnel (effectif 100 personnes environ). Une expérience de Directeur de Fabrication est indispensable. La connaissance de la transformation des élastomères serait un atout.

Poste : 200 km sud de Paris.

Jeune contrôleur budgétaire
référence EX 380 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (C.A. 5 milliards de francs), **filiale d'un groupe français de dimension internationale** (plus de 25 000 personnes), offre au sein de son Département de Gestion un poste intéressant et évolutif.

La mission
Dans le cadre d'un système de gestion décentralisé, le titulaire du poste devra :
- faire vivre et développer le système de gestion et les procédures en place,
- animer le processus de contrôle budgétaire en liaison avec les gestionnaires de la société et de ses filiales,
- assurer l'élaboration des résultats de gestion et leur analyse pour la Direction Générale,
- assurer la liaison avec les services informatiques.

Son profil
De formation HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, il devra, au sein d'une entreprise industrielle, avoir acquis une expérience de 3 à 5 ans en contrôle de gestion ou comptabilité analytique et la pratique des liaisons avec l'informatique.
Réelles perspectives d'évolution de carrière au sein du groupe (filiales françaises et étrangères) pour candidat dynamique et performant.
Lieu de travail : proche banlieue ouest de Paris.

Ingénieurs qualité
référence GO 388 FM

SOCIÉTÉ D'APPLICATIONS DES MACHINES MOTRICES
Cette firme française (1 050 personnes - 400 millions de C.A.), filiale du groupe Peugeot spécialisée dans des fabrications de haute fiabilité pour l'Aéronautique et la Défense, recherche **deux Ingénieurs Qualité** pour sa Direction Technique.

Affectés à une ligne de produits (équipements électro-hydrauliques ou systèmes d'armement), ils seront chargés de définir et de mettre en place toutes les actions visant à promouvoir la qualité dans le cadre des directives applicables à l'ensemble de la société :
- établissement de "chartes" par produit en fonction des normes et des exigences des clients,
- élaboration, rédaction de procédures pour la normalisation des processus de développement,
- audit et contrôle du respect des règles en vigueur,
- analyse des incidents, expertise interne et externe.

Ces postes seront confiés à des ingénieurs mécaniciens de préférence diplômés (AM, ENI, HEI, ENSI...) ayant plusieurs années d'expérience dans le même domaine et souhaitant intégrer une entreprise dynamique, convaincue de l'importance d'une maîtrise totale de la qualité.
Postes à Issy-les-Moulineaux puis à Bièvres en 1985.

Membre de Syntec

ESC et/ou DECS débutant
référence JT 379 CM

Débuter dans le contrôle comptable, évoluer vers le contrôle général, le conseil et la gestion.
UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE LEADER, ayant plus de 20 filiales en **France**, rattachée à un important groupe, recherche un **Cadre diplômé débutant.**

Au sein d'une équipe d'auditeurs, il sera, dans un premier temps, chargé du contrôle comptable de filiales.
Puis il évoluera vers l'audit général (comptable, fiscal, juridique, administratif) et aura un rôle de conseil.
Ultérieurement, il pourra assumer des responsabilités opérationnelles au sein d'une filiale.
Poste formateur pour un candidat ayant solides qualités d'analyse et excellentes capacités relationnelles.
Poste à Paris.

Paris

conduire des missions d'
audit interne
(12 étabs, 4.500 pers.)

- cette fonction axée sur les procédures est coordonnée avec l'informatique et l'organisation,
- vous avez une première expérience d'audit en Cabinet (niveau Senior),
- nous sommes un groupe industriel privé et français,
- vous pourrez par la suite évoluer soit au siège soit en filiale.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous la référence 663-13 à notre Conseil :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)

Bureau à Cologne cherche TRADUCTEUR allem./français. Envoyer c.v. et prétentions Ecr. s/nº 7.703 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SSCI. recrute

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS IBM 34/36

Poste stable immédiat Pour r.-v. 575-58-30.

Organisme de formation cherche

PROF. D'ANGLAIS. Expérience groupes d'adultes pour 4 h. par semaine Tél. : 793-70-11.

GUERBET

Groupe pharmaceutique français à vocation internationale établi en région parisienne (proche banlieue nord-est),
- leader dans sa spécialité en France,
- croissance moyenne annuelle de 25 %, fruit d'une politique de recherche, d'innovation et de développement du potentiel humain,
- 65 % de sa production voués au marché international,
- produits à destinée essentiellement hospitalière,
- activité dans un environnement scientifique de niveau élevé,

renforce son Département de **RECHERCHE PHARMACEUTIQUE** et recrute

1) LE RESPONSABLE DU SERVICE DE PHARMACODYNAMIE *HF*

Il lui appartiendra d'animer, de motiver et de former, avec l'assistance de 2 agents de maîtrise, une équipe d'une dizaine de personnes. Il aura entre autres pour rôle de stimuler la créativité de ses collaborateurs. Dans le cadre de l'établissement et du suivi du planning de développement des produits, il travaillera en étroite collaboration avec les Responsables de le Recherche Chimique et du Développement.

Ce poste peut représenter une étape de carrière intéressante pour un candidat Pharmacien, ou possédant un diplôme équivalent, ayant une expérience de la recherche en Physiologie / Pharmacologie, et intéressé par la nouvelle Imagerie Diagnostique et la Biotechnologie.

2) LE RESPONSABLE DU SERVICE DE RECHERCHE CLINIQUE *HF*

Son rôle s'exercera dans le cadre des études de Phases I et II : création des protocoles, choix des centres d'expérimentation dans différents pays, suivi de la réalisation des essais cliniques, analyse des résultats.

Cette fonction, qui comporte une part très importante de contacts scientifiques, tant à l'intérieur de l'entreprise qu'à l'extérieur, s'adresse à un candidat Pharmacien, Médecin ou équivalent désirant développer une expérience internationale.

Une expérience en Immunologie serait appréciée.

Ces Responsables de Services auront tous deux une large autonomie dans la détermination et l'optimisation des moyens propres au fonctionnement de leur service : plan et budget annuels, investissements...

POUR CES DEUX POSTES, LA MAITRISE DE L'ANGLAIS ECRIT ET PARLE EST INDISPENSABLE.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et photo sous réf. BB 27384, à :

guerbet s.a.
BP Nº 15,
93601 AULNAY SOUS BOIS Cédex.

TELE IMPRIMEURS - IMPRIMANTES - IMPRIMANTES LIGNES

UN INGENIEUR COMMERCIAL
Très «technical minded»

Filiale d'un grand constructeur informatique US, nous sommes aujourd'hui très bien placés dans notre domaine d'activité. Et la fulgurante expansion que nous enregistrons (CA 100 M de $ US, + 2000 pers.). nous permet même de convoiter la place de leader

La gestion de comptes existants, la prospection et l'implantation de nouveaux produits, cela appuyé par un marketing que vous aurez vous même aiguisé, telle est globalement la définition du challenge qui vous est proposé. Il sera surement bien mené, si responsable commmercial par exemple de produits périphériques auprès des distributeurs, ou des grands comptes pour les constructeurs, vous n'«en demeurez pas moins un technicien de haut niveau par une formation en électronique».

Vous êtes très à l'aise en **anglais** ne serait-ce que pour suivre un stage aux Etats-Unis, mais pour aussi favoriser votre évolution au sein de notre groupe.
Une voiture de fonction est attachée à ce poste basé dans le 8e arr..
Adresser CV, photo et prétentions sous référence 872 M à notre Conseil ALPHA CDI - 181 Av.Ch. de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE A VOCATION INTERNATIONALE EN FORT DEVELOPPEMENT RECHERCHE

JEUNE JURISTE INTERNATIONAL

- Diplômé d'un D.E.A. de droit des affaires et/ou de droit international, possédant de solides connaissances en droit communautaire et de la concurrence, bilingue anglais et si possible espagnol, il a déjà une première expérience professionnelle en cabinet ou en entreprise.
- Dans un premier temps, responsable de la rédaction et du suivi des contrats internationaux, il se verra par la suite associé à leur négociation.
- De réelles possibilités de carrière seront offertes à un candidat de valeur.

Adresser lettre de candidature manuscrite + CV + photo en précisant sur l'enveloppe la réf. 6188 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

Mission «number one» : implanter une production française !

Vous allez devenir le responsable de l'implantation d'une nouvelle fabrication de produits à base de polymères thermorétractables. Le marché est en fort développement, les idées ne manquent pas, les moyens ne font pas défaut.

Vous allez devoir créer la fonction, mettre en place les outils de production, gérer votre budget, recruter vos hommes. Tout ceci requiert une expérience pratique de 3 à 5 ans, une formation d'ingénieur, Centrale, AM, IDN, ainsi que créativité personnelle, esprit d'entrepreneur et sens de l'humour...

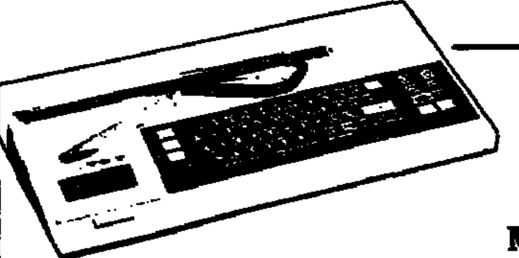
Evidemment vous devrez bien pratiquer l'anglais pour établir tous les contacts nécessaires, en particulier avec Raychem Belgique qui sera un de vos interlocuteurs privilégiés.

Qui sommes-nous? Une société dont les efforts en R.et D dans le domaine des polymères thermorétractables, des polymères conducteurs et des métaux à mémoire apportent des solutions originales dans des secteurs industriels porteurs : aéronautique, énergie, offshore, télécom...

Notre activité est internationale, à terme la vôtre devra l'être également.

Pour un premier contact, adressez votre C.V. avec photo et rémunération, sous référence 562 M, à : Raychem - Direction du Personnel - B.P. 738 95004 Cergy-Pontoise Cédex.

Raychem



TO 7

THOMSON

MICRO-INFORMATIQUE GRAND PUBLIC

Le département de conception de cette société (SIMIV) désire renforcer son équipe (35 personnes) en intégrant un

INGÉNIEUR RESPONSABLE DE LA COLLECTION DES LANGAGES ET MACHINES

Dans un premier temps, vous travaillerez dans l'équipe ARCHITECTURE chargée de la conception des matériels et logiciels de base (système et langage), dans le but d'acquérir une connaissance approfondie des produits que nous développons, et de mettre en place un réseau d'auteurs.

Par la suite, vous serez amené, en fonction de vos premiers succès, à prendre des responsabilités importantes au sein de notre maison d'édition TOTEK.

Pour cette **création de poste,** nous recherchons un Ingénieur ayant une bonne connaissance de l'informatique et des technologies qu'elle met en œuvre.

Indépendamment de l'aspect technique de ce poste, nous souhaitons rencontrer un homme de communication, capable d'initialiser et de suivre des contacts avec les auteurs extérieurs les plus divers, et motivé par la mise à la portée des non initiés de la connaissance scientifique et technologique.

Vous l'avez compris, la mission est vaste mais passionnante et le poste sera à la mesure de vos ambitions. La pratique de l'**ANGLAIS** est indispensable. l'**ALLEMAND** serait un "plus".

Merci d'adresser CV, photo et prétentions, sous réf. 114/M aux consultants de : ALPHA CDI - 181, av. Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY.

HAVAS CONTACT



THOMSON GRAND PUBLIC

MATRA VELIZY

La Division Administration et Gestion de la Branche Espace met en place un nouveau système de gestion et recherche (H.F.) :

Cadre HEC - ESSEC - SUP de CO pour des missions d'organisation

Il a pour mission de coordonner, au plan fonctionnel, le développement du système dans les domaines gestion, comptabilité, approvisionnements etc.... Il établit un dialogue ouvert avec les utilisateurs pour la définition de nouvelles applications et l'amélioration de celles qui existent.

Ce poste peut être une opportunité pour un cadre en organisation, issu d'un Cabinet Conseil et intéressé par une fonction intégrée dans l'Entreprise. Outre sa compétence comptable et une expérience de 3 ans environ des études fonctionnelles préalables aux réalisations informatiques, il devra, pour réussir dans ce poste, révéler des qualités de relation et de rigueur.

Possibilité d'évolution vers des responsabilités opérationnelles.

Anglais courant.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1131 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres – Centre de MONTIGNY – 3, avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN – YVELINES CEDEX

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER

QUARTIER OPERA

recherche pour son Département Informatique et Organisation un

Analyste confirmé

(GRANDE ECOLE D'INGENIEURS OU DE COMMERCE)

ayant acquis deux à quatre années d'expérience informatique dans le domaine bancaire, de préférence dans un environnement IBM.

Il vous propose de vous confier rapidement la conception et la mise en place d'importants projets, et de vous intégrer à ses équipes qui utilisent, depuis de nombreuses années, des techniques de pointe.

De réelles possibilités d'évolution personnelle vous seront offertes.

L'annonceur chargé de cette mission vous assure la plus totale discrétion, et s'engage à ne pas communiquer votre candidature aux sociétés dont vous lui aurez communiqué les noms.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 1303 à : **ORGANISATION ET PUBLICITE** - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

S.G.N INGENIERIE – 1 200 personnes, Filiale du Groupe CEA/COGEMA
Spécialisée dans les techniques de pointe (nucléaire - biotechnologie - productique) intervenant en France et à l'Etranger

recherche

Adjoint du responsable ligne de produits bio-industries

Il participera :

– à la définition des technologies à mettre en œuvre, dans le domaine des bioénergies
– à la promotion technico-commerciale en liaison avec la Direction Commerciale
– à la coordination et au suivi des opérations (analyses des besoins, préparation des propositions techniques, suivi des affaires en réalisation).

Cette fonction s'adresse à un Ingénieur de haut niveau, agronome de préférence, présentant 10 ans d'expérience d'Ingénieur d'affaires dans l'Industrie agro-alimentaire.

Le candidat devra être bilingue anglais et mobile (environ 30% de son temps en déplacements FRANCE et ETRANGER).

Adresser CV, photo et prétentions sous référence RLP à :



Direction du Personnel
1 rue des Hérons, Montigny-le-Bretonneux 78184 – Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex



SA DECROIX

1000 personnes - CA 300 Millions de F

REJOINDRE UNE EQUIPE DE JEUNES INGENIEURS DESTINES A DEVENIR NOS FUTURS DIRECTEURS D'EXPLOITATION

C'est l'opportunité que vous offre SA DECROIX au sein de sa division **BTB** spécialisée dans la **LOCATION, l'ENTRETIEN d'ARTICLES TEXTILES** destinés aux industries, au commerce et aux collectivités.

Pour maintenir le rythme de notre expansion nous créons aujourd'hui notre équipe de demain et recrutons un

JEUNE INGENIEUR ou équivalent,

120.000 F +, ambitieux, volontaire, mobile sur le territoire national, attiré par l'animation d'une equipe.

Vous serez dans un premier temps

ADJOINT AU DIRECTEUR d'une de nos exploitations située dans l'OISE

Si **votre objectif** est de faire carrière au sein d'une société dynamique et en pleine expansion adressez-nous votre CV avec photo et prét. ss réf. 500 LM à SA DECROIX
Direction des Relations Humaines -
11, rue Diaz 92100 Boulogne Billancourt





Filiale Groupe Multinational Equipements Automobile
recherche

INSPECTEUR COMMERCIAL EXPORT

Le candidat sera diplômé d'école de commerce ou équivalent et aura une première expérience de la vente de produits industriels proche du secteur automobile de préférence.

Il parlera l'anglais et si possible l'allemand.

Sa mission :
- assurera par ses déplacements et son dynamisme la vente en 2è équipement de nos produits sur une zone géographique qui sera l'Afrique ou l'Europe suivant l'expérience.

Poste basé à Paris.

Le candidat retenu se verra offrir de réelles possibilités d'évolution dans notre groupe.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous Nº 91113 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

VENDRE A L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

150 000 F

Un important laboratoire anglo-saxon, leader mondial dans sa spécialité, recherche un cadre de haut niveau pour promouvoir ses produits intermédiaires pour l'industrie pharmaceutique en France et à l'exportation. Il devra suivre et développer une clientèle de laboratoires, l'assister dans l'utilisation des produits, et aborder le terrain avec un sens du marketing et de la stratégie permettant une réelle éfficacité à long terme.
Le poste basé à Paris ou dans ses environs immédiats implique au moins 60% du temps en déplacements.
Une excellente formation permanente sera assurée au siége européen, en Suisse, auquel le poste est fonctionnellement rattaché.
Nous recherchons un homme jeune et disponible, dipômé d'une grande Ecole de Commerce (ESSEC, ESC,...) ou bien pharmacien ayant acquis une première expérience de quelques années parlant l'Anglais et si possible l'Espagnol.
Nous proposons une carrière évolutive au sein d'une société jeune d'esprit et dynamique dans l'action avec une rémunération variable selon l'expérience et qui avoisinera 150 000F avec en outre une voiture de fonction.
Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Nous vous remercions d'adresser votre c.v. à notre Conseil chargé de ce recrutement sous la référence 6234 M - P.A. 3, quai Kléber 67055 Strasbourg Cedex.

Axial Publicité



Laboratoires Beecham-Sévigné

Nous sommes un des premiers groupes pharmaceutiques mondiaux. En France, nous représentons 600 personnes pour un C.A. de 400 MF. Pour mieux assumer les études et la gestion budgétaire, **nous créons une fonction neuve :**

Analyste fonction personnel

Rattaché(e) au Directeur des Relations Humaines, vous serez chargé(e) de l'établissement des travaux budgétaires (plan à trois ans - budget annuel - révision), du suivi des dépenses et de l'analyse mensuelle des écarts. Vous consoliderez pour la Société (siège + usine + recherche) les études telles que : tableaux de bord, bilan social, simulations diverses. Vous participerez à l'étude et au démarrage d'une gestion informatisée.

Cette fonction de rigueur et de méthode, basée à Paris (quartier Etoile), s'adresse à un jeune diplômé supérieur de gestion, ou à un DUT de personnel avec une première expérience. Une ouverture sur l'outil informatique est nécessaire, la connaissance de l'anglais très souhaitable. Possibilités d'évolution de carrière.

Merci d'adresser votre dossier complet (C.V., lettre manuscrite, photo et salaire souhaité) sous la référence 4/CBB/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Société dynamique dans secteur en expansion, chiffre d'affaires 1 Milliard, recherche deux

Cadres Diplômés

pour son état-major administratif :
- l'un de formation I.U.T.-Ecole-de-Commerce ou équivalent, aura une première expérience et devra avoir le goût des problèmes de droit commercial et de législation du travail ; il sera responsable de la gestion du budget d'un service important.
- l'autre, Ingénieur, (chimiste si possible), recevra des missions ponctuelles.

Lieu de travail PARIS.
Perspectives assurées.

Envoyer lettre et curriculum-vitae en rappelant la référence 24826 sur enveloppe à :
JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

Le Crédit Coopératif

Siège situé à Nanterre - Préfecture
dans le cadre de son développement
recherche

1 REDACTEUR CONTENTIEUX HF

POUR SON DEPARTEMENT JURIDIQUE

Le candidat de formation maitrise en droit privé et ayant de bonnes connaissances pratiques en comptabilité, aura une expérience de 6 à 8 ans acquise au sein d'une banque ou d'un établissement financier dans un service contentieux.

D'autre part, des déplacements en Province de courte durée sont à prévoir.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 3827
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Composants grandes séries pour biens d'équipement grand public

FILIALE FRANÇAISE
(spécialiste au niveau international)
D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL EUROPÉEN,
recherche

NÉGOCIATEUR COMMERCIAL EXPORT (Europe surtout)

250.000 F +

Basé à PARIS, il est personnellement chargé de développer les ventes (par marchés) aux FABRICANTS en Europe (ultérieurement dans d'autres pays industrialisés), de rechercher d'autres composants grandes séries compatibles avec l'outil de production PERFORMANT de la Société.
Interface Clients-Usine en Province

POSTE ÉVOLUTIF
BONNE OPPORTUNITÉ POUR
- un INGÉNIEUR commercial diplômé électromécanicien, parlant ANGLAIS couramment.
- Ayant l'EXPÉRIENCE DE LA VENTE négociée DE COMPOSANTS (grandes séries) A DES FABRICANTS D'APPAREILS (si possible Grand Public).

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 7068 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

RIBER
DIVISION D'INSTRUMENTS S.A.
SPÉCIALISTE MONDIAL EN ÉQUIPEMENTS DE RECHERCHE POUR LA MICRO-ÉLECTRONIQUE ET L'ANALYSE
en très forte expansion sur le marché international (JAPON, USA, URSS...)
recherche

CHEF DE SERVICE
études industrialisation

Directement rattaché au DIRECTEUR TECHNIQUE, il sera chargé avec son équipe de 10 techniciens, d'assurer la liaison entre le service DÉVELOPPEMENT et la FABRICATION. Partant d'une analyse critique des appareils dans leur version prototype (ou de la remise en cause des produits existants), il devra assurer la mise en fabrication en petites séries des éléments micromécaniques et leur intégration dans des systèmes comprenant de la mécanique et de l'électronique. Gestionnaire de son service, il aura le souci d'améliorer les coûts, de respecter les délais et de former ses collaborateurs, notamment à l'utilisation de l'informatique dans la gestion des données techniques.

Ce poste comportant une part importante de relations humaines et de coordination technique et offrant de larges possibilités d'évolution s'adresse à un INGÉNIEUR de formation MINES, ENSTA, CENTRALE, A & M,... ayant quelques années d'expérience acquises dans les services Études ou Méthodes de sociétés utilisant des technologies très avancées (industrie aéronautique, nucléaire, spatiale...), intéressé à la fois par les problèmes de conception et de réalisation. La connaissance de l'ANGLAIS est indispensable, compte tenu du caractère très international de la Société.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2823 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

FUTUR
directeur financier
200/250.000/an

Une SOCIÉTÉ de TRES HAUTE TECHNOLOGIE renforce sa structure et recherche le FUTUR DIRECTEUR FINANCIER qui gérera son développement rapide. La Société qui est dans sa 5e année, a pour actionnaires des Groupes Français de tout premier plan et pour clients de ses travaux, les plus grands groupes internationaux.

Directement rattaché au DIRECTEUR GÉNÉRAL, le responsable de la gestion prendra progressivement la responsabilité des problèmes COMPTABLES, FINANCIERS et de GESTION. Il devra proposer la création de procédures nouvelles, les mettre en œuvre et les animer.

Ce poste exige – outre des compétences professionnelles, financières et de gestion, de bonnes facultés d'adaptation –, et conviendrait à DIPLÔMÉ HEC, ESSEC, ESC (+ si possible DECS), ayant de préférence acquis une bonne pratique des procédures dans un Cabinet d'Audit ANGLO-SAXON ou une ENTREPRISE importante réputée notamment pour la qualité de sa gestion. L'ANGLAIS courant est indispensable.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2825 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Ile de France (PME)

Jeune responsable administratif et comptable

Adjoint à la Direction Générale
230 000 +

Jeune filiale française (75 pers) d'un important groupe anglo-saxon, nous faisons actuellement une belle percée sur le marché français grâce à la qualité et à l'originalité de nos produits. Notre CA de 35 MF nous laisse envisager une progression de 100% d'ici 2 ans tant en France qu'à l'export. Ce développement que nous connaissons déjà nous permet d'accueillir aujourd'hui le bras droit de notre Directeur Général.

Nous comptons sur lui pour prendre en charge la comptabilité générale et analytique, bilan, CE, déclarations fiscales et sociales, trésorerie, relations avec les banques mais aussi pour assurer la mise en place de notre nouveau système de gestion informatisé (comptabilité commerciale, gestion, stocks...).

Il s'agit d'une véritable opportunité pour un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (Sup de Co, Maîtrise Gestion...), complété évidemment par un DECS. Une probante expérience acquise au sein d'une PME dans le domaine comptable vous a permis de maîtriser tous les aspects de cette fonction. Vous souhaitez maintenant élargir cette expérience et participer concrètement aux décisions qui intéressent la vie de l'entreprise. Vos futures relations avec nos partenaires anglo-saxons impliquent une excellente pratique de l'anglais. Ready to join us ?

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel sous réf. M 30403 à Nicole Le Breuilly - TEG - 18, place H. Bergson 75008 PARIS.

division de SYSTEMA

The Executive Group (France) *Management*

DESSEIN

ENSAE, ISUP, DEA mathématiques...,
pour des études financières

L'une de nos filiales, jeune compagnie d'assurances a connu une croissance très rapide en créant des produits d'épargne et de prévoyance originaux et performants.

Elle souhaite renforcer son équipe par un cadre débutant de formation scientifique, statistique ou économique.

Après formation, au sein d'une petite équipe de haute technicité, travaillant avec des outils informatiques appropriés, il participera aux études actuarielles, statistiques, économiques concernant la mise au point de nouveaux produits.

Par son ouverture sur l'ensemble de la société ce poste offre des possibilités d'évolution diversifiées.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre CV photo, sous réf. 159M à Michèle Chiron, Compagnie Bancaire – Service Orientation - Recrutement
5 avenue Kléber – 75791 Paris Cedex 16

compagnie bancaire

SOURCES

Futur chef du personnel

Succursale française d'un groupe d'assurances multinational, nous proposons aux entreprises et aux particuliers des assurances accident et incendie. L'une de nos caractéristiques : notre ouverture à l'innovation ; dans la profession, nous faisons d'ailleurs dans certains domaines figure de pionnier.

Adjoint dans un premier temps du Chef du Personnel et des Relations Humaines, le cadre recherché supervisera une petite unité composée de trois services centrés sur la gestion administrative du personnel : vie des contrats de travail - paye - déclarations - législation sociale - statistiques - gestion informatisée.

Le responsable des Relations Humaines en place devant partir à la retraite sous 3 ans, vous prendrez, progressivement en charge l'ensemble de la fonction : gestion budgétaire du personnel - gestion des carrières - relations avec les partenaires sociaux - recrutement... ; ceci dans un esprit de concertation et avec la recherche de l'adhésion des collaborateurs.

Votre formation supérieure (Ecole de gestion - maîtrise droit...) et votre expérience de généraliste de la fonction personnel ou de spécialiste de la gestion administrative du personnel font de vous l'homme que nous souhaitons intégrer. Une expérience du secteur tertiaire serait un atout supplémentaire.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (*lettre, CV, photo, prétentions*) ; *réponse et discrétion.* Merci d'écrire sous référence 6918M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

IEP INTERNATIONAL

Nous sommes une société d'ingénierie de logiciel en pleine expansion de 70 personnes.

Nous avons conçu le premier atelier logiciel français SOFTPEN.

Nous intervenons sur des projets d'ingénierie en téléphonie, avionique, contrôle de processus.

Nous recherchons, pour ces projets, des ingénieurs (2 à 4 ans d'expérience des systèmes temps réel) désireux de mettre en pratique les méthodes avancées de développement de logiciels.

Adressez votre candidature et prétentions, sous réf. M86 B à :
I.P.I. - 26, rue du Renard
75004 Paris.





GENERAL ELECTRIC
U.S.A.
AUTOMATISMES INDUSTRIELS ET ENGINEERING

Responsable des Ventes :

Vente de produits et services industriels : l'affaire d'un solide technicien, d'un habile responsable des ventes.

Certains de nos systèmes entrent dans le cadre de l'automatisation des procédures d'usinage, de fabrication, conditionnement, contrôle... Tous font appel à l'électronique et l'informatique. Les «placer» dans les entreprises industrielles de toutes tailles, requiert, vous vous en doutez, autant de compétences techniques éprouvées qu'une habile démarche commerciale. Vous êtes l'homme de la situation si, doté d'une formation en électromécanique, électronique, informatique ou automatisme vous avez prouvé - notamment au cours de quelques années d'expérience dans la vente de produits comparables - que vous n'en demeuriez pas moins fin négociateur.

Dans nos structures, vous définirez activement le marketing des produits et des services. A 35 ans environ, vous restez très ouvert aux nouvelles technologies et avez acquis la maturité nécessaire à l'encadrement d'une équipe de vendeurs. Ce poste de responsable commercial suppose une grande disponibilité, exige une bonne pratique de l'anglais et est appelé à une belle évolution, à l'intérieur du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, et niveau de rémunération souhaitée) à Ph. HUGON - Direction du Personnel - GENERAL ELECTRIC (GETSCO) 42, Avenue Montaigne 75008 Paris.

Dessein

GUERBET

Groupe Pharmaceutique Français, en expansion régulière, 250 MF de CA, 500 personnes, renforce le service **METHODES** de sa filiale chimique et recherche :

UN INGENIEUR CHIMISTE H/F

Avec l'assistance d'un technicien, il prendra la responsabilité complète des méthodes pour nos produits huileux : optimisation des procédés (recherche du meilleur rapport coût-qualité) et étude des incidents de fabrication (causes et remèdes) dans un souci constant d'Amélioration de la Sécurité et des Conditions de Travail.

Il aura par ailleurs la charge de la rédaction et / ou de la mise en forme des procédures d'application des modes opératoires, pour la totalité de nos produits.

Cette fonction permettra à un ingénieur chimiste débutant ou possédant quelques années d'expérience, de développer ses connaissances techniques, de renforcer ses qualités d'organisation et de rigueur, et d'acquérir des compétences dans le domaine des relations humaines.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé + photo sous réf. PC 28384, à :



guerbet s.a.
BP N° 15,
93601 AULNAY SOUS BOIS Cédex.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

Etablissement Public
à caractère industriel et commercial

recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE CONFIRMÉ

(X, PONTS-ET-CHAUSSÉES, MINES, CENTRALE...)

pour effectuer des recherches et des études dans le domaine de la THERMIQUE DU BATIMENT avec comme thème principal l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les systèmes du chauffage.

Envoyer C.V., prétentions, à :
STATION DE RECHERCHE DE MARNE-LA-VALLÉE

Service Conception thermique des Bâtiments et des Equipements,
84, avenue Jean-Jaurès, CHAMPS-SUR-MARNE
77421 MARNE-LA-VALLÉE, Cedex 2.

UN GROUPE BANCAIRE SPECIALISE DANS LES CREDITS AUX PARTICULIERS
offre à de

jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur
débutants (IEP, Sciences Eco., Droit, ...) H/F

de participer activement à son développement.

Les candidats libérés des O.M. devront faire preuve:
- d'une grande motivation commerciale,
- de larges facilités d'adaptation,
- d'une réelle mobilité résidentielle.

Au terme d'un stage complet, ils pourront se voir offrir des postes à responsabilités au sein des agences du groupe.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 6591 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



recherche pour ses activités

TELECOMMUNICATIONS ET AUTOMATISMES

INGENIEURS CONFIRMES ET DEBUTANTS

POUR ETUDES DE LABORATOIRE ET GESTION DE PROJETS

Adresser C.V. à Société AETA
12, rue des Frères Caudron
B.P. 34 - 78142 Vélizy Cedex

ATARI



C'est l'opportunité que nous proposons à :

2 Ingénieurs logiciels

Jeunes diplômés Sup. Elec, MIAGE ou équivalent, vous savez programmer en Assembleur, vous parlez anglais et vous souhaitez participer à la réalisation de programmes éducatifs ou de jeux pour micro-ordinateurs. (Réf. 4003/A/LM)

Ingénieur support

De formation équivalente, connaissant l'anglais technique, vous interviendrez comme conseil interne ou externe en assistance aux clients sur tous les problèmes de fonctionnement d'un micro ou de leurs logiciels de base. (Réf. 4003/B/LM)

Nous rejoindre aujourd'hui, c'est participer en France au très important développement d'Atari, leader mondial de l'informatique domestique.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prét à notre Conseil, sous la réf choisie.

Ressources & Développement
6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS

MEDIA BA AFCOREM

Filiale (300 personnes) d'un très important Groupe Industriel International (8000 personnes) exerçant son activité dans un domaine très spécialisé (métallurgie fine métaux non ferreux) recherche

Ingénieur ou Doctorat 3ème cycle (domaine chimie)

Adjoint responsable laboratoire d'analyse

Expérience de 2 - 3 ans en laboratoire souhaitée.

A terme ce poste peut ouvrir à d'autres fonctions dans notre groupe.

Anglais lu indispensable, courant souhaité.

Immédiate banlieue Sud.



nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.

4, rue Amiral Courbet 75116 Paris s/réf. 90871

De l'informatique terrain au marketing produit

Votre expérience de la mise en place d'applications scientifiques, complétée si possible par la vente de systèmes graphiques, vous a préparé à maitriser la vie d'un produit.

Rejoignez au sein de notre organisation commerciale en France, nos équipes marketing produit et prenez en main avec elles : la connaissance des marchés, l'analyse des besoins clients et la définition des produits adaptés, mais aussi le support des forces de ventes, du lancement promotionnel au renouvellement du produit. Vous êtes au cœur du *développement de la Société : un rôle-clé pour* assurer le vôtre, au service des technologies de pointe en informatique.

Ecrivez au Service du Personnel
Zone Industrielle des Petites Haies, 1 rue Jean Lemoine - 94015 Créteil



SOURCES

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL

recherche un

cadre fiscaliste

de préférence diplômé de l'Ecole Nationale des Impôts ayant de 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine de la fiscalité.

Pour le Département fiscal de sa Direction Financière au Siège Social parisien du groupe.

Au sein d'une équipe, il traitera de toutes les questions fiscales françaises concernant les Sociétés du Groupe en matière d'impôts directs, de taxes et d'impôts locaux.

Il assurera les contacts nécessaires avec les responsables des établissements du groupe et les services fiscaux locaux pour assurer la gestion de ces impôts.

Adresser lettre manuscrite avec CV et photo sous référence 90824 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL MULTINATIONAL

SA DIRECTION DE LA COMMUNICATION
(Banlieue Ouest PARIS)
recrute un

Journaliste Technicien REDACTEUR EN CHEF

DOUBLE FONCTION

- **de REDACTEUR EN CHEF: il proposera une politique globale et dynamique de revues et publications d'information pour la clientèle, la mettra en œuvre et en assurera la réalisation matérielle (rédaction, mise en page, édition).**
- ***de CHARGE DES RELATIONS PRESSE*: Préparation d'interviews, de communiqués, dossiers et conférence de presse,...**

POSTE PASSIONNANT
MAIS 3 CONDITIONS INDISPENSABLES

- **INGENIEUR diplômé**
- **Connaissance des AUTOMATISMES INDUSTRIELS dans les technologies ELECTROMECANIQUES et ELECTROTECHNIQUES**
- **être JOURNALISTE ou rédacteur technique régulier**

S.C. vous garantit une DISCRETION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 7086

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Une des premières sociétés françaises
d'Ingénierie Nucléaire
implantée en Région SUD PARIS
recherche

Ingénieur d'études (Mécanicien nucléaire)

pour projets d'installations d'usines et de laboratoires (assainissement radioactif - déchets).
environ 30 ans.
Quelques années d'expérience dans société d'ingénierie en nucléaire (cellules blindées, téléopérations, radioprotection et sûreté).
Anglais courant.

Adresser CV, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 91176 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



QUAKER FRANCE

QUAKER FRANCE est la filiale française d'un important groupe agro-alimentaire américain.
Nous fabriquons et commercialisons les céréales pour petit déjeuner **QUAKER** et les aliments pour chiens et chats **FIDO** et **FIDELE**.
Notre CA est de 950 millions de Frs et notre croissance de 20 % par an.

une carrière évolutive pour un ingénieur style arts & métiers

Nous vous proposons dans un premier temps (3 ou 4 ans) de prendre la responsabilité du **SERVICE ENTRETIEN** de notre usine de Veauche près de Saint-Etienne, unité de production très moderne inaugurée récemment. Rattaché au Directeur de l'usine, vous disposerez d'une grande capacité d'initiative pour prendre des responsabilités dans tous les domaines techniques (principalement automatismes, entretien des bâtiments, problèmes de chauffe) et vous animerez une équipe de 20 professionnels.

Vous êtes passionné par la technique et vous avez acquis sur le terrain une première expérience d'au moins deux ans, si possible dans l'industrie alimentaire. Pour progresser dans le groupe, il est indispensable de parler anglais ou du moins d'avoir des notions suffisantes pour être perfectionnées.

Nous avons chargé notre conseil, la **CORT**, de prendre les premiers contacts.



Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer votre curriculum-vitae + photo en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 2985 M - **CORT** - 65, avenue Kleber - 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

---

multiconsult RECRUTEMENT

Société de Transports Européenne, en forte expansion.
recherche pour la proche banlieue parisienne

son Directeur Administratif

Directement rattaché au Directeur Général, le candidat retenu agé d'environ 35 ans, possèdera une formation supérieure en gestion et sera responsable de la gestion du personnel, des problèmes juridiques et de l'informatique (déjà en place). Il supervisera aussi le service comptable et financier et devra savoir communiquer en anglais.

Le succès dans cette fonction implique un tempérament de véritable manager et d'excellentes capacités relationnelles.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo sous réf. 8432 à F. Chemarin
MULTICONSULT RECRUTEMENT
83, avenue Marceau - 75116 PARIS

BANQUE DE CREDIT A MOYEN ET LONG TERME PARIS
recherche

SPECIALISTE DE COMMUNICATION ECRITE HF

Ce cadre aura pour fonction :
— la rédaction d'articles, communiqués de presse, brochures et tous documents de l'établissement à usage externe.

Le (la) candidat (e) présentera :
— une formation économique supérieure complétée par une spécialisation dans le domaine de la communication ainsi qu'une première expérience professionnelle de communication écrite.

Envoyer C.V., prétentions, s / réf. 3497 à *PIERRE LICHAU S.A., BP 220.*
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



Avec 22 000 collaborateurs répartis dans le monde entier et un CA de 1 milliard de dollars en 1983, Intel est un leader sur le marché des micro-processeurs et des systèmes micro-ordinateurs. Intel Europe représente 30 % du CA de Intel Corporation et Intel France est le siège de la région Sud-Europe (France, Espagne).

Dans le cadre de l'expansion rapide du département de la maintenance, nous recherchons

UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE

EXPERIMENTE **PARIS**

BTS/DUT avec 3 ans d'expérience dans la maintenance de systèmes informatiques sur produits INTEL ou similaire. Grande disponibilité pour déplacements fréquents de courte durée sur l'ensemble de la France.

Bonne connaissance de l'anglais.
Rémunération motivante et voiture de fonction.

Merci d'adresser CV et photo à INTEL Corporation, Direction du Personnel, 5 place de la Balance, Silic 243, 94528 Rungis Cédex.
(sous réf. 273).

média-system

ELECMA

division électronique de la SNECMA

recherche un

AGENT TECHNIQUE INFORMATICIEN

niveau V/1 ou V/2

Outre de solides connaissances en informatique, il aura une expérience de 2 à 3 années de la programmation des microprocesseurs MOTOROLA 68000 en langage assembleur et connaîtra si possible *le langage PASCAL.*

Ce poste nécessite le goût du travail en équipe, de bonnes facultés d'analyse et de synthèse et le sens de la communication.



Merci d'adresser lettre, CV avec photo et prétentions sous référence 104 à SNECMA
B.P. 305 - 92156 SURESNES CEDEX

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Pour assurer des développements :
- CAO.
- LOGICIEL DE BASE.
- LOGICIEL D'APPLICATION.
- TRANSMISSION.

Ecrire ou téléphoner au :
78-80, avenue Gallieni
Tour Gallieni 1
93174 BAGNOLET CEDEX
360-13-54 55 56.

Sté vente par correspondance rech. J.H. ou J.F. licencié (e) sciences éco. ou équivalent

POUR ANALYSE STATISTIQUES PRÉVISION DES VENTES

1 à 2 ans expér. appréciés débutant (e) accepté (e).
Ecrire M. Guimaron av. photo, C.V. + prétentions, 44, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS.

Nous sommes un important ensemblier français, leader sur le marché des hôpitaux et en fort développement à l'étranger.

Nous recherchons un

ACHETEUR matériel médical

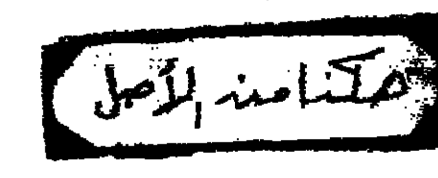
DE HAUT NIVEAU

pour la recherche de fournisseurs internationaux, les négociations, la passation et le suivi des commandes de matériel médical sophistiqué dans le cadre d'importants contrats clés en mains pour l'exportation.

De plus, ce collaborateur devra être capable de créer et développer un service achats matériel médical dans le cadre de la forte expansion en cours.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel confirmé des achats de matériel médical.

Merci d'envoyer CV détaillé, photo, rémunération actuelle et souhaitée, sous réf. ACH 3.8 à COFAP 40, rue de Chabrol - 75010 Paris.
Confidentialité assurée.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ingénieurs logiciel

COFRAMI est une SSCI spécialisée dans le conseil, la conception et la réalisation de logiciels de base et d'applications temps réel sur mini ordinateurs et microprocesseurs. Nous recherchons des ingénieurs logiciel de formation grandes écoles ayant 1 à 4 ans d'expérience pour prendre en charge des interventions variées auprès de grandes sociétés industrielles.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence LM 57 à

COFRAMI

5, rue Vernet 75008 PARIS

L'agence d'un important organisme public recherche le

RESPONSABLE (HF) DE LA GESTION DU PERSONNEL

100.000 F

Pour assurer la création de ce poste, il est nécessaire que le candidat retenu soit diplômé de l'enseignement supérieur (licence, ESSEC...) et ait 3 ans minimum d'expérience dans la fonction personnel.

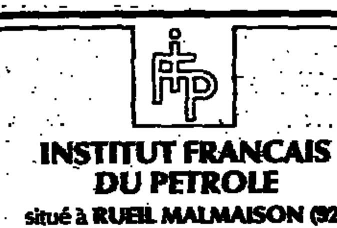
Votre mission :

- élaboration du plan des effectifs (100 personnes),
- choix des recrutements,
- suivi de l'évolution des carrières,
- gestion administrative des dossiers du personnel,
- maintenance de la logistique.

Une équipe de 3 personnes vous assistera dans cette fonction.

Si vous pensez avoir le goût des contacts humains et un esprit rigoureux et méthodique, envoyez votre dossier de candidature, sous réf. 77434-LM, à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

situé à RUEIL MALMAISON (92) recherche

TECHNICIEN DOCUMENTALISTE H/F

Sont demandées :
- de bonnes connaissances scientifiques de base, en particulier en CHIMIE (niveau DEUG ou U.V. du CNAM)
- une très solide connaissance des techniques documentaires associée à du goût et des dispositions pour les métiers de l'information.
- une bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire sous réf. 90865 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

— BANQUE DE CREDIT A MOYEN ET LONG TERME PARIS recherche

CHARGE D'ETUDES COMMERCIALES HF

Ce cadre aura pour fonction :
— la réalisation de sondages, d'études Marketing et d'études d'images.

Le (la) candidat (e) présentera une formation économique ou commerciale à option Marketing ainsi qu'une première expérience acquise auprès d'un cabinet d'études de marchés.

Envoyer C.V., prétentions, s / réf. 3498 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

GRAND GROUPE INDUSTRIEL recherche pour une de ses filiales spécialisée dans la sous-traitance aéronautique et électronique un

INGENIEUR CONFIRME

ARTS et METIERS, SUP AERO

Ayant quelques années d'expérience en industrie aéronautique. Anglais apprécié. Lieu de travail : Sud-Ouest.

Ecrire avec CV et photo s/réf. 91082 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

Société américaine banlieue Sud de Paris leader dans son secteur crée le poste de

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

NOUS EXIGEONS :
— anglais parfaitement courant (l'anglais sera la langue de travail),
— 30 ans minimum,
— position cadre,
— ayant déjà commandé du personnel,
— ayant déjà occupé poste similaire,
— ayant déjà travaillé dans multinationale,
— habitué aux contacts clients de haut niveau,
— connaissant l'informatique en tant qu'utilisateur,
— sens de l'organisation, de la communication,
— responsable et décideur.

NOUS OFFRONS :
— poste stable dans industrie en pleine expansion,
— responsabilité et initiative,
— évolution de carrière,
— ambiance de travail international.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions s / réf. 8747 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra

---

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE BATIMENT-T.P.

QUARTIER ÉTOILE

FOURNISSANT SYSTÈMES MICRO ET MINI-ORDINATEURS CLÉS EN MAIN (Notamment HP et IBM Pc-XT)

recherche

1°) Pour : VENTE LOGICIELS ET SYSTÈMES

INGÉNIEUR COMMERCIAL

2°) Pour développements installation et après-vente

INGÉNIEUR STRUCTURES

ÉLÉMENTS FINIS

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

MS/DOS (C ET BASIC) ayant si possible expérience logiciels, comptabilité-gestion

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en PRÉCISANT BIEN LE POSTE CHOISI à M. COURVOISIER CACT Service du Personnel 6/14, rue La Pérouse 75784 PARIS Cedex 16.

Importante Sté GENTILLY recherche

4 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Pour rédaction notices techniques. Ecrire INF 5, Mme STEINER, 23, rue de la Pépinière, 8°.

RECHERCHE

TECHNICIENS BTS

Pour usine de NANTERRE
1) expérience analogique.
2) 1 expérience micro-processeur.

Adresser C.V. et prétentions à N° 08248 AMEP, P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

LE CLAP

recherche pour Ile-de-France

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

A TEMPS PLEIN

Assurer la formation des moniteurs d'alphabétisation et participer au travail de production pédagogique. Exp. de la formation de formateurs et de l'enseignement d'une langue. Conn. vie associative et immigration.

Envoyer candidature avec C.V. AVANT LE 10/04/84 au CLAP, Ile-de-France 8, av. de Choisy, Tour Rimini 75643 PARIS Cedex 13.

Berana Formation logos Paris recrute

DES PROFESSEURS D'ANGLAIS

Avec 3 ans d'expérience et étant de langue maternelle anglaise ou américaine. Pour formation de haut niveau. Poste plein temps, temps partiel

Prière tél. 776-27-62 pour r.-v.

URGENT ORGANISME SOCIAL recherche

1 RESPONSABLE

Pour service PRESTATIONS (Contrat, Groupe de rente, survie et mutuelle)

Formation et expérience en assurance collective, en animation et en comptabilité demandées.

Avantages sociaux : Convention collective.

Envoyer C.V. et photo et préciser votre n° de tél. UNAPEI 15, rue Coysevox, 75018 PARIS.

Recherchons

AGENT ADMINISTRATIF

possédant expérience dactylographique et connaissances petite comptabilité.

salaire brut : 5.570 F X 14 mois, 38 heures. Avantages sociaux. Ecrire avec C.V. avant le 28 mars au COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT AIR FRANCE ORLY SUD N° 323, 94544 ORLY AÉROGARES CEDEX.

ETRI

Leader mondial dans sa spécialité recrute pour son SERVICE COMMERCIAL FRANCE

TECHNICO-COMMERCIAL SÉDENTAIRE

BTS ÉLECTROMÉCANIQUE ou ÉLECTROTECHNIQUE 2/3 ans expér. industrielle

Lieu de travail : M° PONT DE NEUILLY

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à : ETRI 8, rue Boutard 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Laboratoire de recherche recrute sur Poste C.N.R.S. 2B

TECHNICIEN

Titulaire d'un Bac technique + BTS ou DUT de construction mécanique dégagé O.M., quelques années d'expérience souhaitées en technique du vide.

Ecrire avec C.V. à M. P. Marin, Accélérateur Linéaire, bât. 209, 91405 ORSAY.

INGENIEUR
L'AVENIR DEVANT SOI

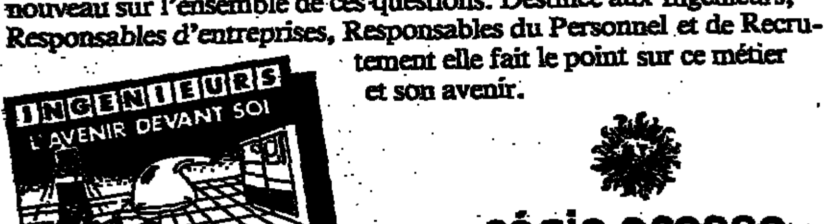
Malgré une conjoncture morose, les perspectives de recrutement pour les ingénieurs demeurent favorables en ce début d'année 1984.

Face à une stabilisation du nombre d'ingénieurs diplomés par les Grandes Ecoles, qui plafonne depuis 2 ans à 10.500 par an, de nouveaux modes de recrutement ne vont-ils pas apparaître? Quelle est la part prise par l'approche directe?

Quels sont les postes de direction d'entreprises industrielles détenus par les ingénieurs?

Les entreprises du "tertiaire" s'ouvrent aujourd'hui davantage aux ingénieurs, mais quelles autres structures et autres fonctions vont s'offrir plus largement à eux?

Une enquête réalisée par Régie-Presse le Monde apporte un éclairage nouveau sur l'ensemble de ces questions. Destinée aux Ingénieurs, Responsables d'entreprises, Responsables du Personnel et de Recrutement elle fait le point sur ce métier et son avenir.





régie presse

Le Monde

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite, de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie Presse Ing. 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

---

secrétaires secrétaires

L'assistante du Président

Nous sommes conseils de la Direction Générale, spécialistes de la gestion des ressources humaines sur un plan international. La secrétaire du Président l'assiste, bien entendu, dans son rôle de consultant. Mais aussi, dans cette petite équipe de haut niveau, elle sait et fait tout (sauf la comptabilité). Secrétariat, relations extérieures, immobilier, assurances, etc...

De l'autonomie, de la présence, du standing, l'anglais fluent. Sens de la confidentialité, aisance dans les contacts. Paris 8ème.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 142 314 M.

Sirca

64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

formation professionnelle

bte

Une carrière dans L'AUTOMATIQUE - LA ROBOTIQUE
Le groupe BTE va former des

CHEFS DE PROJETS EN AUTOMATIQUE-ROBOTIQUE

Stage agréé par le Ministère de l'Industrie. Durée : 16 semaines. dont travaux pratiques sur automates programmables - Micro-processeur - Asservissements. Stage en entreprise.

Niveau requis : BAC + 2 et expérience professionnelle dans des domaines techniques (mécanique - électronique - électromécanique - etc ...).

Adresser votre CV à BTE - Stages ROBOTIQUES - 72, rue Jean Bonal 92250 LA GARENNE COLOMBES - Tél. 780.72.65

---

bte

Une carrière dans la C.A.O. - D.A.O.
Le groupe BTE va former des

PERSONNELS DE BUREAUX D'ETUDES SPECIALISES EN D.A.O. - C.A.O.

Stage agréé par le Ministère de l'Industrie - Durée : 24 semaines. avec travaux pratiques sur différents systèmes. Stage en entreprise.

Niveau requis : BAC + 2 et expérience professionnelle dans des domaines Bureau d'Etudes et Méthodes (Bâtiment - Constructions mécaniques - Bureaux d'études électronique - électromécanique - etc ...).

Adresser votre CV à BTE - Stages CAO - DAO - 72, rue Jean Bonal 92250 LA GARENNE COLOMBES - Tél. 780.72.65

Formation professionnelle au CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

- **ANALYSTES - PROGRAMMEURS**
- **PREPARATION AU BTS**

205-24-63/241-83-83.

Professionnels hautement qualifiés, devenez autonomes dans la pratique de l'informatique grâce à une formation de 240 heures

organisée par l'ÉDUCATION NATIONALE (formation adultes) 60, avenue Didier à LA VARENNE, 94210

Ce stage s'adresse aux personnes titulaires d'un bac (ou niveau) + 2 années d'études supérieures + 2 années d'expérience professionnelle.

Renseignements et inscription : 889-63-20 C.F.I. de 9 h à 12 h. Mme ZEILER ou Mme LAVAUX à l'exclusion de la semaine du 9 au 13 avril 1984.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B. P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B. P. 402.09 PARIS.

Etudiant médecine préparant internat C (oct. 84) recherche correspondant pour échange. G.C.M. tél. (92) 79-00-25.

Le Japon, nous y serons du 1er au 15 avril, étudiants commerce et journalisme, cherchons études de marché, prospections, promotions compactes... Contactez-nous au 622-51-66/04-52.

traduction demande

INGÉNIEUR TÉLÉCOM. effectuerait traductions techniques, allemand - anglais (Télécom., informatique électronique) Téléphone : 702-13-83.

Sociologue taperait tous manuscrits, trav. rapide, soigné trad. esp. franç. 341-18-09.

cours et leçons

MATH. PHYSIQUE

VACANCES DE PAQUES Stage intensif du 2 au 7 ou du 9 au 14 avril

MATH. CONTACT

16, rue du Mail, 75002 Paris.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

VEND COUPÉ MERCEDES 250 C.E. ÉTAT EXCEPTIONNEL 40.000 F

TÉL : 434-47-23 ou 009-38-45.

divers

BMW SÉRIE 3-5-7

83 et 84 peu roulé garantie Auto Paris XV, 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

Un véhicule immatriculé C.D. Peugeot 304 DOI, année 1976, 150.000 km, à valoir sur véhicule modèle Peugeot 505 SR break, année 1984. Les propositions en trois exemplaires doivent être adressées à l'AMBASSADE DU BRÉSIL 34, cours Albert-1er, 75008 Paris. Délai 2 semaines. Rens. T. 225-92-50. P 34.

DEMANDES D'EMPLOIS

Chefs d'entreprise, Directeurs Généraux, si vous recherchez dans le cadre de l'évolution ou de la restructuration de votre entreprise, un

DIRECTEUR COMMERCIAL

qui, à 43 ans, a fait ses preuves en créant, implantant et développant un réseau de vendeurs (statut VRP exclusif) mais aussi en définissant **une véritable politique commerciale.**

Pour un premier entretien, veuillez écrire s/réf. 48600 à **Projets** 12 rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.

Attaché de direction, banque d'affaires, respons. ccial, ch. poste secteur produits de luxe. Ecrire sous le n° T 044.909 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 26 ans, expérience hôtesse TF 1 angl., italien, recherche emploi agence de voyages ou d'hôtesse sociétés, salons. Téléphone : 682-04-44.

Journaliste 31 ans, 5 ans d'expérience (information social, société et culture) disponible rapidement, étudierait toutes formes de collaboration, presse écrite, parlée ou audiovisuelle. Tél. 280-05-39.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR Niveau licence (génie phys.) Basic, Pascal (CPM, MPM) assembleur intel. Notion I.B.M./34, Vax 11/750. Ecr. s/n° 3098 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

UNE FEMME SORT DES CHIFFRES ! J.F., 6 ans exp. comptabilité et emplois à l'étranger (USA) rech. poste secrétariat et contact clientèle. Retrouvez son dynamisme au 878-10-37.

AGENT DÉCLARANT EN DOUANES QUALIFIÉ, 35 ans, 14 ans expérience. Connaissance import-export, anglais, allemand. Ch. poste de préférence chez importateur ou exportateur région Ouest. Ecr. s/n° 6.605 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 44 ans, analyste-programmeur, 16 ans chez construct., sér. réf., cadre ch. emplois simil. ou technico. comm., étudie ttes propos. serv. M. BERTRAND, 26, bd du Grand-Ru, 95590 PRESLES. Tél. : 034-21-24.

Télexiste quadrilingue anglais, allemand, français, hollandais, hautement qualifié, cherche poste st. 7.000 F sur 13 m. 1/2. Tél. : 797-98-30, ap. 15 h.

REVISEUR CSJF niv. CSRC expérience 8 ans cabinet, ch. poste chez CC ou EC PARIS accepte travail temporaire. Ecr. s/n° 3.087 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMERCIAL

- Homme de terrain, Tunisien, 39 ans ;
- Etudes Sup. psycho. ;
- Plus de 10 ans de commerce international ;
- Anglais, arabe, italien ;
- Responsable, dynamique, mobile, accrocheur, disponible, cherche poste COMMERCIAL pour VENDRE produits et/ou services FRANCE et/ou EXPORT

Téléphone : (1) 790-83-78 Chozien, 7, rue des Champs, 92600 ASNIERES-S/SEINE

J.H. 25 ans, diplômé IEP Bordeaux. DEA Gouvernement local, préparation Doct. 3e cycle, étudierait toutes propositions d'emploi, (préférence PARIS). Téléphone : (16) 53-96-07-14.

J.F. 26 a., trilingue angl. allemand, études supérieures expérience 4 a. en France et Allemagne recherche poste responsabilités et initiatives, branche commerciale comportant éventuellement déplacements. Expérience acquise dans le domaine des Arts Graphiques et de la promotion. Téléphone : h.b. 553-76-20.

J.F. 22 ans, secrétaire sténodactylo niveau B.T.S. recherche place intéressante sur Paris. Ecr. s/n° 6.603 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

travail à domicile

Dactylo, secrétariat à domicile correction textes, rewriting. Tél. : 287-29-18.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

Immobilier d'entreprise et commercial — Immobilier d'entreprise et commercial

appartements ventes

3e arrdt

Grds appts, grds volumes
HOTEL DE TALLARD
sur place, 78, rue des Archives 14 à 19 h. 274-16-92 ou le matin, 502-13-43.

4e arrdt

BEAUBOURG
DS IMMEUBLE RÉNOVÉ, ASC. BEAUX STUDIOS ET 2 PIÈCES. RESTAURATION QUALITÉ. GARBI - 567-22-88.

Métro SAINT-PAUL
ATELIER rez-de-ch. s/cour, 100 m², clair. 272-40-19.

5e arrdt

Mº JUSSIEU
bon imm., 2e ét., balc., soleil, liv. dble, 2 chbres + 1 petite pièce, entrée, cuisine, bains, agréablement aménagé, chauf. central individuel.
12, RUE CARDINAL-LEMOINE mardi, mercredi 14 à 17 h.

GAY-LUSSAC récent stand.
beau studio cft, terrasse. 400.000 F - Tél. 325-97-16.

R. BUFFON, Imm. 17e, style « home anglais », séduisant, pied-à-terre. Cheminée. 45 m². Px 495.000 F. T. 706-31-13.

MAUBERT
3 p. duplex + chbre à réunir 2 terrasses. 980.000 F. LERMS - 535-14-40.

Censier, studio tt cft, refait neuf, soleil, poutres. 633-44-00/(35) 90-27-06.

MONGE/MAUBERT
2 PIÈCES
GRAND CONFORT, GRAND STANDING, ÉTAGE ÉLEVÉ. GARBI - 567-22-88.

6e arrdt

PL. ST-GERMAIN-DES-PRÉS Living d'angle, 2 chbres. Px élevé. Tél. : 320-32-71.

115 m² Caractère, 354-42-70.
PROXIMITÉ SEINE
Etage élevé, asc., travaux.

Métro VAVIN
Imm. récent tt cft, parking, séjour, 1 chambre, cuisine, bains, soleil, agréablement aménagé.
16, RUE DELAMBRE
mardi, mercredi, 14 h à 17 h.

7e arrdt

MÉTRO BAC - SUR JARDIN ET BELLE COUR, 4e ÉT. SANS ASC., 3-4 P. 85 m². TERR. 15 m². 633-08-11.

BRETEUIL SUR AV./120 m². Prix élevé, justifié. Ag. s'abst. Ecrire sous le nº T 044.908 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

9e arrdt

ST-GEORGES, GD 2 PIÈCES, cuis., bains, BON PLAN. 350.000 F. 526-99-04.

ST-GEORGES, 4 P., 96 m², cft, 2e, sans asc., plafonds 3,15 m. Imm. anc. ALGRAIN. 285-00-59.

RUE LE PELETIER
Angle Victoire dans imm. pierre de taille en rénov., 6 p., tt confort, 146 m². 282-03-50.

14e arrdt

Métro PERNETY, 3e étage BEL APPT 3 pièces, 60 m². 575.000 F. Tél. 589-49-34.

15e arrdt

CONVENTION
5, RUE FOURCADE
de bel imm. 2 p., coin cuisine, tt cft, 32 m², exceptionnel. 320.000 F, visite s/place de 13 h à 16 h. 206-15-30.

MIRABEAU
4 P., + serv. soleil, état impecc. 1.200.000 F BRANCION. S.A.R.L. 575-73-94.

MAISON PARTICULIÈRE
calme avec jardinet parfait état, 300 m²
SERGE KAYSER 329-60-60.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GRAND STANDING
2 ET 3 PIÈCES
2 P. à partir ...... 709.400 F
3 P. à partir ...... 948.900 F
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert :
— Mercredi et vendredi, 14 heures à 19 heures ;
— Samedi, 10 h 30-13 h 30.
Tél. : 575-62-78.

16e arrdt

AUTEUIL
Pptaire vd dans immeuble pierre de taille, restauration de qualité, appts occupés 2, 3, 4, 5 pièces et possibilité duplex.
R C I - 758-12-21.

17e arrdt

Mº PEREIRE GRAND 2 PIECES TT CONFORT GD STANDING Tél. : 526-99-04.

BATIGNOLLES
IMMEUBLE NEUF STANDING SUR PLACE CLASSÉE DOCTEUR-FÉLIX-LOBLIGEOIS
Studio, 2, 3, 3/4 P.
T.l.jrs 14/18 h. 226-26-60. 65, rue des Batignolles.

WAGRAM/VILLIERS 354-42-70
300 m² GD STANDING

18e arrdt

ORDENER (PRÈS)
SÉJOUR + CHBRE tt cft + TERRASSE. Bel imm., asc. Prix 360.000 F - 252-94-94. 504-61-63.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS de STANDING
STUD., 2, 3 P., PARK.
Studio à partir de 322.500 F
2 P. à partir de 451.000 F
3 P. à partir de 680.500 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P. PRÊT CONVENTIONNÉ A 646.870 F
BUREAU DE VENTE
MARDI - JEUDI - SAMEDI de 14 h à 19 h.
Tél. : 575-62-78.

20e arrdt

A. DUMAS, 4 p., 95 m², 9e ét., asc., loggia, 15 m², imm. 74, gd cft, reprise prêt 285.000 F. 12 % sur 15 ans. ALGRAIN. 285-00-59.

78-Yvelines

VERSAILLES RD. prestigieux hôtel partic. Second Empire. 11 p. divisibles en 2 appts. Prix justifié. Exclusivité MAT IMMOBILIER 953-22-27.

VERSAILLES
GLAGNY-GLATIGNY
Dans imm. stand. pierre de t. APPT 5 P., cuis. aménagée, rez de jard., jard. privatif 90 m², calme, SOLEIL, cave, park. sous-sol. PRIX 1.350.000 F PETRARQUE - 553-60-00.

92 Hauts-de-Seine

Près PONT DE SURESNES
VUE SUR BOIS
PANORAMA SUR PARIS
étage élevé, petite résidence SUPERBE 83 m² + TERRASSE 45 m², gd confort, 2 bains, 2 garages. 900.000 F. VERNEL 526-01-50.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ, gd 3 p., balcon, vue dégagée, pierre de taille, récent, 600.000 F - 347-57-07.

NOGENT-SUR-MARNE
PROXIMITÉ IMMÉDIATE BOIS ET RER
TRÈS BEAU 3 PCES, 74 m² + balcon + garage
ÉTAT EXCEPT., soleil
TRÈS BELLE AFFAIRE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

NOGENT-SUR-MARNE
S/BOIS VINCENNES
RER à proximité. SÉJOUR 3/4 CHAMBRES, 150 m². + terrasse 125 m²
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

Province

OUISTREHAM (14) à 100 m plage : BEL APPT. tt cft, 55 m² + loggia + grenier amén. Px 350.000 F. T (1) 705-45-55.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
rech. pour DIPLOMATES
Appts 150 à 250 m²
ACHAT OU LOCATION
Rive Gauche, 8e, 16e, Neuilly. 624-93-33.

Ach. appart. 3 p. princ. Paris (préf. 3e, 4e, 7e, 10e, 18e) clair. avec ou sans travaux. Ecr. s/nº 6606 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Recherche 1 à 3 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

Rech. urgent 110 à 135 m² Paris, préfère 5e, 6e, 14e, 7e, 15e, 16e. PAIE CPT chez notaire 873-57-80, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont DES LOGEMENTS A LOUER nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

POUR LOGER Cadres et ensemble personnel muté IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE rech. Appts, Ppté, Pav. Paris et environs. Px indifférent. 504-90-00.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. Loyer garanti. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

maisons de campagne

MAISON NEUVE, 90 m² habitables, gd liv., cuisine aménagée, 3 chbres, garage, terrain 2.500 m², région Blois. MOREL, Nº 1.661, rue du Gué, Mont, près Chambord. 41250 BRACIEUX.

fermettes

FERMETTE NIVERNAISE, 15 km Nevers, 105 m². Toit neuf, 3 pièces, poutres app., cave voûtée, grange, terrain 5.500 m² av. jard. et arbres fruitiers. Tél. 857-00-78.

propriétés

VAR, MAISON À VDRE de 100 m² dans 800 m de pinède surplombant la mer avec tennis, en copropriété de 5. Px 780.000 F. Téléphone : (6) 907-61-38.

A SAISIR. Maison XVIIIe s. dans village classé du LUBERON. Restaurée avec goût et confort, beaucoup de caractère. Sur 3 niveaux. Living, s. à manger, kichnette, 3 ch. et 2 s. de bains. Solarium sur le toit, vue panoramique. PRIX : 820.000 F LUBERON INVESTISSEMENT, 84220 GORDES (90) 71-82-01 Telex 431.318.

BRUNOY, belle ppté de style, très bon état 10 p., 300 m², parc 1.900 m², résidentiel. ALGRAIN - 285-00-59.

châteaux

DORDOGNE. Région Périgueux, belle maison bourgeoise en pierre, grand confort, 350 m² habitables + dépendances, parc 3.000 m², libre, 1.450.000 F. CABINET OCCITAN - 19, bd G.-Garrisson, 82000 MONTAUBAN. Tél. : (63) 66-05-55.

terrains

ILE D'YEU (85), vd immédiat. terrain constructible, vue mer. Téléphone : 229-71-43.

SENLIS, 2 ha partiellement boisés, non viabilisés, en bordure forêt d'Hallatte. T. (25) 81-19-75.

viagers

17e Wagram, 2 p. tt cft, 4e ét., asc. imm. pierre, occ. couple 81-88 a. 120.000, + 1.850. F. CRUZ 266-19-00.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

LIBRE RÉGION LISIEUX. Magnifique fermette style normand, bon état, 6/7 pces tt cft, cheminée, poutres + autre maison + dépendances sur parc arboré 1 ha. 430.000 + rente 8.000 F. 78 ans. LODEL - 355-00-44.

L'IMMOBILIER dans Le Monde du Lundi au Vendredi 296-15-01

bureaux

Ventes

BON XVIIe
BUREAUX DE PRESTIGE
Locataires de qualité
Prix .... 3.500.000 F
Loyer .... 300.000 F
ou 4.000.000 libre. 758-12-21

Locations

8, AVENUE HOCHE
366 m² - GD STAND.
1.400 le m² H. C. annuel 562-07-06

FG ST-HONORÉ
A LOUER BUREAUX
PRESTIGE
135 et 100 m²
FRANCO SUISSE
294-19-19

ARTISAN 100 F R.C. 180 F Constitution SARL 2.000 F S.D.M. 21, r. Fécamp (12e) 340-24-54, 8, faub. Poissonnière (9e-10e) 770-54-66.

ETOILE, GEORGE V
Loue directement 1 bureau ou + dans imm. stand. 563-17-27.

NEUILLY MÉTRO
Loue directement 1 bur. ou + dans imm. neuf. 758-12-40.

DOMICILIATION
CHAMPS-ÉLYSÉES/BOULOGNE à partir 120 F H/T mois
SIÈGES SOCIÉTÉS
LOCATION BURX MEUBLÉS
PERMANENCE TÉL.
TELEX, SECRÉTARIAT, CONST. STÉS
PARIS FLASCH BUREAUX
825-11-90.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province.
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides.
ASPAC 293.60.50+

BUSINESS BURO
Loue bureau individuel et antenne sté. 346-00-55.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., Télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.
ACTE - 562-66-00

DOMICILIATION
IMMÉDIATE
DANS LE 16e
Inscription R.C., location de bureaux, télex, 651-29-77 en permanence.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - R-M
Constitutions de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50

bureaux

270 m² A LOUER
BUREAUX de STANDING PROXIMITÉ DE L'ÉTOILE
Matthews & Goodman
Tél. 720-23-17.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de sté. G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e : 586-65-11. 54, r. Crimée, 19e : 607-62-00.

locaux commerciaux

Locations

LOUE OU VD A ALBERT 80 très beau hall 1.000 m², bien situé sur terrain 3.700 m² S.N.C.F. Paris-Lille en face, autoroute du Nord 20 km. Tél. : (22) 75-00-46.

locaux industriels

Ventes

BATIMENTS INDUSTRIALISÉS : COMMENT PAYER MOINS CHER.
Les Etablissements PRIVE commercialisent directement les bâtiments industrialisés (80 m² et +) de leur fabrication.
Cette vente directe permettra à l'acheteur de réaliser de notables économies aux conditions suivantes :
— S'occuper lui-même du chantier ;
— Faire réaliser une dalle en béton par un maçon ;
— Faire son affaire du montage ou accepter une facturation séparée pour le montage.
Les bâtiments peuvent servir d'entrepôts ou d'ateliers, et, avec aménagement, de magasins et même de bureaux.
Adresser demande à PRIVE S.A., B.P. 30, 94701 MAISONS-ALFORT CEDEX sous référence 52. tél. 375-84-00 p. 52.

fonds de commerce

Ventes

MARSEILLE CENTRE VILLE vend très belle affaire :
— Usine de lavage, repassage Jeans ;
— Pressing matériels moderne dans 400 m² + 150 m² cave carrelée, porte cochère, bail tous comm. Prix 590.000 F. Tél. : (91) 71-19-06.

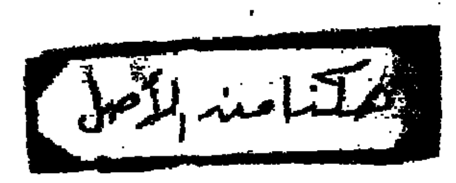
boutiques

Ventes

Mº Voltaire, Rue Folie-Régnault, dans imm. récent MURS de gde bout. divisible 230 m² + 70 m² ss/sol + 2 park. couv. Bail juillet 81. Loyer 100.000 F révisable juillet. Loy. prévisible 130.000 F. Px 1.100.000 F. 225-46-82.

Locations

IDÉAL PLACEMENT
limite Neuilly-Levallois boutique, louée 28.000 F/an, prix murs 320.000 F direct par propriétaire 329-58-65 (après 19 h 329-96-42).



Le Monde

économie

C.E.E

LA NÉGOCIATION AGRICOLE BLOQUÉE PAR L'IRLANDE

Les ministres des affaires étrangères s'efforcent de sortir la Communauté de l'impasse

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Lundi 26 mars, les ministres de l'agriculture des Dix ne sont pas parvenus à confirmer la série d'accords portant sur le plafonnement de la production laitière, la suppression des montants compensatoires monétaires (MCM), les ajustements de prix et d'autres mesures d'économie qu'ils avaient conclus voici deux semaines.

Ils se sont heurtés à la farouche opposition de l'Irlande, qui entend se voir reconnaître le droit de continuer à *augmenter* sa production de lait. M. Austin Deasy, le ministre de l'agriculture irlandais, a fait savoir qu'il s'agissait là d'une *«question d'intérêt vital»* pour son pays et que donc, conformément au compromis de Luxembourg (1), il opposerait son veto à toute formule ne lui donnant pas satisfaction. La situation est totalement bloquée et c'est sans grand espoir de la faire évoluer que les ministres de l'agriculture ont repris leurs travaux mardi matin.

Leurs collègues des affaires étrangères, qui se retrouvent ce même jour à Bruxelles pour faire le point après l'échec du conseil européen, délibéreront très vraisemblablement de l'affaire irlandaise. Une nouvelle réunion des ministres de l'agriculture est prévue pour la fin de la semaine. Les Dix, dont les atermoiements, ils en sont conscients, ne peuvent qu'entretenir l'effervescence dans les campagnes, voudraient parvenir à une conclusion définitive avant le 1er avril, date du début de campagne pour les produits laitiers et la viande bovine.

Le blocage des Irlandais vient davantage embrouiller une situation qui l'est déjà passablement. Les accords conclus par les ministres de l'agriculture les 12 et 13 mars et les 16 et 17 mars étaient conditionnels. Plusieurs pays avaient demandé que le conseil européen donne son feu vert. Surtout, deux questions, jugées trop politiques pour être tranchées par les seuls ministres de l'agriculture, avaient été transmises aux chefs d'État et de gouvernement : la demande des Irlandais de pouvoir continuer à augmenter leur production de lait malgré la politique de contingentement mise en œuvre dans la Communauté et la proposition de la Commission d'appliquer une taxe sur les matières grasses végétales produites ou importées dans la CEE.

Cette seconde question, vu l'hostilité déterminée des pays du nord de la CEE, a été plus ou moins écartée de l'ordre du jour. La requête irlandaise, en revanche, a fait l'objet d'un débat devant le conseil européen, débat qui a mal tourné puisque, durant deux bonnes heures, M. Garett Fitzgerald, le premier ministre irlandais, a quitté la salle de réunions.

La réalité de l'obstacle irlandais n'échappait à personne. La République d'Irlande est, après la Grèce et l'Italie, la plus pauvre de la Communauté. Son industrie est peu développée et l'ouverture des frontières, il y a dix ans, l'exposant à la concurrence des autres pays du Marché commun, l'a rudement secouée. Le principal objectif économique de l'Irlande, en adhérant à la CEE, était de trouver des débouchés pour les produits de son élevage et, par là même, d'enfin dégager les moyens nécessaires à la modernisation d'une agriculture qui avait jusqu'alors vivoté au gré des prix très bas que lui offrait son client quasi unique qu'était le Royaume-Uni.

D'autres controverses

Cet épanouissement de l'agriculture irlandaise, encore favorisé par l'octroi par la CEE d'aides financières « structurelles » substantielles, a effectivement eu lieu. Au cours des dix dernières années, les Irlandais ont accru de façon spectaculaire leurs productions et leurs exportations agricoles. Mais la phase de modernisation, qui devrait conduire leurs agriculteurs à des niveaux de productivité comparables à ceux atteints par les exploitants des autre pays membres, n'est pas achevée.

Les Irlandais, unanimes, craignent que la réforme de la PAC, et la politique de limitation de la production qu'elle implique, ne brise net l'essor de leur agriculture et, par là même, leur espoir de devenir une nation moderne.

Les autres Etats membres comprennent ces préoccupations mais refusent d'en tirer les mêmes conséquences que le gouvernement de Dublin. L'application du plafonnement de la production, tel qu'il a été prévu il y a quinze jours, obligerait l'Irlande à ramener sa production de lait à 4,6 millions de tonnes, alors qu'elle a atteint 5,3 millions de tonnes en 1983 (à comparer à une production communautaire totale de 103 millions de tonnes). Les Neuf seraient plus ou moins d'accord pour accorder aux Irlandais une dérogation de 700 000 tonnes, ce qui leur permettrait de maintenir la production au niveau de 1983.

Les Français ont proposé mieux : l'autorisation en 1984-1985 d'une production égale à celle atteinte en 1983, plus 5 %, ce qui équivaudrait à une dérogation d'environ 1 million de tonnes, et la promesse d'un réexamen de la situation avant la campagne suivante. Une telle formule, qui est rejetée par les Allemands, les Britanniques, les Néerlandais et les Danois, n'est toutefois pas considérée comme suffisante par les Irlandais. Ils veulent obtenir la garantie qu'ils pourront continuer à accroître *leur production pendant plusieurs* années.

Cette controverse « dure » en refait surgir d'autres. Les Italiens, les Grecs, qui se considèrent comme les principales victimes du compromis agricole d'il y a deux semaines, sont tentés de rouvrir les négociations. Les Britanniques, qui n'ont pas eu à paraître en première ligne lundi, entendent bien utiliser le mieux possible les circonstances pour atteindre ce qui constitue leurs principaux objectifs : le déblocage rapide de la compensation budgétaire de 750 millions d'ECU (plus de 5 milliards de francs) qui leur a été accordée à Stuttgart, et la reconnaissance d'un droit à compensation durable, au niveau le plus élevé possible, pour les années suivantes.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Le compromis de Luxembourg, imposé par la France en 1966, prévoit que, s'agissant d'une question présentant pour lui un intérêt vital, un Etat membre peut exiger qu'une décision ne soit prise qu'à l'unanimité.

LES MANIFESTATIONS D'AGRICULTEURS

40 000 paysans dans les villes

Plusieurs dizaines de milliers d'agriculteurs (40 000 environ selon l'AFP) ont manifesté dans de nombreuses villes de France tout au long de la journée du 26 mars, répondant à l'appel de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) contre les mesures en cours de négociation à Bruxelles. La voie ferrée Perpignan-Barcelone a été endommagée par un groupe de viticulteurs qui avaient édifié sur la voie un barrage de planches et de pneus enflammés puis découpé des rails au chalumeau.

Mais, pour la plupart, les manifestations se sont déroulées dans le calme, de nombreux tracteurs ralentissant ou interrompant la circulation avant de se rassembler devant les préfectures ou les perceptions, où furent déversés parfois fumier et purin, où des concerts de bidons de lait vides se firent entendre, où parfois des cercueils furent déposés. Ce fut le cas à Châteauroux (Indre), à Amiens (Somme), à Dijon (Côte-d'Or), à Lyon (Rhône), à Besançon (Doubs), à Strasbourg et dans l'ensemble du Bas-Rhin, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), à Bordeaux (Gironde) et dans toute l'Aquitaine. Les slogans mettaient en cause Mme Thatcher et le ministre de l'agriculture, M. Rocard.

Quelques incidents ont cependant eu lieu. A Avesnes-sur-Helpe (Nord), un agriculteur a été blessé au visage par une grenade lacrymogène. A Lisieux (Calvados), une porte de la sous-préfecture a été incendiée. Au Puy (Haute-Loire), des heurts se sont produits entre agriculteurs et forces de l'ordre, et trois personnes ont été blessées.

Une seule région absente de ces manifestations : la Bretagne.

Que la fête continue !

Même si leur situation est difficile — mais sont-elles nombreuses les catégories de Français qui, aujourd'hui, roulent sur l'or ? — les agriculteurs ont tort de jouer aux vandales en arrachant des voies ferrées, en saccageant des lieux publics, en défonçant des autoroutes, en détériorant des parcmètres, des vitrines, des cabines téléphoniques, comme de vulgaires loubards.

Ils ont tort, car ils ne forcent pas, de la sorte, la sympathie des autres Français, alors qu'ils devraient plutôt rechercher leur appui. Ils ont tort, car il faudra réparer tous ces dégâts et faire appel au contribuable. Ce sera donc autant de subventions publiques en moins pour les aider à écouler leurs produits ou à reconvertir leurs exploitations. Ils ont tort, tout simplement, de gâcher et de détruire.

Mais ils auraient... tort de se gêner puisque leurs violences succèdent à leurs exactions en toute impunité ou presque. Forces de l'ordre (pourtant présentes), justice (pourtant avertie), victimes (pourtant échaudées), restent le plus souvent passives...

On verra même un commissaire de la République recevoir une délégation d'agriculteurs qui, quelques minutes auparavant, avaient démoli les grilles de la préfecture. Le haut fonctionnaire leur a tout de même — c'était la moindre des choses — exprimé «son mécontentement» *après les incidents.*

Que la fête continue !

F. Gr.

Lyon : le lait, l'Europe et la fiscalité

De notre correspondant

Lyon. — Environ six mille personnes ont participé, lundi 26 mars, à une manifestation dans le centre de la ville, puis à un rassemblement au palais des sports de Lyon, à l'appel du Centre régional des jeunes agriculteurs (CRJA) et de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA).

Quatorze départements représentés : les agriculteurs n'ont pas totalement réussi leur mobilisation lyonnaise, puisque vingt-cinq mille personnes étaient espérées par les organisateurs. Les discours, l'après-midi, ont été marqués du sceau du réalisme : *« Notre région*, a, par exemple, indiqué M. Louis Pellerin, au nom de la Fédération régionale laitière, *a fait une réflexion en matière de production laitière. Nous savons bien qu'il n'est plus possible, en période de crise, surtout dans une phase d'excédents, de produire n'importe comment.* » Pour autant, a poursuivi l'orateur, *« nous ne devons pas être sacrifiés sur l'autel de l'Europe »*.

Mme Thatcher, héroïne involontaire des slogans et des caricatures, était, en première ligne le personnage central de la colère des agriculteurs : *« Les principes sur lesquels l'Europe agricole a été fondée sont remis en cause par la Grande-Bretagne et, derrière tout cela, les Etats-Unis se précipiteront dans la brèche à la première occasion »*, (M. François Cognat du CRJA). Autres cibles : le ministre français de l'agriculture, M. Michel Rocard, et l'ensemble du gouvernement français.

Le dernier orateur, M. Claude Berger, de la Fédération du Rhône, a soulevé une autre idée, bien hexagonale, celle de la fiscalité agricole, *« qui touche les plus dynamiques d'entre nous »*. *« Il ne faut pas confondre le revenu d'exploitation et le revenu disponible des familles. (...) Il n'y a aucune raison de pénaliser les groupements agricoles. »* Il est vrai que l'orateur avait contesté, au préalable, la compétence de la majorité parlementaire, composée d'élus *« qui ne connaissent pas la réalité du travail agricole »*.

CLAUDE RÉGENT.

Particularisme breton

De notre envoyée spéciale

Rennes. — *« L'action des agriculteurs va reprendre »*, disait-on en Bretagne depuis le début de l'année, après la crise du porc et dans l'attente des décisions sur les quotas laitiers. Pourtant, le 26 mars, les agriculteurs bretons n'ont pas bougé, ignorant l'appel lancé par la FNSEA.

Si les agriculteurs bretons sont unanimes à reconnaître que leur situation est difficile, les divergences d'analyse sont profondes entre les syndicats, les revendications diffèrent, et cela ne facilite pas l'unité d'action. Pour la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles), majoritaire dans les quatre départements bretons, la crise actuelle est *« la faillite de l'économie libérale dans la Communauté européenne et en France »*. *« On a mis en place un type de développement qui pousse à la concentration, en assimilant l'exploitation à une entreprise privée*, affirme M. Etienne Ariaux, de la FDSEA du Morbihan. *Les agriculteurs sont surendettés et prennent de plein fouet la moindre crise. »*

Au sein de la FDSEA du Finistère piaffent les jeunes du CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs) qui ne cachent ni leurs divergences d'analyse avec les plus âgés ni leurs options pour des méthodes d'action expéditives (c'est le CDJA qui a saccagé la sous-préfecture de Brest, dans la nuit du 19 au 20 janvier), au point que la fédération a exclu les jeunes agriculteurs de ses instances il y a quelques mois. Libéraux? Il l'affirment. *« Nous ne demandons pas aux pouvoirs publics de nous aider*, déclare M. Guy Rouet, secrétaire général, *nous voulons seulement être à égalité avec les autres pays de la CEE. C'est pourquoi nous demandons la suppression des montants compensatoires. »*

Si les jeunes sont minoritaires au sein de la FDSEA (les dernières élections leur ont donné 45 % des voix), si leurs méthodes de commando sont désavouées par les autres syndicats, il n'en demeure pas moins qu'ils sont largement suivis par les agriculteurs bretons, car ils reflètent leur désarroi devant une situation bloquée. *C'est* l'appel aux « anciens combattants » des années 1960 (M. Alexis Gourvennec, considéré comme un homme de droite, toujours présent aux côtés du CDJA) *qui suscite* le plus de commentaires dans les rangs du syndicalisme agricole et entraîne le débat sur le terrain politique. Mais, aujourd'hui encore, le CDJA envisage des actions dures sur le terrain. Le libéralisme du CDJA est également mis en cause par la Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans (CNSTP). *« La croissance à tout prix, la recherche de la rentabilité à outrance, portent en elles-mêmes leur échec*, affirme M. René Ferec, *elles se traduisent par un exode massif des agriculteurs. Nous réclamons un schéma de planification française et européenne qui permette d'enrayer cette hémorragie. »* La CNSTP réclame la mise en place d'un quantum (prix garanti pour un montant de production autorisé par travailleur) permettant de réguler les productions et de protéger les petits exploitants. Quant au MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux), qui représente 26 % des éleveurs des Côtes-du-Nord, il réclame une augmentation des prix agricoles de 8 % à 10 %, la suppression des montants compensatoires, celle des quotas laitiers et refuse tout élargissement du Marché commun. Il demande, en outre, un contrat de filière pour les petits éleveurs de porcs.

Autre divergence : celle qui oppose les FDSEA bretonnes à la Fédération nationale. *« La FNSEA ne prend pas en compte les problèmes des agriculteurs bretons*, affirme M. Etienne Ariaux, *elle ne nous défend pas vraiment. »* Depuis dix ans, après la grève du lait, après l'affaire de la taxe de coresponsabilité, avec le problème des montants compensatoires, dont la Fédération n'a pas demandé la disparition, la rupture est de plus en plus évidente. Les fédérations départementales ne paient plus que le minimum de leurs cotisations et participent du bout des lèvres aux débats nationaux. Les FDSEA affirment que *« les Bretons ne doivent compter que sur eux-mêmes »* et espèrent que *« la conscience régionale des agriculteurs leur permettra des actions d'envergure »*.

Ces divergences ne sont pas les seules à opposer les syndicats. Dans le Morbihan, des jeunes ont quitté le CDJA pour s'affilier à la Fédération nationale des syndicats paysans. Dans les Côtes-du-Nord, l'Assemblée des groupements d'éleveurs organisés (AGEO) est née en septembre 1983 afin de lutter plus efficacement que les syndicats traditionnels pour la disparition des montants compensatoires ; l'AGEO a proposé aux agriculteurs, avec un certain succès, de retenir une partie de leurs impôts et de bloquer les taxes sanitaires porcines. Si les positions des syndicats divergent au point de les voir parfois manifester les uns contre les autres (ce fut le cas pour la CNSTP protestant contre les méthodes du CDJA dans le Finistère), il y a gros à parier que les Bretons reprendront l'action, unis ou non.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

INDUSTRIE

LA RESTRUCTURATION DE LA SIDÉRURGIE

Faut-il construire le « train universel » de Gandrange ?

Le gouvernement doit-il autoriser le groupe Sacilor à construire un train de laminage universel à Gandrange, en Lorraine ? De toutes les décisions à prendre dans le cadre de la révision du plan acier d'août 1982, l'approbation de ce train universel (TU) est la plus délicate, car elle engage l'avenir de sept mille personnes et d'une moitié de la sidérurgie de cette région. Sollac, filiale de Sacilor qui fabrique des produits plats (des tôles) dans la vallée de la Fensch, a été autorisée, après hésitations, à se moderniser pour un investissement *total de 3,2 milliards de* francs.

La question posée à Gandrange concerne l'avenir de la vallée de l'Orne, distante de quelque 5 kilomètres, où sont laminés les produits longs : les rails, les palplanches et les poutrelles, aciers regroupés sous le terme de profilés. L'investissement se monte à 1,3 milliard de francs auxquels s'ajoutent des outils de parachèvement pour un coût de 500 millions de francs, que Sacilor estime néanmoins pouvoir réduire à 200 millions, voire différer.

Le conseil des ministres devait faire connaître sa réponse le 21 mars. Faute de temps pour examiner le dossier, la décision a été reportée au 29 mars. Comment juger de l'intérêt du train universel ? Sur quels critères s'appuyer ? Le moins que l'on puisse dire est que tout le monde n'a pas les mêmes références. Les experts sont d'avis opposés : le TU est un *« gouffre financier »* pour ses détracteurs, et *« un investissement indispensable pour l'équilibre de Sacilor »* selon ses défenseurs. Une divergence anormale. Si la sidérurgie, par ses conséquences sociales et régionales, ne doit pas être observée du seul point de vue de *« la règle à calcul »*, selon l'expression de M. Fabius, adepte d'une approche socio-industrielle, il devrait être néanmoins possible de faire la part des *choses et de connaître, au franc* près, les coûts, les marchés, les rentabilités.

C'est mal connaître cette industrie. Les cartels et les fastes passés y ont ancré de bien curieuses légèretés. La sidérurgie ne dispose guère de comptabilité analytique ni *d'études sérieuses de marché. Si les* nouvelles directions ont pu, ces dernières annés, apporter un peu de rigueur dans les comptes, le mal n'est pas extirpé. Chacun triche encore sur les coûts et les quantités d'acier coulé : l'ingénieur ment à son directeur d'usine, puis le directeur à son président, lequel, à l'évidence, choisit ses arguments devant son ministre.

Ce flou des chiffres explique qu'il soit encore si difficile aujourd'hui de faire la part du vrai et du faux et que les arguments soient d'ordre passionnel. Ainsi en est-on arrivé à de suicidaires surenchères syndicales qui ont opposé les ouvriers d'Usinor-Valenciennes à ceux de Sacilor-Gandrange (*le Monde* daté 26-27 février).

La production française de profilés *a été de 996 000 tonnes en* 1983, partagées entre Usinor (400 000) et Sacilor (600 000). Usinor fabrique des petites poutrelles à Longwy (250 000 tonnes) et des grosses poutrelles à Valenciennes (150 000 tonnes).

Sacilor partage ses productions entre ses sites de Hayange, de Hagondange, de Rombas et de Villerupt. Son objectif est de les concentrer toutes à Gandrange, grâce au train universel, qui fabrique tous les produits profilés par un changement en une demi-heure des « cages » de laminoir. D'une technologie très moderne et brevetée par Sacilor, le TU aura, à partir de 1987-1988, une production de 800 000 tonnes, soit 170 000 de plus que le carnet de commandes 1983 de Sacilor. *« Mais la production de 1983 n'est pas une bonne référence*, dit-on au siège du groupe. *Dès 1984, notre carnet est remonté à 715 000 tonnes. De toute façon, nous nous engageons à ce qu'il n'y ait aucun risque de manque de débouchés pour Valenciennes jusqu'en 1990. A cette époque, le train d'Usinor sera vielli, et l'on devra repenser le problème. »*

On prend acte de cette promesse chez Usinor, mais sans y croire vraiment. La logique voudrait en effet que l'on concentre la fabrication de toutes les grosses poutrelles au même endroit. Le groupe du Nord propose que cela soit réalisé *« au moindre coût pour le pays »*, c'est-à-dire chez lui à Valenciennes, où l'usine dispose d'une capacité de production (480 000 tonnes) largement inemployée.

Selon ce plan, les palplanches pourraient être rapatriées également à Valenciennes moyennant un investissement de 100 millions de francs. Les rails resteraient laminés sur le *site modernisé de Hayange. Quant* aux petites poutrelles, *« seule la voie électrique permettrait de reconquérir les marchés perdus ces dernières années face aux Italiens et aux Espagnols »*, estime Usinor. Le TU sera alimenté par l'aciérie de Gandrange, qui fabrique son acier à partir de la fonte. *« C'est une technologie beaucoup trop chère pour les produits banalisés comme le fil ou les petites poutrelles »*, affirme Usinor. La solution est de bâtir une aciérie électrique à Longwy où le train à petites poutrelles est lui aussi sous-employé (sa capacité est de 380 000 tonnes). *« Le TU ne permettra en aucune façon de reconquérir une part du marché intérieur comme certains le disent »*, ajoute-t-on chez Usinor.

Sacilor en convient mais estime que cette solution Usinor coûterait 900 millions de francs. L'avantage est jugé faible.

Qui dit vrai ? A creuser les arguments des uns et des autres on en *vient à conclure que ce n'est pas le* train lui-même qui est en question mais bien l'aciérie de Gandrange. Usinor estime que l'acier coulé à partir du minerai lorrain (la minette) est trop cher et qu'en conséquence tous les produits fabriqués en aval sont, de ce fait, handicapés. *« Le train est un très bon outil mais qu'on le construise ailleurs »*, disent même certains *experts gouvernementaux qui* partagent les craintes du groupe nordiste.

Le « flottement » de M. Fabius

Sacilor, dont l'essentiel des activités sont situées dans l'Est, conteste évidemment ce point de vue. Ses calculs démontrent que le surcoût de 200 F observé actuellement sur une tonne d'acier par rapport à son concurrent principal le groupe luxembourgeois Arbed, peut être *réduit à 100 F* par diverses mesures (coulée continue à Gandrange, revalorisation du gaz des hauts fourneaux, etc.) A 100 F la tonne, pour une production d'acier de 2 millions de tonnes, voilà un surcoût de 200 millions de francs par an. Considéré comme une sorte de prime d'aménagement du territoire pour la sauvegarde de 7 000 sidérurgistes, c'est assez peu, si ces chiffres sont corrects.

Mais il faut clairement le dire *alors que l'usine de Valenciennes est* condamnée à fermer après 1990. D'autre part, consolider l'aciérie de Gandrange impose de conserver aussi le train à fil de Rombas, alimenté par la même aciérie. Comme la Commission européenne demande la fermeture d'un train à fil français, il *faudra arrêter celui de* Neuves-Maisons.

Mais il reste l'essentiel. Selon Sacilor, le train permettra, si tout se déroule comme prévu, d'améliorer le résultat de sa division produits longs de 280 millions de francs par an. *« L'ensemble de notre plan permet d'atteindre un équilibre d'exploitation positif en 1987 »*, explique le groupe... mais hors frais financiers et hors amortissements, qui comptent pour 1 milliard dans le trou actuel (supérieur à 1,6 milliard de francs). Les difficultés du choix gouvernemental révèlent donc un problème financier plus grave. Le train universel n'est peut-être pas en tant que tel un mauvais investissement, mais autorisé ou non, il est difficile de voir comment Sacilor recouvrera son équilibre en 1987 comme le souhaite le gouvernement. Ne fallait-il pas, dans ces conditions, réviser autrement sérieusement le plan acier ? Ne fallait-il pas, pour sortir des contradictions, fusionner Usinor et Sacilor ? Le gouvernement a eu près de deux ans pour tout *remettre à plat. Mais, depuis qu'il a* repris le dossier, l'an passé, M. Fabius a « flotté ». Il a longtemps refusé de s'engager, arguant que les groupes devaient décider eux-mêmes, ce dont ils étaient manifestement incapables. Puis, il s'est brutalement déclaré favorable à la solution Sacilor, provoquant un étonnement général. Aux dernières nouvelles, l'Élysée semble avoir également changé d'opinion dans le même sens. Quant à M. Mauroy, il n'a pas encore fait sa religion. Pour avoir trop tardé, ici encore plus qu'ailleurs, le gouvernement et M. Fabius se sont placés dans une impasse industrielle et sociale.

ÉRIC LE BOUCHER.

Belgique, Luxembourg, Allemagne, Esch-s-Alzette, Dudelange, Longwy, Villerupt, Sierck-les-Bains, Thionville, Nilvange, Knutange, Hayange, Fenderie, Serémange, Richemont, Moyeuvre, Florange, Uckange, Gandrange, Jœuf, Rombas, Hagondange, Briey, Hemécourt, Étain, Boulay, Conflans, METZ, Pont-à-Mousson, Nomény, Château-Salins, Pompey, NANCY, Toul, Neuves-Maisons, Lunéville

De Longwy à Neuves-Maisons, 42 000 sidérurgistes dans des sites éparpillés.

DANS UNE CIRCULAIRE SUR LES MUTATIONS INDUSTRIELLES

M. Mauroy demande aux préfets d'accélérer les procédures d'aide aux entreprises

Le premier ministre a adressé, le 23 mars, une longue directive (publiée au *Journal officiel* du 27 mars) aux commissaires de la République (de départements et de régions) qui ont dans leur circonscription administrative les quatorze pôles de conversion délimités lors du conseil des ministres du 8 février, qui avait défini les grandes lignes de la politique de restructuration industrielle.

M. Mauroy met l'accent sur le nécessaire dialogue qui doit se développer entre pouvoirs publics, représentants des salariés, élus et responsables économiques, notamment les chambres de commerce. Il indique que les préfets auront autour d'eux *« une équipe légère »* composée d'une personne spécialement chargée des questions d'animation économique et de réindustrialisation et d'un représentant des services du travail et de l'emploi. Un chargé de mission s'occupera plus particulièrement de la formation. Des crédits seront débloqués par la DATAR aux préfets pour faire les audits d'entreprises.

Les procédures d'attribution des aides publiques seront accélérées. *« Une diligence particulière doit être portée à tous les niveaux dans l'instruction des dossiers qui concernent les entreprises ou les établissements situés dans les pôles de conversion, qui ne devra en aucun cas excéder un délai de deux mois »*, précise M. Mauroy.

Au chapitre intitulé « L'accompagnement social des restructurations et le développement de l'emploi », le premier ministre donne les précisions suivantes :

– Il est prévu une amélioration de l'aide à la réduction du travail, qui doit constituer un volet important des actions en faveur de l'emploi. Une plus grande souplesse sera laissée en ce qui concerne l'engagement de maintien des effectifs, afin de ne pas dissuader les entreprises en situation incertaine de signer des contrats de solidarité sur la réduction du temps de travail ;

– Dans les pôles de conversion, le recours aux contrats emploi-formation sera facilité. On pourra, à cet égard, utiliser plus largement les contrats emploi-formation pour les chômeurs âgés de plus de vingt-six ans, dès lors qu'ils connaissent des difficultés d'insertion professionnelle ;

– Les entreprises situées dans un pôle de conversion auront la possibilité de signer des conventions d'ASFNE (1) en contrepartie d'embauche.

(1) Allocation spéciale du Fonds national de l'emploi.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,9650	7,9700	+ 120	+ 150	+ 230	+ 290	+ 640	+ 780
$ can.	6,2230	6,2275	+ 100	+ 140	+ 190	+ 240	+ 520	+ 640
Yen (100)	3,5575	3,5610	+ 175	+ 200	+ 370	+ 400	+ 1110	+ 1190
DM	3,0800	3,0825	+ 180	+ 200	+ 350	+ 375	+ 1020	+ 1080
Florin	2,7280	2,7310	+ 130	+ 150	+ 280	+ 310	+ 850	+ 910
F.B. (100)	15,0575	15,0700	– 60	+ 30	– 60	+ 100	+ 80	+ 400
F.S.	3,7075	3,7110	+ 270	+ 295	+ 535	+ 565	+ 1600	+ 1680
L (1 000)	4,9575	4,9625	– 190	– 160	– 390	– 330	– 1120	– 990
£	11,5450	11,5575	+ 350	+ 400	+ 680	+ 760	+ 1980	+ 2200

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10	10 1/4	10 1/4	10 1/2	10 1/2	10 3/4	10 3/4	11
DM	5	5 1/4	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 3/4	5 3/4	6
Florin	6	6 1/4	6	6 1/4	6	6 1/4	6 1/8	6 3/8
F.B. (100)	11	11 1/2	12 1/8	12 7/8	12 1/8	12 3/4	12 1/4	12 3/4
F.S.	1	1 1/2	3 5/8	3 7/8	3 5/8	3 7/8	3 3/4	4
L (1 000)	15	16	15 5/8	16 1/8	16 1/8	16 5/8	16 7/8	17 3/8
£	8 5/8	8 7/8	8 3/4	9	8 3/4	9	8 7/8	9 1/8
F. franç.	12	12 1/2	12 7/8	13 1/8	14	14 3/8	15	15 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en *fin de matinée par une grande banque de la place.*

ÉTRANGER

En Belgique

Le gouvernement devrait gagner la bataille de l'austérité

De notre correspondant

Bruxelles. — Après l'approbation parlementaire du plan d'austérité, la bataille économique n'est pas terminée, à cause notamment de certaines réactions syndicales. Toutefois, il semble bien que la coalition chrétienne-libérale, au pouvoir depuis plus de deux ans, franchira *une fois* de plus avec succès les obstacles. Mais le temps presse ; les arrêtés d'application devront être publiés avant la fin du mois, date à laquelle expirent les pouvoirs spéciaux.

Le programme gouvernemental vise avant tout à réduire d'ici à *1986* le déficit « monstrueux » des finances publiques, qui dépasse 12 % du produit national brut (PNB). Il s'agit de trouver quelque 550 milliards de francs belges pour ramener ce déficit à la moyenne européenne de 7 % du PNB.

Un élément essentiel de la stratégie consiste à imposer de nouvelles *« modérations salariales »*. De 1984 à 1987, l'*ensemble des Belges seront* privés de 2 % de la hausse des traitements et salaires qui, grâce au système d'indexation, résulterait automatiquement de la hausse des prix. En outre, des assainissements structurels devraient entraîner une réduction sensible des dépenses dans les secteurs de la sécurité sociale, de l'éducation, *de la fonction publique* et de la défense.

Toutes ces mesures, dont le premier ministre a lui-même souligné qu'elles *« feraient mal »*, se heurtent aux réticences d'une population qui a déjà fait des sacrifices pénibles. Elles se heurtent encore plus aux résistances de l'opposition politique et syndicale. Sur ce point toutefois, M. Martens vient, semble-t-il, d'enregistrer un avantage précieux.

Dès l'annonce du plan gouverne*mental*, les *syndicats chrétiens* (CSC) avaient formulé un certain nombre d'exigences visant à répartir plus équitablement les nouveaux sacrifices demandés à la population. Sans se faire prier, M. Martens a donc reçu les dirigeants de la CSC — très liés eux-mêmes au Parti social-chrétien — et leur a accordé plusieurs satisfactions notables. Le niveau de certaines allocations familiales et indemnités de chômage notamment sera réduit un peu moins que ne l'avait prévu le plan initial.

Cependant, le FGTB, une fois de plus isolé, a lancé un mot d'ordre de grève générale de vingt-quatre heures pour le 3 avril. Il reste cependant à voir si, à un moment où les organisations ouvrières, notamment celles proches du Parti socialiste, sont plutôt démoralisées, les protestations contre le nouveau plan d'austérité constitueront pour le gouvernement un péril sérieux.

Le congrès tenu par le Parti socialiste francophone, samedi dernier à Gembloux, ne paraît pas en tout cas avoir *« donné des ailes »* à l'opposition. Avant même l'ouverture du débat, le président du parti, M. Guy Spitaels, avait dû annoncer qu'il renonçait « provisoirement » à la constitution d'un grand front des forces politiques « progressistes », *les syndicats chrétiens — ainsi d'ailleurs* que les partis écologistes — ayant clairement refusé de se joindre à une telle action.

JEAN WETZ.

Un prêt d'urgence nippo-américain serait prochainement accordé aux Philippines

Tokyo. — Les gouvernements américain et japonais ont mis au point un *programme de sauvetage* d'urgence d'une valeur de 500 millions de dollars au bénéfice du gouvernement philippin.

La décision (politique) d'une pareille contribution avait été prise ici en novembre (*le Monde* du 26 novembre 1983) lors des entretiens entre le président Reagan et le premier ministre nippon, M. Nakasone. Elle devait initialement servir de complément à un prêt du Fonds monétaire international (FMI) de 650 millions de dollars dont le principe a *été* acquis depuis des mois, mais dont l'octroi traîne en longueur. Il semble donc, pour cette raison, que l'assistance nippo-américaine, sans laquelle il serait difficile à Manille de faire face à ses *échéances* financières les plus pressantes au cours du premier trimestre, *sera octroyée de* toute urgence, avant même celle du FMI.

Cette dernière, qui fait l'objet d'une négociation permanente entre le premier *ministre philippin*, M. M. Cesar Virata, et les dirigeants de la Banque internationale, butte encore sur certaines modalités contraignantes, dont la limitation du déficit budgétaire à 1,5 % du PNB. Elle a été retardée à diverses reprises par la découverte de multiples manipulations financières.

La dette globale, qu'on *évalue* aujourd'hui à 25 milliards de dollars, avait *été sous-estimée*, tandis que, au contraire, les réserves de change avaient été surestimées. Il fallut reconnaître qu'elles étaient inférieures de 600 millions de dollars au montant officiellement annoncé. Tout cela coûta à M. Jaime Laya son poste de gouverneur de la Banque centrale, en janvier dernier. M. Laya avait perdu la confiance des milieux bancaires *internationaux mais* pas celle du président Marcos qui l'a promu ministre de l'éducation.

Américains et Japonais, dont les intérêts économiques et politiques sont considérables aux Philippines, et dont la coopération stratégique ne cesse de se renforcer dans la région, doivent partager équitablement les frais de cette opération de sauvetage. Outre leur contribution financière exceptionnelle, *ils* accepteraient le report de certains *remboursements* philippins.

On apprend d'autre part que M. Virata, *qui vient* de terminer un nouveau round de négociations avec le FMI et avec les représentants des trois cent cinquante banques ayant des créances philippines, a demandé à ces derniers d'étendre pour la troisième fois consécutive le moratoire sur le remboursement de la dette philippine.

R.-P. P.

MONNAIES

LE DOLLAR EN DESSOUS DE 8 F

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar a poursuivi, mardi 27 mars, son fléchissement amorcé la veille. Son cours, à Francfort, est revenu de 2,61 DM à 2,29 DM environ et, à Paris, de 8,04 F à 7,97 F. Ce fléchissement est attribué à une légère baisse des taux d'intérêt à New-York où, contrairement à *l'attente générale*, la Réserve fédérale n'a pas élevé son taux d'escompte.

(Publicité)

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE NANTERRE

Avenue Pablo-Picasso (entre l'avenue Joliot-Curie (D 131) et la rue Edgar-Quinet).
Classement dans la voirie départementale sous l'immatriculation chemin départemental n° 23 A.

Le public est informé qu'un arrêté préfectoral en date du 15 mars 1984 a prescrit une enquête publique concernant le projet susvisé sur le territoire de la commune de Nanterre.

Les pièces du dossier concernant cette enquête seront déposées pendant trente-quatre jours consécutifs, du 16 avril au 19 mai 1984 inclus à la mairie de Nanterre, où le public pourra les consulter du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Les personnes désirant émettre un avis sur ce projet pourront consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet aux jours, heures et lieux cités ci-dessus. Elles pourront de même les adresser à M. Pierre Cuisinier, directeur départemental honoraire des P.T.T., demeurant 14, rue Mozart, 92700 Colombes, nommé Commissaire Enquêteur.

A l'issue de cette enquête, les copies des conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenues à la disposition du public, en la Mairie de Nanterre et à la Préfecture des Hauts-de-Seine, Direction Départementale de l'Equipement, accueil du Public, niveau + 1 aux heures normales d'ouverture.

Cette publication est effectuée en application de l'article R 11.4 du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique.

En RFA

L'OFFICE DES CARTELS AUTORISE DÉFINITIVEMENT LA PRISE DE CONTROLE DE GRUNDIG PAR PHILIPS

L'Office *fédéral* des cartels de Berlin-Ouest a autorisé, le 26 mars, la prise de *contrôle de Grundig par* le groupe néerlandais Philips.

Dans un communiqué, l'Office indique que les deux sociétés se sont engagées contractuellement à remplir les deux conditions qu'avait posées l'Office pour autoriser l'opération, à savoir que Philips cède sa participation de 15 % dans le capital du constructeur *ouest-allemand* de téléviseurs Loewe Opta, et que Grundig abandonne son activité de dictaphones, jugée trop importante.

A compter du 1er avril, Philips va donc contrôler Grundig *de facto*. D'une part, le groupe néerlandais détiendra une participation directe de 31,6 % (contre 24,5 %). D'autre part, un consortium bancaire prendra 28 %, la gestion de la société allemande *étant* confiée *au groupe* néerlandais. Un remaniement du conseil de surveillance de Grundig va intervenir, les représentants de la Fondation Max Grundig démissionnant et étant remplacés par des représentants de Philips.

[M. Max Grundig, prenant la parole lundi devant le conseil de surveillance de la société, a accusé Thomson-Brandt et Blaupunkt d'être *« les chevaux de Troie des Japonais »*.]

● Etats-Unis. — **General Electric et Coherent vont construire des lasers industriels en commun.** — Les sociétés General Electric et Coherent ont annoncé, le 26 mars, la constitution d'une filiale commune (60 % Coherent) *Laser General*, pour la construction de lasers industriels. Six *mille lasers industriels* sont actuellement en service dans le monde (dont quatre mille aux Etats-Unis et mille deux cents en Europe).

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Cora-Révillon s'apprête à prendre le contrôle de Radar.** — Lourdement déficitaire, Radar est prêt à céder au groupe Cora-Révillon sa branche « hypermarchés » (un *quart de son chiffre* d'affaires), qu'il s'avère incapable de moderniser pour parvenir à la rentabilité. Déjà actionnaires à 40 % de Radar, ce groupe prendrait aussi le contrôle de l'entreprise. Cette cession permettrait de concentrer les efforts de *redressement sur les* autres activités (supermarchés, *supérettes, succursales*) grâce à la plus-value dégagée, nettement supérieure aux pertes (108 millions de francs en 1982, 184 millions en 1983). Le chiffre d'affaires de Radar dépasse 12 milliards de francs. Outre Révillon, Radar compte *actuellement parmi ses* actionnaires les Galeries Lafayette (26 %), la famille Gompel (7,5 %) et le CCF (12,5 %). Cora contrôle Révillon à 98 % et a réalisé un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs en 1982.

● **Les vélomoteurs Honda restent interdits de séjour en Italie.** — Le gouvernement italien vient, une nouvelle fois, de refuser au constructeur japonais Honda d'exporter vers la péninsule les vélomoteurs montés *dans son usine* belge d'Alost, bien que ces derniers soient conformes à la réglementation communautaire, qui impose la fabrication dans la CEE d'une partie des pièces. Les instances de Bruxelles ont été saisies du dossier par le gouvernement belge et vont tenter d'infléchir la décision de Rome.

● **US Gypsum lance une OPA sur Masonite.** — La première société mondiale de plâtre US Gypsum a annoncé, le 26 mars, le lancement d'une offre publique d'achat « amicale » (avec l'accord de la *société reprise) sur Masonite, firme* spécialisée dans les produits pour l'aménagement intérieur des immeubles et des magasins. L'offre porte sur 380 millions de dollars. — *(AFP.)*

● **Fiat-France *double ses bénéfices* avant impôts.** — Les sociétés du groupe Fiat en France ont réalisé en 1983, avant impôts et provisions, 34 millions de francs de bénéfices, *sur un chiffre* d'affaires de 9,3 milliards de francs (contre 8,7 milliards en 1982), annonce le constructeur automobile.

Social

● **Trois cents suppressions d'emploi chez Thomson-Jeumont-Câbles.** — *La direction* de Thomson-Jeumont-Câbles a annoncé, le 26 *mars*, au cours d'une *réunion du* comité central d'entreprise à Bohain (Aisne), la suppression de 300 emplois à Bohain, Jeumont (Nord) et au Havre, soit 25 % du personnel de ces usines. Les effectifs avaient déjà été réduits en 1983. *Cette nouvelle réduction est rendue* nécessaire, selon la direction, par l'état du marché du câble.

● **Un conseil national pour les handicapés.** — Un conseil national des personnes handicapées, prévu dans la loi d'orientation de *1975*, est créé par un décret publié au *Journal officiel* du 25 mars.

● **Un « trou » de 11 millions de francs dans les comptes du CE de Renault-Flins.** — Le comité d'entreprise de l'usine Renault de Flins (Yvelines), dont le budget s'élève à *35 millions de francs*, a 11 *millions* de francs de dettes, a annoncé un tract de la CFDT distribué dans l'usine (17 000 salariés). La CFDT, qui a depuis mars 1983 la direction du CE, indique qu'elle a découvert ce « trou » dans les comptes après une expertise comptable demandée à un cabinet spécialisé. Elle estime qu'il est dû à des erreurs de gestion du comité d'établissement, dirigé de *1971 à 1983 par la CGT, mais qu'il* n'y a pas eu *« malversation ou détournement de fonds »*.

La CGT, pour sa part, demande une augmentation de la subvention accordée par la direction (actuellement de 2,0026 % de la masse salariale, le minimum légal étant de 2 %). La direction accepterait d'aider le comité d'entreprise si celui-ci s'engage à *« une gestion plus rigoureuse »*.

LA RENCONTRE FRANCO-ESPAGNOLE SUR LA PÊCHE

Contrairement à ce qu'avait annoncé M. Bernard Dubreuil, président du Comité central des pêches maritimes (CCPM), le 24 mars au cours d'une conférence de presse, la réunion entre professionnels de la pêche français et espagnols prévue le 27 *mars à Bordeaux n'a pas été* annulée (*le Monde* du 27 mars). Deux délégations, après un accord de dernière heure, devaient en effet se retrouver ce mardi dans la capitale d'Aquitaine pour discuter de relations *de bon voisinage dans le golfe de* Gascogne. Des négociations *entre* le gouvernement français et Madrid ont permis, lundi 26 mars, de faire modifier la composition de la délégation espagnole et de l'élargir.

Dans ces conditions, le gouvernement a demandé à M. Dubreuil de présider la délégation française et de se rendre à *Bordeaux, mais celui-ci n'en n'a* pas averti les organes de presse...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



S.I. EST

Société d'Investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire du 22 mars 1984 a approuvé les comptes de l'exercice 1983, qui se soldent par un montant distribuable de 20 782 839,07 F.

Le dividende revenant à chacune des actions composant le capital social a été fixé à 34,70 F assorti d'un avoir fiscal de 4,17 F.

Ce dividende, qui sera mis en paiement *contre remise du coupon n° 53* pour les actions au porteur, se décompose comme suit :

- Revenus d'obligations françaises non indexées bénéficiant des avantages fiscaux attachés à ces obligations : 21,41 F + crédit d'impôt 1,22 F, soit 22,63 F dont 1,17 F provenant de l'emprunt d'Etat 8,80 % 1977 et de l'emprunt d'Etat 4,50 % 1973 et 6,02 F de primes de remboursement, ces deux sommes étant exonérées de l'impôt sur les personnes physiques.
- Autres revenus : 13,29 F + crédit d'impôt 2,95 F soit 16,24 F dont 3,49 F + 1,90 F de crédit d'impôt provenant d'actions françaises et ouvrant éventuellement droit à abattement.

Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée a décidé le détachement du coupon au 5 avril 1984 et a décidé de donner aux actionnaires la possibilité de réinvestir, jusqu'au 5 juillet 1984 inclus, le montant du dividende qui leur est versé, en actions de la société sans frais ni commission.



DIDOT-BOTTIN

Fondé en 1796

Réunie le 21 mars 1984 sous la présidence de M. Vincent Hollard, l'assemblée générale ordinaire a approuvé, à l'unanimité, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 1983.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 15 F par action, assorti de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de 7,50 F.

Le dividende (coupon n° 38) sera mis en paiement à compter du 9 avril 1984.

L'assemblée a renouvelé le mandat de M. Jean Verdier, administrateur directeur général de Didot-Bottin, pour une durée de six ans. *Elle a, en outre,* nommé M. Philippe Clément comme administrateur pour une durée égale.

SOURCE PERRIER

L'assemblée générale ordinaire, tenue à Vergèze (Gard) le 23 mars 1984, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1983, se soldant par un bénéfice net de *119 509 246 F*, contre 92 268 475 F pour l'exercice précédent (+ 30 %).

Le résultat consolidé s'est élevé, à la même date, à 176 761 957 F, contre 118 792 301 F au 30 septembre 1982 (+ 49 %).

Elle a décidé la distribution d'un dividende de 9,45 F par action, soit 14,175 F compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor. Ce dividende sera mis *en paiement le 28 mars 1984 contre re*mise du coupon n° 45.



RÉSULTATS 1983 D'ESSO SAF

Au cours de sa réunion du 23 mars 1984, le conseil d'administration d'ESSO SAF a arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Le résultat des activités de raffinage-distribution est une perte comptable de 88 millions de francs, après réintégration de provisions au niveau de 680 millions de francs. Compte tenu du dividende reçu d'ESSO REP de 422 millions de francs, le résultat net comptable d'ESSO SAF est un profit de 334 millions de francs. Cela se compare à la perte nette de 54 millions de francs pour l'exercice précédent.

Le conseil recommandera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende net de 20 F par action, soit 238 millions de francs, identique à celui des trois exercices précédents.

La société ajoute les commentaires suivants :

Déjà en perte au premier semestre, les résultats des activités de raffinage-distribution se sont encore dégradés au second semestre, par suite de décisions arbitraires des pouvoirs publics modifiant la formule de prix des produits, et notamment imposant pour le calcul une valeur du dollar inférieure à son cours réel. De telles décisions bouleversent les résultats des sociétés et compromettent à la fois la justification et le financement des investissements nécessaires au maintien d'une industrie du raffinage compétitive en France. Il est donc absolument indispensable que la formule instituée en mai 1982 soit désormais correctement appliquée.

Par ailleurs, les pouvoirs publics ont levé en 1983 certaines obligations de stockage. Cette mesure a permis un déstockage important, qui a rendu disponible un profit sur stocks qui avait été accumulé au cours des années antérieures en période de forte hausse du cours du pétrole brut. La société a décidé de réintégrer une partie de la provision pour fluctuation des cours, pour tenir compte de la réduction structurelle du volume de ses stocks ainsi que de la baisse de valeur unitaire du stock intervenue en 1983.

Hors effet prix sur stocks et hors réintégration de provisions, le résultat économique, qui représente le résultat courant de l'exercice pour les activités de raffinage-distribution, est une perte de 668 millions de francs.

	1982	1983
	–	–
Ventes sur le marché intérieur (kT)	10 246	9 508
Marge brute d'autofinancement comptable (hors dividende ESSO REP) (MF)	(144)	(449)
Élimination de l'effet prix sur stocks	(1 415)	100
Marge brute d'autofinancement économique (hors d'effet stocks)	(1 559)	(349)
Amortissements et provisions	(288)	(319)
Résultat économique activités raffinage distribution (hors effet stocks)	(1 847)	(668)
Variation de la valeur des stocks à volume constant	1 415	(100)
Réintégration de provision pour fluctuation des cours	–	680
Résultat net comptable raffinage-distribution	(432)	(88)
Dividende reçu d'ESSO REP	378	422
Résultat net comptable ESSO-SAF	(54)	334

COMPAGNIE LEBON

Le conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de M. Roger Palluel-Marmont, le 21 mars 1984, pour arrêter les comptes de l'exercice 1983.

Ceux-ci se soldent par un bénéfice de 72 592 868,87 francs qui incorpore des plus-values nettes de cession à long terme pour 39 490 744,46 francs.

En 1982, le résultat avait été de 47 674 968,12 francs dont 26 635 839,59 francs de plus-values à long terme.

Le résultat de l'exercice 1983 inclut un solde exceptionnel de dividendes de 11 660 448,60 francs comptabilisé dans les revenus du portefeuille de titres de participation et un montant de 21 323 269,82 francs de plus-values nettes à long terme relatives aux cessions de titres C.D.M.E.

Pour tenir compte des recommandations gouvernementales concernant la modération de l'évolution des dividendes, le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires, appelée à se réunir le 16 mai 1984, un dividende de 19 francs par action contre *16,80 francs en 1983 et 18 francs* en 1982. A ce dividende de 19 francs s'ajouterait un avoir fiscal de 9,50 francs, soit au total 28,50 francs.

Le conseil d'administration a coopté au cours de cette séance M. Didier Pfeiffer en remplacement de la société Pechelbronn démissionnaire et proposera à l'assemblée l'élection de M. Gilles Brac de La Perrière.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 14,60 % - 1980

Les intérêts courus du 1er avril 1983 au 31 mars 1984 seront payables à partir du 1er avril 1984 à raison de 262,80 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon n° 4 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 29,20 F.

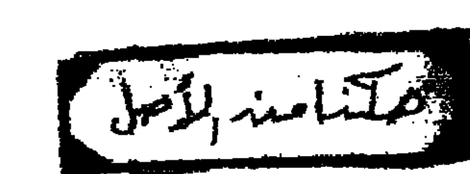
En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 43,78 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 216,10 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série des numéros 178 034 à 244 471 sortis au tirage au sort du 31 janvier 1984 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 5 au 1er avril 1985 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, au siège de la CNT, 3, rue de l'Arrivée, Paris (15e), ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Société générale, Banque nationale de Paris, Crédit lyonnais, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque de Neuflize-Schlumberger-Mallet, Banque Paribas, Banque de l'Union européenne, l'Européenne de banque, Banque Vernes et Commerciale de Paris, Caisse centrale des banques populaires, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial, Crédit du Nord, Lazard Frères et Cie, Société centrale de banque, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Caisse des dépôts et consignations, Crédit agricole.

Il est rappelé :

- d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT;
- d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés;
- enfin, que les titres compris dans les séries de numéros 462 985 à 550 484, 649 993 à 693 742 et 364 921 à 412 230 sont respectivement remboursables depuis le 1er avril 1981, le 1er avril 1982 et le 1er avril 1983.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 mars

Effritement

Pas terrible la séance de mardi à la Bourse de Paris, : peu d'affaires et beaucoup d'irrégularité dans tous les compartiments et sans grands écarts de cours. Mais cette fois l'indicateur instantané a glissé (– 0,3 % environ), recédant ainsi la moitié du gain péniblement acquis la veille.

Sur le « parquet », on parlait de sujets sans rapport avec les problèmes financiers. Un habitué parlait de son récent excès de vitesse et s'inquiétait de perdre son permis. Interrogés, les professionnels répondaient : « Il n'y a rien à faire. » Cela devient une antienne. « Ecrivez donc qu'en Bourse l'on expédie les affaires courantes », nous jeta l'un d'entre eux. Cependant, quelques-uns étaient plus avisés.

A leur avis, abstraction faite du facteur new-yorkais, dans le cadre de la situation actuelle, difficile, les opérateurs sont à l'affût des résultats d'entreprises pour 1983, les dissèquent, refont leurs calculs en fonction des données fournies, passées et futures, pour établir de nouveaux ratios. Ainsi; pourtant bons, les renseignements sur la situation de Télémécanique ont déçu.

Bref, la sélectivité est à la primauté

Deux secteurs, dans les travées, étaient jugés défensifs : les pétroles et l'agrochimie.

L'action Creusot-Loire a été réservée, à la hausse (+ 7,3 %) et Amrep a baissé de 3,7 %.

La devise-titre a continué de s'affaiblir et s'est échangée entre 9,83 F et 9,88 F contre 9,80/10,15 F.

Légère reprise de l'or à Londres : 389,10 dollars l'once contre 387,40 dollars.

Avec l'effet dollar, à Paris, le lingot a baissé, cotant successivement 100 050 F puis 100 000 F, enfin de nouveau 100 050 F. Le napoléon s'est redressé : 634 F (+ 13 F).

Nouvelle augmentation du volume des transactions : 18,67 millions de francs contre 15,48 millions.

NEW-YORK

Irrégulier

La semaine s'est ouverte sur une note très calme à Wall Street. Peu d'affaires, avec seulement 69,07 millions de titres échangés contre près de 80 millions vendredi, mais aussi des variations de cours, certes irrégulières, peu prononcées toutefois dans l'ensemble. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un modeste repli de 1,89 point à 1 152,94.

C'est toujours le *statu quo*. Autour de la corbeille, toutes les conversations portaient sur la réunion de la commission de l' « open market » de la Fed, beaucoup se demandant si la décision y serait prise de durcir la politique de crédit. Mais la réponse ne sera pas connue avant trois semaines, comme à l'habitude. Pour l'instant, la fin du premier trimestre approche et les grands investisseurs achèvent de procéder à des ajustements de portefeuille en prévision de la présentation des bilans.

Sur le front des sociétés, les premiers résultats pour les trois mois écoulés ne tomberont pas avant quelques semaines. Alors, l'attentisme se poursuit. Le bilan de la journée a été sans surprise : sur 1 946 valeurs traitées, 805 ont progressé, 684 ont baissé et 458 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours du 23 mars	Cours du 26 mars
Alcoa	41 1/8	40 3/8
A.T.T.	15 1/2	15 7/8
Boeing	35 7/8	36 3/8
Chase Manhattan Bank	48 1/2	49 3/8
Du Pont de Nemours	47 7/8	47 3/8
Eastman Kodak	63 3/4	63 3/4
Exxon	38 1/8	38 3/8
Ford	37 1/8	36 1/4
General Electric	52 1/8	51 7/8
General Foods	48 3/4	47 3/4
General Motors	65	63 5/8
Goodyear	25 1/8	26 1/4
I.B.M.	112 1/4	112 1/4
I.T.T.	40 3/4	40 1/4
Mobil Oil	30 1/8	30 1/8
Pfizer	35 1/8	34 3/4
Schlumberger	51 7/8	52 1/2
Texaco	38 7/8	39
U.A.L. Inc.	31 1/8	30 3/8
Union Carbide	54 5/8	55 1/8
U.S. Steel	30 3/8	30 5/8
Westinghouse	46 1/8	46
Xerox Corp.	41 1/8	41 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SALSIGNE. — Cette société, qui exploite la plus grande mine d'or d'Europe, située à Salsigne, près de Carcassonne (Aude), a plus que quadruplé son bénéfice net en 1983 (28,6 millions de francs, contre 6,8 millions).

La société des Mines et Produits chimiques de Salsigne, dont 47 % du capital est détenu par la Compagnie française de mines (Coframines, filiale minière du BRGM), a réalisé un chiffre d'affaires de 230,5 millions de francs, en hausse de 61 % par rapport à 1982.

Pour 1983, sa production d'or s'est élevée à 1 700 kilos et celle d'argent à 3 395 kilos.

Une modernisation des ateliers de traitement du minerai a été engagée afin d'accroître la productivité. Mais le processus industriel en aval ne se déroule pas en France. L'affinage s'effectue en Suède ou en Norvège, car cette opération imposerait de trops lourds investissements et ne serait pas très rentable.

Une autre mine d'or est en exploitation en France à Bourneix (Haute-Vienne), détenue majoritairement par la société Penarroya, qui produit environ 500 kilos d'or par an.

TÉLÉMÉCANIQUE. — Le redressement du groupe s'est poursuivi en 1983 et, pour un chiffre d'affaires consolidé accru de 9 % à 4 215 millions de francs, le bénéfice net augmente de 33,2 % à 108 millions de francs. Le résultat net de la société mère progresse plus rapidement encore (+ 47 %), pour atteindre 74,4 millions. Le dividende global est majoré de 5 % à 47,25 F.

SOVAC. — Les actions de la société ont réussi leur rentrée à la Bourse sur le second marché. Trop bien réussi même, car, alors que 400 000 titres étaient mis à la disposition du public le 26 mars, au prix minimal de 400 F, la demande a été quarante fois supérieure à ce chiffre. Impossible de coter. Un cours indicatif de 440 F a été inscrit. La chambre syndicale espérait, ce mardi, pouvoir coter 10 % au-dessus de ce niveau, en réduisant, si nécessaire, les ordres d'achat.

La Sovac est, après la Compagnie bancaire, le second groupe français de crédits spécialisés avec un encours total de 28,2 milliards de francs. Le groupe comprend notamment les sociétés Crédipar (qui finance les ventes de véhicules Citroën et Peugeot-Talbot), Cavia (également spécialisée dans le financement de ventes automobiles), et la BFIM Sovac (financement de l'immobilier).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	23 mars	26 mars
Valeurs françaises	104,6	
Valeurs étrangères	99	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 mars	26 mars
Indice général	162,3	163,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 mars .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 mars	27 mars
1 dollar (en yens)	225	223,95

BOURSE DE PARIS Comptant 27 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 467
5 %	38 55	0 785
3 % amort. 45-54	....	1 987
Emp. 7 % 1973	9596	..
Emp. 8,80 % 77	118 30	7 454
9,80 % 78/93	90 30	6 962
8,80 % 78/86	92 15	2 573
10,80 % 79/94	83	6 079
13,25 % 80/90	100 60	10 824
13,80 % 80/87	102 60	6 184
13,80 % 81/99	101 60	2 752
16,75 % 81/87	110 20	9 153
16,20 % 82/90	110 95	3 320
16 % juin 82	110 60	12 809
E.D.F. 7,8 % 61	137	2 669
E.D.F. 14,5 % 80-82	101 20	10 839
Ch. France 3 %	129	..
CNB Bques janv. 82	101 75	3 173
CNB Paribas	101 98	3 173
CNB Suez	101 95	3 173
CNI janv. 82	101 61	3 173

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2552	....
Carrefour 6,75 % 77	334	333
Imetal (obl. conv.)	250 50	....
Lafarge 6 % 72	349	349
Martell 8,75 % 70	1625	1625
Michelin 5,50 % 70	639	639
Moët-Hennes. 8 % 77	1724	1720
Pétr. (Fse) 7,50 % 78	238 50	238 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	380	380
Degremont	142	147 70 d
Delalande S.A.	358	380
Delmas-Vieljeux	705	701
Dév. Rég. P.d.C (Li)	125	127
Didot-Bottin	600	602
Dist. Indochine	400	416
Drag. Trav. Pub.	239	230
Duc-Lamothe	206	187 70 o
Dunlop	8 65	9 30 d
Eaux Bass. Vichy	1009	990
Eaux Vittel	941	941
Ecco	2637	2638
Economats Centre	512	515
Electro-Banque	280	280
Electro-Financ.	471	471
Elf-Antargaz	160	159 d
E.L.M. Leblanc	770	760
Enelf-Bretagne	116	123 20
Entrepôts Paris	269 80	269
Epargne (B)	1160	....
Epargne de France	326 70	325 70
Epeda-BF	1190	1180
Escaut-Meuse	410	410
Eurocom	805	800
Europ. Accumul.	32 50	32 90
Eternit	365	361
Félix Potin	1085	1138
Ferm. Vichy (Ly)	120	....
Fiat (?)	99 10	99 90
FIPP	100 10	101
Fnac	259	260
Focep (Chât. eau)	1000	....
Foncière (Cie)	196	195
Fonc. Agache-W.	110	120 20 d
Fonc. Lyonnaise	1583	....
Foncina	172	171 10
Forges Gueugnon	14	14

Règlement mensuel

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 039	7 966	7 770	8 170
Allemagne (100 DM)	308 280	308 070	295	316
Belgique (100 F)	15 073	15 063	14 100	15 200
Pays-Bas (100 fl.)	272 990	272 880	260	280
Danemark (100 krd)	84 170	83 970	79	87
Norvège (100 k)	106 780	106 500	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 587	11 539	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 800	7 787	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 968	4 947	4 745	5 200
Suisse (100 fr.)	372 320	370 220	361	382
Suède (100 krs)	103 740	103 620	99	106
Autriche (100 sch)	43 830	43 800	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 357	5 380	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	6 050	6 045	5 800	6 800
Canada ($ can 1)	6 302	6 227	6 050	6 390
Japon (100 yens)	3 579	3 558	3 430	3 590

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/3
Or fin (kilo en barre)	101000	100050
Or fin (en lingot)	100900	100050
Pièce française (20 fr)	621	634
Pièce française (10 fr)	419	.....
Pièce suisse (20 fr)	621	621
Pièce latine (20 fr)	608	604
Souverain	763	760
Pièce de 20 dollars	4600	4605
Pièce de 10 dollars	2160	2202 50
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	4000	4000
Pièce de 10 florins	635	628

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 mars 1984 a été tiré à 493065 exemplaires

A B C D E F G

LE GÉNÉRAL DE GENDARMERIE GUY DELFOSSE TUÉ AU COURS D'UN HOLD-UP A LYON

Le général de gendarmerie Guy Delfosse, cinquante-neuf ans, commandant la cinquième région de gendarmerie, a été tué au cours d'un hold-up, qui a eu lieu, mardi 27 mars, vers 12 h 15, dans une succursale de la BNP, rue Victor-Hugo à Lyon. Le général, qui se trouvait sur les lieux en compagnie de plusieurs officiers, aurait voulu s'interposer entre les clients de la banque et les deux auteurs du hold-up. C'est alors qu'il aurait été atteint de plusieurs coups de revolver et achevé d'une balle dans la tête. Les deux malfaiteurs ont réussi à prendre la fuite.

L'affaire des « avions renifleurs »

L'ERAP A RÉCUPÉRÉ 150 MILLIONS DE FRANCS

L'ERAP, maison mère d'ELF-Aquitaine, a récupéré, lundi 26 mars, *« environ 150 millions de francs français »* sur l'argent dépensé dans l'affaire dite des « avions renifleurs », a annoncé, mardi, un communiqué de M. Christian Goux qui dirige les travaux de la mission parlementaire sur cette affaire.

Le montant récupéré lundi par l'ERAP correspond presque exactement à la somme évoquée le 14 mars dernier dans une interview au quotidien de Lausanne *Vingt-quatre heures* par M. Philippe de Weck, ancien président de l'Union des banques suisses lors des transactions entre l'ERAP et les « inventeurs » (*le Monde* du 16 mars).

La crise de la sidérurgie lorraine

L'ENSEMBLE DES SYNDICATS APPELLE A LA GRÈVE LE 28 MARS

L'ensemble des organisations syndicales de la sidérurgie et des mines de fer lorraines (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) a lancé un mot d'ordre de grève commun de vingt-quatre heures et appelé à participer à un rassemblement à Metz (Moselle) pour mercredi 28 mars, veille du jour où le conseil des ministres doit adopter des décisions sur la sidérurgie.

● *M. Roland Dumas,* ministre des affaires européennes, ancien député socialiste de la Dordogne, a assisté lundi 26 mars, à Brantôme, à la célébration du quarantième anniversaire de l'exécution par les Allemands de vingt-cinq résistants, parmi lesquels se trouvait son père, Jean Dumas, chef de réseau.

● *L'équipe de France de football contre l'Autriche.* – Pour rencontrer la sélection autrichienne, mercredi 28 mars à Bordeaux, l'équipe de France aura la composition suivante : Bats; Battiston, Le Roux, Bossis, Amoros; Tigana, Genghini, Fernandez, Giresse (cap.) ; Lacombe, Bellone. Le match sera retransmis en direct sur Antenne 2.

Au Liban

Les forces de sécurité intérieures prendront la relève des unités françaises

Beyrouth, *(AFP).* – Le comité quadripartite de sécurité est parvenu lundi 26 mars à un accord concernant la relève des éléments du contingent français de la force multinationale, qui ont amorcé dimanche leur départ définitif de Beyrouth. Aux termes de cet accord en trois points, il est convenu que les forces de sécurité intérieures libanaises (FSI-gendarmerie) *« prendront la relève dans les positions où se trouvent actuellement les éléments du contingent français ».* Les autorités compétentes ont été invitées à préparer et à équiper les gendarmes afin qu'ils puissent occuper les positions françaises avant le retrait du contingent.

Le comité, formé de représentants de l'armée libanaise, des milices druze, chrétienne et chiite, est convenu de neutraliser la zone où se trouve actuellement le contingent français, *située sur le « passage du musée »* entre les deux secteurs de Beyrouth, et de maintenir la libre circulation sur ce passage. Les différentes parties en présence se sont engagées à ne pas *« profiter de l'occasion pour améliorer leurs positions sur le terrain ».*

L'ambassadeur de France au Liban, M. Fernand Wibaux, a assisté à une partie de la réunion tenue à proximité de la résidence des Pins, quartier général du contingent français à Beyrouth, et a exprimé le souhait de son gouvernement de voir appliquer ces arrangements.

M. Wibaux a informé les membres du comité quadripartite de sécurité de la décison du gouvernement français d'envoyer prochainement des observateurs à Beyrouth pour participer à la restauration du calme dans la prochaine étape.

Selon une source bien informée, une quarantaine d'observateurs, des *officiers* et *des sous-officiers* français, arriveraient d'ici la semaine prochaine et seraient installés le long de la ligne de démarcation. Le comité quadripartite décidera, lors d'une prochaine réunion, des emplacements de ces observateurs.

Quant aux soldats français, ils n'étaient plus lundi à Beyrouth que 1 007, plus une centaine de gendarmes chargés de la protection de la résidence de l'ambassadeur et de l'annexe de la chancellerie à Baabda (banlieue est). Mardi, le car-ferry l'*Estérel* devrait à nouveau accoster au port de Beyrouth pour embarquer d'autres soldats français. L'opération de retrait sera achevée d'ici au 31 mars.

Sur le terrain, la situation s'est nettement détériorée dans la montagne, à Beyrouth et dans sa banlieue lundi après-midi. Des obus tombés à Beyrouth-Est ont fait, selon un premier bilan, cinq morts et une vingtaine de blessés civils.

Enfin, le Djihad islamique, organisation clandestine qui a revendiqué plusieurs attentats contre la force multinationale, s'est félicité, dans un appel à une agence étrangère, du retrait français et a demandé le départ immédiat du leader druze Walid Joumblatt de Beyrouth. Cette organisation a affirmé rejeter *« sur M. Joumblatt l'entière responsabilité de l'humiliation infligée aux musulmans de Beyrouth »* et demande à *« tous les musulmans de quitter le PSP d'ici au 30 avril, sinon ils seront exécutés ».*

MORT DE PAUL MARTIN FONDATEUR DE LA GALERIE DE FRANCE

Paul Martin, fondateur de la Galerie de France, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

[Ancien industriel lyonnais et amateur d'art, Paul Martin avait ouvert un 8 Février 1942, rue du Faubourg St-Honoré, une galerie d'art, à laquelle il donna le nom de Galerie de France. L'allusion va de soi : pendant l'occupation allemande, c'était sa façon de résister au battage culturel mené dans Paris par les intellectuels collaborateurs, de résister aussi au courant pompier d'Arno Breker, le sculpteur de Hitler.

Paul Martin exposait des jeunes artistes français qui utilisaient beaucoup dans leur peinture les couleurs du drapeau national. C'étaient, notamment, Manessier, Le Moal, Singier, Tal Coat.

C'est à la fin de l'année 1950 qu'il céda sa galerie à un jeune marchand, G. Caputo, qui allait, avec Myriam Prévot, ouvrir une autre page de l'histoire de cette galerie et avec de l'art contemporain à Paris.

Créateur, vers 1933, de la Société des amateurs d'art et des collectionneurs, qui organisait des expositions, Paul Martin fut longtemps, après la Libération, président du Comité professionnel des galeries d'art.

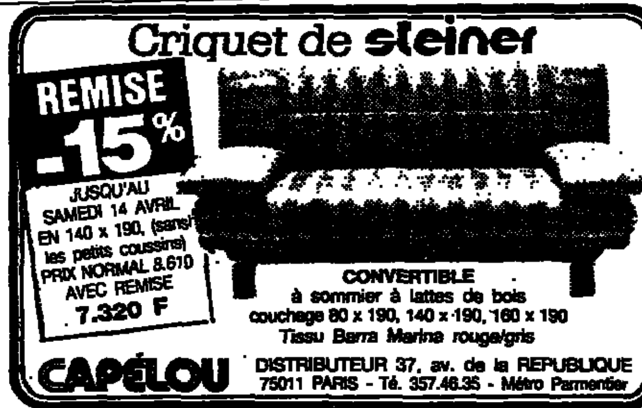
● *La comédienne Anne-Marie Coffinet* est morte le 26 mars d'un cancer à l'hôpital de Créteil. Elle était âgée de quarante-neuf ans.

L'ATTENTAT CONTRE LE CONSUL AMÉRICAIN A STRASBOURG EST REVENDIQUÉ PAR LES « FRACTIONS ARMÉES RÉVOLUTIONNAIRES LIBANAISES »

Les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) ont revendiqué, *le 26 mars, dans une lettre* à l'Agence France-Presse, l'attentat commis le matin même contre le consul général des Etats-Unis à Strasbourg, M. Robert Onan Home (*le Monde* du 27 mars). Selon ce communiqué, M. Home était *« bien connu pour ses activités comme membre de la CIA »*, et les FARL reprochent, à travers cet attentat, *« l'agression impérialiste américaine contre le peuple libanais »* et *les « magouilles des impérialistes français qui essaient de camoufler leur intervention au Liban ».*

L'information concernant les activités du consul général a été jugée *« parfaitement absurde »* par l'ambassade des Etats-Unis à Paris.

Sans la privilégier, les policiers de Strasbourg retiennent comme plausible l'hypothèse d'un attentat commis par les FARL. Ce groupe terroriste, *dont* les liens avec Action directe ont été prouvés, avait déjà revendiqué les meurtres de Charles Ray, attaché militaire à l'ambassade américaine à Paris, le 18 février 1981, et de Yacob Barsimentov, deuxième secrétaire de l'ambassade d'Israël en France, le 3 avril 1982.





Sur le vif

Un patient énervant

J'attendais mon tour, au service des urgences, l'autre jour, aux Quinze-Vingts, un hôpital parisien où l'on soigne les yeux. C'était l'angoisse, je voyais passer des mouches devant les miens. On était une bonne demi-douzaine, plutôt mal en point : un vieux clochard à la barbe fleurie venu demander une canne blanche ; une bavarde qui nous gratifiait d'un radio-reportage sur ses états d'âme et de santé : papillotements, palpitations, perplexité ; un monsieur au sourire de lait et au regard assorti ; un autre très distingué et un peu ennuyé : il ne voit plus les marches d'escalier, ça l'oblige à les descendre sur le dos.

Là-dessus, surgit du cagibi des consultations un Maghrébin tout lisse, tout rond, un teint de brugnon, l'œil frais, la démarche élastique. Furax ! Qu'est-ce que cet hôpital de crotte qui refuse d'hospitaliser les gens et qui se contente de délivrer des ordonnances ! Voilà ce qu'il en fait, de leur ordonnance. Il la déchire sous nos yeux dilatés par de fortes giclées de collyre. Les infirmiers de service, un Blanc, un Noir, essayent de le rassurer gentiment : allons, allons, ce n'est rien, il va très bien, un peu d'aspirine et au revoir les migraines.

Exit *le Maghrébin. Qui se repointe dix minutes plus tard, suivi par l'administrateur de l'établissement. Qu'est-ce qui se passe ? Vous ne vous occupez pas de ce client. Il se plaint. Il a attendu pour rien. On lui explique que, bon, il a été examiné, qu'on n'a rien trouvé et que... L'administrateur repart comme il est venu, en coup de vent, il ne veut pas d'histoires. Le Maghrébin, lui, se jette sur une chaise et mime, la tête entre les mains, toutes les affres de la douleur et du désespoir. On se regarde sans piper mot.*

Il se relève, il ressort et il revient sur les talons, cette fois, d'une dame chargée de l'accueil des étrangers. Elle est indignée : en voilà des façons de traiter les gens ! Pourquoi n'y aurait-il pas un lit pour monsieur ? Sinon un lit, au moins un arrêt de travail. Alors, là, le médecin qui l'a vu, une jeune femme dynamique et débordée, sort de son cabinet et explique, avec une patience d'ange, la situation. Qui se dénoue, comme au théâtre, par ce mot de la fin lancé par le Maghrébin : si ça avait été un autre, vous vous seriez comporté autrement.

Ah, ça, oui ! soupire le chœur des patients. Un Français, on l'aurait viré vite fait. Tandis que là, on a tellement peur de passer pour raciste...

CLAUDE SARRAUTE.

M. MAUROY : l'action des casseurs est inacceptable

M. Pierre Mauroy, qui était, mardi matin 27 mars, l'invité du journal d'Europe 1, a sévèrement condamné les violences commises la veille au cours des manifestations paysannes, en particulier dans le Midi viticole. Le premier ministre a déclaré : *« Ce n'est pas en s'agitant, en mettant des camions sur les voies ferrées, qu'on trouvera des solutions. C'est en faisant preuve d'imagination, d'organisation. Il faut surtout une action concertée à Bruxelles. L'action de ces casseurs est inacceptable. Elle ne règle rien et elle aggrave tout. Elle veut attirer l'attention sur ses difficultés que tout le monde connaît. Ce sont des formes de violence que le gouvernement n'accepte pas, et il prendra toutes les dispositions pour y mettre fin. »*

Pour M. Mauroy, la situation est, du reste, *« assez curieuse » : « Je ressens,* dit-il, *et tout le monde me le dit, que les Français comprennent de plus en plus la politique de rigueur au niveau de la nation, mais ces mêmes Français, dans leurs organisations corporatives, revendicatives, s'agitent. Il y a une sorte de contradiction qu'on retrouve tout simplement dans la vie quotidienne selon que l'on est automobiliste ou piéton. Lorsqu'on regarde l'ensemble des problèmes, on estime que le gouvernement agit bien, que sa politique est adaptée* [aux nécessités] *mais lorsqu'on regarde son pré carré on se dit que les choses vont mal... C'est pourquoi il ne faut pas tirer de toutes ces manifestations des commentaires pessimistes. Ces manifestations ne m'impressionnent pas et ne m'impressionneront pas, car l'essentiel c'est le salut de la France. »*

Interrogé sur les déclarations faites dimanche soir par M. Valéry Giscard d'Estaing, le chef du gouvernement a répondu : *« Comment celui qui a été président de la République pendant sept ans et qui insistait tellement sur la mondialisation de la crise peut-il dire aujourd'hui que la crise est finie ! La crise est finie avec les millions de chômeurs qu'il y a en Europe ? La crise est finie avec les politiques d'austérité du gouvernement belge, du gouvernement italien ? La crise est finie avec le déficit budgétaire et le déséquilibre extérieur des Etats-Unis ? Non. M. Valéry Giscard d'Estaing s'abuse et nous abuse. »* Répondant également à l'ancien chef de l'Etat sur la durée de l'*« expérience socialiste »*, M. Mauroy a ajouté : *« Nous en sommes à l'aube du socialisme. Le socialisme est en train de s'installer en Europe comme il s'installe dans le monde. »*

A propos des négociations salariales dans la fonction publique, le premier ministre a indiqué : *« Il est tout à fait normal que les fonctionnaires essaient d'avoir un pouvoir d'achat amélioré, mais, en masse, ce pouvoir d'achat est tout à fait maintenu. Il est essentiel, toutefois, de tenir les normes de la politique de rigueur telles qu'elles ont été définies par le gouvernement. »* Il a de plus précisé que l'augmentation de 1 % accordée aux fonctionnaires au 1er avril prochain était *« pour 1984 »*, ajoutant qu'*« en tout cas »* la discussion salariale pour 1984 *« n'a pas encore été ouverte »* la réunion de ce mardi 27 mars n'étant consacrée qu'aux bas salaires.

Interrogé sur les réunions organisées par l'opposition contre le projet de loi sur la presse, le premier ministre a affirmé : « Je ne finirai pas d'être scandalisé par ces gens qui manifestent au nom de la liberté de la presse comme si la liberté de la presse était en cause ! »

Enfin, parlant du départ des soldats français du Liban, M. Mauroy a souligné : *« Les Français sont allés jusqu'au bout, ils sont restés après les autres et s'en vont au moment où le problème est essentiellement libanais. Nous n'avons pas à rester dans un pays qui a des problèmes dont les solutions appartiennent aux Libanais. Il appartient à l'ensemble des communautés libanaises d'apporter des solutions à leurs problèmes propres. Dans ces conditions, il est légitime que les Français s'en aillent du Liban. »*

M. Le Pors réunit les fédérations de fonctionnaires sur les bas salaires

Pour la première fois depuis la grève du 8 mars dans la fonction publique, M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a *réuni*, le 27 mars au matin, les fédérations de fonctionnaires. Etait à l'ordre du jour de cette réunion non la politique salariale, mais *« l'étude d'une seconde étape de réaménagement des carrières du bas de la grille indiciaire de la foncion publique ».*

A la veille de cette réunion, Mme Thérèse Hirszberg, secrétaire générale de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires, a souligné devant la presse que *« la bataille des salaires est loin d'être finie ».* Elle a réclamé la suppression de la catégorie D, alors qu'un décret en date du 19 mars 1984 (publié au *Journal officiel* du 22 mars) précise, avec effet au 1er janvier 1983, l'organisation des carrières des fonctionnaires des catégories C et D. Ainsi la catégorie D, échelle I, comprend huit échelons et chacun des groupes III à VII de la catégorie C dix échelons. Tout en étant prête à discuter du problème « urgent » des bas salaires, la CGT a réaffirmé son complet désaccord avec les décisions gouvernementales sur la prime de 500 F et le rajustement de 1 % au 1er avril.

Condamnant *« avec vigueur »* les positions du gouvernement, l'Union interfédérale des agents de la fonction publique FO a réaffirmé, le 26 mars, que ses responsables voulaient négocier *« le respect de la convention salariale par un maintien pour tous, y compris les retraités, du pouvoir d'achat par rapport à la hausse des prix »*, et *« l'ouverture immédiate des négociations salariales pour 1984 ».*